L'élection algérienne

- La victoire d'Abdelaziz Bouteflika a été proclamée vendredi
- L'opposition conteste que 60,25 % des électeurs aient voté
- **La manifestation** de l'opposition prévue vendredi a été interdite

Lire page 8

M. Séguin quitte la présidence du RPR et les européennes

• « Ma démission de mes fonctions et le retrait de ma candidature prennent effet immédiatement », écrit-il vendredi • Il invoque les manœuvres des « amis de Jacques Chirac »

• Cette décision intervient alors que l'OTAN annonce une guerre longue et meurtrière

PHILIPPE SÉGUIN a annoncé, vendredi 16 avril, qu'il quitte la présidence du RPR et renonce à mener la liste RPR-DL aux élections européennes. Dans une lettre manuscrite adressée à l'AFP, il écrit : «Lorsque le président de l'Association des amis de Jacques Chirac [Bernard Pons] peut, sans être démenti, proclamer que voter pour la liste Séguin-Madelin ou pour la liste Pasqua-Villiers marque une même volonté d'adhérer à la majorité présidentielle, lorsque le même fait publiquement la promotion de la liste fédéraliste, avant que le chef de l'Etat, quelques heures plus tard, ne reçoive son animateur [François Bayrou, président de l'UDF], il est clair que je n'ai plus rien à faire à la présidence du Rassemblement pour la République, ni, a fortiori, à la tête d'une liste européenne censée défendre la politique du président de la

La guerre de l'OTAN contre Slobodan Milosevic n'est pas évoquée. Mais le double abandon de Philippe Séguin, en pleine guerre,



■ L'OTAN admet le bombardement de réfugiés p. 2-3 • La guerre durera au moins « des semaines »

 Nos reportages en Albanie et au Monténégro A Belgrade, une opposition paralysée Les alliés et le plan diplomatique allemand

● La guerre vue de Grèce

 Jacques Chirac reçoit les humanitaires Débats : le danger d'une partition p. 16-17

• Editorial : « Le risque de la défaite » • L'Elysée surpris par la décision de M. Séguin

Il était une fois la Yougoslavie

QUI était Josip Broz, dit Tito, l'homme qui incarna la Yougoslavie de 1945 jusqu'en 1980? Comment a-t-il tenu cette fédération de six Républiques qui, dix ans plus tard, a volé en éclats? Que signifiaient ses maîtres mots: autogestion, non-alignement et décentralisation? Pourquoi sa défiance constante vis-à-vis des nationalismes a-t-elle finalement laissé place à leur renaissance accrue? Pour comprendre aujourd'hui, il faut se souvenir d'hier : Le Monde a demandé à Bernard Féron de nous raconter cette Yougoslavie qui est morte sous nos yeux.

Lire notre dossier pages 14 et 15

Le diabète s'étend

LE NOMBRE de diabétiques dans le monde devrait presque doubler d'ici à 2025 pour atteindre le chiffre de 300 millions, selon l'Organisation mondiale de la santé. L'Amérique du Nord et l'Europe sont les plus touchées. L'Afrique et l'Asie les rattrapent peu à peu. Dans 90 % des cas, il s'agit de diabètes de type 2, ou non insulinodépendants, liés à des facteurs génétiques et de mode de vie. La gravité de la maladie est liée à ses complications vasculaires et neurologiques, qui peuvent être prévenues. Le traitement repose sur l'hygiène de vie, les thérapeutiques contre l'hyperglycémie, mais aussi sur la correction des autres facteurs de risques.

Lire page 30

De Buenos Aires à Belgrade, les combats des Mères de la place de Mai

ELLES SE DISENT prêtes à mourir pour arrêter la guerre. Hebe de Bonafini, présidente de l'association argentine Les Mères de la place de Mai, et Hebe Maria de Mascia, membre de cette association qui lutte depuis vingt-deux ans pour dénoncer les crimes de la dictature argentine, ont annoncé, jeudi 15 avril à Paris, qu'elles avaient obtenu des visas pour se rendre vendredi à Belgrade « sous les bombardements de l'OTAN ».

« Nous voulons dire qu'on ne peut pas arrêter un incendie avec un lance-flammes, et donc qu'on ne peut pas résoudre un problème en bombardant les gens. Nous crions de toutes nos forces que nous, les mères, ne pouvons trouver aucune justification dans la guerre et que, s'il faut engager son corps pour l'arrêter, nous le ferons », a affirmé Hebe de Bonafini, oubliant presque de se réjouir du feu vert donné par le qouvernement britannique à la procédure d'extradition de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet vers l'Espagne.

disparu pendant la dictature argentine. Leurs manifestations inlassables, à longueur d'années, sur la place de Mai de Buenos Aires, afin d'exiger des nouvelles de leurs fils, font figure d'exemple dans la lutte contre les régimes autoritaires. Elles ont ému le monde et permis de dénoncer les crimes des dictatures militaires. L'association a aussi constitué le plus grand fonds d'archives d'Amérique latine sur les violations des droits de l'homme.

En janvier, une délégation s'était rendue à Madrid pour se constituer partie civile dans le dossier instruit par le juge Baltasar Garzón contre Augusto Pinochet. Elles ont mis à la disposition du juge espagnol des archives, précieuses, sur l'opération Condor, ce plan d'élimination systématique des opposants conçu et appliqué dans les années 70 par plusieurs dictateurs d'Amérique latine. Mercredi, elles étaient à Paris dans le bureau du juge d'instruction Roger Le Loire pour se constituer, là aussi, partie civile dans le procès intenté par quinze familles de victimes françaises de la dictature argentine. Elles ont aussi été reçues, jeudi, à Matignon, par trois

conseillers de Lionel Jospin et, au ministère de la justice, par le conseiller diplomatique d'Elisabeth Guigou.

beaucoup de semaines, ou même de

telles que celle du bombardement,

gie aérienne. Tout en continuant

Interrogée sur leur choix de la Serbie plutôt que du Kosovo, et sur les risques de récupération de ce voyage à Belgrade par le gouvernement de Slobodan Milosevic, Hebe de Bonafini a répondu: « Nous avions déjà manifesté contre la guerre du Golfe. Nous allons en Yougoslavie voir des mères sans distinction d'appartenance. Nous souhaitons aussi rencontrer le président du Kosovo, M. Rugova. » Finalement, les Mères de la place de Mai ont salué la décision anglaise autorisant la poursuite de la procédure d'extradition contre Augusto Pinochet: « C'est un changement fondamental dans la justice mondiale qui permettra à l'avenir de juger, partout dans le monde, les crimes contre l'humanité et les dictateurs sans attendre la constitution d'un tribunal international. » Elles continueront donc «à marcher sur la place de Mai » jusqu'à ce que justice soit faite. Toute la justice?

L'initiative des Mères de la place de Mai peut surprendre. Ce mouvement représente aujourd'hui deux mille mères dont les fils ont

POINT DE VUE

Guerre totale contre Milosevic! par Zbigniew Brzezinski

23 avril, l'OTAN commémorera à Washington le 50e anniversaire de sa création. Si le conflit du Kosovo perdure à cette date, cette célébration sera l'occasion de tenir un conseil de guerre - car c'est une guerre, en effet!-

comme de réaffirmer la détermination de l'Organisation à triompher. Si celle-ci a gagné ce jour-là, cet anniversaire sera une fête. Mais si elle a accepté un accord négocié en retrait par rapport à ses exigences formulées juste avant les frappes. l'OTAN célébrera sa veillée mor-

tuaire. Le fait est que l'enjeu dépasse infiniment, désormais, le simple sort du Kosovo. Sa transformation radicale date du début des bombardements. Il n'est pas excessif d'affirmer que l'échec de l'OTAN signifierait tout à la fois la fin de la crédibilité de l'Alliance et l'amoin-

 $\mathbb{R}^{\mathbb{N}}$

ROMAN

Robert Laffont

drissement du leadership mondial américain. Les conséquences en seraient dévastatrices pour la stabilité planétaire. Il n'est pas sans intérêt de se po-

ser la question suivante : qui approuve l'usage de la force pour arrêter les tueries et l'épuration ethnique au Kosovo et qui s'v oppose? L'ensemble des dix-neuf démocraties de l'OTAN sont unies - même si une ou deux chancellent –, et l'ensemble des autres démocraties européennes soutiennent, en général, l'opération actuelle. Les opposants farouches sont l'admirateur lunatique de Hitler en Biélorussie et le régime russe actuel, qui n'a pas réussi à faire en Tchétchénie ce que Milosevic s'ef-

force d'accomplir au Kosovo. Deux visions antagonistes d'une Europe future s'affrontent: l'une qui y voit une communauté sincèrement unie par un même respect des droits de l'homme ; l'autre qui croit que les élites nationales en place ont le droit souverain de se livrer à des génocides, fussent-ils minimes, de leurs minorités.

Lire la suite page 16

Zbigniew Brzezinski est ancien conseiller pour la sécurité de l'ex-président américain Jimmy

M. Chirac hors la justice ordinaire

Le juge Desmure, qui instruit l'affaire des emplois fictifs du RPR, s'est déclaré incompétent, jeudi 15 avril, sur une lettre signée par Jacques Chirac alors qu'il était maire de Paris et président

Longue procédure pour Pinochet

La procédure d'extradition du général Pinochet devant la justice britannique pourrait durer de un à deux ans. p. 39

Deutsche Telekom face à la concurrence

L'opérateur de télécommunications allemand Deutsche Telekom a affiché en 1998 des résultats en progression mais a perdu 30 % de parts de marché avec la déréglementation et l'ouverture à la

Enseigner en breton

La mobilisation autour du lycée Diwan témoigne de l'attachement de la Bretagne à sa langue.

Hôtels conceptuels

Petits, chers, centraux et très « pensés » : les « boutique hôtels » sont les palaces d'aujourd'hui.

Belphégor revient au Louvre

Pour ses dix ans, l'Auditorium du Louvre présente, samedi 17 avril, le Belphégor d'Arthur Bernède et Henri Desfontaines, réalisé en 1926. p. 35

nternational 2	Aujourd'hui3
rance-Société 9	Abonnements 31 et 3
Régions 12	Météorologie3
lorizons 14	Jeux 3
Carnet19	Culture3
Intreprises 22	Guide culturel3
Communication 26	Kiosque3
ableau de bord 27	Radio-Télévision 3

Bourges la Belge



IL FALLAIT BIEN que l'effervescence de la scène belge contamine le Printemps de Bourges, l'un des principaux rendez-vous européens de la musique vivante. Lors de la soirée « Anyer's Burning », vendredi 16 avril, Tom Barman et son groupe, Deus, porteront haut les couleurs du son anversois.

Lire page 34

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1£; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suede, 16 KRS; Suisse, 2;10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



INTERNATIONAL

BALKANS L'OTAN a reconnu, jeudi 15 avril, avoir bombardé la veille, par erreur, une colonne de réfugiés qui fuyaient le Kosovo. Les capitales occidentales ont regretté « l'in-

cident », tout en réaffirmant la détermination de l'Alliance atlantique à poursuivre les frappes aériennes. L'OTAN est en passe de changer de stratégie aérienne en décidant de

s'en prendre à des « objectifs de circonstance » et non plus seulement à des cibles programmées. L'Alliance aura besoin pour ce faire d'un renforcement important de ses moyens

aériens. • A WASHINGTON, devant le Congrès, le secrétaire à la défense William Cohen a annoncé que, pour montrer que le drame de mercredi n'avait pas altéré la détermination

américaine, les bombardements de la Serbie se poursuivraient pendant « beaucoup, beaucoup, beaucoup de semaines ou même de mois ». (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Washington annonce une guerre longue en dépit des « bavures »

Alors que l'OTAN a reconnu avoir bombardé par erreur une colonne de réfugiés, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a expliqué que les bombardements se poursuivraient pendant « beaucoup de semaines ou même des mois »

L'OTAN a admis, jeudi 15 avril, qu'un de ses avions a bombardé « par erreur » la veille des civils qui fuyaient le Kosovo. L'Alliance demeure toutefois résolue à accentuer, en y apportant des modifications, sa campagne aérienne contre les forces serbes.

• Les bombardements aériens de l'OTAN pourraient durer « des semaines, voire des mois », ont admis le secrétaire américain à la défense, William Cohen, et le chef d'état-major américain, le général Henry Shelton, devant la commission sénatoriale des forces armées. « Nous avons l'intention d'intensifier la campagne aérienne. Elle marche. Il faut lui donner du temps », ont déclaré les deux responsables. L'OTAN va désormais, selon les experts militaires, viser des cibles mobiles, ce qui accroît les risques pour les pilotes des avions et la marge d'éventuels « dommages collatéraux ».

• MM. Cohen et Shelton ont **exclu** une nouvelle fois une intervention terrestre, pour laquelle, ont-ils précisé, « il n'y a aucune préparation de l'OTAN », le Conseil atlantique avant « spécifiquement ordonné » qu'il n'y en ait pas. Selon eux, il faut laisser à la camduire ses effets et faire confiance à l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui présentera une menace à long terme pour le régime you-

● L'OTAN a admis, jeudi, que l'un de ses avions avait bombar**dé** par erreur, la veille, des civils au Kosovo. Cet « incident » demeure néanmoins ambigu, si l'on compare les différentes versions qui en ont été données. D'après l'état-major des forces alliées, c'est « un véhicule civil » qui a été touché. Le pilote de l'avion concerné a affirmé pour sa part avoir largué une bombe à guidage laser sur un « convoi de trois véhicules ». Deux journalistes de l'AFP rapportent avoir vu des morts et des blessés en deux endroits. Le premier journaliste, accompagné par les Serbes, s'est rendu à Meha. près de la frontière albanaise, dès mercredi, et y a dénombré 20 morts et 4 blessés. Son collègue a fait son reportage jeudi, à Bistrazin, à plus d'une dizaine de kilomètres du premier endroit. Il a vu 19 cadavres. Dès mercredi, les autorités vougoslaves ont affirmé. elles, que ce sont « deux convois de réfugiés » qui ont été bombardés

pagne aérienne le temps de pro- « quatre fois » et que 75 personnes des sources serbes. Le quartier de née pour la quatrième fois depuis

ont été tuées et 26 autres blessées. • L'Alliance atlantique, les **Etats-Unis, la France, la Grande-**Bretagne, l'Italie, ont tour à tour regretté « l'incident », mais réaffirmé la détermination de l'Alliance à continuer sa campagne aérienne contre les forces serbes. Belgrade a demandé une réunion du Conseil de sécurité des Nations

• Les raids alliés ont touché plusieurs cibles au cours des dernières vingt-quatre heures, selon

Rackovika à Belgrade et deux usines situées dans la région belgradoise ont été touchés et sept personnes ont été blessées. A Paracin, à une centaine de kilomètres de la capitale, un camp de réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie, sans faire de victimes. Un pont sur le Danube à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de la capitale a été rendu impraticable. Deux ponts ont été détruits à Novi Sad, chef-lieu de la Voïvodine. La

raffinerie de Novi Sad a été pilon-

le déclenchement de l'opération « Force alliée », le 24 mars.

• Les bombardements de l'OTAN ont « tué un millier de civils » et fait « des milliers de blessés », depuis le 24 mars, a affirmé le ministère des affaires étrangères yougoslave. Les dégâts s'élèvent à « plus de 100 milliards de dollars », a aiouté le ministère, citant « les estimations de certains experts européens ».

• Le gouvernement et l'opposition au Monténégro (qui, avec la Serbie, fait partie de la Yougoslavie) ont donné, jeudi, une rare démonstration d'unité face à l'armée yougoslave, fustigée pour avoir voulu faire juger en cour martiale le vice-premier ministre. Novak Kiliburda, qui a critiqué la haute hiérarchie militaire. Des avions de l'OTAN ayant néanmoins bombardé les environs de Podgorica, la capitale du Monténégro et du port de Bar, la présidence monténégrine a « résolument exigé l'arrêt de toute forme de violence et des bombardements de l'OTAN » et lancé un appel « aux responsables de la Yougoslavie » pour qu'ils prennent une «initiative de paix »

• Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a annoncé que son gouvernement était prêt à rencontrer Viktor Tchernomyrdine, le représentant spécial du président russe, Boris Eltsine, pour la Yougoslavie. M. Tchernomyrdine s'était déclaré favorable à ce qui a été qualifié de « plan de paix allemand » pour résoudre la crise du Kosovo. Le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, a expliqué que « le plan allemand » n'est qu'une suggestion pour un modus operandi de la mise en application des exigences de l'OTAN. Le premier ministre français, Lionel Jospin, a exprimé l'espoir que « la nouvelle responsabilité confiée » à M. Tchernomyrdine « permettra une mobilisation positive dans la recherche d'une solution ».

• Sur une suggestion de la France, le Club de Paris réfléchit à un moratoire de deux ans sur la dette de l'Albanie et de la Macédoine pour les aider à faire face à l'afflux de réfugiés kosovars (Le Monde daté dimanche 11 et lundi 12 avril). La Banque mondiale a indiqué de son côté qu'elle préparait une aide de 30 millions de dollars (près de 27,6 millions d'euros) pour l'Albanie.

Profil bas lors des célébrations des 50 ans de l'OTAN

Le conflit au Kosovo a amené les organisateurs du sommet de l'OTAN à Washington, fin avril, à adopter un profil bas pour les célébrations du cinquantième anniversaire de l'Alliance, a rapporté, jeudi 15 avril, le Washington Post. « Au vu des circonstances, il est normal d'ajuster le ton à la situation actuelle », a déclaré au quotidien un responsable de la Maison Blanche, qui n'a pas été identifié. Outre la suppression de quelques manifestations, notamment un vol d'une escadrille d'avions au-dessus de Washington, l'Alliance a décidé de reporter à plus tard d'importantes décisions sur le rôle de l'OTAN, ainsi qu'une série de décisions de stratégie militaire, selon ces sources. La question de l'élargissement devait également être mise sous le boisseau, « en partie pour éviter des tensions supplémentaires avec la Russie », qui s'oppose à un tel élargissement. L'OTAN avait déjà annulé toutes les cérémonies prévues le jeudi 8 avril au siège de l'Alliance, en raison de la guerre en Yougoslavie.

L'Alliance atlantique change de stratégie aérienne

L'OTAN est en passe de changer de stratégie, tout en restant dans l'ordre des frappes aériennes. Désormais, elle a prévu de s'en prendre davantage à des objectifs dits de circonstance, alors que, à ce jour et sauf rares exceptions, elle a consacré le gros de ses raids à des cibles programmées. Cette évolution a, au moins, deux conséquences majeures. La première est que l'OTAN a besoin d'autres types d'appareils et en plus grand nombre pour venir à bout de l'arsenal adverse. La seconde est qu'il lui faut apprendre à devoir assumer, sur le plan politique et médiatique, des risques accrus pour les civils sur le terrain et pour les équipages des avions ou des hélicoptères engagés dans l'opération « Force alliée ».

Ce changement de stratégie s'explique. A tort ou à raison, l'OTAN juge que la phase 1 de son plan (la neutralisation de la dé-

fense aérienne, de la défense antiaérienne, et des moyens de contrôle et de commandement) est en voie d'achèvement, même si elle nécessite encore, ponctuellement, des frappes complémentaires. Elle est donc passée à la phase 2, qui entraîne la destruction des infrastructures, militaires et civiles, en Serbie et au Kosovo, nécessaires à la conduite des opérations par Belgrade. L'objectif est de mettre hors d'état de nuire le corps de répression serbe sur le terrain, ses lignes de renfort et de ravitaillement. Or, l'existence de ce corps pose un problème particulier et sans précédent à l'OTAN : il est un outil constitué d'une armée dite régulière qui apporte son soutien et sa protection à des forces spéciales de sécurité, à une police, à une milice et à des réserves chargées - pas exclusivement, mais majoritairement d'accomplir la basse besogne.

En clair, l'OTAN, organisée pour s'en prendre, durant la guerre froide, à des forces du « bloc » de l'Est alignées en ordre de bataille, a dû se muer en une « machine » de lutte anti-répression et antiterroriste. Ce pour quoi elle n'était véritablement ni conçue, ni équipée, ni formée. Parce que les conditions météorologiques ne se prêtent pas à une action permanente, de jour comme de nuit, sur le terrain et qu'il a été prescrit de limiter, dans la mesure du possible, les dommages infligés aux civils, la phase 2 va devoir s'étaler dans le temps davantage qu'il n'avait été imaginé au départ par les planificateurs de l'OTAN. Au début, seulement 120 des 400 avions engagés étaient capables de missions d'attaque, le reste étant des appareils de soutien - ce qui en fait, pour autant, des avions de combat - toutes spécialités confondues. Au 13 avril,

suite, déjà, à une décision d'intensifier les raids, ils sont devenus 250, sur les 550 avions mobilisés pour « Force alliée », à être affectés à ce genre de missions. La météo n'aidant pas, sur les 6 000 sorties recensées à la même date, 28,5 % étaient des raids d'attaque proprement dits.

TACTIQUE PLUS RISQUÉE

En prolongeant la phase 2, sans renoncer à la phase 1, l'OTAN ne vise plus majoritairement des cibles programmées – c'est-à-dire répertoriées dès l'automne 1998, identifiées et fixes - dont les coordonnées sont connues. Ses avions vont devoir intervenir contre des objectifs mobiles, agiles, fuyants, manœuvrants et capables de se fondre dans le décor, depuis des batteries de missiles sol-air jusqu'à des unités blindées ou mécanisées en mouvement en passant par de simples pièces d'artillerie.

Ce qui revient, pour l'OTAN, à asser, selon les spécialistes, à une stratégie de frappes de circonstance sur des forces qui se déplacent, dans le but d'arriver à les immobiliser, puis de les détruire. Les Américains parlent de missions « bit to bit », soit au coup par coup.

D'où la revendication, avancée par le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, de pouvoir disposer de nouveaux appareils. quelque 300 à 400 avions supplémentaires, et de 24, voire 48 hélicoptères d'attaque. L'engagement de ces renforts aériens, au profit d'une phase 2 accélérée et intensifiée, aboutit à déployer, de jour et de nuit, par tous les temps autant qu'il sera possible, un dispositif censé interdire tout mouvement adverse en l'air comme au sol. Ce qui induit de nouveaux modes d'action plus aléatoires : une surveillance permanente de l'espace aérien et terrestre yougoslave, des capacités plus étendues de ravitaillement en vol et des moyens d'attaque tenus en alerte et prêts à fondre sur un objectif de façon à raccourcir le délai entre l'instant où les concentrations de forces - nécessairement fugaces - sont détectées et le moment où les frappes au sol peuvent être efficacement déclenchées.

L'ambition de l'OTAN est de parvenir, de la sorte, au survol continu du Kosovo par une centaine d'avions de tous types pour identifier, sans trop commettre de

méprises, et détruire des cibles protégées et « durcies ». Cette tactique, qui se met en place, est nécessairement plus risquée. A une intensification des vols correspond une multiplication des incidents à venir. Pour la population, d'abord. Contre des civils égarés jetés dans la tourmente des mouvements militaires serbes ou utilisés par Belgrade comme « boucliers humains » de ses convois, des frappes au plus près sont, par nature, des périls difficilement maîtrisables. Pour les pilotes alliés, ensuite. En cherchant à avoir des résultats, l'OTAN va augmenter le nombre de ses missions, les exécuter le plus souvent à basse altitude et offrir des occasions de tir inopportunes à la défense serbe.

Mais, cette tactique, sauf capitulation soudaine et imprévisible à ce jour de Slobodan Milosevic, exige du temps. Au début, les planificateurs de l'OTAN - auxquels il a été refusé une offensive terrestre d'envergure – spéculaient sur une dizaine de semaines de raids aériens. Aujourd'hui, des deux côtés de l'Atlantique, on admet qu'il faille compter en mois.

Jacques Isnard

Enfin!! L'informatique à prix "direct entrepôt"

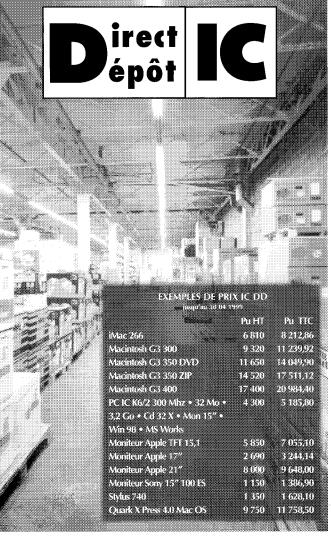
Afin de satisfaire ceux qui ont déja fait leur choix de matériel, le Groupe IC vous permet d'acheter à son dépôt central de 2500 m2. Ce type de vente est réservé aux utilisateurs professionnels avertis car les conditions y sont draconiennes :

- Vente exclusive aux entreprises et professionnels.
- Paiement comptant sans escompte
- Pas de démonstrations ni devis
- Minimum d'achat 6000 F TTC Service après vente constructeur
- (en général 1 an retour atelier) Livraison éventuelle payante.
- En cas de rupture de stock, acompte d'au moins 50% exigé à la commande

Direct Dépôt IC 124 Bd de Verdun

92400 Courbevoie 01 47 88 43 75

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 17h



BRUXELLES de notre correspondant

C'était donc bien une « bavure ». « Nous regrettons profondément la perte de vies civiles », a déclaré Jamie Shea, le porte-parole de l'Alliance lors de son point de presse quotidien à Bruxelles, en expliquant que le bombardement d'une colonne de réfugiés résultait d'une erreur d'appréciation d'un pilote de F-I6 en opération au sud du Kosovo. Ce pilote, vraisemblablement américain, selon la bande magnétique, déclare avoir repéré, d'une altitude de 5 000 mètres, une colonne de véhicules se dirigeant vers la localité de Djakovica, proche de la frontière al-

Estimant qu'il s'agissait d'un convoi de militaires serbes, il a pris dans sa ligne de mire l'un de ces véhicules, et lâché sa bombe avant de faire rapidement demi-tour, en manque de carburant. Sur le plan des faits, les explications fournies par l'OTAN restent encore lacunaires. Le général italien Giuseppe Marani, qui officiait aux côtés de Jamie Shea, n'a pas été en mesure d'apporter des réponses à des interrogations portant sur la possibilité, pour un pilote expérimenté,

Les alliés « regrettent » le drame de confondre une colonne de trac-teurs avec un convoi militaire. Et, surtout, il n'a pas pu répondre aux allégations des autorités serbes, constatées sur le terrain par plusieurs journalistes, selon lesquelles ce sont deux convois de réfugiés albanais, se déplaçant à quelques dizaines de kilomètres l'un de l'autre, qui auraient fait le même jour l'objet d'attaques d'avions de l'OTAN.

Le pilote du F-16 raconte

Le bombardement par erreur d'une colonne de réfugiés qui s'est produit mercredi 14 avril sur la route de Prizren à Djakovica, dans le sud-ouest du Kosovo, où circulait mercredi aprèsmidi un convoi de véhicules, a conduit l'OTAN à diffuser un extrait de la bande-son du pilote où il raconte: « J'ai repéré un convoi de trois véhicules qui ressemblaient à des blindés de transport de troupes. Je suis convaincu qu'ils étaient sur le point de mettre le feu à une maison. J'ai largué une bombe à guidage laser sur ce convoi, puis j'ai quitté la zone par manque de carburant. »

Ces questions pendantes, comme l'impossibilité de donner une estimation des victimes, paraissent néanmoins secondaires aux yeux des responsables de l'OTAN, qui en rejettent la responsabilité sur Slobodan Milosevic. « Aucun conflit, dans l'Histoire, n'a été exempt d'accidents », soulignait encore Jamie Shea. « Il nous faut accepter la mort de auelaues-uns pour sauver le plus grand nombre. Je ne peux pas garantir qu'à l'avenir ce type d'erreur ne se reproduira pas. » En privé, des responsables militaires et politiques au siège de l'OTAN s'étonnaient, eux, qu'il n'y ait pas eu jusque-là plus « d'erreurs » de ce genre, en raison du choix tactique d'effectuer des frappes sur des objectifs en mouvement d'une altitude de 5 000 mètres. Une option « retenue en raison du souci de préserver autant que possible la vie des pilotes. car la perte ou la capture de quelques-uns d'entre eux pourrait avoir des effets néfastes sur le soutien de l'opinion publique à l'opération »,

constatait un diplomate. Les dirigeants des pays engagés dans le conflit, Bill Clinton en tête, ont « regretté » le drame de Djakovica.

■ L'ALLIANCE VEUT RENFORCER SA CAMPAGNE AÉRIENNE





de tirs contre les avions de l'OTAN. Le général Henry Shelton, chef d'état-major des armées américaines (en haut à droite), détaillait, jeudi, la campagne de frappes devant la commission de la défense du Sénat à Washington. Dans l'Adriatique, au centre d'information d'un bâtiment américain (en bas à gauche), un contrôleur canalise les mouvements en Europe. Sur la plate-forme du porte-avions américain Roosevelt, des bombes Walleye sont chargées sur des F-14. Près du village de Gracanica, le 7 avril, des policiers serbes ramassaient des bombes non explosées.

La DCA de Belgrade illumine le ciel

PHOTOS REUTERS





L'OTAN CONTRE LA SERBIE



« Une erreur, c'est une erreur »

KUKËS (nord de l'Albanie)

de notre envoyé spécial Rukma Bajrami a vu mourir son fils aîné. D'abord, elle a entendu le bruit d'un avion. Puis des explosions. « Tout le monde était terrifié. » Elle s'est couchée dans la remorque du tracteur. Et, raconte cette réfugiée de soixante-quatre ans, « j'ai vu mourir mon fils aîné ». Il s'appelait Ferhat. Il avait trentecinq ans. Il était au volant du tracteur, en tête d'un convoi d'Albanais du Kosovo violemment expulsé par les forces serbes de la Drenica (centre du Kosovo). Son deuxième fils, trente ans, lui aussi au volant d'un tracteur, avait le bras arraché. Le convoi de réfugiés a essuyé le bombardement aérien, mercredi 14 avril, près de Velika Krusa, non

de Djakovica

Mais ils s'attachent également à préparer l'opinion à une guerre longue, et peut-être plus meurtrière. Ainsi William Cohen, le secrétaire américain à la défense, a prévenu, jeudi, les membres de la commission militaire du Congrès que « la destruction systématique et méthodique de l'appareil militaire et de répression militaire vougoslave pourrait prendre du temps, et aue l'on ne pouvait pas exclure des pertes militaires ».

Les experts militaires estiment en effet que les « erreurs » sont une fatalité statistique, et risquent donc d'augmenter avec l'accroissement du nombre d'appareils engagés et la multiplication des missions. Pour la durée, ces mêmes experts n'excluent pas que l'opération « Force alliée » puisse se prolonger « jusqu'au milieu de l'été », car, expliquent-ils, « la lenteur à obtenir des résultats significatifs en matière de destruction du potentiel militaire serbe s'explique en grande partie par les mauvaises conditions météorologiques dans la région. Celles-ci vont s'améliorer dans les semaines et les mois qui viennent ».

Luc Rosenzweig

loin de la ville de Prizren (Kosovo), sur le chemin de l'Albanie.

Selon les témoignages des rescapés arrivés à Kukës, aucun blindé des forces serbes n'« accompagnait » le convoi. C'est quinze minutes après le drame, selon Rukma, qu'une colonne serbe a emprunté la même route. « Il y avait dix à quinze blindés. Je leur ai fait signe de s'arrêter pour qu'ils emmènent mon fils blessé. Mais ils ont continué », dit Rukma. Elle a vu trois ou quatre morts dans le tracteur de tête, trois dans celui qui suivait. Et trois ou quatre blessés. Mais elle dit: «Il v a eu beaucoup plus de morts. » Comme tous les rescapés du convoi, Rukma se refuse à croire que l'avion qui a tué son fils aîné et grièvement blessé le second appartenait à l'OTAN. Assise sur la terre, sous une tente de toile dans un camp de réfugiés de Kukës, elle dit: «Je ne pense pas que c'était une erreur. Je pense que les avions étaient serbes. L'OTAN nous défend, elle ne va pas tirer sur nous. »

« CE N'EST PAS BIEN GRAVE »

Ajmane Sula, trente-sept ans, mère de six enfants dont un a été légèrement blessé dans l'attaque aérienne, était aussi dans les tracteurs de tête touchés par les bombes: «La milice serbe, qui est arrivée une demi-heure plus tard pour ramasser les blessés et les morts, nous a dit que c'était l'OTAN qui nous avait tiré dessus. Nous sommes absolument sûrs aue ce n'est pas l'OTAN. Elle est de notre côté », explique-t-elle. « Une erreur? Tout est possible. Si c'est une erreur, ce n'est pas bien grave. Une erreur, c'est une erreur », dit-elle avant d'ajouter: «Les Serbes, eux, nous exécutent. Ils sont en train de remplir les fosses communes. » Faut-il arrêter les bombardements pour éviter ce que l'OTAN appelle pudiquement les « dommages collatéraux » ? « Il faut continuer, intervient un cousin qui a perdu cinq membres de sa famille dans cette "erreur", pour libérer notre pays, rentrer chez nous. »

Jean-Baptiste Naudet

Bill Clinton confirme la poursuite des frappes

WASHINGTON

de notre correspondant Face à la tragédie des réfugiés

kosovars bombardés, mercredi, par erreur par un appareil américain, et au risque que de telles bavures pourraient faire peser sur la cohésion de l'Alliance, Washington a lancé une contre-offensive immédiate.

Tout en multipliant les excuses, Bill Clinton et son secrétaire à la défense, William Cohen, ont insisté sur la responsabilité première du président de la Répu blique fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, l'homme qui a jeté par centaines de milliers les réfugiés albanais sur les routes.

« RIEN N'EST PARFAIT »

La presse s'interrogeait, jeudi 15 avril, sur les responsabilités du massacre. Mais si la nouvelle a choqué - une petite manifestation anti-guerre a eu lieu à San Francisco devant le bâtiment où parlait Bill Clinton –, le conflit est toujours aussi lointain, trop sans doute pour que l'opinion se retourne brusquement. Mais l'administration sait parfaitement qu'un renouvellement de telles bavures pourrait avoir des conséquences désastreuses, aux Etats-Ûnis comme chez les alliés de l'OTAN.

Jusqu'ici, la brutalité des images de réfugiés arrivant en Macédoine ou en Albanie et la campagne d'explication de la Maison Blanche ont porté leurs fruits. Selon un sondage rendu public jeudi par CNN, pour la première fois une majorité d'Américains – 52 % contre 45 % – sont favorables à l'envoi de troupes au sol en cas d'échec de la guerre aérienne et à condition que les alliés y participent aussi.

Depuis le début de la guerre, les partisans des bombardements sont passés de 50 % à 61 %. Le pourcentage de personnes interrogées comprenant pourquoi il faut s'en prendre à la Serbie est désormais de 79 % tandis que 61 % approuvent la gestion de la crise par M. Clinton. « On ne peut aussi envahissant, capable d'utilipas mener ce genre de conflit sans que ne se produisent des erreurs comme celle-là.

Rien n'est parfait », a déclaré le possible pour ne toucher que des cibles militaires (...). Mais je dois vous dire que si c'était une raison pour changer notre mission, alors les Etats-Unis ne seraient jamais plus capables d'utiliser leur puissance militaire contre un ennemi

ser des gens comme boucliers humains. »

«La meilleure solution, pour le Kosovo, pour la Serbie, pour la président. « Nous faisons notre Bosnie, la Croatie, la Macédoine et pour tous les pays du sud-est de l'Europe, ne passe pas par un redécoupage sans fin de leurs frontières, a par ailleurs déclaré Bill Clinton, mais par une intégration accrue au sein de l'Europe, où la souveraineté importe mais où les

frontières sont aussi de plus en plus

ouvertes. » Devant le Congrès, le secrétaire à la défense, William Cohen, pour montrer que le drame de mercredi n'avait pas altéré la détermination américaine, a annoncé que les bombardements de la Serbie se poursuivraient pendant « beaucoup, beaucoup, beaucoup de semaines ou même de mois ».

Patrice de Beer

Avirex® Chinos® the authentic American Friday wear* *Les authentiques vêtements de détente américains Pour tout renseignement sur les revendeurs agréés: Tel. 01.42.21.02.09 - Fax 01.42.21.05.09

L'opération « Abri allié » soulève de grands espoirs dans le pays

l'OTAN non seulement la protection et la paix mais aus-

Pays pauvre et très dépendant de l'aide internationale, si une assistance plus générale. L'Organisation atlanl'Albanie attend du déploiement de 8 000 soldats de tique se contente, pour l'instant, de réaffirmer le caractère sécuritaire et humanitaire de sa mission

TIRANA

4/LE MONDE / SAMEDI 17 AVRIL 1999

de notre envoyé spécial Le spot télévisé est apparu voilà quelques semaines sur la chaîne nationale albanaise. Vingt secondes à la gloire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'Alliance : «L'OTAN, c'est la paix; l'OTAN, c'est la protection. » Comme s'il fallait illustrer ces propos, le programme s'achève sur deux images: le premier ministre, Pandali Maiko, serrant la main du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana; et le même Pandali Majko les épaules recouvertes par le bras protecteur d'un Bill Clinton tout sourire.

Réalisé par le gouvernement albanais, ce petit film illustre parfaitement l'atmosphère dans laquelle les autorités de Tirana attendent la mise en place de l'opération « Abri allié ». Depuis que, le 11 avril, le conseil permanent de l'OTAN a officiellement adopté le principe d'un déploiement d'environ 8 000 militaires afin d'« assurer la sécurité de l'arrivée de l'aide humanitaire, de son transport et de sa distribution » aux quelque 300 000 Kosovars réfugiés en Albanie, le pays piaffe d'impatience. Pour refléter la réalité de l'urgence actuelle, ce sentiment n'en traduit pas moins l'espoir, chez de nombreux Albanais. d'une aide beaucoup plus large et d'un engagement tant humanitaire et militaire qu'économique en faveur d'un pays de 3 millions d'habitants considéré comme le plus pauvre d'Europe. Or cette logique vient se heurter à la doctrine de l'opération « Abri allié » : l'humanitaire, rien que l'humanitaire.

Chacun reconnaît la nécessité d'une intervention massive et rapide. La solidarité exceptionnelle des familles albanaises, qui hébergent près de 60 % des Kosovars, et l'activisme forcené de certaines organisations non gouvernementales ont permis de passer les deux premières semaines sans drame sanitaire. Près de 200 000 réfugiés ont été éloignés de la région frontalière de Kukës. Des camps y ont été montés et l'aide v a été acheminée en priorité, permettant d'éviter la disette un temps redoutée.

Mais ce travail acharné sur la frontière septentrionale contraste avec la situation du reste du territoire. Les 200 000 réfugiés conduits vers le sud ne pèsent pas autant, car ils sont davantage disséminés. Les familles qui les hébergent ne recoivent aucune aide. A Korca, près de la frontière macédonienne. ou à Pogradec, un peu plus au sud sous des tentes et ne disposent pratiquement d'aucune assistance supplémentaire. A Kukës, une reprise de l'exode massif – que personne n'exclut – laisserait la ville exsangue et les voies de communication surchargées.

Pour le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il convient donc de multi-

plier les centres d'accueil et d'en assurer la bonne gestion. Le ministre du gouvernement local, Arden Demeti, en dit autant en réclaprioritairement

« l'aménagement de campings » et « le soutien aux familles d'accueil ».

L'OTAN semble avoir pris acte de ces demandes. Cet accord de façade cache pourtant des lézardes. Le HCR a ainsi accueilli les bras ouverts la proposition de l'OTAN: face à l'urgence, rien ne vaut l'efficacité et la puissance de feu des militaires. Mais certains, aux Nations unies, s'interrogent : en cas d'offensive terrestre, la transformation de ces 8 000 travailleurs humanitaires en soldats de première ligne ne risquerait-elle pas de ruiner l'image de neutralité de l'agence

Depuis l'annonce d'une aide massive aux 300 000 réfugiés kosovars, le pays piaffe d'impatience

Entre l'OTAN et l'Albanie, les différences d'appréciation sont plus flagrantes encore. A commencer par le tempo. «L'opération a débuté mardi, avec l'arrivée d'un bateau italien amenant 2000 hommes », assure ainsi Prec Zogay, conseiller politique du président albanais. «L'opération commencera quand le commandement l'aura décidé et une fois que le conseil permanent aura voté », corrige-t-on à l'OTAN. C'est-à-dire peut-être en début de semaine prochaine. Pour l'heure, les soldats italiens, français, turcs ou américains - dont l'OTAN, à Tirana, assure ignorer le nombre exact - lancés dans l'aide humanitaire demeurent sous leurs commandements respectifs.

Combien seront-ils, une fois l'opération lancée ? 8 000, comme annoncé? « Ou 14 000, sourit Arden Demet; autant que l'OTAN le souhaitera. » « Le moins possible, et une fois épuisées les ressources locales », rectifie l'OTAN. Qui assurera la coordination? «L'OTAN», annonce le ministre. « Le HCR, dit l'OTAN: nous serons à leur disposition. » Et la transformation de cette force en tête de pont d'une attaque terrestre? « Nous y sommes favorables », dit-on à la présidence albanaise. « Il n'en est pas question », tranche l'OTAN. En réalité, l'Albanie attend beau-

coup plus de l'OTAN: un soutien logistique aussi large que possible, comme en témoigne la rapidité avec laquelle l'Organisation atlantique s'est vu confier le contrôle de l'espace aérien albanais et la gestion de l'aéroport de Tirana; une protection contre d'éventuelles attaques serbes, ce à quoi l'OTAN s'est engagée; mais aussi un ancrage solide au sein de l'Alliance à laquelle le pays souhaite adhérer depuis le renversement d'Enver Hodja. Enfin, il y a la manne économique d'une présence militaire. Sous perfusion internationale depuis 1991, l'Albanie a en effet vu aides et investissements sensiblement diminuer ces dernières années. Des engagements ont déjà été pris pour inverser cette tendance. Cette perspective a permis, chose impensable en Albanie, de réunir majorité et opposition. Une raison qui « invite à la prudence », pense-t-on à l'OTAN.

Nathaniel Herzberg

Les bombardements paralysent l'opposition à Slobodan Milosevic

Les divisions, dit-on aujourd'hui en Serbie, ne sont plus entre pouvoir et opposition, mais entre « patriotes » et « traîtres », ce qui fait l'affaire du maître du régime de Belgrade

de notre envoyé spécial Les obsèques de Slavko Curuvija, journaliste et éditeur de l'opposition, assassiné devant son domicile dans l'après-midi du dimanche de la Pâque orthodoxe, ont rassemblé dans un cimetière de Belgrade quelque 2 000 personnes, en majorité des opposants au régime. A la même heure, sur la place de la République, au centre de la capitale, un nombre équivalent de ieunes assistait à un récital quotidien depuis fin mars sur le thème : « Seule la musique nous maintient debout ». En deux lieux si différents, un rejet unanime des bombardements de l'OTAN se faisait entendre, que ce soit à travers le rock ou avec la marche funèbre jouée par l'orchestre qui accompagnait la dépouille de Slavko Curuvija à sa dernière demeure. En Yougoslavie, le régime et l'opposition s'accordent en effet, du moins pour l'instant, à condamner

l'OTAN. La journaliste qui a pris la parole devant le cercueil de Slavko Curuvija l'a exprimé sans ambiguïté en évoquant « les lâches qui [1]'ont assassiné dans le dos et ceux qui nous bombardent du ciel ». Dans l'assistance figurait le dirigeant du Parti démocratique (DS), Zoran Djindjic, élu fin 1996 maire de Belgrade sur la liste de l'opposition. M. Djindjic n'est pas resté longtemps en poste, victime des querelles au sein de l'opposition. Son allié de l'époque, le nationaliste Vuk Draskovic, a rejoint la majorité et occupe aujourd'hui les fonctions de vice-premier ministre de Yougoslavie.

Zoran Djindjic se retrouve désormais presque seul dans une opposition qui revêt un caractère tout juste symbolique. A quelques

mètres du cercueil, M. Djindjic a déclaré qu'il se sentait en danger et qualifié sans ambages de crime politique prémédité l'assassinat de Slavko Curujiva, qui révèle l'existence d'escadrons de la mort en Serbie. Zoran Djindjic craint pour sa vie et ajoute : « Pour nous autres, membres de l'opposition, les choses sont devenues plus difficiles avec les bombardements de l'OTAN. » Selon lui, «la première victime des bombes de l'OTAN, ce n'est pas Milosevic mais l'opposition démocratique. Notre marge d'action s'est soudain trouvée réduite à néant ».

TROIS COUPABLES

Le Parti d'alliance civique de Serbie (GSS) se trouve à présent privé de son nouveau président, Goran Svilanovic, qui a été mobilisé. M. Svilanovic a répondu à l'appel de l'armée et on peut le voir en uniforme, à l'heure du déjeuner, dans un restaurant au pied du siège de son parti, en compagnie de sa porte-parole, Maja Tasic. En raison de son statut de militaire, M. Svilanovic n'a pas le droit de s'entretenir avec la presse, mais son porte-parole résume la situation en des termes proches de ceux des autres partis d'opposition. D'après elle, « il n'est pas possible de mener un travail politique sérieux. Les événements ont porté un rude coup à l'opposition démocratique. Maintenant, la seule posture que nous pouvons assumer est celle de l'opposition à la guerre ». Elle ne se risque à aucun pronostic : « Personne ne sait ce qui va arriver. »

Quant à Zoran Djindjic, il ne dissimule pas son pessimisme : « Je ne vois pas d'issue politique. Tout va se terminer par la capitulation de la Yougoslavie et l'anéantissement de la Serbie. Un tragique destin pour mon pays. » Il désigne trois coupables de la situation actuelle, provoquée par la crise du Kosovo: « La responsabilité incombe d'abord à Milosevic qui a ordonné la répression, mais aussi aux combattants de l'Armée de libération du Kosovo [UCK] qui font prendre de grands risques aux civils. Enfin, l'OTAN est également responsable car ses attaques aériennes ont terriblement compliqué la situation. Nous sommes pris dans une spirale de violence dont il sera très difficile de sor-

Un universitaire, opposant au régime et désireux de conserver l'anonymat, estime qu'une solution à la crise pourrait être apportée par l'envoi au Kosovo de troupes étrangères de l'Organisation pour la sécurité et la coopération européenne (OSCE): « Cela résoudrait le problème de la haine contre l'OTAN, qui était auparavant l'apanage du gouvernement mais qui s'est aujourd'hui généralisée. Ceux qui chantent et dansent lors des concerts ne sont pas favorables à Milosevic, mais ils sont hostiles à l'OTAN. »

Dans l'appartement qu'occupait autrefois son père, Aleksa Djilas, professeur de sciences politiques dans diverses universités étrangères, se définit comme un indépendant.

Il n'hésite pas à critiquer autant le régime que l'opposition. De Milosevic, il dit: «Il n'est pas populaire mais il n'a pas d'opposition. Peu de gens mentionnent son nom ces jours-ci. Sa position est idéale. Toutes les énergies se concentrent pour défendre le pays. Aux Etats-Unis, beaucoup de monde croyait que, dès l'envoi du premier missile, les Serbes allaient se soulever. C'était une idée échevelée. »

Dalibor, lui aussi professeur d'université, résume clairement la situation actuelle: « Désormais, la division ne se fait plus entre partisans et adversaires du régime, mais entre traîtres et patriotes. Il n'est pas d'autre alternative quand les bombes vous pleuvent sur la tête. L'OTAN a réussi ce que Milosevic n'avait jamais pu obtenir : l'unité du pays tout entier. Rien de tel que les bombes de l'OTAN pour consolider Milosevic. »

Confrontée à ce dilemme, l'opposition au régime en Serbie se trouve à l'évidence dans une impasse. Elle ne peut que se mettre en veilleuse, en attendant la fin du déluge de bombes. Cependant, les voix présageant un règlement de comptes avec Milosevic à l'issue des bombardements se font de plus en plus fortes. Le professeur qui préfère rester anonyme l'af firme: « Milosevic redoute plus l'après-guerre que la période actuelle. Le pire l'attend lorsque les gens demanderont de quoi ils vont vivre. Nous sommes en pleine ivresse. Mais qu'adviendra-t-il quand il n'y aura plus d'alcool? »

> José Comas (El Païs) (Traduit de l'espagnol par Carmen Val Julian)

Les raids aériens ont repris sur le Monténégro

ULCINJ (Monténégro) de notre envoyée spéciale

Dans la rue, les passants se sont immobilisés, le regard tendu vers le ciel, certains montrant du bras la direction des avions de l'OTAN, au bout de trois fines traînées blanches qui filent vers la mer en provenance de l'intérieur des terres. A Ulcinj, ville albanaise du sud du Monténégro, dont la population a doublé avec l'arrivée de près de 28 000 réfugiés du Kosovo, le passage des bombardiers occidentaux, jeudi 15 avril, est un douloureux rappel: pour ces rescapés, la guerre n'est pas terminée, et le refuge qu'ils ont voulu trouver dans la petite République, où stationnent d'importantes forces vougoslaves. pourrait s'avérer trompeur. Au moment où les avions dépassent la ligne de crête, un projectile des milliers de réfugiés campent est tiré par l'armée yougoslave. Il s'élève dans le ciel vers les avions, sous les yeux médusés des réfugiés, et rate sa cible.

> Les raids aériens de l'OTAN ont repris, jeudi soir, sur le Monténégro, pour la première fois depuis une semaine. Les habitants de Podgorica, la capitale, ont entendu vers 22 heures une série de fortes détonations. Six sites auraient été touchés dans les environs des la ville. La présidence de la République a appelé, dans un communiqué, à la cessation des hostilités, «La direction

du Monténégro exige résolument l'arrêt de toute forme de violence et des bombardements de l'OTAN, et lance un appel énergique aux responsables de la Yougoslavie afin qu'une initiative de paix débouche sur une solution négociée pour le

Kosovo », dit le texte. Les nouvelles frappes sur le Monténégro ont encore accentué la position délicate de cette République de 650 000 habitants, dont la direction politique veut tenir tête, au sein de la Fédération yougoslave, au pouvoir de Slobodan Milosevic. La population locale est très divisée, tiraillée entre un courant pro-occidental favorable au président monténégrin, Milo Djukanovic, soucieux de montrer une certaine assistance aux réfugiés, et un courant pro-serbe, loyal à la Fédération, donc à Milosevic

AMBIGUÏTÉS LOCALES

A Ulcinj, les conséquences de ces tensions sont visibles. Les milliers de réfugiés se trouvent otages des ambiguïtés politiques locales. L'aide internationale publique peine en effet à arriver, car des organisations telles que le Comité international la Croix-Rouge (CICR) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) se trouvent obligées de traiter officiellement avec Belgrade. «Les blocages sont

importants. Des organisations humanitaires ont vu leurs comptes bancaires bloqués », raconte un Occidental. On assiste ainsi à l'absurdité suivante : la Croix-Rouge monténégrine, théoriquement la mieux placée pour aider les réfugiés albanais, dépend en réalité de la Croix-Rouge vougoslave, présidée par... Mira Markovic, l'épouse de Slobodan Milosevic.

Devant une mosquée d'Ulcinj transformée en centre d'hébergement pour les démunis, Merize, vingt et un ans, raconte que sa famille de cinq personnes en est réduite à dormir sur les tapis de prière car elle ne peut pas payer un logement en ville. « Ils demandent 200 deutschemarks par mois pour une chambre », dit-elle les mains tremblantes, visiblement traumatisée par la ongue marche à travers les montagnes qu'elle a effectuée avec les siens, voilà quatre jours, afin de fuir l'assaut des forces serbes dans la région d'Iszog, dans le nord-ouest du Kosovo.

Dans cette région bordant l'Adriatique, où les infrastructures touristiques sont légion, aucun hôtel n'a été mis à la disposition des réfugiés. Le ministère monténégrin du tourisme a fait savoir qu'il préfère garder ses installations dans l'attente d'éventuels vacanciers porteurs de devises.

Natalie Nougayrède



TROIS QUESTIONS A... BARDHYL MAHMUTI

Vous êtes l'un des six représentants politiques de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Quelle est votre réaction après la décision des Quinze d'associer l'ONU au règlement de la crise au Kosovo?

On assiste à un glissement qui pourrait être dangereux. Les Quinze veulent faire participer la Russie et porter la discussion devant le Conseil de sécurité. J'en déduis que la communauté internationale espère encore négocier avec Milosevic. En préalable à toute paix dans les Balkans, il faut le détruire et surtout intensifier les frappes pour anéantir son appareil militaire et répressif. On est à un moment crucial: le statu quo actuel est insupportable et aggrave la situation. Si I'OTAN ne s'engage pas sur terre, qu'au moins on arme l'UCK...

2 Quelle sortie de crise envisagez-vous?

Il serait injuste que les Albanais du Kosovo obtiennent moins que

l'indépendance. Comment expliquer à une famille victime de l'épuration ethnique de Milosevic qu'elle devra encore vivre aux côtés des Serbes? Nous serons amenés à vivre ensemble dans la région, mais chacun chez soi.

Quelles nouvelles avez-vous **3** de la situation sur le terrain? Les combats sont continus et intenses dans les régions de Llap et

de Shala [nord du Kosovo]. Les forces serbes ont pénétré dans la Drenica [bastion historique de l'UCK au centre de la province] mais nous y sommes revenus dès que les forces serbes se sont retirées. La situation est particulièrement difficile parce que nous devons prendre soin des personnes déplacées alors que nous manquons de munitions. Mais les bombardements de l'OTAN nous satisfont et notre moral est élevé. De toute façon, nous n'avons plus d'autre choix que de combattre.

> Propos recueillis par Christophe Châtelot



Le plan allemand reprend les conditions posées par l'OTAN

Moscou refuse toujours l'envoi d'une force militaire internationale au Kosovo

œuvre les conditions posées par l'Alliance

dente des Verts au Parlement européen, Magda Aelvoet (Belgique) a accusé, jeudi 15 avril,

Le ministère allemand des affaires étrangères atlantique à Slobodan Milosevic. La prési- Londres et Washington de « bloquer » ce plan, « dernière occasion d'avoir un ceesezle-feu à court terme ».

IL Y A BIEN un plan allemand de sécurité reprenant dans les pour une sortie de crise au Kosovo. contrairement aux déclarations officielles faites à la fin du Conseil européen extraordinaire qui s'est tenu, mecredi 14 avril à Bruxelles. Les dénégations, y compris celles du chancelier Schröder, s'expliquent en partie par des considérations de politique intérieure allemande mais surtout par le fait que les idées développées par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, pouvaient prêter à malentendu: ou bien il s'agissait d'une proposition de trêve et les Allemands donnaient l'impression de rompre la solidarité des alliés -, ou bien la mise en œuvre progressive d'un cessezle-feu supposait bien que les cinq conditions posées par l'OTAN aient été acceptées par M. Milosevic et les suggestions allemandes apparaissaient alors pré-

Que proposait Joschka Fischer? Une résolution du Conseil grandes lignes les cinq conditions de l'OTAN: retrait de toutes les forces serbes du Kosovo avec fixation d'une date-limite, déploiement d'une force internationale, retour des orgnaisations humanitaires, retour des réfugiés et mise en place d'une administration provisoire sous la surveillance des Nations unies. C'est seulement si cette résolution était acceptée par Belgrade et si le retrait des forces serbes, armée et police, du Kosovo commencait à la date prévue qu'une trêve des bombardements de 24 heures serait décidée par l'OTAN. Cette trêve pourrait se prolonger et se transformer en suspension permanente des frappes en cas de retrait total. Au fur et à mesure du retrait des troupes serbes, la force internationale commencerait à se déployer au Kosovo à partir des élements de l'OTAN déjà stationnés en Macédoine et en Albanie. Selon les Allemands, si Milosevic ne se conformait pas bombardements de l'OTAN se poursuivraient.

Ces idées ont été présentées aux responsables russes, lundi, par Wolfgang Ischinger, secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères. Comme lors de la réunion du G8 (le G7 plus la Russie), la semaine dernière à Dresde, ou lors de la rencontre entre le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright et son collègue russe Igor Ivanov, mardi à Oslo, l'accord des Russes achoppe sur le déploiement d'une force militaire internationale au Kosovo. La diplomatie russe considère que ce point est inacceptable par M. Milosevic et reconnait implicitement qu'elle n'est pas en mesure de le faire céder sur ce point essentiel. Moscou répète que les Serbes ont déjà accepté une présence civile internationale dans les accords avec Richard Holbrooke, en octobre 1998 et qu'ils ne peuvent guère aller plus loin. Les Russes, pour leur part, senie depuis décembre 1995. Mais ils ne veulent pas, ou ne peuvent pas l'imposer à M. Milosevic, surtout par la force.

C'est pourquoi l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité des Nations unies apparaît encore bien lointaine. Les Russes ne veulent pas se retrouver dans une situation où la Serbie serait bombardée pour ne pas se conformer à une décision de l'ONU qu'ils auraient eux-mêmes approuvée. En revanche, Moscou semble avoir accepté, au moins tacitement, le principe d'un retrait total des troupes serbes du Kosovo, allant ainsi au-delà des accords de Rambouillet qui prévoyaient le maintien d'une force de police résiduelle et de quelque 1500 gardes-frontières.

La démilitarisation totale du Kosovo pourrait permettre, en cas d'accord, de déployer une force internationale plus légère, étant entendu comme l'indique le plan allemand que l'OTAN continuerait à assurer une couverture aérienne et que des forces de l'Organisation atlantique resteraient stationnées dans les pays voisins.

Ces réflexions concernent l'étape postérieure à la guerre, ce qui explique sans doute la réaction des Américains ou des Britanniques au plan allemand. Ceux-ci le jugent « constructif » mais Belgrade doit d'abord accepter les demandes de l'OTAN, a déclaré le porte-parole de la Maison blanche, Joe Lockhart: «Il y aura alors des discussions sur les movens d'arrêter la campagne militaire. On en est bien loin », a-t-il conclu

Daniel Vernet

à la résolution de l'ONU, les raient disposés à participer à une force internationale dans un arrangement avec l'OTAN de type de la SFOR qui se trouve en Bos-

■ Au moins 2 000 Kosovars sont entrés, jeudi 15 avril, en Macédoine et jusqu'à 8 000 autres seraient arrivés à sa frontière. Au moins un millier de Kosovars ont franchi jeudi soir la frontière à Lojane, selon l'AFP sur place. Au poste-frontière de Jazince, 500 réfugiés, selon un membre du HCR - 1500 selon la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge - ont également franchi la frontière jeudi. Dans la journée, 1000 personnes attendaient dans le no man's land de Jazince et «il pourrait y en avoir jusqu'à 5 000 autres » du côté yougoslave de la frontière, avait indiqué un autre porte-parole du HCR, Ron Redmond, se basant sur des témoignages de réfugiés. MOSCOU

serbes liées aux bombardements de l'OTAN.

DÉPÊCHES

■ Le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a accusé l'OTAN de préparer une opération terrestre en Yougoslavie, dans une interview publiée, jeudi 15 avril, par le quotidien militaire Krasnaïa Zvezda. « L'intensification des frappes, le transfert d'un nombre supplémentaire d'avions, d'une aviation embarquée et terrestre, le déplacement des hélicoptères Apache, batteries lance-roquettes, montrent que malheureusement l'OTAN prépare une opération terrestre », a affirmé M. Sergueïev, cité par le journal, organe du ministère de la défense. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, avait estimé récemment que l'OTAN pourrait se lancer vers le 21 avril dans une intervention au sol au Kosovo impliquant jusqu'à 100 000 hommes, en partant notamment du territoire de l'Alba-

■ La Banque mondiale a annoncé, jeudi 15 avril, qu'elle préparait une

aide de 30 millions de dollars (27,6 millions d'euros) à l'Albanie pour compenser ses pertes de revenus dues à la crise du Kosovo. Un crédit sur quarante ans, au taux de 0,75 % l'an, avec un moratoire de dix ans, qui pourrait être versé début mai, s'ajoutera à deux dons, de 2 millions de

■ Un millier de réfugiés albanais du Kosovo surveillés par des policiers attendaient, jeudi 15 avril, à la frontière macédonienne que des lieux

d'accueil leur soient trouvés. Ils ont passé la nuit en zone neutre à Ja-

zince, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Skopje. La po-

lice en avait admis 300 ou 400 avant de fermer la frontière. La plupart venaient des secteurs d'Urosevac et de Gniljane, dans le sud du Kosovo.

Certains ont dit avoir été expulsés par les forces serbes, d'autres avoir fui en voiture, sur des tracteurs ou à pied, de crainte de représailles

dollars au total, à des ONG pour l'aide aux réfugiés.

■ Quelque 300 communistes grecs, opposés aux frappes de l'OTAN en Yougoslavie, ont bloqué, jeudi 15 avril, un pont près de la frontière gréco-macédonienne, empêchant en particulier un convoi militaire français de poursuivre sa route vers le contingent français stationné en Macédoine, selon une source policière. Les organisateurs ont indiqué qu'ils ne comptaient pas bloquer tous les accès vers la frontière et que leur action « était symbolique ». Elle a interrompu, à la hauteur de Polycastro (43 kilomètres au nord de Salonique), tout le trafic vers Evzoni, le postefrontière grec vers la Macédoine. – (AFP.)

DÉFECTIONS

■ Le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, a indiqué, jeudi 15 avril sur la chaîne publique ZDF, qu'au sein d'une partie de l'armée yougoslave, « seuls 25 % des appelés convoqués se sont manifestés », ce qui traduirait « une tendance certaine à la démoralisation » en Yougoslavie depuis le début des frappes militaires de l'OTAN. – (AFP.)

■ La Maison blanche a informé, jeudi 15 avril, les parlementaires qu'elle estimait à 5,9 milliards de dollars les fonds d'urgence destinés à financer la participation des Etats-Unis aux opérations militaires et humanitaires dans les Balkans, a-t-on appris de sources parlementaires. Selon une estimation provisoire de la présidence, la défense devrait bénéficier d'une rallonge de 5,45 milliards de dollars.

A Athènes, des manifestants jettent des pierres sur les ambassades de France, de Grande-Bretagne et d'Italie

ATHÈNES

de notre correspondant La Grèce a vivement condamné.

jeudi 15 avril, le bombardement contre deux convois de civils kosovars albanais qui aurait fait 75 morts, mercredi 14 avril, dans l'ouest du Kosovo. La presse nationale a consacré, sous de grandes photos des corps déchiquetés, ses gros titres à l'affaire: « Le massacre des réfugiés par des bombes de l'OTAN », « Les "sauveurs" sont des assassins », «Les masques sont tombés ».

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, dans la soirée, à l'appel d'organisations proches du Parti communiste, dans le centre d'Athènes jusqu'à l'ambassade des Etats-Unis en criant « Américains, assassins des peuples!» et «La Grèce, hors de l'OTAN!». Les manifestants ont jeté de la peinture rouge, des œufs et des pierres sur les façades des ambassades de France, d'Italie et de Grande-Bretagne qui se trouvaient sur le parcours du défilé.

« Cet événement tragique montre le visage repoussant de la guerre; l'expression de la tristesse ne suffit pas », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Dimitris Reppas. Elle doit être accompagnée d'une politique qui satisfasse « le besoin immédiat d'une solution politique au problème du Kosovo ». La Grèce, qui « a déjà pris beaucoup d'initiatives et qui continue d'en prendre, se trouve à l'avant-garde des efforts pour aboutir à une solution pacifique », a affirmé M. Reppas.

Tiraillée par son appartenance à

nion aux «frères orthodoxes serbes », Athènes insiste depuis le début du conflit pour la recherche d'une solution politique et diplomatique à la crise. «La communauté internationale doit comprendre que la Grèce a des priorités » de par sa position dans les Balkans « et qu'elle n'est pas et ne veut pas être mêlée aux conflits de la région », a lancé il y a dix jours le premier ministre, Costas Simitis.

NE PAS SE « MARGINALISER »

Le chef du gouvernement a toutefois ajouté que la Grèce ne pouvait pas se « marginaliser » au sein de l'OTAN et de l'UE sur la crise du Kosovo et a condamné dans la foulée « la politique serbe de nettoyage ethnique ». Le pays « doit coopérer avec l'Union européenne et préserver son rôle dans l'OTAN », car la Turquie « guette l'occasion de couvrir le vide que créerait une prise de distance » de la Grèce. Face à cette menace turque et alors que le pays est « à deux doigts » de réussir son arrimage à l'euro, « le pire serait de nous marginaliser par des réactions à chaud », a averti M. Simitis.

L'équipe au pouvoir s'emploie a unir les pays de la région pour dégager une position commune face la crise « Nous voulons que la voix des Balkans soit entendue, car la communauté internationale n'a pas écouté les voix de la région », a affirmé le chef de la diplomatie, Georges Papandreou, en annonçant un plan « de stabilité et de développement des Balkans» que M. Simitis a présenté au sommet spécial de l'UE à Bruxelles, en complément du projet allemand de

Gerhard Schröder. Ce plan repose sur le développement économique des Balkans avec la mise sur pied d'une sorte de « plan Marshall », la promotion de la démocratie avec la protection des droits de l'homme et des minorités, ainsi que la mise en place de mécanismes pour résoudre les conflits et assurer l'inviolabilité des frontières. Le projet affirme également le besoin d'établir sur des bases permanentes la coopération régionale ainsi que le principe de l'adhésion de tous les pays des Balkans à l'UE quand ils rempliront les conditions politiques et écono-

Le gouvernement a invité à Athènes les hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères des pays balkaniques pour discuter de ce plan de stabilité et élaborer une position commune aux vues du sommet de l'OTAN à Washington. La Bulgarie, la Macédoine, la Roumanie et la Turquie ont déjà répondu positivement à cette invitation.

Parallèlement à ces initiatives diplomatiques, le gouvernement a dégagé une importante aide humanitaire de 10,5 millions de dollars (10 millions d'euros) à l'Albanie et à la Macédoine. Il a également im planté trois camps de réfugiés en Albanie près de Tirana, à Kukës et à Pogradec et devrait en ouvrir un autre en Macédoine. La Grèce souhaite que les Kosovars « restent près de leur foyer » et ne compte pas en accueillir tant que l'UE n'aura pas fixé de quotas.

Didier Kunz

l'OTAN et le soutien de son opi-**VU** A LA TÉLÉVISION SERBE

« Le crime le plus odieux contre l'humanité »

DES TRACTEURS pulvérisés, des corps gisant dans les champs ou sur une route détruite par des impacts de missiles, un vieillard assis, hébété : le journal d'information de la télévision serbe, s'est ouvert, jeudi 15 avril, sur le bombardement par erreur, la veille, au Kosovo, d'un convoi de réfugiés albanais par un F16 de l'OTAN. « Lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le porte-parole de l'Alliance criminelle a reconnu la responsabilité de l'OTAN, responsable du crime le plus odieux contre l'humanité, a indiqué la présentatrice. Le monde est choqué (...) les avions de l'OTAN criminelle ont tiré, à quatre reprises, sur une colonne d'Albanais qui retournaient dans leurs foyers. » Le reportage évoque « les aveux du pilote du F 16 », qui a « raconté une histoire sortie tout droit de l'arsenal de mensonges de l'OTAN », c'est-à-dire « que la police serbe incendie les villages albanais afin que les réfugiés n'aient pas où rentrer ». « Jusqu'à quand l'OTAN justifiera-t-elle ses crimes en prétextant des erreurs ? (...) Pour eux, tuer plus de 70 civils et blesser plus de 100 personnes, n'est qu'une erreur. »

Et la télévision de conclure : « Un comportement aussi monstrueux n'a pas été enregistré même à l'époque la plus sombre du terrorisme nazi ». « Est-ce que finalement le Tribunal de la Haye [Tribunal pénal international ou TPI], qui affirme constamment qu'il a compétence pour enquêter sur les crimes de guerre

commis sur l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie, va lancer une accusation de génocide et de crime contre l'humanité, contre les criminels Clinton, Blair, Chirac, Schröder, Clark, Solana ». Cette fois-ci, persifle la télévision serbe. « les enquêteur du Tribunal de la Have n'auront pas de mal à se donner : toutes les preuves sont sur la table ».

Puis le journal télévisé enchaîne sur les condamnations. Celle du ministre russe des affaires étrangères Igor Ivanov, qui a toutefois, « omis, dans son communiqué, de mentionner qu'il s'agissait d'une colonne de réfugiés albanais », puis celles de la Gauche unie en Espagne, de la Ligue révolutionnaire en Autriche, des députés du Front national au Parlement européen, avant de diffuser les propos du porte-parole du Parti socialiste serbe, Ivica Dacic: « les Albanais ont pu malheureusement comprendre qu'ils n'étaient que des pions entre les mains des Etats-Unis et des criminels de l'OTAN ». Plus modéré, le SPO [la formation du vicepremier ministre yougoslave Vuk Draskovic] a salué « la reconnaissance de sa responsabilité de la part de l'OTAN » mais « ne peut approuver l'excuse prétextant l'erreur ». « Il ne s'agit pas d'erreurs de vos pilotes ou des ordinateurs, ce sont les conséquences d'une seule et unique erreur qui s'appelle agression contre la Serbie ».

Hector Forest

VENTE EXCEPTIONNELLE **COLLECTIONS CHAUMET**

Au profit de la Fondation pour l'Enfance dans le cadre de son programme de protection de l'enfance en danger.

Aménagement d'une "maison pour l'enfant".

LES VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 AVRIL 1999 DE 10H00 À 18H30

dans les salons Elysées-Malmaison de l'Hôtel Bristol 112, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris



12. PLACE VENDÔME - PARIS - TÉL 01 44 77 24 00

M. Chirac encourage les initiatives des ONG et des élus locaux en faveur des réfugiés

Les Assises de la coopération se tiennent à Paris les 16 et 17 avril

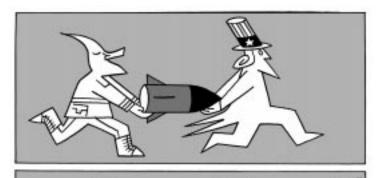
de la Croix-Rouge, Marc Gentilini, Jacques Chirac devait accueillir, vendredi à l'Elysée, la

Après avoir reçu, jeudi 15 avril, le président plupart des organisations humanitaires enga- cherchent à coordonner leur action. Les régées dans l'aide aux réfugiés du Kosovo. De leur côté, les associations d'élus locaux

gions de France vont affréter un « bateau

Jacques Chirac devait recevoir, vendredi 16 avril, les organisations et les associations humanitaires qui travaillent dans les Balkans, notamment Médecins du monde, Médecins sans frontières, la Croix-Rouge, Aide contre la faim, le Secours populaire, Handicap international, l'Ordre de Malte et Première urgence, en présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le chef de l'Etat s'est déjà entretenu, jeudi 15 avril à l'Elysée, avec le président de la Croix-Rouge française, Marc Gentilini, qui lui a présenté un premier bilan de l'aide apportée par son organisation aux réfugiés du Kosovo. Il a indiqué que le chef de l'Etat

lui avait « fait part de son désir de rechercher une solution diplomatique et de venir en aide aux populations du Kosovo » et qu'il recevrait bientôt le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga. «Le président de la République avait souhaité me recevoir. Il est le président d'honneur de la Croix-Rouge et il est dans son rôle », a observé M. Gentilini. De retour de la base militaire d'Istres, où il venait d'assister au départ des premiers avions chargés de l'aide humanitaire, le président de la Croix-Rouge a ajouté que « dix mille tonnes de denrées alimentaires avaient été rassemblées ».





avait aussi été à l'ordre du jour de la rencontre, dans la matinée, entre M. Chirac et les membres du bureau de l'Association des régions de France (ARF), présidée par l'ancien ministre et sénateur (DL) Jean-Pierre Raffarin. L'ARF a présenté au chef de l'Etat son projet de « bateau des régions pour le Kosovo », qui devrait partir de Marseille la semaine prochaine à destination de l'Albanie. «Le président nous a encouragés à agir avec les organisations humanitaires », a déclaré M. Raffarin, en précisant que « déjà plus de 5 millions de francs ont été débloqués par toutes les régions ». Pour l'affrètement du premier bateau, at-il précisé, « chaque région a donné 50 000 francs ». Il a également fait état d'un accord avec le ministère

des affaires étrangères « pour que les régions qui le souhaiteraient puissent participer à des actions pour la reconstruction dans les Balkans ».

Les collectivités locales sont encouragées, tant par l'Elysée que par Matignon, à coordonner leur action en faveur des réfugiés. L'Association des maires de France (AMF), l'Association des départements de France (ADF) travaillent ainsi en collaboration avec l'ARF. Elles envisagent de monter une plate-forme commune sur place, en collaboration avec les services de l'Etat, pour assurer à la fois la « traçabilité » de l'acheminement des colis humanitaires – selon l'expression de Jean-Paul Delevoye, président de l'AMF –, et aider les réfugiés dans leurs démarches administratives. A plus long terme, elles souhaitent établir des conventions d'entraide entre les organisations d'élus locaux du Monténégro, de l'Albanie et de la Macédoine et les associations françaises. « Il v a un formidable sentiment francophile qui s'exprime sur place », affirme M. Delevoye.

Ces associations d'élus locaux participent également, vendredi 16 et samedi 17 avril, aux Assises de la coopération décentralisée, organisées à Paris par le ministre de la coopération, Charles Josselin.

> Cécile Chambraud et Pascale Robert-Diard

M. Jospin prévient ses ministres que la guerre sera longue

se fait pédagogue. A l'heure du déjeuner, jeudi 15 avril, à l'hôtel Matignon, il revient longuement, devant ses ministres, sur la situation au Kosovo. Son souci, dans cette intervention qui fait suite à un large tour de table sur le sujet, est double: préparer les membres de son gouvernement à l'idée d'un conflit long, sans solution diplomatique immédiate ; dégager les points de consensus qui permettront de redonner un peu de cohésion à une équipe chamboulée depuis le début des frappes aériennes.

Avant M. Jospin, donc, les expressions ont été nombreuses. Les trois ministres communistes ont parlé, veillant à condamner, d'abord, le régime yougoslave et à souhaiter, ensuite, une issue diplomatique rapide. Puis Jean-Pierre Chevènement s'est exprimé. Après avoir de nouveau distribué un polycopié des écrits du philosophe allemand Hans Magnus Enzensberger – qui assurait, en 1995, qu'« avant d'aller nous interposer en Bosnie il nous faut d'abord mettre fin à la guerre civile dans notre propre pays » (Le Monde des 3 et 8 avril) -, le ministre de l'intérieur a redit son scepticisme devant la stratégie choisie pour faire plier Slobodan Milosevic, avant d'évoquer l'entrée en scène de l'ONU.

Bernard Kouchner, en termes assez catégoriques, puis Dominique Voynet, plus mesurée, ont évoqué, eux, la nécessité d'une intervention terrestre pour venir en aide aux Kosovars, qui ne peuvent plus sortir de leur région. Plusieurs ministres socialistes ont pris la parole pour soutenir l'action en cours, mais aussi pour s'inquiéter de la faible efficacité apparente des frappes aériennes. Alain Richard, ministre de la défense, leur a répondu, détaillant les difficultés de la stratégie choisie, assurant que la patience serait ré-

TRAIT D'UNION

Auditeur attentif de ces échanges, M. Jospin prend enfin la parole. Son verbe, à ce moment, exprime comme un trait d'union entre toutes les sensibilités échangées dans le huis clos de cette réunion. Le consensus gouvernemental qui se manifeste pour condamner les exac-

sence de la France aux côtés de l'OTAN. Comme ses ministres, M. Jospin souhaite qu'une réponse politique, par l'intermédiaire de l'ONU, puisse être apportée à la crise; mais, prévient-il, « une solution diplomatique sera aussi difficile et complexe » que l'est l'action militaire. Il faut donc tenir, persévérer dans la stratégie initiale. En échange, il le dit à ses ministres, la France, le gouvernement français ne se laisseront pas « entraîner dans un engrenage dont nous serions prisonniers ».

Pour les auditeurs du premier ministre, il s'agit là d'une forme d'engagement du premier ministre de ne pas envisager d'opération terrestre, du moins pas dans un horizon prévisible. Chacun comprend que le

cadre ainsi tracé constitue le champ d'une solidarité gouvernementale exigée de tous et à laquelle il ne sera plus possible de déroger. Visiblement satisfait de cet échange, M. Jospin quitte l'hôtel Matignon un peu avant 15 heures. Il fait état « d'une grande unité de vues et de cohésion » au sein de son équipe, puis se rend au Sénat pour une séance de questions d'actualité. Là, confirmant la volonté fran-

çaise de parvenir à un règlement politique, il fait simplement état « d'un certain nombre de signes positifs », ajoutant toutefois qu'il faut « rester prudent », car « aucune réaction satisfaisante de Belgrade » aux différentes initiatives diplomatiques n'a

Jean-Michel Aphatie

A Madrid, M. Hollande plaide pour une Europe de la défense

MADRID

Le premier meeting « européen » de la campagne socialiste pour le scrutin du 13 juin, organisé, jeudi 15 avril, à Madrid, n'a pas fait recette. Cinq cents personnes seulement, pour la plupart cadres du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), s'étaient déplacées pour entendre Joaquin Almunia, secrétaire général du PSOE, José Borrell, candidat socialiste à la

présidence du gouvernement es- l'Europe », avait-il déclaré, sounagnol, Walter Veltroni, secrétaire général du PDS italien, et François Hollande, premier secrétaire du

Pour M. Hollande, ce meeting intervenait au lendemain du démarrage officiel de sa campagne, le 14 avril, dans le Pas-de-Calais. « Ce serait une maladresse et, même, une inconvenance de ne pas mener campagne au moment où les Français se posent des questions sur

conflit du Kosovo, l'Europe défend ses valeurs et doit affirmer son identité en matière de défense. A Madrid, les socialistes français, italiens et espagnols, heureux de célébrer les retrouvailles de l'Europe du Sud, n'ont pas laissé paraître leurs inquiétudes au sujet de la guerre. Ils craignent pourtant qu'elle ne soit longue et, sur le plan humanitaire, catastrophique, tout en observant que le soutien de l'opinion publique s'accroît. Attachés à la recherche d'une « solution politique », réintégrant tant la Russie que l'ONU, ils récusent tout assouplissement tant que Slobodan Milosevic n'a pas accepté, au préalable, les cinq conditions de l'OTAN.

cieux de montrer qui

Venu à Madrid avec les deux suivants de sa liste, la socialiste Pervenche Berès et Sami Naïr, vice-président du Mouvement des citoyens – le parti de Jean-Pierre Chevènement -, M. Hollande a affirmé d'emblée que « notre Europe ne pourrait accepter, tolérer la barbarie à ses portes ». « Nous avons accepté ce recours à la force comme l'instrument nécessaire d'un retour au politique », a ajouté le premier secrétaire du PS, en plaidant, comme M. Veltroni, pour une Europe de la défense et pour une conférence européenne sur les Balkans. M. Hollande a défendu aussi, au passage, l'idée que le futur « M. PESC » (politique étrangère et de sécurité commune de l'Europe) soit un politique et non un haut fonctionnaire.

Michel Noblecourt

Un village libanais une nouvelle fois annexé à la zone occupée par Israël

SAIDA (Liban). Après avoir envahi la localité d'Arnoun, au Liban-Sud, jeudi 15 avril, l'armée israélienne a exécuté, dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 avril, des travaux isolant ce village du reste du Liban et l'annexant de facto, une nouvelle fois, à la zone qu'elle occupe dans cette partie du pays, ont indiqué les services de sécurité libanais. Ûn remblai de sable de plus de deux mètres de haut a été érigé à l'entrée du village. Des fils barbelés ont été installés autour de la localité, alors que des tracteurs ont été aperçus en train de creuser un fossé le long de la route de terre empruntée par les militaires israéliens pour se rendre au village. Les militaires israéliens ont perquisitionné les maisons, interrogé des habitants et confisqué leurs téléphones cellulaires. Arnoun avait été annexé de facto une première fois le 18 février, avant d'être « libéré » neuf jours plus tard par des protestataires venus de tout le Liban. - (AFP.)

L'Erythrée accuse l'Ethiopie d'avoir bombardé deux villes

ASMARA. L'Erythrée a accusé l'aviation éthiopienne d'avoir bombardé, jeudi 15 avril, deux villes dans le sud de son territoire, causant la mort de deux enfants. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, les enfants ont été tués lors d'un raid aérien sur Adi Keih, à une centaine de kilomètres au sud d'Asmara, la capitale, et à 60 km de la ville frontalière contestée de Zalambessa. Le porte-parole a ajouté que la ville de Mendefera, à 55 km au sud d'Asmara, avait été pilonnée à peu près au même moment mais qu'on n'y avait pas signalé de victimes. Le gouvernement d'Addis-Abeba a nié toute attaque de civils. « Ce qui a été bombardé, ce sont des objectifs militaires proches des deux villes », a dit son porte-parole Salomé Taddesse.

Les deux pays sont en guerre depuis près d'un an à la suite d'un différend frontalier. Un moratoire était intervenu après une série d'attaques aériennes croisées au cours desquelles l'Ethiopie avait bombardé Asmara et l'Erythrée les villes éthiopiennes de Mekele et d'Adigrat en juin 1998. De nouveaux combats avaient éclaté en février, mais jusqu'à présent, les opérations aériennes se limitaient aux zones frontalières. – (Reuters.)

PROCHE-ORIENT

■ GAZA: quelque 2 000 avocats palestiniens ont observé une grève d'une journée, jeudi 15 avril, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, pour protester contre la situation catastrophique du système judiciaire palestinien. Parmi leurs griefs figure l'absence de procureur général après la démission, en mai 1998, de Fayez Abou Rahma pour des raisons inexpliquées. Ils protestent aussi contre les cours de sûreté de l'Etat et les tribunaux d'exception qui traitent souvent des affaires sensibles et à huis

■ EUROPE/MÉDITERRANÉE: les quinze pays de l'Union européenne (UE) et douze pays du pourtour méditerranéen ont ouvert, jeudi 15 avril à Stuttgart, leur troisième conférence, centrée sur le renforcement de la coopération politique et économique. Pour la première fois, la Libye y a été invitée avec un statut spécial transitoire, en attendant sa pleine intégration. – (AFP.)

■ PARAGUAY : la police a arrêté six personnes, jeudi 15 avril, trois civils et trois officiers de l'armée, soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat, le 23 mars, du vice-président paraguayen, Luis Maria Argana. - (AFP.) ■ COLOMBIE: trois otages de l'appareil de la compagnie Avianca, retenus depuis lundi 12 avril par la guérilla de l'Armée de Libération nationale (ELN, guévariste) ont été libérés, jeudi, a annoncé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Bogota. Ces nouvelles libérations, portent à neuf le nombre des occupants de l'avion remis au CICR. Trente-sept personnes demeurent retenues en otage. – (AFP.)

■ Plus de 40 personnes ont trouvé la mort, jeudi 15 avril, dans un glissement de terrain, provoqué par de fortes pluies, qui a enseveli plusieurs habitations précaires à Argelia, dans l'ouest de la Colombie. – (AFP.)

■ ITALIE: Massimo D'Alema a exprimé, sa « sincère préoccupation » devant la « stagnation inadéquate » de l'économie italienne, dont la croissance est actuellement l'une des plus faibles en Europe. S'exprimant lors d'une réunion publique à Rome, le chef du gouvernement italien a estimé que les crises asiatique et russe devaient amener l'Italie à « développer les activités à haute valeur ajoutée » aux dépens des secteurs traditionnels. La production industrielle italienne a reculé de 3 % en février par rapport au même mois de 1998, a annoncé, jeudi 15 avril, l'Institut national des

■ TUNISIE: le président Ben Ali a fait état, jeudi 15 avril, d'une relance l'embargo contre la Libye et aux élections en Algérie. « Nous constatons les prémices réels d'une relance de l'UMA et d'un dépassement de la phase d'immobilisme », a indiqué M. Ben Ali dans un discours devant les instances de son parti, le Rassemblement contitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir). – (AFP.)

RELIGIONS

■ RWANDA : Les évêques de France ont apporté leur soutien à l'Eglise du Rwanda après l'arrestation de Mgr Augustin Misago, évêque du diocèse de Gikongoro (sud-ouest du Rwanda), le présentant comme « un homme dont le travail pastoral n'a cessé d'être en faveur de la paix et du progrès de son peuple ». Mgr Misago a été arrêté, mercredi 14 avril, au Rwanda pour crimes de génocide. – (AFP.)

■ POLOGNE : le Vatican a rendu public le programme du prochain voyage de Jean Paul II en Pologne, du 5 au 17 juin. Le pape visitera plus de 20 villes et se rendra notamment à Gdansk, Varsovie et Cracovie.

■ VIETNAM : Jean Paul II a nommé un nouvel évêque au Vietnam, le Père Paul Bui Van Doc comme successeur de Mgr André Nguyen Van Nam, pour le diocèse de My Tho (sud du Vietnam), a annoncé, jeudi

La Banque mondiale s'apprête à reprendre son aide à la Russie

MOSCOU. Le président de la Banque mondiale James Wolfensohn a promis à la Russie, jeudi 15 avril, un prêt de 2,3 milliards de dollars (2,1 milliards d'euros) pour 1999-2000, dès que Moscou aura trouvé un accord avec le FMI, pour relancer une économie toujours handicapée par les séquelles de la crise financière. Ces prêts seront majoritairement affectés à des programmes de soutien au secteur charbonnier ou dans le domaine social. La Banque mondiale est la première institution internationale à annoncer un chiffre précis pour une aide financière depuis la crise d'août 1998, qui avait provoqué le gel de toutes les aides en cours à la Russie. « J'apprécie les efforts du gouvernement en faveur des réformes, et sa résolution à mettre en œuvre les politiques structurelles importantes coordonnées avec la Banque », a déclaré James Wolfensohn, précisant que le Japon avait également promis un prêt unilatéral à la Russie de 1,1 milliard de dollars, disponible dès que la Banque mondiale aura commencé ses propres versements. – (AFP.)



Abdelaziz Bouteflika devrait être proclamé vainqueur de la présidentielle en Algérie

Officiellement, la participation a dépassé 60 %, un taux contesté par l'opposition

sidentielle, vendredi 16 avril à 10 heures locales

vrait être proclamé vainqueur de l'élection pré-renoncerait à la magistrature suprême en l'absence d'un soutien « franc et massif du peuple ».

Resté seul en course, Abdelaziz Bouteflika de- (11 heures en France). Ce dernier a déclaré qu'il La manifestation prévue pour vendredi aprèsdes six » de l'opposition a été interdite.

INTERNATIONAL

C'EST vendredi à 10 heures lo-ficiel de participation est contesté cales (11 heures en France) que le ministre de l'intérieur. Abdelkader Benhadi, devait annoncer les résultats de l'élection présidentielle du jeudi 15 avril. Depuis l'annonce, mercredi, du retrait de six des sept candidats, à cause des fraudes présumées, il ne faisait guère de doute que le vainqueur sera Abdelaziz Bouteflika, présenté comme le « candidat du pouvoir ».

Selon le ministère de l'intérieur, AFFLUENCE MÉDIOCRE le taux de participation aurait atteint 60,25 %, un taux à peine inférieur au score enregistré en 1995, lors de l'élection présidentielle précédente (65 %) remportée par Liamine Zeroual. Mais le chiffre global masque d'importante disparités régionales. A Tizi Ouzou, capitale d'une Kabylie traditionnellement frondeuse, comme dans toute la région, à peine 5 % des électeurs se seraient déplacés. A Alger, le taux de participation aurait atteint un peu moins de 39 %, contre 88 % à Tindouf, la ville du grand Sud, proche de la frontière marocaine.

Même si aucune consigne officielle de boycott n'avait été donnée par le « groupe des six », le taux ofpar l'opposition. L'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche. l'un des six candidats à avoir choisi de se retirer au dernier moment, a estimé que le taux réel n'avait pas dépassé 20 %. Une autre source, d'origine militaire, a affirmé au Monde, vendredi matin, que le chiffre exact – mais secret – de la participation était de 23 %.

Au-delà du taux réel, les journalistes présents à Alger ont tous constaté une affluence médiocre dans les bureaux de vote, une image que la télévision s'est d'ailleurs efforcée de contredire tout au long de la journée en montrant des électeurs faisant la queue devant les bureaux de vote. Les bulletins de vote des sept candidats, conformément au vœu du président Zeroual, étaient d'ailleurs disponibles avant d'entrer dans l'isoloir. Et. à l'heure du dépouillement, la télévision ne s'est pas privée de filmer des assesseurs en train d'annoncer des votes en faveur de Ahmed Taleb Ibrahimi, Mouloud Hamrouche, Hocine Aït Ahmed... Mais

les bulletins en faveur de M. Bouteflika étaient les plus nombreux.

Assuré d'être élu, ce dernier veut l'être massivement. Jeudi en fin de soirée, l'ancien chef de la diplomatie de Boumediène a réaffirmé qu'il renoncerait à la magistrature suprême s'il n'obtenait pas « un soutien franc et massif du peuple ». Assurant qu'il prendrait sa décision « seul », l'unique candidat resté en lice a ajouté: «Je ne suis pas un chercheur de pouvoir, pas plus que ie suis atteint de messianisme politiaue.»

Dans ce contexte, la réaction des Algériens, après la proclamation des résultats, sera capitale. A l'exception de Mokdad Sifi, ancien premier ministre du président Zeroual, tous les autres membres du « groupe des six » soutiennent la marche « pacifique contre la dictature » organisée à Alger, à l'initiative du Front des forces socialiste (FFS) de Hocine Aït Ahmed, après la grande prière de vendredi, en tout début d'après-midi, entre la place du 1er-Mai et la place des Martyrs. Sans surprise, les autorités ont interdit la manifestation. Dans un communiqué officiel diffusé vendredi matin, le ministère de l'intérieur, pour justifier sa décision, rappelle que toute demande de manifestation doit être déposée au minimum huit jours avant la date retenue par les organisateurs. Dans une ville qui devrait être quadrillée par les forces de police, des heurts ne sont pas à exclure pour peu que, bravant l'interdiction officielle, les Algérois descendent en nombre dans la rue.

En France, l'élection présidentielle a suscité des réactions négatives. C'est « un coup dur [...] porté à l'espoir d'un renouveau démocratique qu'avait fait naître la campagne électorale », a estimé Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste (IS). De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), François Hollande, a estimé que M. Bouteflika ne pourra pas « tirer de ce scrutin une légitimité, même s'il aura l'apparence de la légalité ». Enfin, Daniel Cohn-Bendit a souhaité que l'on « remette le scrutin » et que « tout le monde fasse pression sur l'Algérie pour un vrai scrutin démocratique ».

Une journée d'élections sans enthousiasme à Alger

ALGER

correspondance Alger n'est pas l'Algérie, expliquent volontiers les officiels pour signifier que l'intérieur du pays est

REPORTAGE __

Un singulier contraste avec l'intérêt suscité par la campagne électorale

peu réceptif aux critiques des hommes politiques. Jeudi 15 avril, la capitale ne ressemble toujours pas à l'image que la télévision nationale s'évertue à donner du pays profond. Les bureaux de vote connaissent une affluence modeste; et rien, dans les rues, n'indique que le pays vit une journée électorale. Un singulier contraste avec l'intérêt suscité par une campagne électorale éprouvante pour tous les candidats.

Dans les bureaux de vote désertés par les représentants des « six », les bulletins des sept candidats officiels sont ostensiblement posés sur les tables. Ceux qui sont en charge des opérations veillent scrupuleusement au respect des formes. Certains de ceux qui se sont déplacés ne semblent pas au courant du re-

Bouteflika. « Moi, j'ai voté pour Ta-leb Ibrahimi », déclare un vieil homme, surpris d'apprendre que son candidat n'est plus dans la course. D'autres savent, mais sont venus voter quand même, comme ils l'ont toujours fait, par prudence ou par habitude.

Le centre international de presse est désert. Les journalistes algériens et étrangers sont dans les bureaux de vote ou au siège du Front des forces socialistes (FFS), où une réunion des « six » est annoncée. La télévision nationale, mobilisée comme à l'accoutumée, montre longuement le président sortant, Liamine Zeroual, accomplissant son devoir électoral et réaffirmant que les engagements qu'il a pris ont été tenus. Il regrette simplement l'attitude de « certains candidats ».

Abdelaziz Bouteflika, unique candidat, a voté dans l'école Bachir Ibrahimi d'El-Biar. En sortant, il annonce qu'il rentrera chez lui « si les Algériens [ne lui] accordent pas massivement leur confiance ». La nouvelle parvient au siège du FFS d'Hocine Aït Ahmed, le plus ancien parti d'opposition d'Algérie, devenu le véritable centre d'intérêt, où la réunion des « six », commencée vers midi, s'éternise. « Il vient d'envoyer une menace aux décideurs aui pourtrait des adversaires d'Abdelaziz raient être tentés de sauver les

meubles. C'est un taux de participation fort qu'il exige et ils vont le satisfaire », commente un proche de Hocine Aït Ahmed. Deux heures plus tard arrive une information - invérifiable – selon laquelle des instructions ont été données pour que le taux de participation soit gonflé. Le conclave des « six » prend fin vers 16 heures. Un communiqué commun souligne la « prise de conscience et l'adhésion des citoyens » qui ont permis de révéler que le pouvoir n'entendait pas « respecter la volonté populaire ».

LA MARCHE INTERDITE

Les « six » appellent leurs sympathisants à « poursuivre le travail commun dans le calme ». Le siège du FFS se vide. Vers 22 heures, un taux de participation est officiellement annoncé : 60,25 %. Un taux in-

(75 %) mais qui, de toute évidence, conviendra a Abdelaziz Bouteflika. La télévision, qui a donné la parole aux citoyens « indignés par l'attitude des "six" », annonce que « les résultats du scrutin seront connus vendredi ». Un débat politique commence à l'écran... sans aucun représentant des « six ». L'élection n'est plus qu'une simple formalité, comme au bon vieux temps du parti ungiue.

La marche de protestation voulue par l'opposition, vendredi, est d'ores et déjà interdite. Les partisans de M. Bouteflika, qui se préparent à faire la fête dans la soirée, mettent un bémol à leur enthousiasme. La kermesse est gâchée. Même le temps s'y met. Commencée sous de beaux auspices, cette belle journée de printemps se termine par du vent et la pluie.

férieur à celui de novembre 1995

La situation politique « n'est pas définitivement bloquée »

Pour l'historien Mohammed Harbi, le nouveau président algérien n'est pas « manipulable » et l'opposition peut regrouper ses forces

L'ÉLECTION de Abdelaziz Bouteflika, après le camouflet spectaculaire infligé au pouvoir par le retrait des six autres candidats à la présidence, confirme que « des lignes de fracture sont en train de se dessiner au sein de l'armée », estime l'historien Mohammed Harbi, professeur de sciences politiques à l'université Paris-VIII. L'offensive déclenchée, par presse interposée, contre le président, Liamine Zeroual, et son éminence grise, Mohammed Betchine, au printemps 1998, avait été un des premiers signes d'affrontement au sommet de la hiérarchie militaire. Après l'échec final du processus électoral, « la question du consensus au sein de l'armée est désormais posée », commente M. Harbi, auteur de L'Algérie et son destin (Arcantère, 1992).

Selon lui, contrairement aux habitudes, les quelque cinquante hauts gradés qui président aux destinées du pays, « ne s'étaient pas, cette fois, réunis en conclave pour décider d'une position commune ». Une première, semble-t-il, depuis 1992. L'armée, pilier central du pouvoir algérien, n'avait rien fait pour empêcher d'autres personnalités de l'ancien régime, ex-barons du Front de libération nationale (FLN) eux aussi, comme Ahmed Taleb Ibrahimi ou Mouloud Hamrouche, de poser leur candidature. Ce processus a capoté. Désormais menacée - ou seulement «fissurée» - selon M. Harbi, la belle unité qu'ont toujours su préserver, au moins pour la façade, les généraux d'Alger, n'est-elle plus qu'un souve-

« Difficile », la situation politique n'est pourtant pas « définitivement bloquée », considère l'universitaire algérien. L'avenir va dépendre, d'une part, de « la capacité de Bouteflika à se démarquer de ses commanditaires » et, d'autre part, « de l'attitude de ses trois principaux challengers - l'opposant Hocine Aït Ahmed, Mouloud Hamrouche et Ahmed Taleb Ibrahimiqui pourraient profiter de cette première brèche pour constituer un front. Il faudrait, pour cela, ajoute

M. Harbi, qu'ils soient capables de se retrouver et de se rassembler audelà de leurs divergences, » Sur le premier point, comme sur le second, les choses sont loin d'être acquises. Mais « personne n'a intérêt à l'aventure - ni l'armée, ni les démocrates », fait-il remarquer. Ce constat de bon sens suffira-t-il à éviter les dérapages?

Contrairement à son prédécesseur, Abdelaziz Bouteflika, qui a commencé sa carrière de haut dignitaire du FLN sous l'aile des présidents Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène, «n'est pas manipulable comme un simple pion », juge Mohammed Harbi, excellent connaisseur des rouages du FLN, dont il s'est fait l'historien et qu'il fréquenta de près, comme militant pendant la guerre d'indépendance, puis comme conseiller politique avant d'être emprisonné et contraint à l'exil en 1973.

« CONDESCENDANCE »

Pas question pour le nouveau chef de l'Etat de jouer les hommes de paille. Le président Bouteflika, homme « brillant », disent ses fidèles, doté d'« une culture mondaine que beaucoup de dirigeants algériens n'ont pas », « se sent une vocation pour un régime de type césarien, avec une forte teinte de populisme », relève-t-il, frappé par la « condescendance surprenante à l'égard du peuple » dont a fait montre, à l'issue du scrutin, le nouvel élu algérien.

« Le modèle démocratique ne l'a jamais fasciné »: ce point l'a servi auprès des militaires. Quant aux milieux d'affaires, en particulier « les gros bénéficiaires de l'Etat rentier, liés aux services de sécurité », il lui accordent leur confiance depuis longtemps. L'ancien protégé du président Boumediène ne manque pas de solides atouts. Le nouveau président aura pour première mission de redorer le blason terni d'une Algérie, « malade de son image internationale », ajoute Mohammed Harbi. Dans ce domaine aussi, la tâche s'annonce

Catherine Simon

Au lieu du triomphal retour, une amère revanche

CE 29 DÉCEMBRE 1978, Abdelaziz Bouteflika conduisait le deuil. Devant la tombe du président Houari Boumediène, celui qui avait été son ministre des affaires étran-

PORTRAIT

Abdelaziz Bouteflika comptait « revenir à la politique » par la grande porte

gères jura que la marche vers la révolution socialiste serait poursuivie. La promesse ne semblait pas déplacée, L'homme, pensait-on, allait succéder au chef de l'Etat défunt, dont il avait été le confident. Las, l'armée – déjà elle – devait en décider autrement et lui préférer l'un des siens, Chadli Bendjedid. Commença alors pour l'ancien chef de la diplomatie algérienne une « désintoxication » de la vie politique dont il reconnaît aujourd'hui qu'elle fut « longue et douloureuse ». Mais cette traversée du désert. M. Bouteflika ne désespérait pas qu'elle débouche un jour sur des lendemains qui chantent.

Seize ans plus tard, l'occasion allait se présenter. L'armée proposait à Abdelaziz Bouteflika de succéder à Mohamed Boudiaf, le président assassiné. Ce n'est pas ce parrainage encombrant qui allait l'amener à refuser : « Avec les militaires, je n'avais pas de problème. » Ce dont l'ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) ne voulait pas, en ce début 1994, c'était devoir négocier l'appui des partis politiques fantoches participant à la Conférence nationale, dite de « consensus »: « je ne voulais pas être leur otage ». Le général Liamine Zeroual, ministre de la défense, deviendra donc président. Tirant, en 1995, la leçon de cet épisode, dans un entretien avec El Watan, M. Bouteflika concluait: « Il serait étonnant que je revienne à la politique par la petite porte. »

Qui aurait prédit que l'histoire allait repasser les plats une troisième fois ? Ou'enfin l'ancien chef de la diplomatie l'emporterait, après avoir rongé son frein pendant plus de vingt ans. Car même si les conditions de son accession à la tête du pays sont contestées, le voici à pied d'œuvre pour « replacer l'Algérie dans le concert des nations » et « réconcilier » ses habitants avec eux-mêmes.

Successeur d'un Liamine Zeroual trop effacé, M. Bouteflika ne manque pas de convictions. Ce nostalgique de l'Algérie de Boumediène – un pays respecté à l'extérieur et développé à l'intérieur – est un réaliste. Yeux bleus, moustache poivre et sel, cheveu rare, l'ancien diplomate, qui maîtrise aussi bien l'arabe classique que la langue française, se présente en homme du juste milieu. Capable de négocier avec les islamistes tout en entretenant de bonnes relations avec les chefs de l'armée. Si l'ancien président Chadli Bendiedid, qui n'est toujours pas complètement libre de ses mouvements, souhaite se rendre à l'étranger, « personne ne s'y opposera », affirme-t-il, au risque de déplaire à ses amis militaires. Et si Ali Benhadj, le « Savonarole islamiste », actuellement au secret, a besoin de soins, il les aura, « même s'il faut faire venir un médecin de l'étranger ». L'amnistie, thème sensible en Algérie ? Il n'est pas contre. Mais, ajoute-t-il, le geste est tel que c'est au peuple souverain et non au chef de l'Etat

d'en décider, par référendum. Ce discours réconciliateur, les appels du pied en direction de Paris au cours de la campagne étonnent ceux qui, en France, l'ont côtoyé

naguère. De l'ancien ministre des affaires étrangères, ils ont gardé l'image d'un homme qui était tout sauf commode. « Intelligent mais arrogant, se souvient un banquier qui, au lendemain des accords d'Evian (1962), négocia avec lui les premiers contrats de coopération. « J'avais en face de moi un homme très vif et querelleur, d'une agressivi-

UN « MAUVAIS GARÇON »

Le diplomate Bouteflika était passé maître pour déstabiliser ses adversaires. Négociant au début des années Pompidou, avec le ministre François-Xavier Ortoli, la nationalisation du pétrole algérien, il s'ingéniait à se rendre insupportable. «Il arrivait en retard, vêtu d'un blue-jean ou d'un blouson. Il quittait la pièce sous n'importe quel prétexte, revenait brusquement. M. Ortoli, exemple même de la bonne éducation traditionnelle, était exaspéré par cet homme qu'il considérait comme un mauvais garçon », raconte un pétrolier. L'homme aurait donc changé. Le fougueux chef de la diplomatie algérienne, coqueluche des chancelleries au temps du « tiers-mondisme » triomphant, se serait bonifié avec le temps. « C'est le fruit d'une vie bien remplie », assure l'un de ses amis.

Né en 1935 à Oujda, au Maroc, où ses parents, originaires de Tlemcen, dans l'Ouest algérien, exploitaient un bain maure, Abdelaziz Bouteflika, «le Marocain», comme on le surnomme, achève à peine ses études secondaires qu'il rejoint, à vingt et un ans, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Très vite, le commandant Si Abdelkader – son nom de guerre – est appelé à travailler au sein de l'état-major avec le colonel Houari Boumediène, dont il devient l'homme-lige. A vingt-huit ans, le

président Ben Bella lui confie le portefeuille des affaires étrangères, ce qui n'empêchera pas M. Bouteflika de participer à son élimination en douceur en juin 1965, de concert avec le colonel Boumediène, alors ministre de la défense.

Le point culminant de sa carrière de diplomate (nommé en 1963, il ne perdra le portefeuille qu'en février 1979), se situe en septembre 1974 : l'Assemblée générale de l'ONU le porte à sa présidence, le temps d'une session. Il réussit à faire exclure l'Afrique du Sud de ses travaux et reçoit Yasser Arafat. Les Etats-Unis s'en agacent. « Il est le président le plus capricieux que les Nations unies ont jamais eu », commentera le *New York Times*.

Le président Boumediène disparu, l'heure des règlements de compte sonne pour Abdelaziz Bouteflika. Le dauphin présumé est évincé du gouvernement en 1980, écarté du bureau politique et du comité central du Front de libération nationale (FLN). Sa gestion brouillonne des crédits de son ancien ministère des affaires étrangères le conduit devant la toute nouvelle Cour des comptes. En 1981, il quitte l'Algérie pour l'Europe, sous prétexte d'y soigner une insuffisance rénale. Il partage son temps entre la Suisse, la France et le Proche-Orient, où ses talents de diplomate sont fort appréciés. Ce n'est qu'en février 1987, le président Chadli Bendjedid tombé en disgrâce, qu'il rentre en Algérie, attentif à ne pas commettre le moindre faux pas, attendant l'heure de la revanche. Elle aura été longue à venir. Reste à savoir quel sera l'avenir d'une présidence à laquelle il a accédé dans les pires conditions. Et à laquelle il pourrait, demain, renoncer.

Jean-Pierre Tuquoi



FRANCE-SOCIÉTÉ

JUSTICE Dans une ordonnance datée du 15 avril, le juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure, chargé de l'enquête sur le financement du RPR, s'est déclaré « in-

faits impliquant le chef de l'Etat. ● LA OUESTION était posée depuis la découverte par les enquêteurs d'une lettre signée par Jacques Chirac en

compétent » pour instruire sur des 1993, attestant sa connaissance d'un système de prise en charge de cadres du RPR par la Ville de Paris. ● Le juge a suivi les réquisitions du procureur, qui avait estimé que la mise en cause

contraire aux principes de la « séparation des pouvoirs » et de la « continuité de l'Etat ». • Le magistrat a également refusé d'interroger

pénale du président en exercice était M. Chirac à titre de témoin, confirmant implicitement l'existence d'« indices graves et concordants » de sa participation à un délit de « prise illégale d'intérêts »

Le juge Desmure renonce à poursuivre Jacques Chirac

Le magistrat chargé de l'enquête sur le financement du RPR a suivi les réquisitions du procureur. Il confirme implicitement l'existence d'« indices graves et concordants » contre le chef de l'Etat

DANS LES MOMENTS DIFFICILES QUE TRAVERSE

NOTRE PAYS, J'APPRECIE BEAUCOUP

LE JUGE d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure n'engagera pas de poursuites contre le président de la République. Le magistrat, chargé de l'enquête sur le financement du RPR, s'est déclaré « incompétent », jeudi 15 avril, pour instruire sur des faits impliquant le chef de l'Etat en l'occurrence, la mise en cause de Jacques Chirac dans le système de prise en charge de permaments

M^e Divier fait appel de la décision

Me Pierre-François Divier, avocat d'un militant écologiste qui s'est constitué partie civile dans la procédure instruite par le juge Patrick Desmure, a annoncé, vendredi 16 avril, son intention de faire appel de l'ordonnance d'incompétence rendue par le juge. Me Divier, qui, dans une lettre déposée le 25 mars auprès du magistrat, avait demandé que Jacques Chirac soit entendu comme témoin, juge « choquante » la situation juridique. Selon lui, « il est dommage qu'on ne puisse avoir une égalité stricte entre un président de la République et un simple citoyen ». « On a confondu la fonction et l'homme ». « La fonction doit être protégée, pas l'homme », estime l'avocat. La même demande d'audition de M. Chirac en tant que témoin, formulée par Me Divier auprès du juge d'instruction parisien Xavière Siméoni, en charge d'une autre enquête sur les employés de la Ville de Paris, n'a pas encore reçu de réponse.

du parti gaulliste par la Ville de Paris. Suivant en cela les réquisitions du procureur de la République, Yves Bot, qui lui avaient été adressées le 19 mars (Le Monde daté 21-22 mars), le juge a considéré qu'une éventuelle mise en examen du président en exercice n'était pas en son pouvoir en ce qu'elle heurterait les principes constitutionnels de la « séparation des pouvoirs » et de la « continuité de

IMMUNITÉ

Dans son ordonnance - longue de trois pages et versée au dossier d'instruction -, M. Desmure s'est en outre appuyé, comme l'avait déjà fait le procureur, sur la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999. La haute juridiction, alors présidée par Roland Dumas, avait estimé que l'interprétation de la constitution établissait que « le président de la République pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions et hors le cas de haute trahison bénéficie d'une immunité », ajoutant qu'« au surplus, pendant la durée de ses fonctions, sa responsabilité pénale ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de Justice, selon les modalités fixées par le même article ».

Le procureur de Nanterre avait, pour sa part, exclu toute « application de la procédure pénale de droit commun à un président de la République » considérant qu'elle « reviendrait à instituer (...)un mode de contrôle du pouvoir exécutif par l'autorité iudiciaire ».

La question cruciale posée au juge d'instruction était née d'un document, saisi par les enquêteurs

VOTRE INCOMPÉTENCE.

de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) dans les archives de la mairie de Paris et au bas duquel était apposée la signature de l'actuel chef de l'Etat.

Daté du 16 décembre 1993, ce courrier était adressé par celui qui était encore maire de Paris au secrétaire général de la Ville, et sollicitait une promotion en faveur d'une employée municipale, Madeleine Farard, qui travaillait en réalité au siège du RPR et dont il louait le « dévouement exemplaire ». Anodine par son contenu, cette lettre semblait surtout attester la pleine connaissance qu'avait M. Chirac de la prise en charge par l'administration parisienne d'un certain nombre de cadres du parti

gaulliste, au moment où il exerçait une double tutelle sur la mairie et le RPR (Le Monde du 18 mars).

Dans son réquisitoire du 19 mars, le procureur Bot avait rappelé que l'ancien premier ministre Alain Juppé avait lui-même été mis en examen – au titre de ses anciennes fonctions d'adjoint au maire de Paris chargé des finances et de dirigeant du RPR – pour « prise illégale d'intérêts » et souligné que les faits susceptibles d'être reprochés à M. Chirac sur la base de la lettre saisie apparaissaient similaires et pourraient donc « constituer une infraction non prescrite ».

C'est d'ailleurs en se fondant sur l'existence de cette présomption que M. Desmure s'est fondé pour

répondre par la négative à la seconde question qui lui était posée à ce stade de l'affaire. Admis à se constituer partie civile au nom de la Ville de Paris, un militant écologiste avait réclamé, le 25 mars - soit au lendemain de la révélation de l'existence de la fameuse lettre l'audition de M. Chirac à titre de té-

ARTICLE 105

Pour refuser cette audition, le juge a simplement invoqué l'article 105 du code de procédure pénale, qui dispose que « les personnes à l'encontre desquelles il existe des indices graves et concordants d'avoir participé aux faits dont le juge d'instruction est saisi ne peuvent être entendues comme témoin ». Ainsi, tout en écartant l'hypothèse d'une convocation hautement symbolique, le juge s'est trouvé contraint de confirmer implicitement l'existence, à l'encontre du président de la République, de semblables «indices » susceptibles d'entraîner sa

mise en cause sur un terrain pénal. Aussi la déclaration d'« incompétence » du magistrat de Nanterre n'interdit-elle pas définitivement toute poursuite contre M. Chirac. L'avocat du militant écologiste a annoncé son intention d'interjeter appel de cette décision (lire cicontre), sur laquelle la Cour de cassation pourrait un jour être interrogée à son tour. Surtout, en s'estimant incapable d'enquêter lui-même sur des faits impliquant le chef de l'Etat, M. Desmure laisse néanmoins ouverte la voie d'une saisine éventuelle de la Haute Cour de justice.

Se pose alors une autre énigme juridique: les textes ne précisent pas comment peut être provoquée la saisine de cette juridiction, dont la vocation unique est de juger le président de la République. Les seuls précédents existant en la matière ne concernent pas le chef de l'Etat, mais des membres du gouvernement - avant la création, en 1993, de la Cour de justice de la République: l'ancien ministre socialiste de la coopération, Christian Nucci, impliqué dans les détournements de l'association Carrefour du développement; Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé mis en cause dans l'affaire du sang contaminé (lire ci-dessous).

En 1987, la mise en œuvre du processus conduisant à la saisine de la commission d'instruction de la Haute-Cour sur le cas de M. Nucci n'avait pu être engagée qu'après une démarche volontaire du ministre de la justice, Albin Chalandon, qui avait « porté à la connaissance » des présidents des deux assemblées parlementaires l'ordonnance d'incompétence du juge d'instruction Jean-Pierre Michau, chargé de l'enquête sur Carrefour du développement. L'heure était à la « cohabitation dure » et le garde des sceaux de M. Chirac - alors premier ministre – avait de la sorte pressé les députés et les sénateurs majoritairement à droite - d'agir contre un ministre mitterrandiste.

Douze ans plus tard, le contexte politique apparaît sensiblement différent. Sollicité vendredi matin 16 avril par *le Monde*, le cabinet d'Elisabeth Guigou a indiqué que la chancellerie n'avait, pour l'heure, « aucune position officielle sur cette question ».

Hervé Gattegno

Guy Carcassonne et Olivier Duhamel soulignent le silence des textes et l'absence de règle juridique

DANS le débat sur la responsabilité pénale du président de la République, l'un et l'autre avaient pris des positions opposées. Guy Carcassonne, professeur à Paris-X, estimait que l'immunité présidentielle protège le chef de l'Etat pendant toute la durée de son mandat, y compris pour les crimes et délits qu'il aurait pu commettre avant son entrée en fonction. Olivier Duhamel, professeur à Paris-L et à Sciences Po, pensait, en revanche, que cette immunité ne couvre que les actes accomplis dans l'exercice des fonctions présidentielles. Face à la nouvelle étape de la procédure instruite par le juge Patrick Desmure, leurs réactions sont identiques. A la question de savoir si le ministre de la justice doit informer officiellement le Parlement de l'ordonnance d'incompétence du juge Desmure, ils ont apporté les réponses suivantes au Monde.

• Guy Carcassonne. « Les textes sont muets, A la lumière des précédents, trois autorités peuvent agir : le Parlement luimême, en s'autosaisissant à l'iniative de dix pour cent des membres de l'une des deux chambres; le gouvernement, à l'initiative du garde des sceaux, qui peut transmettre le dossier à l'Assemblée nationale et au Sénat; l'autorité judiciaire elle-même, à l'initiative du parquet. Juridiquement, tout est donc possible. Politiquement, opportunément, rien n'est plausible, et le plus probable est donc que les choses en resteront là, au moins jusqu'à la fin du mandat du

président de la République. » • Olivier Duhamel: « La réponse est délicate mais simple. Délicate : la sensibilité du sujet n'échappe à personne. La prudence consisterait à se taire. La réponse est cependant simple: il n'existe aucune règle juridique. Ni la Constitution ni la loi ne prescrit de facon incontestable que le garde des sceaux doive saisir les chambres du Parlement. Un Anglo-Saxon estimerait qu'il y a un précédent. Mais il en faut plusieurs pour faire une coutume. Bref, le droit n'impose rien. Précisons en parlant maintenant politique : lorsqu'il s'est agi de Christian Nucci, soupçonné, et d'Albin Chalandon, garde des sceaux, les choses étaient faciles : un ministre de droite contre un ancien ministre de gauche, on cherche à l'embêter. S'agissant d'un président de la République en période de cohabitation, les choses deviennent plus complexes. On cherchera, j'imagine, l'apaisement, en ne s'inspirant pas du précédent évoqué. Le contraire déclencherait une crise politique. »

> Propos recueillis par Thierry Bréhier

Deux précédents contradictoires

LA DÉCISION du juge Patrick Desmure de se déclarer incompétent pour engager des poursuites contre le président de la République renvoie aux politiques la responsabilité du déclenchement d'une éventuelle mise en accusation du chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice, jugée seule compétente par le Conseil constitutionnel le 22 janvier.

La Constitution est, à cet égard, laconique et la jurisprudence rarissime. Selon l'article 68 de la Loi fondamentale, le président de la République « ne neut être mis en accusation que par les deux Assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ». Avant d'en arriver là, il faut qu'un dixième des députés ou un dixième des sénateurs déposent devant le bureau de leur Assemblée une proposition de résolution de mise en accusation qui doit être votée dans les mêmes termes par les deux Assem-

Quant à la jurisprudence, elle ne concerne que des ministres, lorsque ceux-ci relevaient de la Haute Cour, avant la réforme constitutionnelle de 1993 instituant la Cour de Justice de la République. Dans le cas de la mise en accusation de Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, impliqué dans l'affaire Carrefour du développement. l'Assemblée nationale et le Sénat avaient été alertés, le 12 mai 1987, par le garde des sceaux de l'époque, Albin Chalandon. Les deux Chambres avaient ensuite voté la mise en accusation de M. Nucci. La commission d'instruction de la Haute Cour, composée de magistrats de la Cour de cassation, avait refermé le dossier, le 4 avril 1990, après avoir constaté que les délits reprochés à l'ancien ministre étaient couverts par la loi d'amnistie du 15 janvier 1990.

La procédure de mise en accusation des trois anciens ministres socialistes dans l'affaire du sang contaminé ne répondit pas à la même logique: les parlementaires ne furent en effet pas saisi de l'affaire par le gouvernement socialiste de l'époque, mais par les victimes.

Après avoir déposé le 27 juillet 1992, une plainte au pénal pour « empoisonnement » contre Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé. Me Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, écrivent le 11 août 1992 à chacun des 577 députés pour leur demander de saisir la Haute Cour de justice. Une semaine après, l'Association française des hémophiles formule la même demande aux séna-

Les parlementaires attendront que la juge d'instruction Sabine Foulon, saisie de la plainte pour « empoisonnement » visant les trois anciens ministres socialistes, se déclare « incompétente », le 5 octobre. Le président d'alors du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Bernard

Pons, dépose, le 7 octobre, une proposition de résolution portant mise en accusation des trois anciens ministres devant la Haute Cour de justice. Elle sera rejetée, le 14 octobre par le bureau de l'Assemblée natio-

Une proposition de résolution sera adoptée le 10 décembre 1992 par le Sénat. Le 19 et 20 décembre elle est votée dans les mêmes termes par les deux Assemblées. La commission d'instruction déclare le 5 février 1993, que les délits retenus sont prescrits. Cette nouvelle péripétie conduira à la création de la Cour de justice de la République.

> **Gérard Courtois** et Cécile Prieur

Chronologie des faits

• 6 décembre 1996 et 28 mars 1997: Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR, présentée comme la trésorière officieuse du parti gaulliste, est mise en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » par le juge d'instruction Patrick Desmure en charge d'une enquête sur le financement du RPR. Mme Casetta reconnaît la rémunération de deux secrétaires du RPR par des entreprises privées, mais elle

Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI LE MONDE TELEVISION

affirme avoir agi sur ordre de sa

• De novembre 1997 à avril 1998: trois anciens trésoriers du RPR, Robert Galley, Jacques Boyon et Jacques Oudin sont mis en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux ».

• 21 août 1998 : Alain Juppé, qui a cumulé les fonctions d'adjoint aux finances à la mairie de Paris et de secrétaire général du RPR puis de président de cette formation politique, est mis en examen pour « détournement de fonds publics », « complicité et recel d'abus de confiance aggravé », « prise illégale d'intérêt », « complicité et recel d'abus de biens sociaux ». L'ancien ministre Michel Roussin, ancien directeur de cabinet de M. Chirac à la Mairie de Paris, est mis en examen pour « complicité de détournement de fonds publics, complicité d'abus de confiance

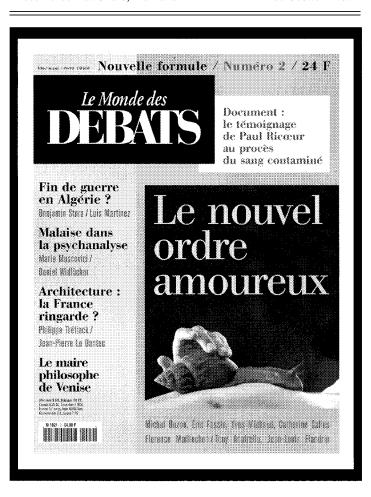
aggravé et prise illégale d'intérêt ».

● **26 janvier 1999 :** la chambre

d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) annule une partie des mises en examen prononcées contre M. Juppé et M. Roussin. Ceux-ci restent respectivement poursuivis pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux, abus de confiance et prise illégale d'intérêt » et pour « prise illégale d'intérêt ».

• Fin janvier 1999 : une lettre datée de 1993 signée de Jacques Chirac, alors maire de Paris, et dans laquelle celui-ci sollicite la promotion d'une secrétaire, payée par la mairie de Paris, mais qui travaillait pour le RPR, est transmise par les policiers au juge Desmure.

● 19 mars: Le procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, prône l'incompétence de la justice pénale ordinaire face au président de la République. Son réquisitoire laisse ouverte la voie d'une saisine de la Haute Cour par le Parlement.



Quatre unions de cadres s'expriment de concert sur les 35 heures

La CGC reste en marge de cette déclaration

LES 35 HEURES sont-elles l'oc- ciation partielle de la formation et casion d'un changement profond dans le syndicalisme des cadres? En signant, le 12 avril, une déclaration commune pour peser sur les négociations sur la réduction du temps de travail (Le Monde du 13 avril), les unions cadres de la CFDT, de la CGT, de FO et de la CFTC ont affirmé, pour la première fois, une communauté d'intérêts qui vaut rappel à l'ordre à chacune de leurs quatre organisations. Plus qu'au gouvernement ou au patronat, cette déclaration commune, qui demande que les discussions sur le passage aux 35 heures prennent en compte les conditions de vie et de travail des cadres, s'adresse en priorité aux confédérations elles-mêmes.

primer plus fortement que d'habitude pour que nos confédérations réfléchissent », souligne Guy Juquel, secrétaire national de l'Ugict-CGT. « Aujourd'hui, dit-il, nous avons des accords de branche ou d'entreprise qui ont été signés par des fédérations ou des syndicats CGT et qui ne sont pas vraiment favorables aux cadres. Les négociateurs n'ont pas considéré que les dispositions concernant l'encadrement étaient un élément majeur au vu du reste. » Même constat pour Pierre Vial, de l'UCC-CFDT: « Dans les négociations, les cadres de se joindre à la déclaration sont souvent les laissés-pourcompte. Et c'est une grave erreur, car les cadres ont souvent des conditions de travail qui gagnent, petit à petit, l'ensemble des sala-

« Nous avons souhaité nous ex-

La déclaration commune vise d'abord à faire prendre conscience de cette dimension aux syndicats actuellement engagés dans des négociations. Il s'agit, ensuite, d'obtenir de chacune des quatre confédérations qu'elles se battent pour que certaines dispositions – y compris dans des accords qu'elles ont appuyés - ne soient pas intégrées dans la seconde loi sur les 35 heures. C'est le cas des forfaits horaires très larges ou de la disso-

du temps de travail instaurés par l'accord dans la métallurgie, ratifié par FO-métaux et par la fédération CFTC de la métallurgie, au grand dam des unions de cadres FO et CFTC. De même, les cadres CGT et CFDT ne sont pas vraiment satisfaits des dispositions les concernant dans l'accord textile.

« UNE PRESSION INTOLÉRABLE » Dans leur déclaration

commune, les quatre unions ont donc rappelé que la durée actuelle de travail des cadres, soit en moyenne 45 heures par semaine, est une situation qui, selon elles, « ne doit pas durer davantage ». Cela « représente une pression intolérable sur les personnes et un frein à la création d'emplois », estimentelles, en déplorant quede nombreux employeurs « tentent au maximum de maintenir la situation actuelle, notamment en multipliant les solutions de forfaits mal cernés, dont les forfaits sans références horaires, ou ceux exprimés exclusivement en jours ou, encore, en excluant trop de cadres des mesures de décompte du temps de travail ».

L'appel des quatre unions apparaît aujourd'hui, en tout cas, comme un coup rude porté à la CFE-CGC, qui n'a pas souhaité s'y associer. Elle a décliné l'invitation commune en raison de l'opposition très vive de ses fédérations de la métallurgie et de la chimie, traditionnellement proches du patronat de leurs secteurs. Du coup, cette confédération, qui avait été une des grandes perdantes des élections prud'homales de décembre 1997, a tenté de revenir dans le jeu en réclamant, le 14 avril, l'instauration d'un salaire minimum garanti pour les cadres. La CFE-CGC court, en effet, le risque de paraître aujourd'hui à la traîne et isolée sur des sujets qui touchent, pourtant, à sa raison

Caroline Monnot

La majorité en Haute-Saône suspendue à la cantonale de Noroy-le-Bourg

VESOUL

de notre correspondant

Jamais, sans doute, les 3 188 électeurs inscrits dans le cansés. Dimanche 18 avril, ils doivent choisir leur conseiller général entre un candidat divers gauche, Gérard Bontour, et un concurrent UDF, Jacques Theulin, mais aussi, du même coup, décider du maintien de l'exécutif de gauche, qui dirige le département depuis mars 1998, ou du retour à une gestion de droite. Le choix se fera dès le premier tour puisqu'il n'y a que deux candidats, le PCF et le Front national n'en présentant pas.

Cette élection partielle, due à l'invalidation de M. Bontour par le Conseil d'Etat, en raison de ses fonctions de l'époque, a pour effet que la présidence de gauche du conseil général est en jeu dans un canton qui vote, d'ordinaire, à droite. La gauche n'y avait recueilli que 42,58 % au premier tour des élections législatives de 1997 et 37.56 % aux régionales du 15 mars 1998. Cependant, aux cantonales organisées en même temps, M. Bontour, agent contractuel à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, avait battu, au second tour, le 22 mars, le conseiller sortant de droite. Il était, ainsi, un des quatre nouveaux conseillers de gauche dont l'élection devait permettre de désigner un président radical de gauche, Marc Roussel, au bénéfice de l'âge (quatre-vingt-trois ans), droite et gauche étant à égalité en nombre de sièges.

Un an après, la droite ne s'est pas remise de la perte de l'hôtel du département. L'ancien président, Christian Bergelin (RPR), secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988, a

d'abord annoncé sa « décision de [se] retirer de la vie publique ». En réalité, mis en examen pour avoir fait rémunérer par le départeton de Noroy-le-Bourg (Haute- ment, de 1990 à 1998, une assis-Saône) n'auront été autant courti- tante parisienne inconnue à Vesoul, le député ne s'est démis que de son mandat de maire de Gray. Depuis la saisine du procureur de la République par le nouvel exécutif, on ne l'a vu qu'un quart d'heure à l'hôtel du département.

« FICELLE ÉLECTORALE »

Ce n'est pourtant pas sur la succession de M. Bergelin que porte la campagne électorale. M. Bontour, maire de Colombe-lès-Vesoul, annonce le désenclavement de ce canton, situé entre les tracés virtuels du TGV Rhin-Rhône et de la RN 19, dont la mise à « deux fois deux voies » a été annoncée le 2 avril par la ministre voisine, Dominique Voynet. Pour M. Theulin, maire de Villers-le-Sec, et pour ses amis, « la ficelle électorale est un peu grosse », puisque l'Etat n'a promis de financer ce chantier qu'à 75 %. A leurs veux, le salut ne saurait venir que du prolongement de l'autoroute A 5 de Langres jusqu'à Belfort. Le débat concerne aussi le sort de l'usine Peugeot de Vesoul, qui envoie chaque jour des pièces détachées dans le monde entier.

Que la droite l'emporte, dimanche, à Noroy, avec son nouveau candidat, et c'en sera fini de la présidence de gauche de M. Roussel; mais rien n'indique que ce sera le retour, pourtant annoncé fin 1998, de M. Bergelin. Si la droite compte dix-sept sièges, et la gauche quinze, un proche du député, Charles Gauthier (divers droite), paraît mieux placé pour devenir président.

André Moissé

Les dépenses d'assurance-maladie repartent à la hausse depuis quelques mois

La Sécurité sociale et la Fédération nationale de la mutualité française resserrent leurs liens

hausse depuis quelques mois. Elles ont progressé de 0,2 % en février par rapport au mois pré-

Les dépenses médicales sont reparties à la cédent, a annoncé, jeudi 15 avril, la Caisse nationale d'assurance-maladie, la progression atteignant même 0,4 % pour les seuls soins de

ville. Par ailleurs, la Mutualité française a négocié avec la CNAM un accord dans le but d'améliorer le remboursement de certains soins.

CE N'EST PAS une explosion, mais c'est une mauvaise pente : les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ont augmenté de 0,2 % en février, selon les statistiques publiées, jeudi 15 avril, par la première caisse de « Sécu ». La progression est de 3,2 % par rapport au même mois de 1998. A ce rythme, le gouvernement aura toutes les peines du monde à atteindre son objectif: ramener les quatre branches du régime général (maladie, retraite, famille. accidents du travail) à l'équilibre financier fin 1999.

La politique de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui oscille entre ouverture (lettre adressée à tous les médecins) et fermeté (baisse autoritaire de tarifs médicaux, récupération d'une partie des dépassements de l'enveloppe accordés aux cliniques pour 1998), a du mal à porter ses fruits. La CNAM note, par exemple, que l'ensemble des dépenses du régime général de janvier-février (81,9 milliards de francs, 12,49 milliards d'euros) est en augmentation de 3,7 % par rap-

port à la même période de 1998, progression qui atteint même 5,5 % pour les soins de ville. Après un plateau entre juin et septembre, la courbe des dépenses est repartie à la hausse depuis quelques mois, « sur une tendance de 0,4 % par mois », indique la caisse nationale.

Les dépenses de soins de ville progressent de 0,4 % en février, moins en raison des honoraires des médecins et des dentistes (+ 0,1 %) que des prescriptions (+ 0,4 %). Les hôpitaux publics ont vu leurs dépenses stagner alors que celles des cliniques à but lucratif – engagées depuis quelques semaines dans un bras de fer avec le gouvernement autour de leur enveloppe budgétaire pour 1999 – sont en hausse de

0,7 % sur un mois. C'est dans ce contexte que la CNAM a engagé ses concertations sur le plan stratégique élaboré par son directeur, Gilles Johanet, dont le but est de réaliser à terme 62 milliards de francs (9,45 milliards d'euros) d'économies par an. Le président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), s'est donné jusqu'à début juin pour amender

ce plan et le soumettre à un vote définitif des trente-trois administrateurs patronaux et syndicaux de la caisse. A charge ensuite, pour M^{me} Aubry, d'en intégrer les mesures dans son projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000.

PROTOCOLE D'ACCORD

Dans un entretien au journal médical Le Généraliste, M. Johanet revient notamment sur les 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros) d'économies que générerait, selon lui, un financement des hôpitaux sur la base des coûts par pathologie. « Pour la première fois s'agissant d'hôpital public, on parle de chiffres : on a violé un tabou, déclare le directeur de la CNAM. Il y a un problème d'emploi? Chiffrons-le ensemble (...). Sur la durée, nous pouvons traiter ce problème de manière digne pour les agents et optimale pour la collectivité. » Revenant sur la polémique qui l'a opposé à M^{me} Aubry à propos des prérogatives respectives de l'Etat et de l'assurance-maladie, il précise : « Nous souhaitons une loi d'orientation sanitaire qui dise les priorités pour les cinq ans qui viennent », l'Etat devant, selon lui, définir ces priorités.

Par ailleurs, la CNAM et la Fédération nationale de la mutualité française (3 000 mutuelles couvrant 25 millions de personnes) ont décidé de resserrer leurs liens. Un protocole d'accord, approuvé à l'unanimité par le comité exécutif de la FNMF, prévoit la définition en commun d'« un panier de biens et de services » médicaux justifiant un meilleur remboursement qu'actuellement. Or ce texte reprend certains aspects du protocole que la caisse nationale a signé, début février, avec la Mutualité, mais aussi avec les représentants des sociétés d'assurances (Le Monde du 11 février). Ceux-ci l'ont immédiatement interprété comme un moyen de les court-circuiter. Il est peu probable que le conseil d'administration de la CNAM, où siègent treize représentants du patronat, approuve un tel protocole d'accord.

Jean-Michel Bezat

Me Tajan mis en examen pour « faux en écriture publique »

Au cœur de l'affaire, la vente aux enchères d'une sculpture de Giacometti

en examen, jeudi 15 avril, pour « faux en écriture publique » par la juge d'instruction Xavière Siméoni dans

Le commissaire-priseur parisien Jacques Tajan a été mis une affaire concernant la vente d'une sculpture d'Alberto Giacometti destinée à couvrir les frais de la succession de la veuve de l'artiste.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR mad, dans des conditions acrobaparisien Jacques Tajan, animateur de la plus importante charge de France, avec 437 millions de francs (66 millions d'euros) de chiffre d'affaires en 1998, a été mis en examen, jeudi 15 avril, pour «faux en écriture publique » par la juge d'instruction parisienne Xavière Siméoni, dans un dossier concernant une vente litigieuse en 1994 d'une sculpture d'Alberto Giacometti (Le Monde des 12 et 16 novembre 1998). Une information judiciaire avait été ouverte à son encontre le 11 novembre 1998, après que l'Association des amis d'Annette et d'Alberto Giacometti se fut émue des conditions de l'adjudication du lot nº 6 d'une vente dispersant, le 11 juillet 1994, dixsept Giacometti.

Le produit (41,6 millions de francs, 6,34 millions d'euros) était destiné à couvrir les frais de la succession de la veuve de l'artiste. Annette, dont l'exécuteur testamentaire est Roland Dumas. Le lot incriminé, un bronze intitulé Nu d'après nature, a été vendu à un marchand londonien, Joe Nahtiques. Il y a quelques mois, Me Tajan avait fait pour Le Monde le récit de cette vente : « Deux frères collectionneurs et marchands d'art ont porté des enchères sur cette même sculpture. Joe Nahmad était au premier rang dans la salle; David Nahmad, au téléphone. Quand je me suis rendu compte de la situation, ils étaient seuls en lice à 1,8 million de francs. J'ai alors stoppé les enchères et adjugé l'œuvre à la première plus haute proposition d'un des frères: 1,1 million de francs. »

« BIZARRERIES »

Me Tajan justifiait son geste en disant n'avoir pas voulu laisser deux frères surenchérir - sans le savoir, dit-il – l'un sur l'autre. Mais plutôt que de recommencer les enchères pour éviter toute contestation il aurait préféré modifier le procès-verbal de la vente. La somme d'origine - 1,8 million de francs - y avait d'abord été inscrite, puis corrigée, d'où l'accusation de «faux en écriture pu-

Dans un communiqué diffusé

après sa mise en examen, Me Tajan « conteste solennellement avoir commis le moindre fait contraire aux usages, à l'honneur et à la probité », et « souligne que le litige qui l'oppose à la plaignante n'implique aucun détournement financier et ne concerne qu'un problème formel au statut des commissaires-priseurs et à la procédure de vente publique ».

En décembre 1995, Me Tajan

avait adjugé un Monet, Les Glaçons sur la Seine à Port Villez, pour 5,3 millions de francs (0,81 million d'euros). Filmée par l'émission « Capital » diffusée sur M 6, cette vente faisait apparaître quelques « bizarreries » : l'acheteur – un amateur britannique - n'était pas dans la salle et le procès-verbal indiquait la somme de 4,8 millions de francs. Le Monet fut effectivement payé pour ce montant, mais après la vente aux enchères. Or, pour l'heure, la vente privée par un commissaire-priseur d'une œuvre n'ayant pas trouvé d'enchérisseur demeure interdite en France.

Harry Bellet

Le maire d'Hardricourt condamné pour provocation à la discrimination raciale

Le tribunal estime qu'il a, dans le bulletin municipal, procédé à un « amalgame entre les étrangers et la délinquance ou la criminalité »

ANDRÉ CASSAGNE (div.d.), maire d'Hardricourt (Yvelines) et conseiller général des Yvelines, a été condamné, jeudi 15 avril, à 20 000 francs d'amende, par le tribunal correctionnel de Versailles, pour provocation à la discrimination raciale. M. Cassagne était poursuivi pour un éditorial, paru dans le bulletin municipal d'Hardricourt du mois de novembre 1998. Ce texte, qu'il qualifiait luimême, dans sa conclusion, de « violent et amer », comportait plusieurs passages « manifestement xénophobes », selon une association locale qui avait saisi le parquet.

On pouvait ainsi lire: « Les sanspapiers font grève, la nationalité française leur est accordée »; ou: « Des étrangers venant des pays les plus pauvres affluent vers la France. Pensez-vous que ce soient les meilleurs qui nous sont envoyés? Qui contrôle? »; ou, encore: « Dans ces conditions, ce n'est pas en réduisant les effectifs de police et de gendarmerie que les honnêtes gens seront protégés. Il faudra bien que les communes se substituent une

fois de plus à la défaillance de l'Etat »; et, enfin: « Jamais nous n'avons vu autant d'étrangers mendier aux feux rouges ».

Lors de l'audience, le 25 mars, l'élu, qui est également le suppléant du député des Yvelines Pierre Cardo (DL), avait expliqué avoir rédigé ce texte au lendemain du décès d'un policier à Gargenville (Yvelines). Se défendant de tout racisme, il avait indiqué avoir voulu, dans cet éditorial, dénoncer l'exploitation des étrangers.

AMALGAME

Dans ses attendus, le tribunal note que dans le texte incriminé, « les étrangers sont présentés de manière très défavorable, puisqu'ils viennent des pays les plus pauvres, ce ne sont pas les meilleurs qui nous sont envoyés, ils mendient aux feux rouges, et il fait allusion, à deux reprises, au problème des sans-papiers, qui obtiendraient la nationalité française en faisant grève ».

Le tribunal estime qu'il n'a « trouvé dans cet article aucun élément permettant de comprendre qu'en réalité M. Cassagne a voulu

dénoncer l'exploitation des étrangers. Ce problème n'a d'ailleurs aucune relation avec le reste de l'éditorial, consacré aux problèmes de sécurité et de délinquance ». Pour les juges, il ne s'agit pas d'une simple « énumération de faits », mais plutôt d'un « amalgame entre les étrangers et la délinquance ou la criminalité ».

Estimant qu'il n'était « justifié ni par la liberté d'expression de M. Cassagne, ni par une émotion légitime à la suite d'un événement aui l'a touché », le tribunal en conclut que le délit de provocation à la discrimination et à la haine raciale est constitué, et a condamné le maire à 20 000 francs d'amende et à verser le franc symbolique à la Ligue des droits de l'homme et au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui s'étaient constitués partie civile.

Il devra en outre faire publier le jugement dans le bulletin municipal d'Hardricourt en lieu et place de son éditorial habituel.

Jean-Claude Pierrette

Les FN en campagne défendent les Serbes

LE FRONT national-Mouvement national (FN-MN) de Bruno Mégret et le Front national pour l'unité française (FNUF) de Jean-Marie Le Pen ont tous deux critiqué, jeudi 15 avril, les bombardements de l'OTAN en Serbie et au Kosovo, lors de réunions pour les élections européennes du 13 juin. A Paris, devant un millier de personnes, M. Mégret a fustigé l'« Europe de Maastricht et d'Amsterdam », « désormais sous protectorat américain », et pris fait et cause pour « le

M. Le Pen, qui présidait au même moment un meeting régional à Toulouse, a déclaré, devant 500 personnes, que le Kosovo, « terre spirituelle des Serbes, est emblématique pour la France des dangers de l'immigration ». Environ 3 000 personnes ont manifesté à l'appel d'un collectif de quarante et une organisations pour protester contre la venue du fondateur du FN.

Les agents recenseurs en grève réclament une revalorisation

LE MOUVEMENT de grève des agents recenseurs et des délégués du recensement (chargés d'encadrer localement les agents), parti le 12 avril de Grenoble, s'est étendu, jeudi 15 avril, à une quarantaine de grandes villes de France ainsi qu'à cinq arrondissements de la capitale et une vingtaine de communes d'Ile-de-France, où le recensement se prolonge jusqu'au 10 avril, selon l'intersyndicale CGT-CFDT-FO de

Réunis dans un collectif, les agents et délégués de l'Insee protestent contre une « surcharge de travail » non rémunérée et réclament une prime de 3 000 francs et une revalorisation de leur rémunération (de 3 500 à 4 000 francs), calculée au prorata des imprimés collectés et *cremplis correctement* ». Deux réunions avec la direction de l'Inse étaient prévues, jeudi après-midi, à Paris et Nantes.

DÉPÊCHES

■ EUROPÉENNES: Marie-France Garaud occupera la troisième place sur la liste conduite par Charles Pasqua et Philippe de Villiers aux élections européennes de juin, a annoncé le sénateur des Hautsde-Seine, le 15 avril, dans un communiqué. L'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de Jacques Chirac avait qualifié l'intervention de l'OTAN de « guerre d'une malhonnêteté intellectuelle et morale absolument scandaleuse » à son retour d'une visite à Belgrade.

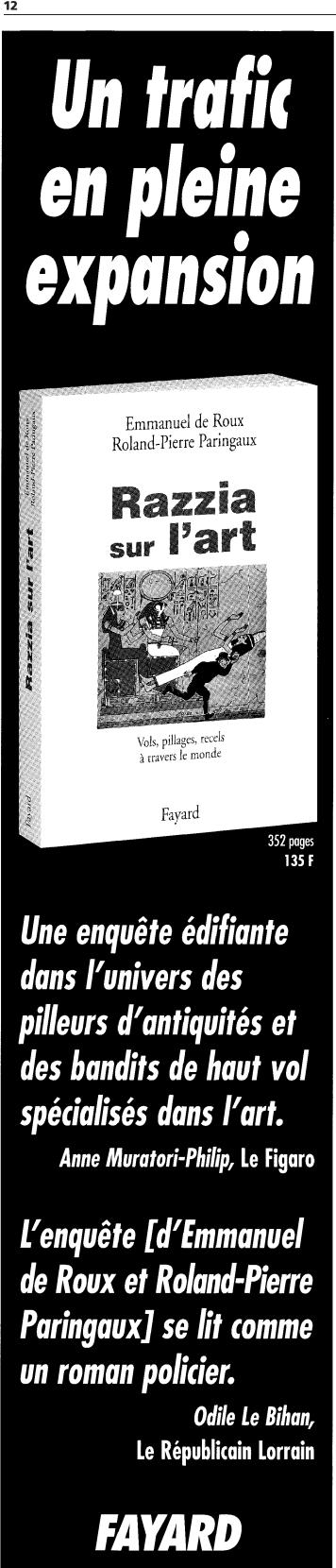
■ BUDGET : Valéry Giscard d'Estaing estime que la réduction des dépenses publiques est « indispensable et urgente » et que « c'est un thème important pour les prochaines élections législatives et présidentielles », dans un entretien à Valeurs actuelles (daté 17-24 avril).

■ RETRAITES : des retraités se sont rassemblés dans plusieurs pays de l'Union européenne, jeudi 15 avril. En France, où le mot d'ordre lancé par la Fédération européenne des retraités et personnes âgées a été parmi les mieux suivis, la CGT, la CDFT, la CFTC et la FSU (enseignants) ont participé à plusieurs défilés, en province et à Paris. Plus de 2 000 personnes ont manifesté à Metz, et 750 à Lyon.

■ JUSTICE : la chambre criminelle de la Cour de cassation a an**nulé**, pour la seconde fois, le 14 avril, les condamnations prononcées contre les hommes accusés d'être les commanditaires et auteurs de l'attentat commis, en 1993, contre Jean-Claude Madrénas, candidat UDF aux élections législatives dans les Pyrénées-Orientales, Condamnés par la cour d'assises en septembre 1996, rejugés par la cour d'assises de l'Aude en juin 1998, ils le seront cette fois par celle de la

■ ARC : le pourvoi de Jacques Crozemarie, ex-président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), a été rejeté par la chambre criminelle de la Cour de cassation, mardi 13 avril. Mes Olivier Metzner et Jean-Marc Varaut, avocats de M. Crozemarie, contestant l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, demandaient l'annulation de l'intégralité de la procédure instruite par le juge parisien Jean-Pierre Zanoto. Le procès de l'affaire de l'ARC doit débuter le 25 mai devant le tribunal correctionnel de Paris.

■ HÔPITAL: 40 postes vont être débloqués pour le CHU Jean-**Verdier** de Bondy (Seine-Saint-Denis), a annoncé, le 15 avril, la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, au 36e jour de grève du personnel. L'hôpital bénéficierait, dès 1999, de 20 nouveaux emplois titulaires par redéploiement sur les effectifs d'autres hôpitaux de l'AP-HP et de 20 emplois-jeunes cofinancés par l'AP-HP. Ces propositions devaient être débattues, le 16 avril, en assemblée générale.



RÉGIONS

La Bretagne attend la reconnaissance de sa langue

La mobilisation pour le lycée Diwan, où l'enseignement se fait en breton, témoigne que la région tient à sa culture. La Charte européenne des langues régionales devrait être bientôt signée par la France

CARHAIX-PLOUGUER (Finistère)

de notre correspondante régionale Christian Troadec rêve éveillé. Il désigne le manoir de Kerampuil, une élégante bâtisse XVIIIe aux escaliers moussus et aux murs lépreux entourée de trois hectares de prairie: « Ici, on pourrait installer la médiathèque. » Un peu plus loin sur la gauche, il montre l'ancienne écurie : « Et là l'office de la langue bretonne. » À l'arrière du manoir, dans ce qui n'est encore qu'un champ, Christian Troadec dessine les contours du «technopôle culturel de Kerampuil » imaginé par quelques militants bretons: regrouper autour du lycée en langue bretonne, qui doit s'installer ici à la rentrée, une médiathèque en breton, un office de la langue, mais aussi un centre de formation aux techniques de l'audiovisuel en breton, une association dédiée à la conservation de l'œuvre de la poétesse trégorroise Anjela Duval... Et, pourquoi pas, une université en langue bre-

Christian Troadec passe parfois pour un farfelu. Mais, il y a dix ans, il a fait un autre rêve, devenu réalité: la création d'un festival de musique à Carhaix, capitale du Poher, une région qui se vide lentement de sa population. La première édition des Vieilles Charrues avait réuni 500 spectateurs. L'édition

L'école publique bilingue

« Marplig brezhoneg! », « en breton s'il vous plaît! ». Il y a un siècle, les instituteurs de la IIIe République interdisaient aux petits bretonnants de « cracher et de parler breton ». Aujourd'hui, dans les classes bilingues de Bretagne, les enfants apprennent à lire et à écrire en français et en breton.

Les classes bilingues sont nées, au début des années 80, dans le sillage de Diwan (où l'enseignement se fait entièrement en breton jusqu'à la fin de l'école primaire), à l'initiative de l'association de parents div yezh (deux langues). Ces classes acaujourd'hui cueillent 1609 élèves. Et la demande des parents ne cesse de croître. Aux côtés de Diwan et des classes bilingues du public, les classes bilingues de l'enseignement privé confessionnel scolarisent un peu plus de 1 000 élèves.

1998 en a attiré 100 000. L'association des Vieilles Charrues, dont il est président, emploie aujourd'hui quatre personnes. « Nous voulons que les jeunes restent au pays. C'est pour cela que nous avons créé le festival, et c'est aussi pour cela que nous lançons l'idée du technopôle. Nous n'avons pas de temps à perdre. » Pas question de laisser s'échapper la nouvelle génération bretonne, « qui trouve légitime de connaître l'histoire de son pays et de sa langue, et qui n'a plus honte de vivre son identité ».

« UNE FÂCHEUSE IMPRESSION »

La promenade à Kerampuil s'achève devant trois bâtiments récents qui abritent une centaine de retraités. C'est ici que les 90 lycéens de Diwan - « germe » -, école associative en langue bretonne, devaient poser définitivement leurs valises en septembre, après trois ans de déménagements à répétition. Devaient... Car, depuis un mois, plus rien n'est sûr. Le 19 mars, le préfet de région annonçait sa décision de saisir le tribunal administratif: selon le représentant de l'Etat, la subvention accordée par le conseil régional pour l'implantation du lycée Diwan à Carhaix dépasse la limite des 10 % de subventions publiques accordées à une école privée, seuil fixé par la loi Falloux.

« Cette décision a fait une fâcheuse impression dans la région », explique le président de Diwan, Andrew Lincoln, célèbre pour son dynamisme et son sens tout britannique de l'euphémisme. Car l'action de l'Etat a fait l'effet d'une bombe en Bretagne. Le préfet a eu beau répéter qu'il ne fait qu'appliquer la loi, sa décision a parfois été interprétée comme une déclaration de guerre contre l'enseignement du breton. Une pluie de communiqués de soutien à Diwan n'a pas tardé à tomber. En tête, le président (RPR) de la région, Josselin de Rohan, a rappelé que le conseil régional « a le devoir d'apporter son soutien aux actions concourant au développement de la langue bretonne ». Jean-Yves Le Drian, chef de file des socialistes bretons, a réuni les signatures des élus de son parti au bas d'un texte en faveur de l'association. Une semaine plus tard à Carhaix, 5 000 personnes manifestaient leur soutien aux lycéens « SDF ». « Vingt-deux ans après la création de Diwan, l'opinion a mûri. Elle approuve très largement l'enseignement du breton et de la culture bretonne », dit Andrew Lincoln, heureux de constater que le temps où Diwan était perçu comme une menace pour le système scolaire traditionnel est révolu.

Depuis un mois, un grand Gwenn ha du (le drapeau breton) flotte au fronton de la mairie de Carhaix. André Le Roux, maire (UDF) de cette ville de 8 000 habitants, a accueilli la cellule de crise mise sur pied par Diwan. L'implantation du lycée dans la capitale du Poher avait été une bonne nouvelle. « C'est une grande chance pour le centre Bretagne, qui se désertifie. Carhaix doit devenir un endroit où se focalise la vie cultu-

nales à la faute ». Andrew Lincoln plaide pour que «Diwan et les autres écoles associatives en langue régionale aient un statut public régional », afin de pouvoir bénéficier d'investissements publics.

Malgré les nombreuses mises au point de Diwan, certains élus de gauche et les représentants de l'Etat craignent une remise en cause de l'équilibre enseignement public, enseignement privé, donc de la paix scolaire... Des élus socialistes carhaisiens demandent à Diwan d'accepter les solutions de rechange proposées par l'Etat: l'installation du lycée dans des salles en préfabriqué, ou dans les locaux du lycée public de la ville.

Un engagement de Matignon

Une journée européenne des langues minoritaires est organisée le 22 avril, dans le cadre du cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe. Le gouvernement envisage de la faire coïncider avec la signature, par la France, de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. « En toute hypothèse », indique-t-on à l'hôtel Matignon, cette signature aura lieu d'ici à fin avril ou début mai. En revanche, compte tenu du calendrier parlementaire, le gouvernement n'est plus sûr, comme il l'avait annoncé, de faire examiner le projet de loi de ratification devant le Parlement la même année.

Trois rapports ont été rédigés à l'intention des pouvoirs publics en 1998: le prérapport Nicole Pery et le rapport Bernard Poignant suggéraient de reconnaître la place des langues régionales. Une expertise juridique du professeur Guy Carcassonne avait conclu que la charte n'était pas contraire à la Constitution. A l'automne 1996, le Conseil d'Etat, saisi par Alain Juppé, avait conclu que le texte européen n'était pas compatible avec la Constitution.

relle bretonne », espère le maire, favorable au projet de technopôle porté par l'association des Vieilles Charrues. Il en est assuré: la région maintient sa subvention, le recours devant le tribunal administratif n'étant pas suspensif, les travaux de rénovation de la maison de retraite vont pouvoir commencer et les lycéens devraient investir les lieux en septembre, comme prévu. Le jugement du tribunal ne devrait être rendu que dans un ou deux ans. D'ici là, Andrew Lincoln espère bien que Diwan aura changé de

UNE SOLUTION DURABLE

L'affaire du lycée pourrait bien être, paradoxalement, une chance pour l'association, qui scolarise plus de 2 000 élèves dans ses écoles maternelles, primaires, ses collèges et son lycée. Le président veut en finir avec une situation qui « pousse les collectivités locales qui

Mais le mélange entre lycéens bretonnants et francophones serait contraire au principe de Diwan. Quant aux préfabriqués, Andrew Lincoln les refuse tout net : il veut une solution durable, pour le lycée, et pour Diwan. Une solution qui pourrait être contenue dans la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, dont la signature, et la ratification par la France, trop longtemps repoussée selon les militants bretons, devrait intervenir prochainement. Selon Andrew Lincoln, « politiquement et symboliquement, il est difficile de signer sans résoudre le problème posé par le lycée de Carhaix ». Pour le président de Diwan, «il nous faut entrer dans une phase de politique active de promotion des langues et des cultures régionales ». « Notre but, poursuit-il, est, à terme, de revenir au niveau de bilinguisme qui existait en Bretagne dans les an-

Gaëlle Dupont

Le gouvernement augmente l'enveloppe des contrats de plan pour soutenir l'emploi

CE SERA 105 MILLIARDS DE FRANCS: l'enveloppe financière globale des contrats de plan Etat-régions a été arrêtée, mercredi 15 avril, lors d'une réunion interministérielle à Matignon, Cette somme, qui doit couvrir les investissements de l'Etat en matière d'aménagement du territoire dans les régions pour la période 2000-2006, est en augmentation sensible par rapport au précédent contrat.

Lors de l'exercice précédent, le montant des engagements de l'Etat était de 88 milliards de francs. Pour le gouvernement, cette augmentation significative doit permettre de réorienter les contrats de plan vers des projets favorables à l'emploi qui s'inscrivent dans un « développement durable ». Cet objectif avait été rappelé aux préfets par le premier ministre dans une circulaire adressée le 31 juillet 1998. Le montant des crédits devrait également satisfaire les présidents des conseils régionaux

qui réclamaient entre 100 et 110 milliards de francs.

Le gouvernement a défini deux volets pour les investissements dans les sept années à venir. Le premier régional, d'un montant de 90 milliards de francs, concernera les grands équipements décidés sur la base des priorités du gouvernement fixées lors du Comité interministériel de développement et d'aménagement du territoire (CIADT) de décembre 1998. Synthétisant les volontés affichées par les différents ministères, il privilégiera ainsi les projets présentés dans les régions qui concernent l'emploi et la formation, l'action sociale et la santé. l'éducation et l'enseignement supérieur et la politique de la ville. Les actions de développement des transports en commun et le chemin de fer seront également soutenues.

A l'inverse, le gouvernement estime que les projets d'infrastructures routières ne pourront

plus demeurer le pivot des contrats de plan : chaque projet sera jugé à l'aune de son « utilité sociale » et de son « rôle décisif en matière de désenclavement ». Lionel Jospin a insisté pour que les contrats de plan traduisent sa volonté de réduction des inégalités en citant notamment les distorsions en matière universitaire ou de grands projets structurants.

Le second volet, plus territorial, regroupera les actions jugées prioritaires par les régions elles-mêmes: 15 milliards de francs y seront consacrés. A Matignon, on souligne qu'avec un tel montant « jamais autant de liberté de négociation n'a été offerte aux régions ». Les préfets sont chargés de négocier les projets avec les conseils régionaux. Fin juin, un CIADT arrêtera la répartition régionale des

Sylvia Zappi

L'université thématique d'Agen a été supprimée

AGEN

de notre correspondant L'université thématique d'Agen (Lot-et-Garonne) a vécu avant que d'avoir véritablement existé. Un décret paru au Journal officiel du 13 avril a abrogé l'acte du 27 février 1997 créant l'établissement, à quelques semaines de la dissolution de l'Assemblée nationale et du changement de gouvernement. A peine arrivé au ministère de l'éducation nationale, Claude Allègre avait confirmé son intention de ne pas poursuivre une expérience inscrite dans la loi Pasqua de 1995 sur l'aménagement du territoire, prévoyant la création de deux universités thématiques,

Malgré l'opposition des universitaires de Bordeaux et de Toulouse, principalement concernés, et l'avis négatif du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), Jean François-Poncet, sénateur (UDF) de Lot-et-Garonne, avait réussi à arracher une décision positive auprès de François Bayrou, alors ministre de l'éducation nationale d'Alain Juppé. Son intention était de créer une université nouvelle de plein exercice en moyenne Garonne orientée sur le thème du dé-

veloppement régional. Erigée en « pôle d'excellence » à

dont une seule, celle d'Agen, a vu rayonnement national à partir de formations de deuxième et troisième cycles, l'université thématique d'Agen a débuté en proposant deux maîtrises des sciences et techniques (MST) en agrodéveloppement et ingénierie du développement local. Avec à sa tête un administrateur provisoire, elle devait innover dans la formation de futurs aménageurs du territoire par une large utilisation des technologies nouvelles, des stages en en-

> Dès sa création, elle n'a pas plus fait l'unanimité dans le milieu universitaire que politique. Avant même sa première rentrée, son avenir a été compromis par une

absence d'attribution de postes et de crédits. Bien qu'il ait clairement annoncé son intention de mettre un terme à «l'exception» autorisée par son prédécesseur, le ministère de l'éducation a néanmoins autorisé une première année de fonctionnement pour une cinquantaine d'étudiants, ainsi qu'une seconde rentrée en octobre 1998. Les deux filières de formation ont, depuis, été rattachées aux universités de Bordeaux-I et Bordeaux-IV en attendant la création d'un Institut du développement local en lieu et place de l'université agenaise.

Alain Babaud

HORIZONS

OSSIER =

Il était une fois la Yougoslavie

Composée de six républiques, la Yougoslavie de Tito fut construite grâce à son flair historique, à son âme de résistant et à sa défiance vis-à-vis des nationalismes. Autogestion, non-alignement et décentralisation étaient ses maîtres mots

U siècle dernier. les nationalités réveillées cherchaient leur logis. Au centre et au sud-est de l'Europe, les unes se trouvaient dans l'empire ottoman, les autres, dans le domaine des Habsbourg. Dans cette région, des Slaves assujettis rêvaient de s'unir aux frères monténégrins qui avaient toujours préservé leur autonomie, et aux Serbes qui, après des siècles d'oppression, redevenaient maîtres de leur destin. C'est alors qu'en Croatie Mgr Strossmayer se fit l'avocat d'une Yougoslavie qui n'existait pas encore. En ce temps-là, dans la double monarchie austro-hongroise, les Slovènes relevaient de Vienne et les Croates de Budapest.

L'idée cheminait lentement. Elle n'aurait peut-être eu aucune suite si les Habsbourg n'avaient pas fait – et perdu – la guerre de 14-18. Par la force des choses, les « Nordistes » (Slovènes et Croates) étaient mobilisés dans l'armée qui combattait les « Sudistes » (Serbes). Cependant, dès 1915, un Comité vougoslave installé à Londres entrait en contact avec les autorités serbes. Puis, le 20 iuillet 1917, le Croate Trumbic et le Serbe ⊆ Pachic signaient la Déclaration de Corfou. Ils annonçaient la future naissance d'une « monarchie parlementaire et constitutionnelle » dirigée par les Karageorgevic (la dynastie qui, au terme d'une longue lutte avec les Obrenovic, s'était installée à la tête de la Ser-

Le nouvel Etat naquit officiellement le 1er décembre 1918. Pendant un peu plus de dix ans, il porta le nom de « royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes ». Le 3 octobre 1929, alors que le roi Alexandre exerçait une dictature temporaire de deux ans, le pays fut baptisé Yougoslavie.

Tout avait été dit avant l'accouchement, sauf l'essentiel. Quel type de communauté pourraient constituer des populations qui se réunissaient après des siècles de séparation? Les Slaves, façonnés par l'empire austro-hongrois, étaient imprégnés de fédéralisme. Pour les Serbes, marqués par la confrontation avec les Ottomans, il n'y avait pas de salut concevable hors du centralisme. Selon eux, pour se libérer de l'oppression germanique ou magyare, Croates et Slovènes devaient se fondre dans la Serbie.

Le malentendu initial provoqua un conflit permanent, et tragique, entre les Serbes dominants et les Croates ou, dans une moindre mesure, les Slovènes, qui refusaient de passer de Vienne – ou de Budapest – à Belgrade. Faut-il rappeler par exemple l'assassinat, en pleine séance du Parlement, le 20 juin 1928, de Pacic, chef du principal



parti croate, par un député monténégrin ? Ou l'attentat du 9 octobre 1934 à Marseille dont fut victime le roi Alexandre ?

Une solution fut trouvée le 24 août 1939. Les Croates obtenaient enfin le droit d'installer leur propre Parlement à Zagreb. Le compromis aurait-il permis de prendre enfin un bon départ? On ne le saura jamais. Quelques jours plus tard éclatait la seconde guerre mondiale. La Yougoslavie se tint d'abord à l'écart. Puis le régent Paul, qui dirigeait le pays depuis la mort d'Alexandre, signa le 25 mars 1941 un pacte avec l'Allemagne. Il fut renversé presque aussitôt après. Son neveu Pierre, le roi en titre, prit officiellement le trône. Mais ce fut l'invasion. Réfugié en Angleterre, le jeune souverain ne put jamais régner dans son pays. La première Yougoslavie disparut, entraînant la monarchie dans sa

Des monarchistes armés étaient pourtant restés, résolus à restaurer la monarchie après la victoire des Alliés. Conduits par le général Mihaïlovic, ces tchetniks voulaient aussi rétablir la suprématie serbe. A l'intérieur, leur premier ennemi naturel était le Croate Ante Pavelic, un avocat fasciste qui cultivait la frustration de ses compatriotes. Après s'être exilé en Italie, il était revenu au pays avec les tanks des forces de l'Axe. Chef du parti appelé « Oustachi », il venait de constituer le premier Etat croate « indépendant » depuis des siècles.

Outre l'actuelle Croatie (moins la Dalmatie), le pseudo-Etat englobait la Bosnie et s'étendait jusqu'à la banlieue de Belgrade. Il pratiquait le nettoyage ethnique selon la règle des trois tiers. Les Serbes, qui habitaient ce territoire, étaient divisés en trois groupes sensiblement égaux : ceux qui se convertissaient au catholicisme étaient considérés comme de bons sujets ; les membres des deux autres catégories seraient chassés ou massacrés. Après des années de polémiques, les auteurs serbes et croates admettaient, au début des années 80, que le nombre des victimes de l'Etat oustachi était de l'ordre de 300 000. Proportionnellement. Pavelic a tué davantage de ses compatriotes que ne le fit Hitler en Allemagne.

Le second – mais à la longue le plus redoutable – ennemi intérieur de Mihaïlovic était un autre résistant. On l'appelait déjà Tito. Ses débuts furent si mystérieux que certains croyaient que ce drôle de nom désignait une sorte de société anonyme (Troisième internationale terroriste organisation). Ce Tito était bien un homme en chair et en os: Josip Broz. Son père était croate, sa mère slovène. Serrurier et syndicaliste dans sa jeunesse, il avait servi en qualité de sergent dans l'armée autrichienne pendant la première guerre mondiale. Prisonnier en Russie, il s'était fait communiste. Rapatrié, il milita, fut emprisonné. Puis, en 1937, sous le pseudonyme de Walter, il prit la

tête du Parti communiste yougoslave (son prédécesseur avait été liquidé par Staline). A cette époque, il recrutait, pour le compte de l'Internationale, des combattants pour

la guerre civile d'Espagne.
Chef clandestin du petit Parti communiste pourchassé par les autorités yougoslaves, mais en même temps menacé par la terreur stalinienne, Josip Broz eut la chance, ou le flair historique, d'être

promettait la mort par balles aux généraux, il s'était promu maréchal. Estimant qu'il avait libéré luimême une grande partie du territoire yougoslave, il refusait de partager le pouvoir avec les monarchistes de Londres: tout au plus dut-il consentir à une cohabitation provisoire avec leurs représentants. Il tenait pour négligeables les consignes de prudence,

Les débuts de Tito furent si mystérieux que certains croyaient que ce drôle de nom désignait une sorte de société anonyme (Troisième Internationale terroriste organisation)

à pied d'œuvre quand l'armée nazie déferla dans son pays. A la différence du Serbe Mihaïlovic, il sut recruter dans toute la Yougoslavie ses groupes de partisans, et il résista constamment. Les Britanniques, qui, non sans raison, se méfiaient de ses orientations idéologiques, décidèrent de le soutenir parce que, sur le terrain, c'était le résistant le plus efficace. Et, sans attendre la fin des hostilités, Tito constitua un embryon d'Etat. La paix venue, il avait toutes les cartes en main. Et en ce temps-là, il faisait

Comme Staline, oubliant un peu

de modération – mais oui – que lui donnait Staline.

C'était un extrémiste, le chef d'Etat qui le 11 août 1946 faisait abattre un avion américain survolant son pays ; celui qui arrêtait et condamnait l'archevêque de Zagreb, Mgr Stepinac, accusé de complicité avec le régime oustachi ; celui qui exécutait le général Mihaïlovic, – de Gaulle ne lui pardonna jamais. Ce Tito prétendait annexer le territoire de Trieste alors que l'URSS ne se sentait pas du tout prête pour une confrontation avec les Occidentaux. A la première réunion du Kominform, le

bureau d'information du PC européen, avatar de l'Internationale dissoute en 1943, ses représentants dénonçaient la pusillanimité des communistes italiens et français qui, à la Libération, n'avaient pas eu l'audace d'écraser la bourgeoisie capitaliste.

Tito, qui n'avait pas attendu l'armée soviétique pour prendre le pouvoir, était en outre le canard de la couvée satellite. Il soutenait la révolte armée de ses camarades grecs. Il prenait des initiatives sans demander la permission à Moscou. Après avoir équipé et encadré des maquis albanais, il prenait sous sa protection ce petit voisin en s'appuyant sur le leader de la fraction ouvrière du PC local, Xoxe.

Puis, en août 1947, il signait avec Dimitrov l'accord de Bled. Dimitrov était, dans le mouvement, un personnage beaucoup plus considérable que Tito. Poursuivi par Hitler après l'incendie du Reichtag, membre éminent de la IIIe Internationale, il était revenu, après la guerre, dans son pays vaincu - la Bulgarie – et il en était devenu le chef. L'accord de Bled prévoyait la création d'une fédération balkanique composée de la Yougoslavie, de l'Albanie et de la Bulgarie. A Moscou, la Pravda condamna cette initiative. Dimitrov s'inclina.

Tito, le plus prestigieux aux yeux des communistes étrangers, était aussi, pour Staline, le moins contrôlable des potentats d'Europe orientale. Il fut solennellement condamné par une déclaration du Kominform le 28 juin 1948. Sûr de lui, Staline croyait – c'est son successeur Khrouchtchev qui l'a dit – qu'il lui suffirait de lever le petit doigt pour qu'il n'y ait plus de Tito. Mais il y eut toujours Tito. Avec en plus le titisme.

Une bulle d'excommunication recense forcément les erreurs doctrinales du réprouvé. La campagne d'explications du Kremlin mit donc l'accent sur les déviations constatées à Belgrade. A la vérité, le maréchal-président ne fut jamais un grand théoricien. Les termes de marxisme, de léninisme sont justifiés par les travaux philosophiques ou à tendance philosophique de Marx ou de Lénine. Les œuvres originales de Josip Broz n'ont pas leur place dans les manuels de littérature politique. Mais le président eut des collaborateurs, des compagnons qui lui fournissaient à point nommé l'arsenal idéologique dont il avait besoin. D'abord Moshe Pijade. Puis le Slovène Edouard Kardelj, admirablement doué pour manier des abstractions que, parfois, il était le seul à comprendre. Comme il était le seul à s'y retrouver dans le dédale des institutions qu'il échafaudait.

EU importent les cheminements obscurs de ce qu'on appelle le titisme. Peu importe même le galimatias employé pour définir ce communisme nouveau. Ne renversons pas l'ordre des facteurs. Il fut souvent dit que Tito fut excommunié parce qu'il était hérétique. En réalité, il devint hérétique parce qu'il était déjà schismatique. Il lui fallait justifier sa rébellion d'une façon satisfaisante pour ses militants, et pour les camarades étrangers qui voudraient bien prendre son parti.

Sa « doctrine » peut se résumer en trois termes : autogestion, nonalignement, décentralisation.

1) L'autogestion. C'est le système inventé pour montrer que les communistes vougoslaves avaient redécouvert le vrai, l'authentique socialisme, par opposition au socialisme bureaucratique, administratif imposé à Moscou. Des doctrinaires invoquèrent l'autorité des pères fondateurs et, sur ce schéma, ils brodèrent une kyrielle d'improvisations. Les entreprises, les administrations totalement autogérées marchaient-elles mieux que si elles avaient été maintenues dans un corset à la soviétique? Le miracle permanent qui permit aux Yougoslaves de vivre plus confortablement que leurs voisins est-il dû à l'autogestion? Ou à l'intégration d'une économie de marché dopée par le tourisme et les contributions des travailleurs émigrés? Une chose est sûre: la trouvaille autogestionnaire permit au régime de rejeter le plus vite possible le modèle stalinien.

2) Le non-alignement. Après la condamnation du Kominform, la Yougoslavie titiste se sentit dangereusement et peut-être mortellement atteinte. Les PC dans la ligne lançaient une campagne d'une violence extrême, avec mise à mort des prétendus titistes dans les pays satellites. Dans l'Albanie voisine. Enver Hodja en profitait pour se débarrasser de son rival Xoxe et se

faisait le plus zélé des staliniens. Mais sous sa vitrine d'une orthodoxie farouche il dissimulait lui aussi un « communisme national » assaisonné à sa façon. Seulement, c'est la proche tutelle titiste et non la plus lointaine stalinienne qu'il voulait briser.

Comment Tito pouvait-il faire face à la menace ? Îl lui fallait organiser la défense territoriale selon des modalités qui avaient fait leurs preuves pendant la guerre contre les Allemands. Cela ne suffisait pas. Où trouver les concours nécessaires? Au début il n'y avait pas le choix. Seules les puissances occidentales « capitalistes et impérialistes » avaient les moyens de contenir l'URSS. La Yougoslavie conclut un pacte balkanique avec ses anciens ennemis de Grèce et de Turquie. Envisagea-t-elle d'adhérer - comme eux - au Pacte atlantique? Etait-elle décidée ou résignée à rejoindre une Communauté européenne (armée européenne avec participation allemande)? Des dirigeants laissèrent entendre que, s'il le fallait, ils prendraient cette option. Ils purent s'en dispenser : la mort

de Staline fit baisser la pression soviétique ; l'armée européenne ne vit pas le jour. Et à Bandoung se réunissaient les chefs des nations nouvellement émancipées qui se voulaient ou se disaient à l'écart des blocs. C'est là que Tito trouva sa place sur la scène mondiale. Il pouvait désormais se faire des amis sans trop se lier aux puissances impérialistes. Et sa place à lui, l'homme déià doté d'une longue histoire, c'était une des toutes premières. N'avait-il pas suffisamment de savoir-dire pour être un Sieyes de ce tiers-monde? 3) Décentralisation. Voilà un

terme à utiliser prudemment. Marxiste-léniniste, Tito fut naturellement, et jusqu'au bout, adepte du centralisme démocratique. Mais, Croato-Slovène, il était en même temps, surtout en ce qui concerne l'organisation étatique, sensible aux avantages du fédéralisme. Son ami et penseur le Slovène Kardelj le poussait d'ailleurs dans ce sens. Et puis, il se méfiait du « chauvinisme grand serbe ». En 1966, il limogea un autre de ses compagnons de guerre, le puissant ministre de l'intérieur Rankovic. Non seulement parce qu'il espionnait les appartements du président, mais parce qu'en lui se reconnaissaient les champions de la suprématie serbe.

La deuxième Yougoslavie - la Yougoslavie titiste - fut une fédération. Avec six républiques et deux régions autonomes à l'intérieur de la plus importante de ces républiques, la Serbie. Et avec un État fédéral en voie de dépérissement. Après sa mort (avant, on n'osait Tito d'avoir opéré le découpage territorial en se souciant d'affaiblir la Serbie sous prétexte de fortifier la Yougoslavie. Aux entités serbe, croate, slovène de la première Yougoslavie s'ajoutèrent au sud la Macédoine et au nord la Bosnie-Herzégovine. Tito eut alors l'idée, à l'expérience pernicieuse, d'inventer une nationalité « musulmane » pour marquer l'originalité de la Bosnie. Mieux eût valu instituer tout simplement une nationalité bosniaque. Quant aux Monténégrins, ils eurent eux aussi leur république, mais ils se considèrent souvent comme un rameau de la

Chacune des six républiques tirait son nom de la population slave majoritaire sur son territoire. Les régions autonomes de Serbie à dominante ou dans une forte proportion non slave (Albanais au Kosovo, Magvars de Voïvodine) avaient, selon la Constitution de 1974, les droits d'une république fédérée, sauf le droit de sécession. Jamais à court d'imagination, Kardelj, l'inspirateur de cette foisonnante Constitution – sans doute le plus long texte de ce genre -, inventa la présidence tournante. A la tête de l'Etat (et de la Ligue fédérale des communistes), il y avait une présidence collective chapeautée à tour de rôle par le représentant des huit républiques et régions, et dont le mandat durait un an. Cette pratique, sans inconvénient dans une placide Helvétie, n'était pas idéale dans la poudrière yougoslave. Elle fut corrigée du vivant de Tito puisque celui-ci

Après la rupture avec les Soviétiques, en 1948, Tito a développé un système d'autogestion : ci-contre un comité d'autogestion en Serbie en 1952.

Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du PCUS, en visite de réconciliation à Belgrade en 1955.





conservait l'autorité suprême avec le titre de président à vie. Lorsqu'il mourut, ce que l'on redoutait ne tarda pas à se produire. Le fondateur porte sa part de responsabilité dans le désastre.

Il avait certes conscience de la fragilité de son œuvre. Maintes fois, il dit à ses subordonnés et à et à se défendre ensemble. Avec la déstalinisation, les relations soviéto-yougoslaves s'étaient améliorées, mais la « normalisation » imposée en Tchécoslovaquie avait montré qu'il fallait toujours redou-

Le second facteur d'unité fut évidemment le personnage même de

Ceux qu'épouvantait le néant post-titiste se rassurèrent à la vue et plus encore à l'audition de Slobodan Milosevic qui savait ramasser le pouvoir. Ils appelaient un pilote. Ils reçurent un pirate

ses éventuels successeurs que la construction s'effondrerait si leur vigilance se relâchait, ou s'ils donnaient libre cours à leurs zizanies. Etait-il capable de leur donner la bonne recette? En 1971, M. Nikezic, ancien ministre des affaires étrangères et à cette époque président de la Ligue des communistes de Serbie, nous disait : « Le maréchal croit toujours qu'il suffit de dire "va" pour que ça suive. C'est plus compliqué!»

La situation, cette année-là, était en effet très complexe. En Croatie, le courant nationaliste s'exprimait à nouveau. On en ressentait les effets chez les intellectuels, dans les universités. M. Tripalo, le chef de la Ligue des communistes de cette république, était prêt à satisfaire ce qui lui paraissait bon dans les revendications étudiantes. En sa qualité de président fédéral de la Ligue des communistes, Tito estima que la direction croate côtoyait dangereusement la ligne rouge. Le groupe Tripalo fut destitué avec son chef.

A ce moment-là, on ne décelait à la tête de la Serbie aucun penchant nationaliste. Aucun encouragement n'était donné au « chauvinisme grand serbe ». Mais le président Nikezic voulait établir les fondations d'une véritable démocratie. Trois ans après l'échec de l'expérience Dubcek à Prague, un « printemps de Belgrade » se préparait. C'est avec beaucoup de sérénité principal dirigeant serbe par lait des Croates. Il regrettait plus qu'il ne dénonçait les débordements à Zagreb. Pour lui, la meilleure manière de régler les conflits n'était pas l'oukase, mais le dialogue. Malheureusement la direction suivit de peu dans la disgrâce l'équipe croate. Tripalo était accusé de nationalisme ; Nikezic de libéra-

On comprend les inquiétudes de Tito à propos du nationalisme. Mais n'aurait-il pas été mieux inspiré de laisser les commandes à un Tripalo, dont l'autorité était réelle à Zagreb, tout en le mettant en garde contre les dérapages? N'aurait-il pas surtout agi avec perspicacité en maintenant Nikezic ou quelque dirigeant de cette trempe? Bien sûr, il ne pouvait connaître l'obscur Slobodan Milosevic. Cela n'excuse pas son imprévoyance. Il essaya d'arrêter l'explosion des cellules nationalistes, mais cette titothéra-

pie ne suffit pas. Pourquoi la Yougoslavie a-t-elle tenu au moment où elle paraissait le plus menacée? C'est précisément le danger qui fut l'une des causes principales de sa survie. Les conflits d'intérêts étaient nombreux, les discussions étaient vives entre les composantes de la fédération. Souvenirs des luttes féroces et récentes entre Serbes et Croates. Amertume des riches Slovènes qui devaient distribuer aux pauvres Macédoniens et aux miséreux Kosovars une part de leur revenu, È souvent gaspillé. Néanmoins la crainte d'une possible invasion \(\) \(\) \(\) soviétique persuadait les uns et les 🖺 autres qu'ils avaient intérêt à vivre

Tito. Ce n'était pourtant pas un bourreau de travail. Il passait beaucoup de temps dans ses confortables demeures, par exemple sur l'île de Brioni. On s'était à ce point habitué à ses absences que lors d'une cérémonie officielle le maire de la capitale fédérale lui tint ce discours: «Je suis heureux de vous accueillir à Belgrade. » Plutôt pincé, le maréchal-président l'interrompit: «Mais je suis ici chez moi.» Avec le temps, il apparaissait comme un dictateur fainéant, soucieux néanmoins de surveiller et de remettre dans le droit chemin les maires du palais. Le lion endormi rugissait très fort dès qu'il flairait

un danger.

maintenait, alors que les républiques fédérées dépouillaient de plus en plus l'Etat fédéral de ses prérogatives. En fait la Ligue se fissurait elle aussi. Elle sauvait les apparences en se cachant derrière son président à vie. Il n'empêche, quand on compare à ce qui précédait et à ce qui suivit, la Yougoslavie de Tito, si mal ficelée fût-elle, était une bonne idée. Bonne idée aussi – aujourd'hui utopique mais salubre quand la raison reviendra, si jamais elle revient : le pacte balkanique esquissé à Bled en 1947. Pourquoi le sud-est du continent ne tenterait-il pas ce qui réussit à l'ouest? Ajoutons un facteur d'unité de la

On pourrait mentionner un troi-

sième facteur d'unité : la Ligue des

communistes de Yougoslavie qui se

Yougoslavie d'antan, mais il paraît secondaire. Avec ses attraits touristiques et les envois des travailleurs expatriés, le pays touchait plus que les autres Etats communistes sa part de la prospérité occidentale, ce qui lui permettait de vivre très largement au-dessus de ses moyens. Les habitants n'avaient pas intérêt à sacrifier une poule aux œufs suc-

Seulement voilà, comme on s'y attendait, Tito mourut et, comme on ne s'y attendait pas, le bloc soviétique s'effondra au moment où la crise empêchait les Occidentaux d'exporter une prospérité en voie d'extinction. Pendant quelques années encore, l'héritage du fonda-

teur fut préservé. Mais où allaiton? Avec le changement annuel à la tête de la direction collégiale - changement aggravé par la rotation perpétuelle des cadres, la Yougoslavie prenait l'aspect d'un vaisseau fantôme. C'est alors que surgît Slobodan Milosevic. Ceux qu'épouvantait le néant post-titiste se rassurèrent à la vue et plus encore à l'audition de ce personnage qui savait ramasser le pouvoir. Ils appelaient un pilote. Ils reçurent un pirate.

Il est d'autant moins inutile de rappeler ce que fit Slobodan Milosevic pour s'imposer que, si l'on n'y prend garde, cette méthode belgradoise peut avoir ailleurs les mêmes effets pervers. Il composa son national-bolchevisme en faisant bouillir les sentiments d'insécurité et de fierté de ses compatriotes serbes du Kosovo. Pour ce qui est au moins de l'insécurité, les craintes de la minorité serbe de cette province ne doivent pas être sous-estimées. Les faits divers crapuleux étaient d'autant plus nombreux qu'une partie de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté. Des turbulences agitaient cette province autonome. Des modérés demandaient un statut de

A Belgrade, le 7 mai 1980, des milliers de Yougoslaves viennent rendre un dernier hommage à leur président.



N homme politique responsable aurait eu le souci d'apaiser par des propos et des projets raisonnables les appréhensions compréhensibles de ses compatriotes. Slobodan Milosevic ne prit pas ce chemin malaisé. Il agit à la manière d'un Ante Pavelic naguère en Croatie. Il fit prospérer son fonds de commerce en spéculant sur l'inquiétude. Avec lui, on regrette Tito: ce ne fut pas un tendre; il savait du moins que la haine attisée provoque la guerre civile. Au début, les Occidentaux ne se rendirent pas compte que Milosevic s'embarquait pour une folle équipée. Ils comprenaient difficilement la place que tient le Kosovo dans l'imaginaire serbe. Il leur semblait étrange, en 1989, qu'un dirigeant rassemble un million de personnes pour marquer le 600e anniversaire de la défaite du « Champ des merles ». Peu de Français auraient le cœur à célébrer Sedan ou Waterloo. On ne prit pas avec le sérieux qui convenait les propos d'un Milosevic assurant qu'au Kosovo les Serbes minoritaires reprendraient toute leur place – toute la place – au besoin par la force.

On connaît la suite. Dans la direction encore collégiale, des Serbes représentèrent le Kosovo et la Voïvodine. Puis l'autonomie de ces provinces fut supprimée. Et toute la Yougoslavie échafaudée par Tito s'effondra comme un château de cartes. Slovènes et Croates s'alarmèrent. Déséquilibrée par les initiatives de Milosevic, la fédération ne valait plus rien. Les deux républiques fédérées proclamèrent leur indépendance et l'obtinrent après deux guerres. Rapide en Slovénie, prolongée en Croatie. Les Bosniaques, qui se sentaient plutôt à l'aise dans la Grande Yougoslavie, se retrouvaient face aux Serbes, privés des contrepoids slovène et oate Sans l'avoir vraiment vo ils admirent que pour eux aussi l'indépendance était la seule solution. Et ce fut, jusqu'au drame du Kosovo, la plus meurtrière des guerres en chaîne dans l'ex-Yougo-

Au chapitre des monstruosités, le déshonneur est partagé. Il n'empêche que ce fleuve sanglant prend sa source à l'endroit où Milosevic partit à la conquête du pouvoir. Le moment n'est pas venu d'établir un bilan complet de cette décennie. Quand les archives seront restaurées, les historiens chercheront à savoir si la politique de Milosevic fit autant de victimes que celle de Pavelic.

Et que reste-t-il de l'héritage de Tito? En supprimant l'autonomie du Kosovo, Milosevic a détruit la Yougoslavie. Il promettait une Grande Serbie. Il en a fait une Serbie ruinée. Personne ne peut croire qu'une autonomie substantielle suffira à ramener la paix. C'était la solution la plus satisfaisante, mais, après ce qui vient de se passer, comment Kosovars et Serbes vontils habiter le même territoire? Et admettons l'hypothèse improbable d'un retour à Rambouillet: pour rester dans cette province, le pouvoir serbe devrait rétablir l'autonomie supprimée en 1989. Et restaurer la réputation d'un peuple. Cela se fera quand la Serbie se réveillera du cauchemar.

Un dernier mot sur Tito : en dépit de ses erreurs qu'on oublie, et de ses fautes qu'on n'excuse pas, il fut un homme d'Etat, lui.



Bernard Féron

L'ombre de Srebrenica

par Georges Waysand et Francis-André Wollman

d'un pays frileux et replié sur lui-même, plus de quatre cent mille appels ont exprimé la volonté des Français de soulager les souffrances du peuple kosovar. Devant l'horreur, c'est une raison d'espérer mais il ne faudrait pas qu'encore une fois cette émotion soit détournée pour justifier qu'on se résigne à l'inacceptable. Peut-on

comprendre ce qui se joue dans cette quatrième guerre menée par Milosevic en dix ans en oubliant les précédentes, en Slovénie, en Croatie et en Bosnie? Et surtout, peuton oublier Srebrenica?

Rappelons-nous 1993-1995, l'avancée des troupes serbes en Bosnie orientale, brûlant les villages, massacrant ceux des habitants qui n'avaient pas fui à temps et, pour finir, la constitution d'enclaves dans lesquelles s'entassaient ceux que, déjà, on appelait les « réfugiés ». Emblématique de ces enclaves, Srebrenica: un concentré de l'horreur et de la misère des Bosniaques musulmans terrorisés par l'assaillant serbe. Rappelonsnous le général Morillon franchissant les lignes serbes pour assurer les civils assiégés du soutien indéfectible de la communauté internationale. Srebrenica, déclarée zone protégée par l'ONU... jusqu'à ce que les troupes de Mladic pénètrent dans la ville, effectuent le sinistre tri des hommes et des femmes sous le regard de soldats de l'ONU, puis emmènent les hommes vers une destination prétendument inconnue... Tout cela devant les caméras de télévision dont les commentateurs ne voyaient nulle signification particulière à ce tri, comme s'il n'avait pas eu de précédent historique. Douze mille hommes environ ont été exécutés, les douze mille hommes présents dans l'enclave de Srebrenica, zone protégée par l'ONU.

Vinrent ensuite les accords de Dayton. Soulagement général : la paix allait revenir. Mais la communauté internationale l'avait bien dit : les conditions de la paix, c'était le retour des réfugiés. En 1999 y a-til eu un seul village bosno-musulman réinstallé en Bosnie orien-

Les protagonistes de la guerre du Kosovo sont les mêmes auiourd'hui. Seules ont changé les cibles du « nettoyage ethnique » mené par les paramilitaires et les troupes régulières de l'armée yougoslave. Maintenant comme à l'époque, le visage de cette guerre, c'est d'abord celui des « réfugiés ». Qualificatif abusif. Les Kosovars

ONTRARIANT l'image qu'on a vu arriver aux frontières ne sont pas poussés par une fatalité, une catastrophe naturelle, par nature peu prévisible. Ils n'ont pas choisi un refuge après avoir quitté volontairement leur pays en proie à une guerre qui menacerait la tranquillité des civils. Ils ont été chassés de leurs maisons par des commandos dont la volonté de tuer est avérée par les sévices, les viols, les massacres qui accompagnent leur progression. Plusieurs charniers ont déjà été repérés.

> Par incompétence ou par cynisme, en persistant dans son programme, l'OTAN met en place toutes les conditions requises à un partage territorial du Kosovo

« Que faire des réfugiés ? », pouvait-on lire récemment dans la presse. Euphémisme provocateur par la neutralité qu'il colporte. Les Kosovars qui étaient la semaine dernière aux frontières de la Macédoine et de l'Albanie étaient des déportés chassés de leur pays par une entreprise programmée, calculée et exécutée avec cruauté et intelligence. Désigner les Kosovars par ce qu'ils sont en vérité aurait rendu impossible d'énoncer : « Oue faire des déportés? » sans trouver cette question obscène. Employer le mot « déportés », c'est dire qu'il faut les sauver d'une mort programmée, c'est savoir que le réconfort humanitaire ratera son objectif premier - rétablir leur dignité – si ceux qui les déportent ne sont pas mis hors d'état de

Il est difficile de croire que l'OTAN et nos gouvernements n'ont fait qu'une erreur d'appréciation manifeste en sous-estimant la ténacité de Milosevic et sa volonté de parachever ses projets meurtriers. Les simples citoyens que nous sommes étaient informés par les associations de défense des droits de l'homme de Belgrade et de Pristina de ce qu'avaient été les crimes de l'automne 1998 et du début 1999, et de l'imminence d'une vague de massacres et de déportations. C'est en connaissance de cause que, dans le catalogue de cent soixante pages des opérations que l'OTAN a établi et paraphé, l'intervention de troupes au sol a été explicitement exclue. De toute façon, que ce soit par incompétence ou par cynisme, en persistant dans ce programme, l'OTAN met en place toutes les conditions requises à un partage territorial du Kosovo. Objectif explicite de Milosevic, ce partage laisserait à la Serbie les fameux monastères qui ne servent de prétexte qu'à la capture des mines de métaux précieux que les frères Milosevic veulent posséder à titre privé. Les Kosovars, qui vivaient déjà à plus de deux cents habitants au kilomètre carré dans un territoire grand comme deux départements français, seraient cantonnés dans une espèce de bande de Gaza en Europe.

Ce succès de Milosevic nous serait alors présenté comme le seul compromis possible pour faire cesser les horreurs qui indignent les opinions publiques. La partition de fait de la Bosnie s'est déroulée suivant le même schéma. Tandis qu'à l'avant-scène l'émotion pour les « réfugiés » prévalait, la partition en timbre-poste de la Bosnie était mise au point dans les coulisses. Il y a fort à craindre que les mêmes acteurs - Milosevic et puissances occidentales - ne développent aujourd'hui le même scénario: une intervention armée limitée suivie d'une intervention humanitaire pour qu'une négociation de paix entérine le projet politique de Milosevic d'expulsion des non-Serbes d'une grande partie du Kosovo.

Dans ce scénario, une force internationale d'interposition nous serait présentée comme garante d'un retour à la paix, alors qu'elle ne ferait qu'entériner la partition du Kosovo. Ce serait un échec politique absolu pour l'Europe et les valeurs de citoyenneté politique que nous défendons, mais ce serait une victoire pour les tenants des Etats ethniques contre les Etats basés sur la citoyenneté.

Le soutien humanitaire aux Kosovars, pour ne pas être détourné des valeurs qui l'inspirent, doit donc s'accompagner d'une vigilance toute particulière vis-à-vis de nos gouvernants pour que le projet politique en cinq points de l'OTAN et de l'ONU soit effectivement mis

Georges Waysand, physicien, est directeur de recherche au Francis-André Wollman, biologiste, est directeur de recherche au CNRS.

Ils sont vice-présidents de Initiative Citoyens en Europe (ICE).

Le sens d'une déportation

par Catherine Coquio, Marc Nichanian et Sadek Sellam

L faut parler à présent, au Kosovo, non seulement de déportation mais de génocide en marche. S'il est vrai que le mot « génocide » doit être préservé de son instrumentation étatique et de toute banalisation, il se justifie ici par la convergence de sept faits:

- tris, massacres et tortures, destinés à éliminer les hommes en âge de combattre et à faire fuir le reste de la population;

- viols ethniques, selon une centaine de témoignages de « réfu-

- déportation de la population, conduite par cars et trains aux frontières, sachant que les pays voisins ne pourront les accueillir qu'au prix de famines et d'épidémies, ou de tensions explosives;

– poursuite acharnée de cette politique, sachant que la population déportée a commencé à mourir de ses conditions de vie dès le 3 avril. Une dizaine de décès quotidiens ont été déclarés la première semaine, puis plus rien. Le HCR avait, dès le 3, annoncé une famine à partir de la deuxième semaine d'avril. La prévision se confirme, les enfants - souvent orphelins étant les plus menacés;

- destruction méthodique des marques d'inscription sociale et symbolique des Albanais : incendie des habitations et monuments, destruction des récoltes, des instruments agricoles et du bétail, de l'état civil, des contrats de naissance et de mariage. Ce point, spécifiquement génocidaire, montre que le « nettoyage » territorial a ici valeur d'éradication « mentale ».

 fermeture des frontières macédoniennes et albanaises, le 7 avril. Cette mesure, dont la Maison Blanche a dit qu'elle n'était « pas nécessairement de bon augure », suppose des fins sinistres : bouclier humain, massacres sur le modèle de Srebrenica, agonie certaine des 700 000 personnes sans abri, ni soins, ni nourriture.

- déni et négation, Belgrade cachant à sa population les images des déportations et parlant d'une guerre provoquée par le nationalisme albanais.

Cet ensemble de faits montre que nous ne sommes plus devant un risque de génocide, mais devant son début de réalisation, sous couvert de déportation, laquelle constitue en soi un crime contre l'humanité. Le génocide se définit, selon la Convention de 1948, par l'intention de détruire, en tout ou en partie, le groupe humain visé comme tel. L'argument selon lequel on ne peut parler de génocide, l'objectif de Milosevic n'étant pas l'extermination totale, est donc erroné, tant dans l'ordre juridique que dans celui de l'estimation des

L'ensemble de ces points rend urgente une intervention capable d'approvisionner la population séquestrée et d'empêcher les atrocités, sur lesquelles les Américains ont dit avoir des informations précises, qu'ils tardent à livrer au Tribunal pénal international. Si une telle intervention n'a pas lieu rapidement, c'est que la Convention de 1948, historiquement issue des procès de Nuremberg, n'est qu'un écran de fumée.

La situation au Kosovo diffère de celle de la Bosnie du fait de l'existence d'un nationalisme albanais qui, pouvant compter sur l'appui des Etats-Unis et de la Turquie, inquiète, en particulier, la Macédoine. On voit par ailleurs, aujourd'hui, le spectre pan-albanais utilisé par l'extrême droite, qui fourbit là sa thématique anti-musulmane. Il est probable que l'OTAN, tout en guerroyant contre un dictateur, utilise le crime de Milosevic à des fins autres qu'humanitaires.

Notre vœu n'est pas de conseiller les puissants dans leurs calculs géopolitiques, mais de rappeler une réalité juridico-politique simple: la Convention de 1948 ne se contente pas de définir le crime de génocide, elle oblige à le prévenir. Attendre que la population albanaise soit décimée pour parler de « génocide » signifie, pour les Etats engagés par la Convention, se soustraire encore à leurs engagements. Doit-on exiger pour « preuves » l'extermination accomplie, ou son ordre écrit, généralement introuvable? S'il revient aux historiens et aux juristes d'établir et de qualifier les faits plus tard, pourquoi devraient-ils le faire, cette fois encore, trop tard?

Cette urgence rend secondaire, dans l'immédiat, le débat concernant l'indépendance du Kosovo. La mise en cause de l'OTAN couvre souvent les événements d'un écran idéologique, mais elle s'impose. Pourquoi dire que l'expulsion n'était pas prévue par ceux qui ont décidé des bombardements, eu égard à leur connaissance des agissements de Milosevic depuis dix ans, comme de l'opération « Fer à cheval »? Pourquoi nous faut-il encore entendre le refrain selon lequel nul n'aurait pu prévoir, à la fin du XXe siècle, un tel drame au cœur de l'Europe ? Le fait que l'accueil et la protection des déportés n'aient pas été organisés parallèlement aux bombardements ne peut pas passer pour de l'inconscience : une

fois de plus, on mène une guerre en prenant acte d'une déportation. Les puissances en guerre ne se sont pas plus souciées de protéger les Kosovars qu'elles n'avaient empêché les Arméniens de mourir en masse ni bombardé les chemins de fer menant à Auschwitz. L'univocité du mode d'intervention prolongé de l'OTAN, aux dépens d'une opération visant au retour et à la protection réelle, c'est-à-dire militaire, de la population, devient indéfendable quand cette dernière, lorsqu'elle n'est pas déportée, est enfermée et promise à la famine et aux atrocités. Alors que l'ONU aurait dû se ressaisir de sa fonction première, contraire à ses désastreux agissements de 1992-1995, le HCR a renoncé à effectuer l'enregistrement des « réfugiés » : ainsi donc, ces déportés n'existent pas. Une fois de plus, l'instance protectrice devient destructrice: qui ne voit que cette inertie aide les criminels dans leur travail d'oblitération?

Le refus d'entériner le « nettoyage ethnique » en accueillant les « réfugiés » est aussi douteux. En quoi l'accueil des déportés exclut-il de préparer leur retour? Pourquoi la France s'est-elle distinguée par ce discours spécieux, pour céder ensuite à l'opinion par des concessions tatillonnes aux termes desquelles les dissidents serbes se voient refuser l'asile? Prévoit-elle une partition du Kosovo qui installera durablement les déportés là où on les accueille - et, pour le reste, dans les camps? Pourquoi avoir attendu douze jours pour envoyer les secours demandés en Macédoine et trois semaines pour accueillir une poignée de « réfugiés » ? On sait la Bosnie et l'Albanie sinistrées, et l'aide militaro-humanitaire de l'OTAN ambiguë. Le Monténégro ne peut faire évacuer ses « réfugiés » et continue d'être bombardé bien que son dirigeant se soit démarqué de Milosevic. Ces pays sont trop fragiles pour faire face à la catastrophe, même aidés. Les puissances sont doublement engagées: par leur intervention militaire et par la Convention de 1948. Plus elles fuiront leurs responsabilités, plus la région grossira de violences à venir.

Catherine Coquio est membre de l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides. **Marc Nichanian** est professeur à Columbia University, New

Sadek Sellam est écrivain et islamologue.

Guerre totale contre Milosevic!

Suite de la première page

Les ennemis de l'Amérique et de l'Europe l'ont fort bien compris. Un grand quotidien moscovite, Nezavisimaya Gazeta (éditorial du 25 mars) – révélant du même coup aux membres de l'administration Clinton qui en douteraient encore où se situe vraiment le Kremlin -. s'est franchement réjoui que cette crise ouvre l'« ère de l'effondrement de l'empire mondial américain et, de toute évidence, celle de l'éclipse définitive de l'Europe ». L'auteur exhortait ensuite la Russie « à s'abstenir de tout engagement, à dire tout ce qui s'imposerait en attendant que l'OTAN ait fini de se sa-

Jusqu'ici, l'administration Clinton a parfaitement réussi à préserver la cohérence de la coalition. Mais elle n'a pas aussi bien réussi sur le plan militaire, et sa force d'âme politique est plus hypothétique. Au cours des deux premières semaines, la campagne aérienne contre la Serbie est restée trop timide et irresponsable d'un point de vue moral. On s'est malheureusement montré incapable de réagir à temps aux traitements barbares infligés aux Kosovars sans défense. S'il est indéniable que le nettoyage ethnique a précédé les bombardements, le fait est qu'il a été accéléré et encore aggravé après le début des opérations. L'équipe de la Maison Blanche ne saurait évacuer sa responsabilité de n'avoir pas su

faire le minimum pour empêcher le martyre des Kosovars. On ne s'explique tout simplement pas que les hélicoptères d'attaque indispensables n'aient pas été dépêchés avant le lancement de l'opération. Il n'y eut donc pas un seul responsable de haut rang pour se douter que les forces serbes attaqueraient les Kosovars? Pourquoi les hélicoptères ont-ils été refusés au commandement suprême allié en Europe pendant les dix premiers jours de frappes, quand le monde entier assistait aux expulsions de masse et apprenait les exécutions à grande échelle? Une attaque tactique vigoureuse aurait dû être lancée depuis les airs sur les forces terrestres de Milosevic dès le premier jour, même au prix de quelques pertes. On imagine avec un certain malaise les jeunes Albanais en train de scruter désespérément le ciel avant d'être violés ou tués d'une balle dans la nuque...

En outre, les bombardements ont été menés d'une manière qui défie les notions les plus élémentaires de la psychologie de temps de guerre. Au lieu de choquer et d'intimider l'adversaire, la campagne aérienne s'est efforcée d'éviter les pertes non seulement de pilotes alliés mais aussi des subordonnés de Milosevic, « vaccinant » par là même les Serbes contre la peur des bombes tout en mobilisant les passions nationalistes en faveur du dictateur de Belgrade.

On doit aussi remarquer que le bombardement stratégique des sites serbes a paradoxalement été conduit comme s'il avait pour but d'user l'armée adverse en préparation d'une campagne terrestre de l'OTAN. Or Clinton a exclu cette dernière option, et même, au cours de la deuxième semaine de bom-

bardements, il a continué à rassurer Milosevic en disant que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de s'engager à terre. On ne peut s'empêcher de penser qu'il répondait à des préoccupations de poli tique intérieure quand il aurait dû exprimer un authentique leadership. Cette stratégie autodestructrice a permis à l'adversaire de faire le dos rond sous le châtiment céleste tout en poursuivant sa purification du Kosovo.

On le sait bien : une campagne terrestre ne se décide pas sur-lechamp. Elle exige un déploiement de forces réfléchi et circonspect de même qu'une forte approbation populaire à l'arrière – du moins

vrer activement pour la victoire sans exclure aucune option. L'autorité américaine doit affirmer un courage fondé sur des principes sans s'abandonner à la boussole politicarde. L'élite au pouvoir à Belgrade doit être convaincue par les actions militaires de l'OTAN comme par l'action politique – que les crimes et l'obstination de Milosevic lui présagent une ruine collective. Dans ce but, tels sont les principes fondamentaux qui devraient conduire notre stratégie :

1. Le plan de Rambouillet pour l'autonomie du Kosovo au sein de la Serbie est mort. Les crimes contre l'humanité de Milosevic lui ont porté le coup de grâce. Pen-

Cela n'a vraiment aucun sens, de la part du président américain et de ses conseillers, d'affirmer que les forces de l'OTAN n'entreront au Kosovo qu'avec la permission du dictateur

dans les pays démocratiques. Mais si les frappes ne débouchent pas sur le succès politique requis, le combat au sol deviendra indispensable. Pourquoi ne pas le préparer, dans ce cas? Pourquoi, dans les circonstances actuelles, renforcer Milosevic dans sa certitude qu'il n'a pas à s'en inquiéter? Cela n'a vraiment aucun sens, de la part du président et de ses conseillers, d'affirmer que les forces de l'OTAN n'entreront au Kosovo qu'avec la permission du dictateur!

Que faut-il faire, dès lors? Compte tenu de l'enjeu en cause, les Etats-Unis, en tant que chef reconnu de l'alliance, doivent œudant les années à venir, le statut formel du Kosovo devra rester indéterminé, sous la protection directe de l'OTAN.

2. Il s'ensuit qu'il ne saurait être question de négocier avec Milosevic lui-même, sinon pour exécuter les modalités du retrait serbe à la suite de l'imposition unilatérale des termes de l'Organisation. L'Alliance doit écarter la tentation d'accepter tout accord élaboré par la Russie qui accorderait au dictacteur la moindre amélioration des conditions originelles de l'OTAN. Y consentir reviendrait à marquer les bombardements du sceau de l'échec tragique et inutile ; ce serait

récompenser Milosevic pour son nettoyage ethnique, et cela représenterait un grand succès politique pour la coterie anti-OTAN du Kremlin. Il faut que cela soit par-

3. La campagne aérienne doit être intensifiée si elle entend détruire la puissance militaire de l'adversaire ou l'obliger à accepter les termes de l'OTAN. Les limitations actuelles de frappes ont gravement restreint leur impact militaire comme politique.

4. Il faut commencer de vastes regroupements de forces pour une possible opération au sol de l'OTAN, vraisemblablement à partir de l'Albanie et de la Macédonie. Une fois que les bombardements auront isolé les forces serbes actuellement au Kosovo de la Serbie proprement dite, elles deviendront vulnérables – surtout privées d'essence et de munitions - à une attaque majeure des troupes terrestres de l'Organisation. De toute façon, une opération de nettoyage s'imposera si Milosevic refuse de capituler, même avec une armée très affaiblie par la guerre d'usure menée par l'aviation.

5. Les victimes kosovares des massacres, des viols et de la purification ethnique ont un droit moral à se défendre, raison pour laquelle des armes devraient être fournies aux résistants. En outre, une telle aide indiquerait encore à Belgrade que sa stratégie de purification ethnique au Kosovo est vouée à l'échec.

6. Les biens yougoslaves à l'étranger doivent être gelés dans tous les pays de l'OTAN, à la fois pour exercer une pression sur Belgrade et comme préliminaire d'éventuelles réparations des dégâts infligés au Kosovo par les forces de Milosevic.

7. Sans attendre la fin des hostilités, les Etats-Unis et l'Europe devraient conjointement annoncer leur intention d'élaborer un plan d'ensemble pour le rapatriement des déportés, la reconstruction et la réhabilitation du Kosovo. Un engagement fort en ce sens, étayé par la détermination affirmée de renvover tous les réfugiés au Kosovo, renforcerait infiniment la crédibilité de la campagne de bombardements présente, en ôtant à Belgrade tout vestige d'espoir de garder le Kosovo ou une partie de celui-ci.

8. Ce programme devrait aussi disposer qu'une Serbie démocratique sans Milosevic pourrait s'inscrire dans un plus vaste effort de reconstruction des Balkans, qui concernerait aussi la Macédoine, l'Albanie et le Monténégro. Cela pourrait inciter les plus réalistes des Serbes à reconsidérer leur soutien actuel à la politique suicidaire de Milosevic. En tout cas, tant l'Amérique que ses alliés de l'OTAN devront s'engager dans un effort à long terme pour assurer la stabilité de la région. Une fois le Kremlin dégrisé, l'implication de la Russie dans une force de maintien de la paix serait souhaitable, comme elle le fut en Bosnie.

9. Le Congrès devrait voter une résolution commune approuvant les buts politiques de la campagne de l'OTAN et proclamer la détermination américaine à les atteindre par tous les movens nécessaires. S'agissant de tels enjeux, l'engagement de l'Amérique doit être ferme et sans am-

Zbigniew Brzezinski Traduit de l'anglais - Etats-Unis par Guillaume Villeneuve © Los Angeles Times

Du jeu de la guerre à la tragique réalité par Christian Captier

VRIL 1997 : dans un luxueux hôtel de Norfolk, aux Etats-Unis, la crème de l'OTAN, avec, en prime, les nations nouvellement associées au partenariat pour la paix et quelques humanitaires répètent ; ils jouent au « wargame », au jeu de la guerre ; nom de code : « Open Road 1997 ».

Un pays imaginaire, Atlantis, déchiré par un conflit, des vagues de réfugiés, l'OTAN qui agit sur mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, une brigade blindée par-ci, un détachement d'hélicoptères par-là, une batterie de communiqués, une conférence de presse pour faire bonne mesure et... un convoi d'humanitaires pour boucler le tout.

« Open Road », c'était l'OTAN à la recherche d'un nouveau concept stratégique, masquant dans ce wargame ses objectifs politiques – la prolifération nucléaire – derrière une rhétorique humanitaire. Lors de la séance finale, de trop rares voix s'élevèrent devant cet amalgame militaro-humanitaire, devant ce concept d'humanitaire intégré qui, de fait, ôte toute sa substance à l'action humanitaire.

Action contre la faim et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) furent les seules agences à revendiquer une certaine indépendance, une certaine forme d'action humanitaire impartiale. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) emboîta le pas des militaires, trop content de voir sa suprématie réaffirmée derrière les militaires, sans trop se poser la question de la crédibilité de son mandat, seul garant d'une certaine forme de dignité pour des millions de personnes.

Le petit groupe d'humanitaires qui résista fut rejoint par une autre voix, tout aussi solitaire, celle du juge Louise Arbour, alors nouveau procureur d'un Tribunal pénal international pour l'ex-Yougo-slavie: « Et la justice, messieurs les militaires, où est-elle dans votre wargame? » A l'exception de ces voix dissonantes, le consensus fut que l'OTAN était la solution: acte de

naissance de l'humanitaire intégré. En 1997, c'était un *wargame*, mais, même si Atlantis était un pays imaginaire, personne ne fut dupe: il s'agissait bien, d'ores et déjà, de

l'Albanie...
En 1999, la réalité a déjà dépassé la prévision. En Albanie, l'OTAN brandit de nouveau haut et fort l'étendard humanitaire en utilisant des arguments moraux aux dépens d'explications sur ses objectifs politiques et de clarification sur ses méthodes et moyens. L'Organisation manipule l'humanitaire, usant de sa double casquette de belligérant et de sauveteur.

Certes, le HCR a, de nouveau, démontré, lors de cette crise, ses limites – trop connues –, mais il n'en reste pas moins le seul garant des droits des réfugiés. Or, au-delà des déclarations de l'OTAN, qui dit devoir agir en soutien des autorités locales et du HCR, à quoi assistonsnous sur le terrain? Nous voyons l'OTAN et, surtout, ses Etats membres réduire en ce moment même le HCR – loin, très loin, il faut le redire, d'être exempt de tout reproche – à la portion congrue. A moi, l'Italie, ce camp de réfugiés, à

moi, l'Allemagne, celui-là, à moi le Croissant-Rouge turc, ce troi-

Les règles les plus simples de l'assistance humanitaire sont bafouées, aux dépens des droits des personnes réfugiées. Au lieu de se concentrer sur son mandat et d'agir sous la coordination du HCR, l'OTAN et ses Etats minent leurs potentiels en favorisant les réunions bilatérales entre ambassades. Au lieu de soutenir les acteurs humanitaires expérimentés et qui n'ont d'autre objectif que d'alléger des souffrances et de permettre aux personnes de retrouver une certaine dignité, l'OTAN joue un deuble ieu.

L'opération humanitaire en Albanie est nécessaire, les moyens logistiques de l'OTAN sont indispensables, certes. Mais la direction, la coordination effectives doivent rester humanitaires. Que l'OTAN apporte sa logistique, oui ; que l'OTAN apporte sa logique, non. Les Etats ne sont pas en reste, car les militaires n'obéissent qu'aux ordres de leurs maîtres politiques. « Dix mille pour moi et autant pour toi »: les réfugiés, une fois de plus,

sont réduits à des nombres. L'argument sécuritaire invoqué pour cautionner l'envoi de huit mille hommes pour protéger l'aide humanitaire et assurer son transport et sa distribution en Albanie tient-il la route? Oui, mais seulement en partie : s'il ne s'agit que de cela, l'opération devrait faire l'objet d'une explication et d'un plan précis, de règles d'engagement, d'un réel dialogue avec les humanitaires. Ou bien s'agit-il d'autre chose : empêcher l'Albanie de voler en éclats ou préparer la suite terrestre au Kosovo.

Pourquoi ne pas appeler un chat, un chat? En Macédoine, les soldats de l'OTAN nous ont donné un sacré coup de main logistique. Leurs patrouilles dans les camps de réfugiés rassurent un grand nombre de personnes qui, après la terreur serbe, subissent la pression de la police macédonienne. Mais tout prendre en charge est une erreur.

La division des rôles est essentielle, la responsabilité de contrepouvoir des humanitaires doit être respectée. Les agences humanitaires, du moins certaines ONG, ne sont pas que des prestataires de services au profit d'une des parties en conflit. Aujourd'hui, nous déplorons l'absence de prise en charge adaptée et coordonnée des réfugiés par la communauté internationale. L'aide humanitaire ne saurait résulter d'accords bilatéraux entre quelques Etats qui n'offrent qu'une réponse partielle et partiale. Elle ne saurait davantage reposer sur les effectifs de l'OTAN, dont le mandat devient ainsi ambigu à souhait.

Est-ce le but recherché? Un tel dispositif ne garantit pas une bonne coordination de l'assistance ni de la protection du statut de réfugiés. Il entraîne une confusion entre le militaire et l'humanitaire. Nous nous battons simplement pour que les réfugiés soient traités de manière humaine, pas comme des bêtes en cage. Du fait des autorités macédoniennes, à Blace, près de cinquante pour cent des familles ont été séparées. Des milliers de personnes ont été déportées, une seconde fois, sans consultations préalables, voire au prix de mensonges sur les destinations.

Personne ne sait exactement qui - militaires, Nations unies, diplomates – coordonne quoi. Le HCR est de plus en plus marginalisé. La confusion des rôles règne. L'analyse selon laquelle les acteurs humanitaires classiques ne peuvent assurer leur rôle est fausse; mais les partisans de dispositifs bilatéraux ont fait ce qu'ils ont pu pour ne pas donner les moyens au HCR et aux organisations non gouvernementales (ONG). Les camps prévus par ces acteurs bilatéraux se doivent d'être un *show*, la preuve que les gouvernements font quelque chose pour les réfugiés.

Des questions simples ne sont pas résolues :

- les camps ne sont pas organisés de manière viable et durable : tentes trop rapprochées, risques d'incendies, tentes militaires sans aération;

les sites d'accueil sont inadéquats (accès, salubrité, sécurité);

- un risque existe : que les « bilatéraux », une fois l'urgence médiatique passée, « refilent les bébés » au HCR, qui, à son tour, appellera les ONG pour gérer la somme de problèmes incommensurables que sera devenue la majorité de ces camps. La facture sera salée;

- autre risque: celui, pour les ONG qui font réellement leur travail, qui font passer les intérêts des victimes avant tout, de se faire virer du jour au lendemain pour cause d'intérêt supérieur, en passant pardessus le HCR, par suite d'accords entre gouvernements.

Jamais contents, les humanitaires? Toujours critiques? C'est aussi notre rôle de garde-fou, qu'il convient de préserver. L'OTAN, machine de guerre, agit comme si le volet humanitaire n'était là que comme un paravent. Elle s'affranchit toujours plus du système de sécurité collective des Nations unies. En se comportant d'une telle manière, l'Organisation sape encore davantage ce qui lui reste de crédibilité et de légitimité, c'est-àdire pas grand-chose.

Christian Captier est directeur des opérations d'Action contre la faim.

La Guerre dans les yeux

EST-CE ainsi que le siècle s'achève,

nous assis à regarder sur nos écrans un peuple sidéré, la maladie de la guerre dans les yeux ? Une foule,

des milliers, leurs visages collés aux vitres des trains, reçus à Blace par des militaires aux mains gantées

comme des chirurgiens, la bouche couverte de masques prophylactiques. De quels virus les corps kosovars

De quels virus les corps kosovars sont-ils envahis? De quelle peste a-t-on peur

pour qu'une telle offense

Est-ce ainsi que le siècle s'achève, nous assis à regarder

la déportation des visages? A Kukës – la porte de l'Albanie – exténués de tout, prisonniers d'incompréhension,

de désespoir, comme si rien ne pouvait plus leur être dit, une prière, une promesse,

comme si rien
ne pouvait plus être octroyé,
un sourire,
une parole,
ils marchent

ils marchent au-delà du harassement, en familles, en villages, leurs visages détruits, à bout d'humanité. Est-ce ainsi que le siècle s'achève

à Pristina à Pec

à Prizren de là où ils fuient, privés de futur,

leurs identités foulées par les bottes de ceux qui les ont humiliés.

Il ne restera que la voix de leur mémoire pour déclarer un jour, plus tard,

aux autorités du monde : je suis né (e) le... je suis né (e) à... je m'appelle...

je vivais au Kosovo,

au printemps 1999.

Yves Simon

«Les mobiles ont 6 ans:

ils ont l'âge



d'apprendre la politesse.»

AVEC ITINERIS, VOTRE MOBILE VOUS PRÉVIENT SANS DÉRANGER PERSONNE.

Pour le respect des uns et des autres, Itineris vous propose toute une série de services qui vous évitent les sonneries intempestives : Filtrage d'Appels, Renvoi d'Appels, Messagerie Vocale et Mini-Messages. ENCORE UNE BONNE RAISON DE CHOISIR ITINERIS.

IIII France Telecom

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05 Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90 Internet: http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le risque de la défaite

d'un pays-fantôme, vidé de ses habitants, chassés vers l'exil par la terreur : même dans leurs plus mauvais rêves, les diplomates occidentaux et les stratèges de l'OTAN n'imaginaient sans doute pas cette vision de cauchemar. Et pourtant, après trois semaines de frappes aériennes, on ne peut déjà plus totalement exclure un tel scénario-catastrophe, où s'accomplirait le noir dessein de Slobodan Milosevic: déporter tout un peuple.

Le seul fait de devoir envisager un épilogue aussi lugubre en dit long sur les échecs subis par les Occidentaux depuis le début de l'opération « Force alliée ». Ceuxci doivent, à ce stade, tirer les leçons de leurs erreurs militaires et stratégiques, car laisser l'hémorragie de population se poursuivre au Kosovo, quelles que soient les destructions infligées à l'armée serbe, serait la pire des défaites. Après plus de trois semaines de frappes aériennes, comment ne pas constater que seul un camp, celui de Belgrade, est plus que jamais proche du but de guerre qu'il s'est fixé depuis un an déjà: effacer les Kosovars du Kosovo.

Le premier bilan stratégique et politique de l'offensive alliée n'est pas brillant, justifiant le diagnostic porté, dès les premiers jours, dans nos colonnes et synthétisé en ces termes par Pierre Hassner: « Un immense faux pas dans la bonne direction. » Non seulement l'OTAN donne le sentiment d'avoir mal préparé et jusqu'ici mal conduit ce conflit, sousestimant la capacité de résistance de l'ennemi, sa connaissance du terrain, sa détermination meur-

E Kosovo réduit à l'état trière et le soutien que lui apporte son peuple. Non seulement les bombardements n'ont pas atteint, de l'aveu même de certains stratèges américains, l'« objectif militaire minimum » attendu. Mais ils ont eu pour principal effet de donner à Milosevic l'alibi qu'il attendait pour donner libre cours à son cynisme brutal.

Aujourd'hui, une double et douloureuse évidence s'impose: d'une part, la guerre risque d'être longue; d'autre part, le temps risque de jouer en faveur de Milosevic. Depuis le début, l'OTAN affronte le même dilemme: soit se contenter, comme elle l'a fait jusqu'à présent, de livrer à la Serbie une guerre aérienne, en espérant la mettre à genoux peu à peu, mais en laissant le peuple kosovar totalement vulnérable; soit attaquer directement les troupes serbes, au risque de mettre en danger ses pilotes et la population civile. L'OTAN peut-elle sortir de ce

dilemme sans se résoudre à l'intervention terrestre massive qu'elle avait d'emblée maladroitement exclue? Admettant pour la première fois clairement que la guerre ne serait « ni facile, ni rapide, ni nette », le chef du Pentagone, William Cohen a reconnu que la mort de soldats américains était désormais une hypothèse « très réelle et grande ». Une chose est sûre : les Occidentaux, face à des opinions - par nature changeantes en démocratie -, devront, plus que jamais, expliquer que le combat qu'ils mènent au Kosovo est juste, car il s'agit d'y défendre des valeurs qui sont l'avenir de l'Europe. Mais aussi que plus une guerre dure, plus son coût est

Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani** Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses); Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux); Michel Kajman (Débats); Le Boucher (International); Patrick Jarreau (France); Franck Nouchi (Société); Claire Blandin (Entreprises); Jacques Buob (Aujourd'hui); Josyane Savigneau (Culture); Christian Massol (Secrétariat de rédaction) Rédacteur en chef technique: Eric Azan

Médiateur : Robert Solé Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat : directeur des relations internationales : Daniel Vernet : partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982). André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde** Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Lé Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Se Monde

L'étalement des vacances

AVEC PÂQUES revient la question des vacances. Les administrations, les entreprises et les organisations commerciales doivent régler le rythme des départs en congés pavés de leur personnel. Il v a lieu en effet d'étaler les vacances sur la plus grande période de temps possible. Entre fin avril et octobre, s'étend un large espace de temps qu'il convient d'utiliser de façon à n'occasionner de perturbations ni dans le travail ni dans les transactions, de façon aussi à ne pas réduire à quelques semaines d'exploitation effective les industries hôtelière et touristique.

Y songe-t-on? Naguère on s'était habitué à ne considérer comme mois de vacances que ceux dont jouissent les écoliers. Les lois sociales, en instituant les congés payés, auraient dû faire éclater ce cadre trop étroit. Or il n'en est rien. C'est en août que depuis le chef

d'entreprise jusqu'au manœuvre chacun veut partir. Il en résulte une gêne générale; dans les stations touristiques, il est impossible de trouver une chambre : les prix montent en conséquence ; le ravitaillement se fait mal et c'est partout la même foule que sur les boulevards parisiens, la même activité fiévreuse; il faut renoncer au repos. Dans les villes, cependant, quantité de magasins sont fermés au moment où précisément les touristes étrangers affluent. Ce sont des cités mortes, inhospitalières, qu'on offre à leurs regards.

Il v a là un grand désordre auquel il importe de remédier une bonne fois. Le seul moven est d'établir partout le repos par roulement. Le problème est d'ordre économique, il est fort important. La France a besoin du tourisme. Il lui reste à

(17-18 avril 1949.)

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30 Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'année chaotique des régions

LES CONSEILS régionaux sont à la peine. Le 15 mars 1998, le verdict des urnes, filtré par un mode de scrutin absurde, a désigné des majorités minoritaires: depuis un an, vingt régions, sur les vingt-deux de la métropole, naviguent à la godille. Elles sont conduites par des présidents et des exécutifs qui font de l'équilibrisme politique sur le mince fil de leur majorité relative.

En douze mois, ces assemblées territoriales ont souvent reflété une piètre image de la res publica: sessions interminables marquées d'incidents de séance, confusions, tensions, invectives et manœuvres de couloirs ont été le lot des conseils régionaux. Le pitoyable feuilleton de Rhône-Alpes en fut la caricature.

Au lendemain des élections, quatre élus de droite, qui étaient tous alors membres de l'ancienne UDF, pactisaient, plus ou moins ouvertement, avec l'extrême droite, pour s'asseoir dans le fauteuil de président : Charles Baur en Picargogne, Jacques Blanc dans le Languedoc-Roussillon et Charles Millon en Rhône-Alpes.

À LA GRÂCE DU « 49-3 »

Pendant dix mois, M. Millon a répété à l'envi que le conseil régional de Rhône-Alpes était « en ordre de marche ». Mais sous la pression des conseillers FN, alors rassemblés, nombre de dossiers touchant la vie quotidienne de 5,3 millions de Rhônalpins sont restés en jachère, comme les aides en direction des quartiers défavorisés ou les subventions culturelles. Une toute petite dizaine d'élus de droite et soixante de gauche ont mis fin à ce blocage en portant à la présidence, le 9 janvier, Anne-Marie Comparini (UDF). Depuis, elle essaie de « remettre au travail l'assemblée », dans « un climat apaisé ». Des centres culturels de Languedoc-Roussillon ont failli subir, eux aussi, les foudres idéologiques de l'extrême droite.

Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Kœchlin

LIVE FIXIEME . FABLE XVE LE CHIEN QUI LACHE JA PROIE POUR L'OMBRE A toute poine il regagna les bords, Et n'eut ni l'embre ni le corps.

sont parvenus à faire adopter leur budget 1999, acte politique majeur, selon la formule consacrée. Mais quels budgets et dans quelles conditions? Ainsi, huit conseils régionaux dont Ile-de-France (14 milliards de francs), Rhône-Alpes (7,3 milliards de francs) ou Nord-Pas-de-Calais (6 milliards de francs) n'ont dû leur salut budgétaire qu'à la grâce du «49-3 régional», une procédure votée par le Parlement qui préserve les exécutifs minoritaires d'un « front du refus », d'une alliance de circonstance de tous les opposants.

Pour éviter un contre-budget,

chaque exécutif choisit des orientations ne fâchant personne. C'est la politique du « profil bas ». Les mots de « budget de transition » reviennent souvent dans l'argumentaire des présidents, d'abord à la recherche d'abstentions bienveillantes dans les rangs de l'opposition républicaine. Celle du RPR, en région Centre, a permis à Michel Sapin (PS) de passer honorablement l'épreuve. En Midi-Pvrénées, Martin Malvy (PS) a bénéficié du soutien d'un élu chasseur et de l'abstention de cinq élus de droite. En Aquitaine, Alain Rousset (PS) a essuyé un refus des huit conseillers Chasse, pêche, nature, traditions. Il a dû lui aussi recourir au 49-3.

Conséquence, si les élections de mars 1998 ont rééquilibré sensiblement le rapport de force politique (sur les vingt-deux conseils régionaux de métropole, la gauche en dirige désormais huit), l'alternance se traduit peu dans les faits. Les nouvelles équipes doivent souvent honorer les engagements pris par les précédentes, la mise en œuvre d'une décision prenant souvent plusieurs années. Les pratiques de financements croisés - Etat, départements, communes et région participent ensemble à la réalisation d'un projet - réduisent encore les marges de manœuvre. Les présidents font donc dans le symbolique, comme Jean-Paul Huchon (PS, Ilede-France), qui a baissé de 6 % les impôts, soit une réduction de 14 à 18 francs par foyer fiscal...

C'est dans ce contexte d'extrême fragilité que les conseils régionaux préparent les futurs contrats de plan avec l'Etat pour la période 2000-2006. Ces documents fixent les orientations en matière d'aménagement du territoire, comme les infrastructures de transports et les grands équipements, mais aussi celles de la politique de la ville, du développement économique, de l'éducation ou de la formation... Toutes ces opérations sont cofinancées par l'Etat et les régions. Comment un président peut-il faire entendre sa voix et poser ses exigences face à l'Etat alors qu'il n'est pas certain d'être suivi par son assemblée, puisque ces contrats doivent être entérinés par un vote à la majorité. À moins de menacer de ne pas le signer, comme M. Huchon est tenté de le faire, aveu d'une certaine faiblesse

DU MAL À S'AFFIRMER

Dans leur esprit, les lois de décentralisation du début des années 80 voulaient rapprocher les citoyens des instances de prise de décisions; les conseils régionaux, « territoires pertinents », devaient avoir, à cet égard, un rôle-clé: collectivités de mission, donc de projets, à la différence des conseils généraux, qui sont d'abord des collectivités de gestion, elles devaient impulser des dynamiques, principalement dans l'aménagement du territoire. Dix-sept ans après, la plupart ont encore du mal à s'affirmer, à se faire connaître et reconnaître.

La faute originelle en revient au mode de scrutin - une proportionnelle intégrale et des listes départementales! -, qui a brouillé l'identification de ces nouvelles collectivités élues et a lourdement pénalisé leur fonctionnement en fractionnant politiquement les assemblées. Depuis 1986, première année de leur élection au suffrage universel, bien des projets de réforme du scrutin régional ont été envisagés. Ils ont été sacrifiés par petits calculs politiciens, ou par jacobinisme, de droite ou de gauche, lequel préfère une multitude de petits départements plutôt que des régions puissantes.

Le Parlement, malgré l'opposition du Sénat - qui compte nombre de présidents de conseils généraux sur ses bancs -, vient d'adopter une loi modifiant le mode d'élection des conseils régionaux. Elle prévoit un scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle, mais avec une prime majoritaire à la liste arrivée en tête au premier tour. Et, enfin, c'est à l'échelon régional qu'on élira les conseils régionaux. Il était

En attendant 2004, année des prochaines échéances, les exécutifs vont devoir continuer à gérer, tant bien que mal, des assemblées ingérables, tout en tentant d'assumer leurs compétences, fixées par les lois. Cela nous promet encore quelques années au cours desquelles la décentralisation continuera à pati-

Bruno Caussé

Irak: l'éternel retour de l'union de l'opposition

RÉUSSIRONT-ILS dans trois mois ce qu'ils n'ont pas pu faire depuis huit ans? Onze partis de l'opposition irakienne se sont promis, à l'occasion d'une réunion, début avril à Londres, de se retrouver quatre-vingt-dix jours plus tard. pour mettre au point un plan de résistance au régime du président Saddam Hussein et relancer, en le réformant, le Congrès national irakien (CNI), formé en 1992 et qui n'existe plus que sur le papier. Les signes avant-coureurs sont peu encourageants.

D'abord, parce que certaines des plus importantes formations de l'opposition, tels le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, la Daawa, et le Parti communiste, étaient volontairement absentes de la réunion. Le peu d'enthousiasme que les deux principaux mouvements kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, ont mis à l'application de l'accord bilatéral, qu'ils ont signé en grande pompe à Washington en septembre 1998, est un signe de mauvais augure pour une coalition plus large. Last but not least, les rivalités entre groupes et personnes continuent de miner l'opposition.

Le principal mérite de cette réunion est peut-être de s'être tenue. Des représentants de l'UPK, du PDK et de l'Entente nationale étaient présents. Les débats furent tendus. Ahmad Chalabi, figure de proue du CNI, homme lige de la CIA – ou d'une partie de la centrale de renseignement américaine – et très actif médiatiquement, s'est vu vigoureusement contesté par les participants. Ils lui ont refusé le droit de conserver son poste de président et porte-parole du CNI, qu'il revendiquait jusqu'à la rencontre projetée pour juillet. Les discussions prirent une tournure telle que l'intéressé quitta les lieux, avant de revenir et d'accepter de renoncer à sa

L'autre mérite de la réunion est

d'avoir réussi à mettre sur pied deux organismes. Le premier est une direction collégiale de sept membres, dont six ont été désignés, le septième siège étant réservé au Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak - absent, officiellement, pour des raisons de calendrier, en fait parce qu'il garde un pied dehors et l'autre dedans, estiment certains opposants. Un comité de cinq membres a par ailleurs été chargé de contacter toutes les formations de l'opposition, pour préparer le grand rassemblement prévu dans trois mois et supposé être une sorte d'assemblée constituante de l'opposition unie, quelle que soit l'appellation qui lui sera donnée. Salah El Cheikhli, numéro deux de l'Entente nationale (soutenue par l'administration américaine), a été désigné comme porte-parole.

LA MANNE DE WASHINGTON

Les Etats-Unis, qui, dès le mois d'octobre, ont officiellement annoncé que l'un des axes de leur politique en Irak était désormais de soutenir l'opposition – y compris avec un budget de 97 millions de dollars d'aide « militaire » -, pour renverser Saddam Hussein, se sont employés à assurer le succès de la réunion.

A cette fin, Washington, qui, dès janvier, a sélectionné sept formations jugées « dignes » de recevoir sa manne, a élargi le spectre de ses contacts. Franck Ricciardone, le représentant spécial américain pour la transition en Irak, n'a pas hésité à solliciter certaines formations, tel le Parti communiste irakien, ou des personnalités qui ne font pas partie du « groupe des sept », pour les

convaincre d'y participer, fût-ce en tant qu'observateurs. En vain dans la majorité des cas. La réunion de Londres était d'ailleurs supposée rassembler les seuls membres du comité exécutif du défunt CNI, mais en réalité des invitations ont été lancées à une cinquantaine de per-

Massoud Barzani, le chef de l'UPK, n'a pas hésité à dire, dans un récent entretien publié par le quotidien arabe El Hayat, qu'il ne croyait pas, en l'état actuel des « interférences régionales et internationales » sur les différentes formations de l'opposition et des rivalités internes à cette dernière – auxquelles, par parenthèse, le PDK et l'UPK participent -, en une possible union de l'opposition. Et son frère ennemi de l'UPK, Jalal Talabani, aime à faire la distinction entre « les opposants dans les hôtels et les opposants dans les tranchées », même si c'est pour insister aussitôt sur la nécessaire complémentarité des deux groupes.

Le PDK et l'UPK sont loin de donner l'exemple en matière de coordination. Bien que leur réconciliation solennelle remonte à sept mois, leurs divergences sur les questions fondamentales, telles la formation d'un gouvernement et d'un parlement transitoire, la normalisation de la situation dans les villes sous leur contrôle respectif, ou encore la répartition des ressources financières, n'ont toujours pas été aplanies. Les deux formations ont cessé de s'entre-tuer, et arrêté les campagnes de presse hostiles réciproques. Mais ni l'une ni l'autre ne s'en prend à Bagdad. Massoud Barzani maintient plusieurs fers au feu puisqu'il est très proche de la Turquie, entretient de bonnes relations avec les Etats-Unis et n'a jamais interrompu le dialogue avec l'Irak.

Martin Indyck, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le ProcheOrient, a déclaré mercredi 14 avril que la réunion de Londres était un pas important vers la chute du régime irakien. Ce commentaire paraît relever de la méthode Coué, lorsqu'on sait, sur la foi d'opposants, que M. Ricciardone, qui était présent à Londres, s'est indigné de l'âpreté des divisions. Et Washington, a commenté un responsable américain cité le lendemain par l'AFP mais soucieux de garder l'anonymat, n'est pas près de débourser les 97 millions de dollars et ne le fera que lorsque l'opposition aura présenté une stratégie crédible. Une opposition dont une partie affirme n'avoir que faire de l'aide américaine, qualifiée de pécadille mal ciblée. de surcroît, pour un objectif aussi ambitieux que la chute du régime.

Mouna Naïm

PRÉCISION

RODION CHÉDRINE

Contrairement à ce que nous avons écrit (Le Monde daté 4-5 avril). le compositeur Rodion Chédrine n'a pas été « longtemps président de l'Union des compositeurs de l'ex-URSS », mais il a été président de l'Union des compositeurs de Russie, fondée par Dimitri Chostakovitch.

RECTIFICATIF

Kosovo et Voïvodine

Un lapsus à fait dire à André Fontaine (« Les Serbes, victimes de l'Histoire? » Le Monde du 6 avril) que. dans la Yougoslavie titiste, le Kosovo et la Voïvodine constituaient des Républiques autonomes au sein de la Serbie. Leur statut était en réalité celui de régions autonomes, les Kosovars revendiquant pour leur part celui de République.

François Goguel

Un grand connaisseur de la vie politique contemporaine

membre du Conseil constitutionnel, ancien président de la Fondation nationale des sciences politiques, est mort jeudi 15 avril.

Tant par les responsabilités qu'il exerça que par ses enseignements et ses écrits, François Goguel est inséparable de l'histoire de notre vie politique contemporaine et du développement des études à son sujet. Né le 3 février 1909 à Paris, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il fit toute sa carrière administrative auprès de la Haute Assemblée : entré en 1931 aux services législatifs du Sénat, nommé en 1948 directeur de la séance au Conseil de la République, il en devint le secrétaire général en 1954 et le resta du Sénat après 1958. Sans rien céder de ses convictions, il fut de 1962 à 1969 à la fois fidèle au général de Gaulle et loyal à l'égard du président Monnerville. Il ne quitta le palais du Luxembourg qu'en 1971, lors de sa nomination au Conseil constitutionnel, où l'on devine que son rôle fut important, et où il siégea jusqu'en 1980.

Parallèlement François Goguel a joué un grand rôle dans l'enseignement et la recherche en science politique. Il a longtemps dispensé à l'Institut d'études politiques un enseignement de première main sur les institutions de la Ve République qu'il avait toutes les raisons de bien connaître. Il présida vingt ans le Conseil de direction de l'établissement d'enseignement et présida aux destinées de la Fondation nationale des sciences politiques de 1971 à 1981. Sous son impulsion, I'action amorcée par Jean Touchard pour en faire une grande institution de recherche se poursuivit. Il fut un des premiers directeurs du Centre

Daniel Oster

L'ÉCRIVAIN Daniel Oster est

mort jeudi 15 avril à l'hôpital Laen-

nec, à Paris, des suites d'un cancer.

Oster s'était, étudiant, intéressé

aux critiques d'art de Jules La-

forgue. Depuis le début des an-

nées 60, il travaillait au secrétariat

de l'Académie française et s'oc-

cupait notamment de la publica-

tion du dictionnaire. Dans la mai-

son du quai de Conti, on saluait

son humour et son érudition. En

1964, Daniel Oster publie au Seuil,

en même temps qu'une édition

des œuvres de Montesquieu (col-

lection « L'Intégrale »), son pre-

mier roman - un « essai roma-

nesque » préfère-t-il dire -, Des

lieux inhabitables. Suivront trois

autres livres de fiction, chez le

même éditeur: Une terreur pré-

cieuse (1966), On ne se refait pas

(1969) et les quatre récits de L'Ou-

verture des terres (1973). En 1973

également, il publie un Jean Cayrol

dans la collection « Poètes d'au-

jourd'hui » chez Seghers. Dans un

essai allègre, il prend la défense de

Monsieur Valéry (Seuil, 1981) pour

démontrer que la célèbre formule

valéryenne – «La bêtise n'est pas mon fort» – est totalement justi-

fiée, v compris au regard de la mo-

dernité. Passages de Zénon, sous-ti-

tré « essai sur l'espace et les

croyances littéraires », aborde la

question des différentes postures

sociales et de légitimation des écri-

vains. L'intérêt autant que la

compétence de Daniel Oster tou-

chant la littérature française de la

fin du XIXe siècle se manifeste en-

fin dans un recueil d'études récent.

Mais cette distinction commune

entre essais et œuvres de fiction

devient inopérante pour Daniel

Oster à partir de Dans l'intervalle,

paru en 1987 chez POL, éditeur qui

publiera ses livres suivants, jus-

qu'au dernier. Dans l'intervalle se

présente comme la biographie de

Monsieur Teste. En accordant une

épaisseur ironique au personnage

diaphane et tourmenté de Valéry,

le romancier-essayiste cache et ré-

vèle, derrière cette figure de fic-

tion, un visage qui n'est pas très

loin du sien. Cette méthode

oblique d'approche de la biogra-

phie sera également mise en

œuvre dans deux livres, merveilles

d'intelligence vive: Stéphane

L'Individu littéraire (PUF, 1997).

Né le 15 mai 1938 à Paris, Daniel

Le biographe de Monsieur Teste

FRANÇOIS GOGUEL, ancien de la vie politique française, et c'est sur la fin de sa présidence que les pouvoirs publics confièrent à la fondation la gestion de l'Observatoire français des conjonctures économiques créé par Jean-Marcel Jeanneney. Il eut une part déterminante à l'institution d'une agrégation de science politique et lui-même présida l'Association française de science poli-

UNE RÉFÉRENCE François Goguel s'était fait

connaître dès 1946 par un livre écrit en captivité loin de toute documentation et qui n'en était pas moins d'une érudition irréprochable: La Polique des partis sous la IIIe République s'imposa d'emblée comme un classique et reste aujourd'hui encore une référence. Il était le premier à tenter une histoire politique continue de la III^e République jusqu'en 1939. Aussi ce livre fut-il reçu alors par une génération de jeunes historiens comme un encouragement à s'intéresser à une histoire proche. II proposait une clé pour le déchiffrement de notre histoire politique en distinguant deux grandes tendances se partageant l'esprit public, qu'il appelait parti de l'ordre et parti du mouvement. Le livre démontrait la permanence de leur affrontement à travers une succession de formations portant des appellations changeantes. Ce maître-livre inspira quantité de travaux, y compris ceux qui apportaient quelques nuances à la thèse de la division dualiste, soit en prenant argument de l'existence d'un ou plusieurs centres, soit en mettant en évidence la pluralité des composantes à l'intérieur de chacun des deux grands blocs.

Cette division, François Goguel

fois, c'est Mallarmé qui bénéficie

de l'attention érudite et joueuse,

grave aussi, de Daniel Oster. Enfin,

en mars de cette année, a paru

Apocalypses, courtes fables sur ces

petites révélations finales qui

marquent la vie d'individus quel-

conques, soudain chamboulés par

un événement, une circonstance,

un mot fortuits (Le Monde des

livres du 26 mars). Ecrit avant que

se révèle la maladie qui vient de

l'emporter, ce mince et précieux

ouvrage de Daniel Oster prend

tout son poids d'émotion : comme

une épitaphe inscrite à chaque

page de son dernier livre.

s'attacha à la retrouver dans la distribution des opinions à la surface du territoire à travers les consultations électorales. Dans le sillage d'André Siegfried, il a été le fondateur de la géographie électorale, qui est une spécialité de l'école française de science politique. Jeune étudiant, il s'y intéressait déjà, établissant des cartes de la répartition des suffrages, et toute sa vie il conçut et mit au point des procédés ingénieux de représentation graphique de la répartition des suffrages et de leurs variations. Dès avant 1940, il tenait régulièrement dans la revue Esprit la rubrique des élections. Il continua après 1945 pendant quarante années, suscitant des travaux, dirigeant les publications de la Fondation des sciences politiques sur les principales consultations électorales. Aujourd'hui encore, quiconque commente les élections lui est, qu'il le sache ou non, redevable.

Aussi attentif aux changements qui affectent l'expression du corps électoral qu'à ses permanences, François Goguel a mis en lumière les grandes évolutions dans les débuts de la Ve République. Convaincu qu'il ne suffit pas de décrire mais que l'important est de comprendre les raisons des changements comme des facteurs de permanence, il s'est attaché à comparer les modifications récentes du système des forces politiques avec la modernisation de l'économie et les mutations de la société. Son analyse l'avait conduit a suggérer, notamment dans Modernisation économique et comportement politique, que le gaullisme représentait alors la France du mouvement et traduisait en volonté politique l'aspiration à la modernité. Admirateur

du général de Gaulle, François Goguel s'était vu confier par lui la tâche de rassembler, de publier et

CARNET

d'annoter ses Discours et messages. Observateur attentif des débats parlementaires, analyste perspicace des modes de scrutin et de leurs incidences sur le comportement des électeurs comme sur la stratégie des partis, commentateur averti des institutions, juge constitutionnel, François Goguel n'a pas peu contribué à une juste évaluation de l'importance du facteur institutionnel. Il a écrit en collaboration avec Alfred Grosser une présentation de la politique en France qui est un modèle de pédagogie et a connu de nombreuses rééditions actualisées. Conjuguant histoire et géographie, sociologie et droit constitutionnel, sa démarche illustre le caractère de cette science qui trouve sa spécificité et son unité dans son objet, la politique, mais qui emprunte à toutes sortes de disciplines leurs approches et leurs apports.

Ce portrait serait gravement incomplet s'il n'évoquait les qualités humaines de François Goguel. Deux particulièrement lui valaient l'estime de tous. Son libéralisme intellectuel d'abord : cet homme qui portait à la politique et à ses divisions un intérêt presque passionné, qui avait des convictions fortes, était accueillant à toutes les formes de pensée. Il n'y avait chez lui ni sectarisme, ni esprit de parti. Ce chrétien, dont on savait la fidélité à la tradition protestante de sa famille, était aussi d'une générosité sans faille qui lui valait l'attachement affectueux de tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui et pour qui sa disparition est un chagrin personnel.

René Rémond

AU CARNET DU « MONDE »

<u>Naissances</u>

Charline et François

ont la joie d'annoncer la naissance de leur première petite-fille, Juliette, Alisoa.

le 14 avril 1999, au foyer de

Laurence et Laurent Lépingle, 11, rue du Bey, 33430 Bazas.

Marc, Annie, Livia VERSINI-CAMPINCHI sont heureux d'anoncer la naissance de

Marc.

le 14 avril 1999, à Paris

<u>Décès</u>

Nîmes. Paris. Montpellier.

Françoise Bosc, née Cabouat,

son épouse, Nicole et Michel Boisson, leurs enfants et petits-enfants, Marianne et Daniel Mousain

et leurs enfants, Eric et Sophie Bosc

et leurs enfants Florence et Jean Berthezène et leurs enfants

Sylvie et Alain du Chaxel et leurs enfants

Olivier et Swann Bosc et leurs enfants, Les familles Sautter, Cabouat,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur René BOSC, chevalier de la Légion d'honneur professeur honoraire à la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes, ancien président de l'académie de Nîmes

survenu le vendredi 9 avril 1999, à l'âge

Un culte d'action de grâces a été célébré lundi 12 avril, au Petit Temple de

« Dieu est Amour.

11, rue Démians,

 Isabelle. sa femme et compagne de toujours,

Sophie-Odile et François Smalto, ses enfants,

Thomas et Roxane.

ses petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, le 14 avril 1999, à l'âge de

Alain CRESPELLE,

chevalier de l'ordre national du Mérite, ancien directeur de la Fondation

Un hommage lui sera rendu à l'abbaye de Royaumont, Asnières-sur-Oise (Val-d'Oise) (entrée privée, grille), le lundi 19 avril, à 15 h 15, et sera suivi de l'in-humation au cimetière voisin de Baillon (Asnières-sur-Oise), à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, avenue Charles-de-gaulle, 95160 Montmorency.

- Le président de l'université de Picardie Jules-Verne,

Et l'ensemble des personnels, ont la grande tristesse de faire part du dé-

M. Gilles GACEL, doyen de la faculté de pharmacie.

Ses obsèques ont lieu le vendredi 16 avril 1999, à 14 heures, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, rue de Verdun, à Suresnes (92150).

- René Remond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, Richard Descoings, administrateur de la Fondation nationale des sciences poli-

Les membres du conseil d'administra tion de la FNSP, ont la très grande tristesse de faire part du décès, le jeudi 15 avril 1999, de

François GOGUEL, président d'honneur de la FNSP. (Lire ci-contre.)

- Lilette Leroux,

sa femme, Ses collègues, ont le chagrin de faire part du décès de

Georges LEROUX,

survenu le 28 mars 1999 à Ivry-sur-seine $(Lire\ ci-contre.)$

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS MATELAS & SOMMIERS SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC. CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC Cuirs - Tissus - Alcantara Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc. Vente par téléphone possible ivraison gratuite sur toute la France MOBECO 247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraph 50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie 01.42.08.71.00 - 7j/7

Anaïs, Adrien, Renée Oster,

Agnès Oster,

Michel Oster. ont la douleur de faire part du décès de

Daniel OSTER,

survenu le 15 avril 1999, dans sa soixante

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16°, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière de Villiers-sous-Grez (Seine-

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés aux associations de recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

78, rue du Ranelagh, 75016 Paris

(Lire ci-contre.)

Son frère Jean-Michel. Jean Lopez, et ses amis, ont la douleur de faire part de la dispa-

Hélène RÉROLLE,

survenue à son domicile le 11 avril 1999

La cérémonie aura lieu le mardi 20 avril, à 13 h 15, dans le grand salon attenant au crématorium du Père-

Jean Lopez, 75014 Paris.

- Le docteur Jean Théron, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Francine THÉRON, née GAUTHIER,

survenu le 11 avril 1999, dans sa soixante-

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 15 avril, en l'église du Plan-du-Castelet (Var), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

Pierre LOIZEAU

est mort il y a un an

Nous pensons à lui et à tous ceux qui

Eliza, Manon, Emily.

Communications diverses

- Des familles des déportés

du convoi 73

parti de Drancy

le 15 mai 1944

recherchent des descendants ou amis des hommes de ce convoi, en vue d'activités

Renseignements: L. Cohen, 01-43-58-72-37 ou 03-81-80-83-07.

Soutenances de thèse

Eve Nicolas, vingt-sept ans, a soutelouse, une thèse de doctorat en droit, « Le rôle de la jurisprudence civile dans la des constructe

Le jury, composé de M^{me} et de MM. les professeurs Saint-Alary-Houin (université de Toulouse), directeur de thèse, Thomasin (université de Toulouse), Pousson (université de Pau), Périnet-Marquet (université de Poitiers), M° Villien (conseiller auprès de la 3° chambre civile de la Cour de cassation de Paris), lui a décerné la mention « Très Honorable », à l'unani-

Tél.: 01-39-71-65-92.

CARNET DU MONDE Fax: 01-42-17-21-36

Téléphone: 01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-96

Associations communiquez vos

Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

2 01.42.17.39.80 Fax:01.42.17.21.36

L'homme au lévrier (1991) et La Gloire (1997). Cette Trussardi, né le 17 juin 1942, diplô-

Nicola Trussardi

LE STYLISTE italien Nicola Trussardi était un homme pressé. Ce n'est pas par hasard qu'il avait choisi comme emblème de sa griffe un lévrier, symbole d'élégance et de rapidité. C'est vraisemblablement un excès de vitesse qui est à l'origine de l'accident de la circulation des suites duquel il est décédé, mercredi 14 avril, à Milan. Agé de cinquante-six ans, Nicola Trussardi rentrait au volant de sa Mercedes à Bergame, sa ville natale. C'est là que son grand-père Dante avait fondé en 1910 la maison de ganterie dont Nicola allait faire l'une des plus prestigieuses griffes de

luxe italiennes. Rien ne prédestinait

Georges Leroux

Une figure majeure de la reliure contemporaine

GEORGES LEROUX, relieur, est mort le 28 mars à Ivry-sur-Seine. Il s'inscrivait dans cette mouvance qui institue le relieur comme un créateur dont l'inventivité permet de poursuivre dans l'ordre esthétique l'émotion que suscitent le livre et la lecture.

Né à Grasse en 1922, Georges Leroux publie en 1944 des poèmes dans la revue Confluence de René Tavernier. Quelques années plus tard, avec sa femme Lilette, il ouvre à Cannes une librairie de livres rares et y installe un atelier de reliure.

RENCONTRES DÉCISIVES

Des rencontres seront décisives: celles de Germaine Picabia, de Rose Adler, de Jacques et Henri Matarasso - les premiers libraires à défendre le livre surréaliste - puis, à Paris, celle de Jean Hugues, libraire-éditeur et marchand d'art, qui soutient le livre illustré de poésie contemporaine (Char, Leiris, Michaux entre autres) et stimule sa production par des commandes de reliures. Dès 1957, Georges Leroux commence à connaître une importante activité : il travaille pour Max Ernst, pour René Char, pour les plus grands bibliophiles (André Rodocanachi, puis André Parizel, plus tard Aimé Maeght et Daniel Filipacchi).

En 1978, il recoit une commande de la Biliothèque nationale et participe, en compagnie de Monique Mathieu et de Jean de Gonet, à la première manifestation de reliures contemporaines présentée par cette institution. La Bibliothèque nationale, en 1990, organise pour lui la première exposition consacrée à l'œuvre d'un relieur vivant. Georges Leroux a su donner à voir par la figuration de la reliure une autre présence du livre.

En mettant en lumière une vérité particulière, ses reliures, comme autant de méditations, nous invitent à un nouveau mode de connaissance du livre et de son contenu. Lecteur curieux, dont les découvertes littéraires jalonnent le parcours artistique, Georges Leroux a relié avec ferveur les textes surréalistes avec lesquels il se sentait une connivence toute particulière, mais aussi les ouvrages importants de l'après-guerre, les écrivains du nouveau roman et surtout les

Marguerite Haladjian

Esthète, cet amateur d'art contemporain vivait dans un splendide palais Renaissance, à Bergame, entouré de son épouse et de ses quatre enfants, encore étudiants qu'il avait fait poser dans des pu-

blicités pour Trussardi.

mé d'économie, à devenir styliste.

C'est d'abord par nécessité écono-

mique qu'il réoriente la maison fa-

miliale vers les accessoires de

mode, en 1973. Le grand virage se-

ra celui du prêt-à-porter en 1983.

Fasciné par le monde du spectacle.

Trussardi réalisera des costumes

de scène pour Pier Paolo Pasolini

ou Giorgio Strehler et jouera

même son propre rôle dans le film

Prêt-à-porter de Robert Altman,

sur les coulisses du monde de la

Figure emblématique du Milan des années 80, le « dandy bergamasque » avait beaucoup fréquenté l'establishment socialiste qui gravitait autour de l'ancien président du Conseil Bettino Craxi. Dans les années 90, revenu aux affaires, il avait remis sa marque dans l'air du temps, avec des collections au style plus sobre et des innovations comme cette parka en fin cuir froissé qui se roule comme un K-Way. Ses polos en daim ou ses cardigans de cuir aussi souples qu'un chemisier sont aujourd'hui des classiques. Pour sortir du ghetto du luxe, Trussardi a lancé l'an dernier une nouvelle enseigne, destinée à un public plus jeune, T'Store, dont le premier magasin a ouvert à Milan. amorce d'un projet de chaîne internationale d'une centaine de « mégastores ». La marque Trussardi réalise aujourd'hui dans le monde un chiffre d'affaires total de 2,7 milliards de francs (dont 1 milliard de ventes directes), réa-

lisé pour 60 % hors d'Italie. Comme nombre d'autres créateurs italiens de sa génération, Nicola Trussardi avait envisagé d'introduire son groupe en Bourse, avant de renoncer pour cause de crise asiatique. Sa mort brutale risque d'aiguiser les convoitises, à l'heure des grandes manœuvres lancées dans le monde du luxe italien par la bataille entre LVMH et le groupe Pinault autour de Gucci.

Pascal Galinier

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ancien titulaire du monopole des télécommunications en Allemagne, Deutsche Telekom, a encore affiché en 1998 des résultats en progression. ● 1999 s'annonce plus difficile, car le numéro un allemand a cédé, en un an de déréglementation, 30 % de parts de marché. ● POUR RÉCUPÉRER sa clientèle, Deutsche Telekom s'est engagé dans une politique coûteuse de baisses de prix successives : 20 % en moyenne en 1998 et autant en 1999. ● LÉS OPÉRATEURS, nombreux à tenter l'aventure, font aujourd'hui le bi-

lan. Certains revoient déjà leurs ambitions à la baisse, et donnent le signal d'une reconcentration du secteur. ● L'EUROPE constituera cette année un enjeu important. Mannesmann,

grand gagnant en Allemagne, souhaite prendre le contrôle du numéro deux italien (les filiales d'Olivetti). Deutsche Telekom serait quant à lui en négociation avec Telecom Italia.

L'ouverture du marché allemand du téléphone a provoqué une onde de choc

Deutsche Telekom a perdu 30 % de parts de marché en un an, mais certains de ses concurrents jettent déjà l'éponge. L'opérateur historique, qui veut reprendre l'initiative en Allemagne et en Europe, s'apprête à lever 11 milliards d'euros

BONN

de nos envoyés spéciaux

« La première année de concurrence fut passionnante, excitante et souvent aussi mouvementée », a reconnu Ron Sommer, le président du directoire de Deutsche Telekom, en présentant les résultats du groupe, le 15 avril. L'année 1998 s'est relativement bien terminée : le chiffre d'affaires a progressé de 3.4 %, à 69.9 milliards de marks (35 milliards d'euros), en dépit d'une baisse de 4,2 % des facturations dans la téléphonie fixe. Quant au résultat net, il a augmenté de 33 %, à 4,4 milliards de marks. Ces chiffres ne traduisent pas encore la nette dégradation de la situation de Deutsche Telekom, qui a cédé plus de terrain à ses concurrents que son homologue France Télécom depuis l'ouverture du marché européen, le 1er janvier 1998. C'est cette année que ce recul devrait se répercuter dans les comptes. Pour avoir tardé à prendre la

mesure de la concurrence, l'opérateur historique a abandonné, en un an, 30 % de part de marché sur la téléphonie longue distance. N'ayant pas anticipé la baisse des prix, Deutsche Telekom a été contraint de suivre le mouvement brutalement. En mars 1998, il s'est résolu à réduire ses tarifs de 20 % en moyenne sans bénéficier en retour d'une hausse des volumes de communications. Il a dû réitérer son geste le 1er avril 1999, avec des tarifs très agressifs (baisse de 50 % sur les communications dans toute l'Allemagne à partir de 21 heures). Sur l'ensemble de l'année, Deutsche Telekom devrait encore baisser ses prix de 20 % en moyenne.

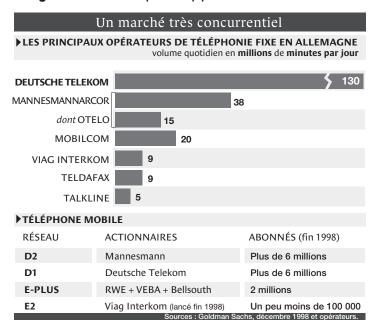
Joachim Kröske, directeur financier du groupe, reconnaît que cette initiative est destinée à enrayer la perte de parts de marché. Mais la reconquête des clients prendra du temps. « Le transport des communications étant tellement bon marché en Allemagne qu'il va falloir aller gagner de l'argent dans d'autres secteurs, comme la téléphonie mobile ou Internet », a-t-il ajouté.

Une dizaine d'acteurs sont venus contester l'ancien monopole, chacun espérant, à coups de milliards, devenir « le premier concurrent » de l'opérateur public

Le marché allemand des télécommunications a, en effet, connu en 1998 un bouleversement sans commune mesure avec l'évolution plus paisible de ses voisins européens. Si le téléphone mobile, libéralisé depuis longtemps, a progressé de manière spectaculaire, c'est surtout la téléphonie fixe qui suscite une bataille acharnée. En quelques mois, pas moins d'une dizaine d'intervenants sont venus contester l'ancien monopole de Deutsche Telekom. Ces nouveaux venus ont adopté deux stratégies distinctes. Certains ont créé leur propre réseau, à l'instar des producteurs d'énergie RWE et Veba, associés pour l'occasion, de Viag et du sidérurgiste Mannesmann, qui ont vu dans ce marché une diversification porteuse. A coups de milliards, chacun de ces acteurs espérait voilà deux ans devenir « le premier concurrent » de l'opérateur public. Plus modestement, les autres opérateurs se sont lancés avec succès dans une activité de revente. Mobilcom, vedette du nouveau marché, et DelDaFax incarnent le mieux l'ascension fulgurante de ces PME, qui ont utilisé les infrastructures de Deutsche Telekom pour offrir des communications longue distance et à l'étranger toujours moins chères. Ils ont profité des tarifs d'interconnexion raisonnables pour améliorer leurs marges et développer leur assise financière.

Principales armes des nouveaux opérateurs : les prix. La clientèle a pu multiplier les infidélités à l'opérateur traditionnel en composant, en fonction des offres, des préfixes à cinq chiffres, ou en s'abonnant à la concurrence. La guerre des prix que se livrent Deutsche Telekom et ses concurrents a incontestablement poussé à la consommation: le nombre de minutes téléphonées continue d'augmenter. Les clients en profitent largement, mais « la situation actuelle (...) n'est pas soutenable », estime une récente étude de la banque Goldman Sachs.

Après ces débuts tonitruants. tout indique que la concurrence



aborde une nouvelle phase. Chez Deutsche Telekom, on estime que l'impact des réductions tarifaires à répétition va s'atténuer. De plus, « la chute importante des prix de l'année dernière a eu pour effet de faire entrer le marché dans une phase de concentration beaucoup plus vite que prévu », annonce Ron Sommer, le président du directoire de Deutsche Telekom.

Selon lui, une fracture devrait apparaître entre les opérateurs qui ont investi dans des infrastructures et qui ainsi envisagent une stratégie à long terme et ceux (principalement Mobilcom) qui ne disposent pas de leur propre réseau et ne pourront donc pas proposer

l'ensemble des nouveaux services. L'acquisition par Mannesmann du réseau fixe Otelo, dont les deux initiateurs, RWE et Veba, se sont retirés, est considérée comme la première étape de ce processus.

Les revendeurs semblent par ailleurs avoir mangé leur pain blanc. Si l'impact des tarifs perd de son importance, les acteurs vont chercher à fidéliser leurs clients, alors que les abonnements jouent encore un « rôle mineur », selon Ron Sommer. La marge de manœuvre des revendeurs, qui excellent dans le « call-by-call », les offres ponctuelles à des prix défiant toute concurrence, pourrait ainsi se réduire. Les opérateurs prévoient de

développer leurs services, en particulier au travers d'offres conjointes fixe-téléphone mobile.

Par ailleurs, Deutsche Telekom met tout son poids dans la balance pour obtenir de l'autorité de régulation une différenciation des tarifs d'interconnexion. Attendue pour cette année, cette mesure permettrait de facturer plus cher les minutes achetées par les revendeurs, et réduirait leurs marges. Certains n'auront d'autre choix que d'essayer d'investir à leur tour dans des réseaux fixes, comme semble le souhaiter Mobilcom, qui a tenté en vain de s'emparer dans cette optique du réseau d'Otelo.

En 1999, Deutsche Telekom devra paver un lourd tribut à la concurrence. Au premier trimestre. son chiffre d'affaires a baissé de 6,9 %, à 16,1 milliards de marks (8,23 milliards d'euros). Il a fallu que le groupe réduise ses coûts et fasse quelques arrangements comptables (comme l'allongement de la durée d'amortissement de quinze à vingt ans) pour sauver son bénéfice net, qui s'est élevé à 1,04 milliard de marks (531,8 millions d'euros).

Le groupe devait absolument éviter d'afficher un bénéfice en retrait au moment où il annonce une augmentation de capital géante au mois de juin (Le Monde du 16 avril). Mais les investisseurs ont bien compris que, sur l'ensemble de l'année 1999, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel devraient nettement baisser.

> Philippe Ricard et Enguérand Renault

Telecom Italia fait des avances à Deutsche Telekom

LE 14 AVRIL, Klaus Esser, le futur président du directoire de Mannesmann, concurrent de Deutsche Telekom en Allemagne et partenaire d'Olivetti en Italie, déclarait que Telecom Italia avait contacté quatre ou cinq « chevaliers blancs » pour contrer l'OPA hostile d'Olivetti. Le lendemain. Deutsche Telekom annoncait une augmentation de capital d'environ 11 milliards d'euros, afin de réaliser des opérations de croissance externe.

L'opérateur allemand serait-il le chevalier blanc? Dans son édition du 16 avril, le Financial Time évoquait des discussions avancées entre Deutsche Telekom et Telecom Italia en vue de la création d'un géant européen des télécommunications qui pourrait peser près de 180 milliards d'euros (1214 milliards de du directoire de Deutsche Telekom, avait

adopté la même position, refusant de commenter « les spéculations ». Mais il précisait que l'Europe restait son « marché domestique ». Il ajoutait que les opérations de croissance externe se feraient de préférence dans la téléphonie mobile. Deutsche Telekom serait beaucoup plus sélectif dans le secteur de la té-

UN RELAIS DE CROISSANCE

Une éventuelle prise de contrôle de Telecom Italia par Deutsche Telekom remettrait en question les liens unissant l'opérateur allemand à son homologue et allié France Télécom (les deux groupes se sont échangé 2 % de leur capital). Selon les termes de leur accord, les deux opérateurs doivent étudier ensemble francs). Contacté, le porte-parole du groupe les dossiers d'acquisition, chacun restant libre allemand ne souhaitait pas commenter ces in- de sa décision. France Télécom précise que les formations. La veille, Ron Sommer, président deux entreprises poursuivent la même stratégie à long terme. Mais les deux partenaires

n'ont pas toujours les mêmes impératifs à court terme.

Pour Deutsche Telekom, il s'agit de trouver absolument un relais de croissance pour compenser le recul de son chiffre d'affaires et la baisse de ses marges prévus en 1999. Les deux opérateurs ont lancé des actions communes, notamment en s'associant pour lancer, au mois de mars, un nouvel opérateur en Italie. Ils sont également actionnaires de l'américain Sprint et ont lancé avec lui le réseau international Global One. Ce dernier est une source de pertes très importante. En 1998, il a coûté 230 millions d'euros (1,5 milliard de francs) à Deutsche Telekom, qui estime le déficit total de Global One à 688 millions d'euros (4.5 milliards de francs). Par ailleurs, les deux opérateurs reconnaissent qu'ils se répartissent des zones d'influence en Europe.

P. Ri. et E. Re.

Mannesmann veut devenir un poids lourd européen

DÜSSELDORF de notre envoyé spécial

Le téléphone a changé la vie de Mannesmann. Ce fleuron de l'industrie allemande était connu pour ses tubes en acier. En à peine plus de dix ans, il s'est forgé une solide réputation dans les télécommunications. Il est le seul à n'avoir pas revu ses ambitions à la baisse, parmi les cinq conglomérats industriels à avoir tenté le pari des télécommunications. Les producteurs d'électricité Veba et RWE lui ont vendu, le 1er avril, leur réseau fixe, Otelo, et entendent désormais se concentrer sur la téléphonie mobile. Le voisin sidérurgiste, Thyssen, s'est retiré de la course, tandis que le bavarois Viag avance à pas comptés vers des projets plus modestes.

Mannesmann, en revanche, est devenu le principal concurrent de Deutsche Telekom en Allemagne. Le groupe s'est d'abord essavé avec succès au mobile, un marché libéralisé depuis dix ans. Avec plus de 6 millions d'abonnés, son réseau D2 devance l'opérateur public, loin devant le troisième opérateur, E-

Mannesmann s'est ensuite tourné vers la téléphonie fixe. Il a eu l'opportunité, au nez et à la barbe de concurrents comme Thyssen, de s'associer à la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn pour disposer de son réseau. Aujourd'hui, l'acquisition des activités et de la marque Otelo, pour 2,25 milliards de deutschemarks (1,15 milliard d'euros), permet à leur société commune, Mannesmann Arcor, de compléter son infrastructure, tout en doublant sa clientèle (Le Monde du 3 avril).

Au total, les télécommunications représentaient fin 1998 près d'un quart du chiffre d'affaires du groupe, sur un total de 37,16 milliards de DM (19 milliards d'€), et généraient les deux tiers des 2,7 milliards de DM (1,4 milliard d'€) de résultat d'exploitation. Leur importance ne cesse de grandir, et contribue largement à la bonne santé du titre en Bourse. « Les télécommunications nous permettent de

passer d'activités très cycliques à un domaine en forte croissance », explique Klaus Esser, qui remplacera Joachim Funk à la présidence du directoire à partir de mai. En 1998, la branche télécommunications du groupe a augmenté ses ventes d'un tiers, alors que l'ensemble des activités (avec l'ingénierie, les équipements automobiles et les tubes) n'a progressé que de 4 %.

DÉJÀ ACTIF EN ITALIE

positions en Allemagne, Mannesmann s'intéresse de près à l'Europe, où il entend devenir le principal opérateur privé face aux anciens monopoles. En France, Mannesmann détient 15 % de Cegetel, la filiale de Vivendi, mais c'est en Italie qu'il est le plus actif. Il y est actionnaire minoritaire et partenaire technique d'Olivetti au sein des réseaux Infostrada (téléphonie fixe) et Omnitel (mobiles). Olivetti, qui a lancé une OPA sur le numéro un italien. Telecom Italia, devrait céder au groupe allemand le contrôle de ses deux filiales actuelles en cas de succès de son offensive. Celle-ci aurait désormais, estime Mannesmann, trois chances sur quatre de réussir. Pour racheter la totalité des actions d'Infostrada et d'Omnitel, Mannesmann devrait verser 14.9 milliards de DM (7,6 milliards d'€) à Olivetti, une somme qui permettrait à ce dernier de financer en partie le rachat de Telecom Italia. Le groupe de Düsseldorf s'intéresse aussi au réseau de téléphonie mobile britannique One 2 One.

D'ici à 2003, Mannesmann prévoit d'investir 21,3 milliards de DM (10,9 milliards d'€), dont les deux tiers dans les télécommunications. Plus de 4,3 milliards de DM (2,5 milliards d'€) seront consacrés au renforcement des réseaux. Si le groupe continue à développer l'ingénierie et les équipements automobiles, il se désengage lentement des tubes. En 1998, ce domaine a rapporté près de quarante fois moins que les télécommunications.

Un accord secret lie Alcatel et Matra dans les satellites

LES ÉTATS-MAJORS d'Alcatel et de Matra ont décidé de signer la paix des braves dans le domaine de l'exportation de satellites. Les deux groupes rivaux se sont entendus, dans la plus grande discrétion, pour ne plus se livrer une concurrence acharnée sur les marchés militaires. Conformément à un accord, qui aurait dû rester secret, Alcatel Space et Matra Marconi Space, les filiales concernées, se partageront les marchés ou les tâches industrielles sur les appels d'offres en cours. Elles ne déposeront plus les mêmes demandes d'autorisation d'exportation auprès du ministère de la défense.

Après plusieurs échecs répétés à l'exportation, les deux groupes ont décidé de cesser une guerre fratricide. En concurrence francofrançaise sur les marchés étrangers, alors que leurs rivaux présentent le plus souvent un front uni, les industriels français perdaient de leur crédibilité en se disputant les soutiens politiques et diplomatiques nationaux.

Depuis quelques mois, la rivalité Alcatel-Matra avait remplacé la rivalité Aerospatiale-Matra, vieille de plusieurs années. Du fait d'un véritable Meccano industriel autour des privatisations de Thom-

son-CSF et d'Aerospatiale, l'activité satellites de cette dernière a rejoint le giron d'Alcatel, tandis que celle de Matra est en train de fusionner avec le nouveau groupe Aerospatiale. L'antagonisme entre Alcatel et Matra aurait pu être d'autant plus vif que Matra a été le rival malheureux d'Alcatel dans privatisation de Thomson-CSF...

La perte d'un important contrat militaire à Taïwan a, semble-t-il, eu raison de ces vieilles rancœurs. Ce contrat de satellite d'observation de haute résolution (précision de deux mètres au sol) a été remporté, il y a quelques semaines, par l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) pour environ 500 millions de francs (76,2 millions d'euros), face aux candidatures françaises. Or DASA est censé apporter prochainement ses activités spatiales à Matra, pour créer une société européenne. DASA-Matra Marconi Space.

Certains industriels redoutent que la partie allemande, renforcée par la signature de nouveaux contrats, revendique le leadership de la nouvelle société européenne. Une crainte étayée par l'agressivité de DASA sur cet appel d'offre taïwanais, dans un domaine, l'observation militaire par satellite, où

le groupe allemand était jusqu'ici peu présent. Il avait décliné les offres de coopération avec la France sur les projets de satellites d'observation européens Helios II

ENTERRER LA HACHE DE GUERRE

Matra et Alcatel ont un intérêt évident à enterrer la hache de guerre. Matra veut marquer rapidement des points à l'exportation, pour contrebalancer l'influence de DASA au sein de Matra Marconi Space. Avec 50 % des voix (droits de vote), DASA sera en mesure de dicter sa loi à Matra et à Marconi. qui se partageront le solde des droits de vote. Une situation d'autant plus délicate pour Matra que son partenaire britannique Marconi vient d'être racheté à GEC par British Aerospace. Et que ce dernier, qui s'était débarrassé de son activité spatiale en 1994, ne fait pas forcément de l'activité satellites une priorité.

Pour reprendre la main dans cette activité jugée stratégique par la France, le nouveau groupe Aerospatiale-Matra, une fois sa privatisation réalisée, pourrait tenter de réajuster les parités avec les Allemands en apportant à la société européenne en cours de constitu-

tion les activités spatiales héritées de l'Aerospatiale (lanceurs Ariane) puisque DASA y apporte les siennes (coiffe d'Ariane, station orbitale internationale).

De son côté, Alcatel Space, filiale commune d'Alcatel (51 %) et de Thomson-CSF (49 %), a tout intérêt à jouer l'entente franco-française, pour éviter d'être complètement isolée en Europe, face au regroupement de Matra, du britannique British Aerospace, de l'allemand DASA et de l'italien Alenia (dont l'entrée ne devait pas remettre en cause la parité entre les deux grands actionnaires).

Il est difficile de prévoir les conséquences de cette alliance inédite à moyen terme.

Outre le fait que DASA risque de ne pas apprécier la manœuvre de son futur partenaire Matra, elle illustre la difficulté à constituer des sociétés européennes dans des domaines relevant encore de la souveraineté des Etats, comme l'observation militaire.

La répartition du travail et la définition des pôles de compétence respectifs risquent d'empoisonner les débuts de DASA Matra Marconi Space.

Christophe Jakubyszyn

P. Ri.

Elf envisage de réduire les effectifs de sa filiale d'exploration-production de près de moitié

Une étude commandée par le groupe pétrolier préconise la suppression de 1 300 postes

Un Comité central d'entreprise d'Elf Exploration Production (Elf EP) devait se réunir, vendredi 16 avril, pour prendre connaissance du « plan de

ner les effectifs de cette société de 2 820 personnes à 1500 personnes. Les suppressions

performance ». Ce document préconise de rame- d'emplois concerneraient environ 800 personnes réparties pour moitié entre Pau et Paris. Une manifestation est prévue samedi 17 avril à Pau.

LE COMITÉ CENTRAL d'entreprise d'Elf Exploration Production (Elf EP), devait se réunir, vendredi 16 avril, dans la matinée pour prendre connaissance du « plan de performance » réalisé avec l'aide du cabinet américain McKinsey. Ce document préconiserait de ramener les effectifs « intra muros » de cette société d'ingéniérie de la branche exploration-production du groupe de 2 820 personnes à 1500 personnes.

Parmi les mesures envisagée par la direction figureraient des suppressions d'emplois de l'ordre de 800 personnes. Elles seraient réparties pour moitié entre Pau et Paris, soit environ 400 sur un total de 2 400 pour le site palois, et 400 sur 800 au siège à la Défense près de Paris. Aux pré-retraites et incitations au départ pour réaliser cet objectif s'ajouterait l'externalisation de divers services, comme la facturation, la gestion de personnel, les systèmes informatiques.

« Nous allons entrer dans l'élaboration d'un projet de réorganisation qui devra être exemplaire au plan social », affirmait, la veille, Jean-Luc Vermeulen, président d'Elf EP

et responsable de la branche exploration production du groupe, en présentant devant près de deux cent cadres les résultats de cette étude. « Si toutes les parties concernées font preuve de bonne volonté, il sera possible de trouver des solutions qui pourront éviter tout licenciement. » Evoquant les conséquences sur le Béarn, il ajoutait: « Il faut minimiser l'impact des décisions sur l'emploi et l'économie paloise. Les solutions devront prendre en compte les intérêts des salariés, ceux de l'entreprise et ceux de la région. »

MANIFESTATION

Cette réorganisation d'Elf EP entre dans un plan plus vaste de réorganisation de la branche exploration-production qui s'est fixé pour objectif de réduire ses effectifs mondiaux de 20 %, les ramenant de 10 000 à 8 000 salariés, pour économiser 500 millions d'euros d'ici 2001 (Le Monde du

Alors que les études étaient en cours depuis la fin de l'année, une crise a éclaté dans le Béarn à la mimars à la suite des déclarations du

président d'Elf, Philippe Jaffré, devant les analystes financiers. La colère a gagné les salariés ainsi que les élus locaux, qui ont appelé la population à se joindre à la défense de l'emploi. Une manifestation était prévue samedi 17 avril à Pau. Des élus de tous bords ont annoncé leur participation. Des milliers d'affiches appelant à la manifestation ont été collées partout en Béarn, surtout à Pau et dans le bassin de Lacq. Les élus ont demandé au premier ministre d'inscrire à l'ordre du jour du conseil interministériel d'aménagement du territoire « la diversification et le développement industriel du Béarn ».

Depuis une semaine, les salariés d'Elf EP observent des grèves tournantes. Ils occupent depuis lundi un centre d'informatique à Pau. Le mouvement s'est étendu, mercredi, à l'immeuble de la Défense avec l'occupation du centre informatique au troisième étage de la Tour. Vendredi matin, le site de Lacq était en grève « au moins jusqu'à lundi compris ». Mercredi, après une rencontre avec M. Jaffré, les cinq syndicats (CGT, CFDT,

CGT, FO, CFTC, CGC) dénoncaient « son intransigeance et sa persévérance dans son discours mensonger ». Parallèlement, les organisations syndicales ont multiplié les contacts avec les pouvoirs

La CFTC a écrit au président de la République et au premier ministre, et Force Ouvrière a demandé une entrevue au ministère des finances. FO a aussi décidé de lancer un appel aux salariés pour qu'ils boycottent l'augmentation de capital qui leur est réservée.

Les représentants du personnel devraient réagir au plan de «performance » qui prône le dialogue autour de six thèmes : les dépenses d'activités, l'accompagnement des salariés susceptibles « d'être concernés par un changement de périmètre », l'aménagement et la réduction du temps de travail, la reconversion interne et le reclassement dans le groupe, la réalisation de projets personnels ou professionnels et la constitution de structure d'accueil et d'information des salariés.

Dominique Gallois

L'euro est victime d'un nouvel accès de faiblesse

La guerre dans les Balkans commence à l'affecter

S'IL AVAIT bien résisté, une semaine auparavant, à l'annonce d'une baisse d'un demi-point des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE), l'euro s'est brusquement replié, jeudi 15 avril. Ce mouvement se poursuivait vendredi matin. A l'ouverture des places du Vieux Continent, il cotait 1,0630 dollar, son cours le plus faible depuis son lancement. Son repli était plus net encore face à la devise nippone, à 125,99 yens.

« Les opérateurs achètent des yens et vendent des euros », a constaté, à Tokyo, Tetsu Aikawa, cambiste à la Sanwa Bank, interrogé par l'agence d'informations financières Bloomberg. La monnaie japonaise a profité des déclarations du ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa, qui n'a pas exclu de nouvelles mesures fiscales pour stimuler l'activité économique dans l'archipel.

LE YEN VA MIEUX

De façon générale, les gestionnaires ont le sentiment que l'économie nippone a touché le fond. L'annonce, vendredi matin, d'une progression de 3,7 %, sur un an, de la masse monétaire japonaise après plusieurs mois de décélération, a renforcé cette impression de reprise. A ces données économiques favorables s'ajoutent des considérations financières positives. Dans son édition de mercredi, le journal économique nippon Nihon Keizai Shimbun a affirmé que les cinq plus grands assureurs-vie japonais, qui comptent parmi les plus importants investisseurs institutionnels de la planète, ont prévu de réduire de moitié en 1999 leurs achats d'obligations étrangères pour se concentrer sur le marché nippon. Leurs acquisitions se limiteraient à 900 milliards de yens (6,9 milliards d'euros), contre 1 800 milliards de yens en 1998. Ce rapatriement de capitaux au Japon serait un puissant soutien pour la devise nippone.

Si l'environnement économique et financier s'éclaircit pour le ven, il s'assombrit en revanche pour l'euro : la rémunération qu'il offre vient d'être réduite et les perspectives de croissance dans l'Euroland sont révisées à la baisse. Le président de la BCE,

Wim Duisenberg, parie sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) limitée à 2 % en 1999, après 2.9 % en 1998. Plus inquiétant encore : les dirigeants monétaires européens eux-mêmes considèrent que la baisse des taux qu'ils viennent de décider n'aura qu'un impact très limité sur la croissance. « C'est un coup de pouce supplémentaire sur lequel il ne faut pas se faire d'illusions », a affirmé, jeudi, le chef de la BCE, Otmar Issing. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a pour sa part expliqué qu'« il ne faut pas surestimer les incidences d'une baisse des taux ».

MORAL AFFECTÉ

La guerre en République fédérale de Yougoslavie est un facteur pénalisant supplémentaire pour l'euro. D'une part, elle incite les investisseurs américains et asiatiques à s'éloigner de la zone européenne et à aller chercher refuge sur d'autres continents. D'autre part, les opérateurs commencent à s'inquiéter des répercussions économiques du conflit dans les Balkans. Ils craignent que celui-ci s'enlise et finisse par affecter le moral des ménages européens, et donc leur consommation. Ils redoutent aussi les conséquences budgétaires de la guerre pour les Etats de l'Union monétaire. La Maison Blanche a informé jeudi les parlementaires qu'elle estimait à 5,9 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) les fonds d'urgence destinés à financer la participation américaine aux opérations militaires et humanitaires au Kosovo.

Si cette facture ne pose guère de problèmes aux Etats-Unis. compte tenu de leurs excédents budgétaires, il n'en va pas de même pour les pays européens, où la situation des finances publiques est loin d'être assainie. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé, jeudi, « que pour l'instant, sur le plan de la confiance des ménages et sur le budget, le conflit au Kosovo n'a pas eu de conséquences négatives (...). Mais, dans l'hypothèse où il durerait, les choses pourraient changer.

Pierre-Antoine Delhommais

Les 35 heures à la SNCF généreraient près de 10 000 emplois

transmis, jeudi 15 avril, la mouture finale de son projet d'accord sur la réduction du temps de travail aux organisations syndicales. La SNCF s'engage sur une augmentation du nombre d'agents au statut en prévoyant 23 500 à 25 000 recrutements pour les années 1999, 2000 et 2001. Ces recrutements sont à comparer, précise la direction, aux 15 000 qu'elle estimait nécessaires, hors mise en œuvre des 35 heures. Comme elle envisage, dans le même temps, 19 500 départs, ce sont environ 5 000 emplois qui pourraient être créés. Or, initialement, la SNCF envisageait de supprimer 1500 emplois par an. En tout, les 35 heures créeraient ou maintiendraient près de 10 000 emplois.

La direction propose que l'évolution des salaires fasse l'objet d'une négociation annuelle mais précise que la progression des rémunérations devra « être maîtrisée afin de contribuer à l'équilibre économique de l'accord national ». La négociation ne pourra aller au-delà du plafond fixé de la rémunération moyenne du personnel en place (RMPP), fixé à 2,6 % en 1999 et 2,3 % pour les années 2000 et 2001. Cette réduction du temps de travail se traduira surtout par des iours de repos supplémentaires (12 pour les roulants) mais davantage de souplesse dans l'organisation du travail (16 minutes de plus par jour pour

L'équilibre financier de l'accord n'est pas dépourvu d'ambiguïté. La SNCF n'est pas éligible aux aides de l'Etat dans le cadre de la mise en place du plan Aubry. Dans un entretien à la chaîne LCI, lundi 12 avril,

nonce du rachat de la huitième

banque américaine Bankers Trust

par la première banque allemande

Deustche Bank, le Congrès juif

mondial (CJM) s'est dit, jeudi

15 avril, prêt à donner son feu vert

à la fusion des deux établisse-

ments, annoncée en novembre

1998, pour un montant de 10,1 mil-

liards de dollars (8,3 milliards d'eu-

ros). Ce qui donnerait naissance à

Ce feu vert est soumis à une

condition: voir Berlin réaffirmer

son soutien au projet d'indemnisa-

tion des travailleurs forcés, présen-

té par les entreprises allemandes.

En échange, l'Allemagne demande

que le CIM et les principaux avo-

cats défenseurs des rescapés de

l'Holocauste ou les ayants droit de

victimes renoncent à toute pour-

suite ultérieure. La Deutsche Bank

se montre ferme. Ronaldo

Schmitz, membre du directoire de

la banque allemande, a déclaré,

jeudi, à l'agence Reuters : « Nous

un géant bancaire mondial.

LA DIRECTION de la SNCF a Louis Gallois, président de l'entreprise, n'a pas hésité à dire que « les pouvoirs publics [ont] indiqué leur volonté, le moment venu, de participer, de regarder comment ils pourraient aider au parachèvement de

> Les syndicats semblent plutôt favorables à l'accord mais ne se prononceront qu'après consultation de leurs instances. La CGT a estimé que l'ultime projet d'accord sur les 35 heures présenté par la SNCF avait « beaucoup bougé ». Le bureau fédéral souligne que le nouveau projet propose « 25 000 recrutements au statut pour les trois ans à venir » et poursuit qu'« avec un rythme moyen de 8 000 embauches par an, que les cheminots n'ont pas connu depuis bien longtemps, c'est à

la fois des milliers de jeunes qui vont pouvoir entrer dans l'entreprise et des personnels sous contrat qui vont trouver place dans des emplois statutaires, ce qui doit faire reculer la précarité, contribuant à renforcer notre régime spécial de retraites ».

La CFDT-cheminots remarque aussi que le texte a « évolué positivement » et qu'elle a « contraint la direction à modifier ses positions initiales sur l'emploi ». Elle estime que si le texte n'est pas meilleur, c'est en raison « du refus du gouvernement d'afficher le montant des aides publiques de l'Etat, préférant les faire transiter sous d'autres formes et sans

Pour Force ouvrière, au contraire, ce texte « impose une modération salariale et une flexibilité accrue, ins-

titutionnalise la précarité et vise à créer une catégorie de travailleurs à temps partiel imposé : les travailleurs

« Déduction faite des départs et de l'intégration des temps partiels existants et futurs, le projet se solde par une augmentation de moins de 2 000 équivalents temps plein ».

La FMC-UNSA cite des « aspects positifs », comme « l'affirmation de la volonté de créer et de pérenniser des emplois », et des « aspects négatifs » comme « le maintien d'une durée annuelle de 1582 heures pour certaines catégories de personnel » et « le recours temporaire au temps partiel imposé avec une perspective de pérennisation après 2001 ».

François Bostnavaron

Euro Disney signe un accord qui se veut exemplaire

AU MOMENT où Euro Disney est sur le point d'obtenir l'autorisation d'ouverture d'un nouveau parc, le groupe tient à se donner l'image d'une entreprise modèle sur le plan social. Disneyland Paris a signé, jeudi 15 avril, un accord sur la réduction du temps de travail. Ce texte, qui concerne les 10 000 salariés du parc de loisirs situé à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), a été signé par la CGC, l'UNSA, la CSL et la CFTC. La CGT et la CFDT, qui représentent la moitié des salariés, ont pour le moment refusé de parapher le docu-

le passage aux 35 heures hebdomadaires, qui seront payées 39. Il devrait permettre la création de 608 emplois, essentiellement destinés à des jeunes dans des métiers en contact avec le public. Selon les métiers, l'accord permettra de réduire la journée de travail, d'adopter des horaires modulés en fonction de la charge de travail et, dans un certain nombre de cas, d'opter pour des semaines de quatre jours en alter-

nance avec des semaines de cinq. « Cet accord permet de mieux s'adapter à la forte saisonnalité de notre activité », explique Michel Dompnier, directeur des relations sociales du groupe. En été, par exemple, certains salariés pourront effectuer jusqu'à 42 heures hebdomadaires, et 31 heures en basse saison. Le passage aux 35 heures devrait permettre, en outre, de réduire le recours à l'intérim. Cela concerne actuellement un peu moins de 200 postes ce nombre devant à terme être réduit de moitié.

Aussi la direction d'Euro Disney n'hésite pas à parler d'« opportunité » à propos des 35 heures « car elles permettent de remettre à plat toute [son] organisation », explique Michel Perchet, directeur des ressources humaines. De son côté, la CFDT regrette que l'accord « ne permette pas une amélioration des conditions de travail ». La CGT, qui souhaitait la généralisation de la semaine de quatre jours, n'a pas obtenu satisfaction.

Stéphane Lauer

Cet accord, qui entrera en vigueur le 6 juin, prévoit

Le Congrès juif devrait accepter la fusion Deutsche Bank - Bankers Trust gique économique si elle tardait trop, avait-il ajouté. Au stade ac-

vant une cour américaine. » OPPOSÉ AU BOYCOTTAGE

n'estimons pas que les poursuites in-

tentées à l'encontre de la Deutsche

Bank recouvrent des plaintes qui

soient légalement valides ou des

plaintes qui puissent être réglées de-

Israel Singer, secrétaire général du CJM, devrait rencontrer, dimanche, en Allemagne, des représentants du gouvernement afin de finaliser les discussions sur les modalités du fonds d'indemnisation. Douze entreprises allemandes avaient annoncé, le 16 février, la création d'un fonds d'indemnisation des travailleurs forcés. Ce qui avait contribué à assouplir la position des représentants de la communauté juive. M. Singer avait indiqué peu après, dans un entretien au Monde du 23 février, qu'il était « opposé, dans tous les cas, au boycottage ainsi qu'aux sanctions économiques ».

Ce fonds, auquel d'autres entreprises outre-Rhin devraient adhérer, sera destiné à indemniser les travailleurs civils qui ont dû sacrifier plusieurs années de leur vie dans les entreprises allemandes. Or, cinquante-quatre ans après la deuxième guerre mondiale, seul un petit nombre d'entres elles ont indemnisé les victimes. La Deustche Bank avait jeté le trouble en reconnaissant, début février, qu'elle avait participé au financement de la construction du camp d'extermination d'Auschwitz. Pire, Rolf Breuer, président du directoire de la Deustche Bank, avait même indiqué que des archives inaccessibles avaient été ouvertes et que le financement d'Auschwitz n'était peut-être que « la partie émergée de l'iceberg »!

Ce feu vert du CJM serait une bonne nouvelle pour la banque allemande. M. Breuer avait indiqué, il y a quelques semaines, qu'il s'attendait que la fusion respecte le calendrier prévu, c'est-à-dire se fasse avant la fin du deuxième trimestre. Elle n'aurait plus de lo-

tuel, le CJM, qui conditionne l'avis d'Alan Hevesi, le contrôleur financier de la ville de New York, devrait donner un avis positif à la fusion. On se souvient que M. Hevesi avait retardé de plusieurs mois la fusion UBS-SBS. Même si les membres du CJM reconnaissent que les questions ne sont pas similaires. M. Hevasi chercherait encore à améliorer l'accord avec la Deutsche Bank.

Le CJM a affirmé, jeudi, qu'il allait désormais regarder de près les banques néerlandaises et belges, sujet jusqu'ici peu exploré. Mais avant le CJM veut boucler ses négociations avec la France et les banques autrichiennes. Il a été plus sévère envers ces dernières, considérant comme «inacceptable» leur proposition de règlement, qui devrait être avalisée le 19 mai par les conseils d'administration.

■ NOMINATIONS

Christian Merle directeur général de Banca Intesa

CHRISTIAN MERLE (46 ans, sciences éco) a été nommé directeur général du groupe bancaire italien Banca Intesa, né l'an passé d'un rapprochement entre la caisse



d'épargne Cariplo et le Banco Ambrosiano Ve-M. Merle était aupara-

vant vice-di-

recteur général du groupe Intesa. Par ailleurs, M. Merle était depuis 1990 le représentant du Crédit agricole au conseil d'administration de la banque Banco Ambrosiano Veneto, jusqu'à son intégration dans Intesa début 1998. Le Crédit agricole détient aujourd'hui 23 % de Banca Intesa.

La nomination de M. Merle marque donc un renforcement du poids du Crédit agricole sur le management de la banque.

■ DEUTSCHE BANK: Alain Hindié (HEC, 60 ans), qui a effectué toute sa carrière au Crédit lyonnais, vient d'être nommé PDG de la Deutsche Bank SA, la nouvelle filiale de Deutsche Bank en France, spécialisée dans le conseil patrimonial aux particuliers.

■ EURO RSCG Worldwide (groupe Havas Advertising) a annoncé, mardi 13 avril, la nomina-

tion de François Tiger au poste de PDG de la filiale française du DMB & B Paris, M. Tiger succède à Jean-Michel Carlo, désormais chargé par la présidence du pôle Diversified Advertising, autre uni-

té d'Havas Advertising.
■ FRANCE TÉLÉCOM: Eric Bouvier (HEC, 45 ans) devient responsable de la nouvelle direction des opérations de fusions et acquisitions. Il était jusqu'ici directeur d'une filiale d'Indosuez spécialisée dans le conseil en fusions-acquisi-

■ PECHINEY: Berend John Wiersum (43 ans), un Britannique, responsable chez Amoco de l'entité chargée de la fusion entre Amoco et BP, va rejoindre Pechiney comme directeur de la division Cebal (tubes souples aluminium, plastique et laminés), en remplacement de Joseph Lebœuf, parti à

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.



COMMUNICATION

Les éditeurs critiquent le projet de loi sur la présomption d'innocence

L'association Presse-Liberté s'inquiète du poids croissant de la justice en matière de presse et d'édition. Catherine Trautmann propose des mesures pour développer la déontologie, tandis que les journalistes essaient de s'organiser

des journalistes présents au colloque organisé par l'association Presse-Liberté, jeudi 15 avril, ont vivement critiqué le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur la présomption d'innocence, en tout cas les articles concernant la presse. Le projet, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, prévoit notamment l'interdiction de publication de photographies représentant des personnes menottées et la sanction d'images « portant atteinte à la dignité des victimes ».

«La presse est flouée », estime Alain Chastagnol, secrétaire général de l'association présidée par Alain Peyrefitte, qui rassemble éditeurs, journalistes, magistrats, avocats et hommes politiques. L'amendement de Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) – finalement retiré – a continué à peser sur les débats : il interdisait aux médias de présenter une personne comme « pouvant être coupable » (Le Monde des 24 et 25 mars).

Ivan Levaï, directeur délégué de La Tribune, a alerté sur le « vieux public ».

LA PLUPART des éditeurs et rêve du contrôle de l'opinion ». « On peut comprendre les inquiétudes d'une profession, a-t-il ajouté, qui sait que les régimes ont pris de mauvaises habitudes. Nous nous efforcons de dire sans nuire, de dénoncer sans choquer, d'informer sans tricher, même s'il en est qui trichent. » Le directeur du Monde, Jean-Marie Colombani, a estimé que « depuis vingt-cinq ans, il n'y a

pas un texte qui n'ait apporté sa pierre au champ de plus en plus grand de la restriction de la liberté de la presse ». Il a souligné que « la jurisprudence était plus libérale », ce qui permet aux journaux de « trouver refuge » chez le juge.

Deux éditeurs, Olivier Orban, PDG de Plon, et Richard Ducousset, directeur général d'Albin Michel, ont à leur tour dénoncé le

Une formation pour les nouveaux journalistes

La ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a présenté, lors du colloque de l'association Presse-Liberté. jeudi 15 avril, les grandes lignes du rapport de Jean-Marie Charon sur la déontologie des journalistes. Ce sociologue, spécialiste de la presse et ancien membre du cabinet de Mme Trautmann, propose de « garantir à tout nouveau journaliste qu'il pourra suivre une notion de base au droit et à la déontologie, dans les tout premiers mois de son activité ».

La ministre souhaite également « faciliter l'échange et la réflexion entre les médiateurs », qui ont fait leur apparition dans les médias depuis plusieurs années. La troisième idée avancée par M. Charon est d'organiser chaque année des « entretiens de l'information », avec des journalistes, des éditeurs et différentes personnalités. Enfin, concernant Internet, où l'information est « noyée dans des démarches commerciales, promotionnelles, propagandistes », M^{me} Trautmann suggère que les éditeurs s'engagent dans « un contrat moral passé avec le

poids des contraintes judiciaires. « La biographie d'Andrew Morton sur Lady Diana n'aurait pas pu être publiée en France », a expliqué Olivier Orban, qui a dénoncé l'interdiction de publication du livre du docteur Gubler, Le Grand Secret. Richard Ducousset a expliqué que les «frais judiciaires avaient été multipliés par cinq chez Albin Michel ».

La philosophe Blandine Kriegel a constaté que « la presse s'est sentie visée» et «légitimement *émue* », lors de l'examen du projet de loi. Le débat a une nouvelle fois porté sur le secret de l'instruction qui est, selon Blandine Kriegel, « absolument incompatible avec le droit de la défense et la liberté d'expression ». Ce qui explique qu'il soit « immanquablement transgressé ». Le député socialiste de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg a rappelé que la loi sur la présomption d'innocence « n'est pas une loi sur la presse » et qu'elle consacre « la fin politique et juridique du secret de l'instruc-

« On nous accuse de violer la

présomption d'innocence, a réagi le directeur de la rédaction du Nouvel Observateur, Laurent Joffrin. C'est vrai, c'est notre métier. On ne peut pas imaginer de ne pas traiter des affaires en cours avant le procès. Mais la presse a aussi son autocritique à faire. L'instruction est publique, de facto, ça nous donne des devoirs particuliers, un pouvoir terrible qui nécessite réflexion et organisation. » Il trouve notamment légitime d'accorder une place importante au non-lieu obtenu par une personne accusée précédem-

UN DROIT « ASSEZ CONFUS »

Ancien directeur de la rédaction de France 2, Albert du Roy a souligné que « le refus de la censure ne doit pas devenir le combat pour le droit de dire n'importe quoi ». Cela passe par une plus grande responsabilité des journalistes, qui doivent accepter que « l'erreur soit punie ». Alain Génestar, directeur de la rédaction du Journal du dimanche, a proposé la création d'« une commission professionnelle de réflexion » pour débattre des

différents problèmes et se poser en «interlocuteurs des pouvoirs publics, qui légifèrent sans nous, sans nous écouter et souvent contre

Unique représentant des magistrats à la tribune, le vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Alain Lacabarats, a estimé qu'il y a une « reconnaissance du droit de nuire au profit des journalistes, puisqu'il a le droit de porter atteinte à la réputation d'autrui ». Cela entraîne, pour le journaliste, « des devoirs et des responsabilités ». Le juge reconnaît que le droit français sur la liberté d'expression est « assez confus ». La loi de 1881 sur la liberté de la presse est, selon lui, «hypocrite et obsolète », car cette liberté est assurée « par des obstacles de procédures ». « On peut trouver un régime plus sincère de la liberté de la presse », a conclu le magistrat, qui constate le poids croissant de la Convention européenne des droits de l'homme dans la jurisprudence.

Alain Salles

La publicité émancipe Blanche-Neige et Cendrillon

LE FÉMINISME contemporain a désormais pour porte-parole Shéhérazade, Peau d'âne, Blanche-Neige et Cendrillon, à condition qu'elles jouent un rôle actif dans leurs relations sexuelles avec leur prince charmant respectif. L'Association des femmes journalistes (AFJ) a décerné, vendredi 16 avril, en présence de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, le Prix de la pub la moins sexiste parue dans un magazine français en 1998 à la campagne Sida Info Service, conçue gracieusement par Malek Hamiti et Mathieu Nevians (Grey). C'était l'une de leurs premières réalisations.

Dans ces quatre annonces illustrées par Boogaerts, les héroïnes de Perrault, de Grimm et d'Andersen inhabituellement enhardies chevauchent leur prince sans autre façon, qui sur la table de la cuisine (Peau d'âne), qui dans la clairière de la forêt enchantée (Blanche-Neige) - où « les oiseaux gazouillent » tout de même toujours -, qui contre le garde-corps d'une terrasse balayée par les voiles et les vents orientaux (Shéhérazade). Cette campagne « valorise et respecte le désir féminin avec humour et légèreté », affirme-t-on à l'AFJ: « La femme trop souvent objet dans la publicité est ici sujet. »

Sida Info Service, par cette campagne, cherchait à s'adresser aux femmes « dont le corps est huit fois plus sensible au virus du sida que celui des hommes » afin de valoriser l'initiative qu'elles prennent en proposant un préservatif à leur partenaire. Affublée du slogan « pour que votre histoire d'amour reste un conte de fées », Blanche-Neige, par exemple, explique sur un ton ultra-pédagogique, qu'« auparavant [elle] lui avait fourni un préservatif car le prince, qui comme beaucoup d'hommes était un peu étourdi, n'en avait pas ».

DÉSACCORD DE DISNEY

« Nous sommes partis de l'idée qu'accepter de faire l'amour avec un homme sans préservatif, c'est s'endormir avec un prince charmant et se réveiller à côté d'un crapaud », explique Malek Hamiti, qui a vu dans ces contes de fées, dont certains datent du XIIIe siècle, le vecteur universel de ce mes-

« Cette publicité est positive, analyse le sociologue Jean-Claude Kaufmann, auteur de La Femme seule et le prince charmant (éditions Nathan). Elle véhicule des valeurs modernes – la femme contrôle ce qui arrive – par une imagerie dont l'archaïsme est pour la première fois corrigé. » Selon ce sociologue, le prince Charmant « qui reste très fort dans l'imaginaire féminin (...), surtout dans les couches les plus défavorisées de la société », alimente encore trop souvent un idéal amoureux « qui peut être très dangereux car il renvoie à la passivité de la femme ».

Reste que ce renversement de tendances dépourvu d'ostentation ou d'agressivité est encore rare dans la publicité. Anne Saint-Dreux, directrice de la Maison de la pub, estime que, dans la publicité, les femmes sont encore souvent présentées, et ce depuis 1904 - date de la première campagne mettant en scène une femme nue pour vendre des pâtes alimentaires -, « comme des femme godiches, des femmes potiches, des ménagères, voire des femmes salopes ». Les spots pour les produits d'entretien, par exemple, n'ont guère évolué depuis trente ans. Seuls le fichu noué sur la

tête et le tablier ont, peut-être, disparu. Encore récemment, une pub pour voiture martelait inlassablement, en prime-time, sans grande subtilité : « Il a de l'argent, il a le pouvoir, il a une Audi... il aura la femme. »

D'ailleurs, l'émancipation de Blanche-Neige et de Cendrillon n'a pas été du goût de tous : après quelques parutions, Walt Disney, qui ne détient pourtant pas les droits de ces contes, est intervenu et a pesé de tout son poids pour que ces annonces soient retirées, au motif qu'elles pouvaient choquer son public.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ AUDIOVISUEL: Canal Plus et la RAI ont finalisé, jeudi 15 avril, un accord qui prévoit une prise de participation progressive de 10 % de la RAI dans Telepiù, avec la possibilité de monter jusqu'à 45 % avec d'autres partenaires. La RAI fournira six chaînes thématiques en 1999 et cinq autres en 2000. Cet accord inclut la distribution de droits sportifs et cinématographiques.

■ MULTIMÉDIA : l'institut de sondages Ipsos a annoncé, le 14 avril, un accord avec l'américain Media Metrix et l'allemand GfK pour créer Media Metrix Europe, chargée de mesurer l'audience sur Internet.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Claude Bujon

A la suite de la publication d'un article consacré au conflit entre les actionnaires de Midi libre, publié dans Le Monde du 9 avril, nous avons reçu de Claude Bujon, ex-PDG du journal, en réponse aux déclarations de José Frèches, l'actuel président, la lettre suivante:

Dans l'article concerné, deux affirmations malveillantes et fausses sont transcrites. La première touche le soi-disant irréalisme de la proposition de Manuel Diaz ; c'est pourtant la deuxième offre de ce niveau reçue ces dernières semaines, c'est aussi, je dois le rappeler pour ceux dont la mémoire est un peu courte, la valeur retenue accords sociaux de l'entreprise?

par le conseil d'administration de Midi libre lorsqu'il me demandait d'accueillir de nouveaux parte-

La seconde, (...) aussi dangereuse pour l'avenir de l'entreprise que l'est la précédente pour la valorisation du patrimoine des associés, essaie de me présenter comme le « catalyseur » de l'affrontement social. Je laisse au personnel et à l'encadrement de Midi libre le soin de la juger..., mais ne l'ont-ils pas déjà fait lorsqu'en 1997 ils m'ont apporté toute l'assistance et le dévouement possibles pour permettre de rénover l'ensemble des

Canal Plus s'engage davantage dans le financement du cinéma français et européen

accord avec le Bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC), qui dégage un petit espace pour une deuxième diffusion cryptée des films réclamée par Télévision par satellite (TPS). Cet engagement, d'une durée de cinq ans, porte sur le financement des films et la chronologie de leur diffusion à la télévision. Canal Plus,

LA CHAÎNE CRYPTÉE a annongrand argentier du cinéma français des films d'initiative française 15,50 francs au cinéma français. En avec 820 millions de francs (125 millions d'euros) d'achats en 1998, « consacrera au moins 45 % de ses obligations annuelles d'acquisition de films français au préachat de films dont le budget est égal ou inférieur à 35 millions de francs ». Une mesure en décalage avec le financement moyen des films. Selon le Centre national de la cinématographie, 80,4 %

Le Grand Débat

France Culture - Le Monde

animé par Alain Rollat

«L'Histoire enseigne-t-elle la paix ?»

avec Marc Ferro, Muhamedin Kullashi, Gérard Noiriel,

Anne-Marie Thiesse, Pierre Cabanes.

le lundi 19 avril, 21h-23h

40 millions de francs en 1998.

Satisfaction pour les producteurs, la chaîne cryptée s'est engagée à verser une « prime au succès » dès 500 000 entrées en salles, contre 800 000 auparavant. Canal Plus consacrera 20,50 francs par mois et par abonné à l'acquisition d'œuvres européennes, dont au moins

convenus de faire varier la durée de l'exclusivité de diffusion en fonction de la nature de l'engagement ». Cette mesure suppose le maintien de la chronologie des diffusions des films à la télévision. Les deux signataires souhaitent une exclusivité de « douze mois en cas d'achat simple » d'un film, « de dix-huit mois en cas de préachat » et de « vingt-quatre mois dans le cas d'un préachat pour deux cycles de multidiffusion ». Si les premiers termes de l'accord entrouvrent la « deuxième fenêtre » de diffusion. le dernier paraît la refermer brutalement: il dispose que « dans le cas d'un préachat de film coproduit par une chaîne en clair, une autre exploitation en télévision par abonnement ne peut intervenir qu'après la première diffusion par la chaîne coproductrice ». La « deuxième fenêtre » est interdite aux chaînes généralistes coproductrices de films. Une disposition a priori inacceptable pour TF 1. France 2, France 3 et M 6. Elle pourrait aussi être retoquée par le Conseil de la concurrence.

Celui-ci pourrait aussi trouver à redire au « protocole de négociation » signé le 13 avril par Canal Plus et le BLOC: selon ce document, l'accord sera considéré comme « nul et non avenu » si une seule de ces dispositions venait à être remise en cause par une loi, un règlement, une décision d'une autorité administrative ou une décision de justice. Il serait aussi annulé si le BLOC signait un accord différent avec d'autres services de télévision payante, et notamment TPS.

Guy Dutheil





Le Monde

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

• BIOTECHNOLOGIES: sous l'égide du leader mondial **Novartis**, les multinationales AstraZeneca, Bayer, Bristol-Myers Squibb, Hoffmann-La Roche, Glaxo-Wellcome, Hoechst Marion Roussel, Pfizer, Searle et SmithKline Beecham ont conjointement annoncé, jeudi 15 avril à Bâle, Londres et New York, la création du « SNP Consortium », une organisation à but non lucratif pour exploiter des informations issues du programme de séquençage du génome humain.

• ENTREPRISE INDUSTRIELLE: le groupe GTM, filiale BTP de Suez Lyonnaise des eaux, a déposé, vendredi 16 avril, une offre publique d'achat « amicale » sur l'Entreprise industrielle. spécialisée dans les installations électriques. GTM a déjà acquis 31,15 % du capital de l'Entreprise industrielle.

• STARSEM : la société franco-russe a lancé avec succès, jeudi, quatre satellites de communications pour la constellation Globalstar, à l'aide d'une fusée Soyouz, tirée de Baïkonour. Deux lancements similaires avaient été effectués pour le même client les 9 février et 15 mars.

• BRITISH ENERGY: AmerGen, société commune entre British Energy et l'américain PECO, a signé un accord avec la compagnie américaine Illinois Power pour le rachat pour 20 millions de dollars (18,7 millions d'euros) de la centrale nucléaire américaine de Clinton. En octobre, AmerGen avait repris un réacteur de la centrale américaine de Three Mile

• ICI : le groupe américain **Huntsman** va racheter quatre filiales du groupe chimique britannique Imperial Chemicals Industries (ICI) – produisant notamment des polyuréthanes, du dioxyde de titane et des arômes pour 2,8 milliards de dollars (2,52 milliards d'euros).

● RHÔNE-POULENC : lors d'un comité de groupe réuni jeudi, Jean-René Fourtou, le PDG de l'entreprise, a précisé, selon la CFDT, les modalités du projet de fusion avec l'allemand Hoechst. Dans un premier temps, la filiale Rhodia et certaines activités chimie de Hoechst seraient

intégrées dans la création d'Aventis, mais le groupe se désengagerait de cette chimie à

• NISSAN : le constructeur automobile japonais va réduire de 25 % sa capacité de production au Japon, pour la ramener de 2 millions de véhicules par an actuellement à 1,5 million dans les cinq ans, selon le quotidien économique japonais Nihon Keizai Shimbun du vendredi 16 avril.

■ MATTEL : le fabricant de la célèbre poupée Barbie a annoncé, jeudi, pour le premier trimestre, une perte de 17,9 millions de dollars, comparée à un bénéfice net de 12,7 millions sur la même période l'année précédente. Le groupe envisage de supprimer 3 000 emplois.

SERVICES

• AMERICAN AIRLINES: le syndicat des pilotes a été condamné, jeudi, à une amende de 45 millions de dollars (41,6 millions d'euros) par un juge fédéral texan pour un arrêt de travail illégal. Le juge a estimé que cet arrêt d'activité en février a infligé un préjudice commercial à American Airlines.

● CLUB MÉDITERRANÉE: le tribunal de grande instance de **Paris** a refusé, jeudi, d'annuler un plan de restructuration, comme le demandait le comité d'entreprise. Ce plan prévoit « un appel au départ volontaire d'une centaine de salariés de plus de 52 ans », sur un millier environ travaillant au siège

FINANCE

● BNP : le conseil

d'administration, réuni jeudi 15 avril, a renouvelé son soutien à son président, Michel Pébereau, pour « faire aboutir le projet de réunion des trois grandes banques » (Société générale, BNP et Paribas), saluant « la position permanente d'ouverture au dialogue » et estimant que la « revalorisation substantielle » des cours de SG et Paribas « confirme l'intérêt du projet industriel ».

RÉSULTATS **■** BOLLORÉ: le conglomérat de

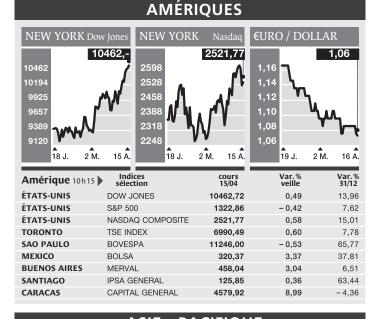
Action Carrefour

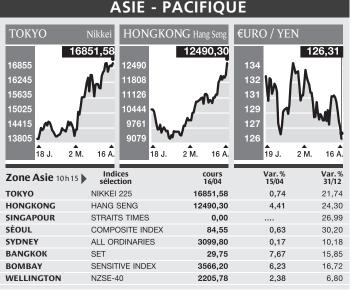
Vincent Bolloré a enregistré en 1998 un bénéfice net de 646 millions de francs (98 millions d'euros), en hausse de 95 %. La vente des titres de Bouvgues et Pathé détenus par Bolloré s'est traduite par une plus-value de 1,28 milliard de

EUROPE FRANCFORT DAX 30 4335,97 5174,29 6466,10

FINANCES ET MARCHÉS

Europe 10h15	sélection	16/04	15/04	31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3664,26	0,33	9,63
EUROPE	STOXX 50	3665,85	0,57	10,41
EUROPE	EURO STOXX 324	316,52	0,24	6,08
EUROPE	STOXX 653	305,90	0,42	9,56
PARIS	CAC 40	4335,97	0,59	9,98
PARIS	MIDCAC	0,00		
PARIS	SBF 120	2919,24	0,49	9,90
PARIS	SBF 250	0,00		
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	0,00	
AMSTERDAM	AEX	543,35	0,21	0,93
BRUXELLES	BEL 20	3311,82	- 0,27	- 5,77
FRANCFORT	DAX 30	5174,29	-0,13	3,44
LONDRES	FTSE 100	6466,10	-0,42	9,92
MADRID	STOCK EXCHANGE	10029,20	0,29	1,96
MILAN	MIBTEL 30	36711,00	0,37	4,44
ZURICH	SPI	7249,40	0,21	1,24





ÉCONOMIE

Vers une décision sur les ventes des réserves d'or du FMI

JACK BOORMAN, directeur de la politique du développement au FMI (Fonds monétaire international), a indiqué, jeudi 15 avril, qu'une décision sur la vente d'une partie des réserves d'or pouvait être attendue dès la prochaine réunion du Comité intérimaire le 27 avril à Washington. Il a souligné que l'attitude des pays du G7 à l'égard d'une cession d'une partie des réserves d'or du FMI était plus positive. Il y a deux ans, Michel Camdessus, directeur général du FMI, a suggéré de céder 5 % des réserves de métal jaune de l'institution monétaire pour contribuer à l'effacement des dettes des pays les plus pauvres. Cette proposition s'était iusqu'à présent heurtée à la farouche opposition de l'Allemagne.

■ JAPON: la masse monétaire s'est gonflée de 3,7 % en mars, par rapport à son niveau du même mois de 1998, repartant de l'avant après plusieurs mois de décélération, a annoncé, vendredi, la Banque du Japon. Ce résultat se situe toutefois dans la fourchette basse des attentes des marchés financiers après les injections massives de liquidités effectuées par la banque centrale.

■ RUSSIE : les personnes privées ont fait passer à l'étranger 10,6 milliards de dollars (9,8 milliards d'euros) en liquide au cours de l'année dernière, a annoncé, jeudi, le vice-ministre russe des finances, Sergueï Ignatiev. Le gouvernement a récemment proposé un amendement à la loi sur le contrôle des changes, qui interdirait aux personnes privées d'emmener avec elles à l'étranger plus de 5 000 dollars en liquide.

■ La production industrielle russe a augmenté de 11 % en mars par rapport à février, a indiqué, jeudi, le premier vice-premier ministre Iouri Maslioukov. « Pour la première fois cette année, le volume de la production » sur un mois est supérieur à l'indice relevé l'année dernière sur la même période, a-t-il ajouté, précisant que la production en mars 1999 était supérieure de 1,4 % à celle de mars 1998.

■ Le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a promis, jeudi, à la Russie un prêt de 2,3 milliards de dollars pour 1999-2000, dès que Moscou aura trouvé un accord avec le FMI, pour relancer une économie toujours sonnée nar la crise financière. La Banque mondiale est ainsi la première institution internationale à annoncer un

chiffre précis pour une aide financière depuis la crise d'août 1998, qui avait provoqué le gel de toutes les aides en cours à la Russie.

■ UNION EUROPÉENNE : la production industrielle a baissé de 0,4 % durant la période novembre 1998-janvier 1999, par rapport aux trois mois précédents, a annoncé, jeudi, Eurostat. Malgré la tendance générale à la baisse, plusieurs pays européens ont affiché des hausses de leur production industrielle. Les baisses ont affecté l'Italie (-0,9 %), le Danemark (-0.8 %) et l'Allemagne (-0,7 %)

■ FRANCE: le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a indiqué, jeudi, que, pour la première fois depuis 1990, hors charge de la dette, le budget de l'an 2000 sera en léger

■ POLOGNE: la Banque mondiale a accordé un crédit de 300 millions de dollars (280 millions d'euros) pour la restructuration des mines de charbon en Pologne. Pour en bénéficier, la Pologne doit fermer trois mines et décider de la fermeture d'une quatrième avant la

■ ALBANIE : la Banque mondiale a annoncé, jeudi, qu'elle préparait une aide de 30 millions de dollars (28,2 millions d'euros) afin de financer les besoins budgétaires supplémentaires du pays et compenser ses pertes de revenus provoquées par la crise du Kosovo.

■ ÉTATS-UNIS : les demandes hebdomadaires d'allocationschômage ont augmenté de 14 000 dossiers, à 316 000, pour la semaine close le 10 avril, a annoncé, ieudi, le département du travail. Cette hausse est à l'inverse de ce qu'attendaient les analystes, qui misaient sur une baisse. C'est surtout le plus haut niveau des demandes hebdomadaires depuis la semaine terminée le 9 janvier.

■ MATIÈRES PREMIÈRES: les cours devraient continuer à baisser au second semestre pour se reprendre en 2000, selon une étude de l'Economist Intelligence Unit (EIU). L'indice de l'EIU pour ces matières premières devrait reculer de 9 % en 1999. Mais il devrait remonter de 12,5 % en 2000, grâce surtout au caoutchouc.

■ SUCRE : les cours sont tombés à leur plus bas niveau depuis treize ans la semaine dernière sur le marché à terme de New York, en raison de ventes de maisons de négoce et de fonds d'investissement. Le contrat de mai rapproché a terminé, jeudi, à 5,07 cents par livre.

VALEUR DU JOUR

Carrefour investit le Japon et attaque Cora en justice

LE TON est redevenu conquérant pour Daniel Bernard, qui présidait, jeudi 15 avril, l'assemblée générale des actionnaires de Carrefour. Une nouvelle année de croissance pour le numéro un français de la grande distribution, avec un chiffre d'affaires consolidé de 179,8 milliards de francs (27,4 milliards d'euros, +6,2 %) et un résultat net de 4,2 milliards de francs (646,7 millions d'euros), en hausse de 18,4 %. L'action a franchi le seuil des 750 euros (4 919 francs).

C'est en Asie que le groupe a enregistré sa plus forte progression l'an dernier : + 10.8 %. Carrefour v a ouvert 20 hypermarchés en 1998. et exploite désormais dans l'ensemble de la zone 59 magasins. soit autant qu'au Brésil, son premier marché d'exportation. La crise semble digérée et M. Bernard a annoncé que son groupe ferait son entrée au Japon au plus tard au début de l'année 2001. «Le Japon change, il s'ouvre aux investissements étrangers, le prix des terrains a baissé et les consommateurs et consommatrices n'hésitent plus à prendre leur voiture pour aller chercher les prix les plus bas. »

En France, le PDG a nettement durci le ton à l'égard des dirigeants de Cora, dont Carrefour avait racheté, pour plus de 3 milliards de francs, 42,4 % du capital fin 1996. M. Bernard a révélé que, saisi à sa demande en octobre 1998, le tribu-

A M J J A S O N D J F M A 1998 1999

nal de commerce de Paris avait ordonné une expertise au vu d'« un ensemble de faits constituant une présomption d'irrégularités susceptibles de nuire à l'entreprise Cora ». Les frères Philippe et Jacques Bouriez, qui avaient refusé de céder leurs parts et même de coopérer avec ce nouvel actionnaire non sollicité, ne détiendraient plus officiellement que « moins de 1 % du capital », selon Carrefour, qui s'interroge sur « l'entrelacs de holdings toutes domiciliées à l'étranger » apparemment créées par les Bouriez. A l'heure où le géant américain Wal-Mart rôde en Europe à la recherche d'acquisitions, il n'est pas question pour son rival français de laisser échapper Cora, qui exploite 65 hypermarchés et 145 supermar-

Pascal Galinier

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était stable, à 4 310,27 points (-0,01%), vendredi 16 avril, à l'ouverture. Jeudi 15 avril. l'indice phare des actions françaises s'était affaibli de 0,89 %, à 4 310,64 points, malgré la fermeté manifestée par la Bourse américaine.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort perdait 0,42 %, à 5 167,95 points, lors des premiers échanges, vendredi, après être resté relativement stable la veille, à 5 189,72 points. Le léger gain de 0,06 %, jeudi, témoigne de la prudence des investisseurs étrangers face à la situation dans les Bal-

LONDRES

L'INDICE FTSE-100 de la Bourse de Londres a clôturé en baisse de 0,4 % à 6 466,1 points, jeudi, en raison d'un recul des espoirs de réduction des taux d'intérêt britanniques. La dernière étude trimestrielle des chambres de commerce britanniques a mis en avant des signes montrant que le point bas du ralentissement économique était passé.

TOKYO

LE MARCHÉ DES ACTIONS japonaises, reflété par l'indice Nikkei, a gagné 0,7 %, vendredi, à 16 851,58 points. Soutenu par la progression de Wall Street, le Nikkei a été pénalisé par des prises de bénéfice en fin de séance.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a marqué jeudi 15 avril, un quatrième record consécutif à 10 462,72 points après une hausse de 0.50 %. Parmi les actions des sociétés avant publié leurs résultats trimestriels, Boeing, Ford et Mattel ont été bien orientés. En revanche, Delta Air Lines, Gillette, General Motors et Pfizer ont déçu les marchés.

TAUX

VENDREDI 16 avril, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français à 10 ans s'inscrivait iuste au-dessus des 4 %, celui des bunds allemands émis à la même échéance s'inscrivait à 3,87 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait grimpé à 5,52 %. Cette hausse avait été favorisée par la publication de l'indice d'activité de la banque de Réserve fédérale de Philadelphie au plus haut niveau depuis septembre 1995.

CHANGES

L'EURO se dépréciait vendredi 16 avril face au dollar, dans les premières transactions sur le marché des changes européen, à 1,0630 dollar contre 1,0719 dollar jeudi soir et après avoir marqué un plus bas historique à 1,0628 dans la nuit. Face à la monnaie japonaise, il fléchissait à 126,00 yens. Le billet vert était également en baisse contre la devise japonaise à 118,11 yens, pénalisé par les propos du ministre des finances, Kiichi Miyazawa, évoquant la possibilité d'une baisse des impôts.

Taux de change fixe zone €uro **€uro contre** ► Taux contre franc ►

RANC	6,55957	€URO	0,1524
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,3538
IRE ITALIENNE (1000)	. 1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,3877
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,9423
SCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,2719
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,7670
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,3289
LORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,9766
RANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,6260
MARKKA FINLAND	. 5.94573	MARKKA FINLAND	1.1032
WAKKKA FINLAND			

5/04
4330
3450
9290
710
698
6114
9960
50
65
286

Cours de change croises Cours YEN(100) Cours €URO Cours FRANC Cours LIVRE Cours FR. S. Cours DOLLAR 16/04 10 h 15 1,60525 DOLLAR. 0,84509 1,06735 0,16272 YEN .. 118.33000 126,31500 19,26500 190.04000 78.83500 €URO. 0,7916 0,15245 1,50390 0,93690 0,62375 FRANC. 6.14535 5,19145 6.55957 9,86080 4.08970 0,10145 0,52625 0,66495 0,41475 FRANC SHISSE 2,41130 1.50210 1,26900 1,60300 0,24455

Taux d'intérêt (%) **Taux** 15/04 Taux j. j. 3,98 4,89 3,87 4,85 4,51 4,50 4,13 5,10 1,58 5,15 5,51 2,38 3,80 4 4,91 2,47 2,62 2,56 2,56 5,25 2,93 0,07 4,84 ALLEMAGNE.. 5,10 2,90 0,08 4,26 0,85 2,58 GDE-BRETAG. JAPON.....ÉTATS-UNIS... 0,38 2,57

PAYS-BAS......

En dollars 🕨	Cours 15/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		\$/TONNI
CUIVRE 3 MOIS	1528,5	2,17
ALUMINIUM 3 MOIS	1329	0,30
PLOMB 3 MOIS	535	0,94
ETAIN 3 MOIS	5470	0,18
ZINC 3 MOIS	1038,5	- 0,24
NICKEL 3 MOIS	5183	- 0,13
MÉTAUX (NEW YORK)		\$/ONCI
ARGENT A TERME	5	1,73
PLATINE A TERME	79760,60	- 0,15
GRAINES DENRÉES	\$/B	OISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	263,5	0,38
MAÏS (CHICAGO)	219,75	
SOJA TOURTEAU (CHG.).	133,6	- 0,74
SOFTS		\$/TONNI
CACAO (NEW YORK)	1070	- 3,52
CAFÉ (LONDRES)	1470	
SUCRE BLANC (PARIS)	184	

Matif			
Cours 10 h 15 Notionnel 5,5	Volume 16/04	dernier prix	premier prix
JUIN 99	6645	95,89	95,98
Euribor 3 mois			
JUIN 99	729	97,38	97,39
Pétrole			
En dollars		Cours	Var.%

RENT (LONDRES) /TI (NEW YORK) IGHT SWEET CRUDE	15,20 16,89 16,85	0,12 1,02
Or		
in€uros ▶	Cours 15/04	Var % 14/04
R FIN KILO BARRE	8480	+ 0,36
R FIN LINGOT	8400	- 0,59
NCE D'OR (LO) \$	283,65	+ 0,09
IÈCE FRANCE 20 F	48,60	- 0,82
IÈCE SUISSE 20 F	50,10	- 2,34
IÈCE UNION LAT. 20 F .	50	
IÈCE 10 DOLLARS US	261	
IÈCE 20 DOLLARS US	470,25	- 0,16
IÉCE 50 PESOS MEX	312	- 0,64

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

sur 5 jours

VALEURS EUROPÉENNES

- L'action Endesa a clôturé jeudi tiques devaient, dans ce cadre, dis-15 avril en baisse de 2,67 %, à 21,51 euros. Les investisseurs se méfient de la compagnie d'électricité espagnole, dont la dette pour- delle Assicur pital d'Endesa Chile.
- à 499 couronnes suédoises, jeudi, un rapport de la National Academy of Social Insurance aux Etats-Unis indiquant qu'une réforme du système de prise en charge des dépenses de santé pour les personnes âgées pourrait, à terme, pénaliser les profits des fabricants de médicaments si les groupes pharmaceu-

16/04 10 h 30

- rait s'accroître fortement si elle en baisse de 4,5 %, à 2,59 euros. Le augmentait sa présence dans le ca- directeur général du troisième assureur italien a déclaré que sa so-• La valeur américano-suédoise ciété ne projetait pas de mettre en **Pharmacia & Upjohn** a cédé 8,1 %, place des mesures de défense

CIBA SPEC CHEM CH

10/01/01/0	pays	en €uros	veille			
	Puys	circuros	veine	DEGUSSA-HUELS	DE*	
AUTOMOBIL	E			DYNO INDUSTRIER	NO	
AGIGINIODIE				EMS-CHEM HOLD A		4
AUTOLIV SDR	SE	36,40		HENKEL KGAA VZ	DE*	
BASF AG	BE*	41,5	- 1,31	ICI	GB	
BMW	DE*	661	- 0,08	KEMIRA	FI∗	
CONTINENTAL AG	DE*	23,4	+0,21	LAPORTE	GB	
DAIMLERCHRYSLER	DE*	89,3	-0,89	PERSTORP -B-	SE	
FIAT	IT*	3,16	+0,64	SNIA	IT*	
FIAT PRIV.	IT*	1,57	-0,63	SOLVAY	BE*	
LUCAS VARITY	GB	4,27		TESSENDERLO CHE	BE*	
MICHELIN-B- /RM	FR *	45,25		▶ DJ E STOXX CHEN	ЛP	
PEUGEOT /RM	FR*	152,5				
PIRELLI	IT *	2,99	+ 1,70			
RENAULT	FR *	37		CONGLOMÉ	RATS	
VALEO /RM	FR*	82		AKER RGI -A-	NO	
VOLKSWAGEN	DE*	67,5	+ 1,58	CGIP /RM	FR*	
VOLVO -A-	SE	24,86		CIR	IT*	
VOLVO -B-	SE	25,37		D'IETEREN SA	BE*	
▶ DJ E STOXX AUTO	Р	277,08	- 0,50		FR*	
			ŕ	GAZ ET EAUX/RM	BE*	
				GBL FLECTR CO		
BANQUES				GENL ELECTR CO	GB	
ABBEY NATIONAL	GB	21,16		GEVAERT	BE*	
ABN AMRO HOLDIN	NL*	19,75	+ 0,51	HAGEMEYER NV	NL*	
ALLIED IRISH BA	GB			INCHCAPE PLC	GB	
		15,52		INVESTOR -A-	SE	
ALPHA CREDIT BA	GR	70,88		INVESTOR -B-	SE	

VOLIGIVIIGEIV		01,0	. 1,00	CGIP /RM	FR*	47,9	
VOLVO -A-	SE	24,86		CIR	IT*	1.04	+ 0.97
VOLVO -B-	SE	25,37		D'IETEREN SA	BE*	440	
▶ DJ E STOXX AUTO	Р	277,08	- 0,50	GAZ ET EAUX /RM	FR*	40.01	
				GBL	BE*	176,1	
BANQUES				GENL ELECTR CO	GB	8,62	
_				GEVAERT	BE*	65,25	
ABBEY NATIONAL	GB	21,16		HAGEMEYER NV	NL*	29,25	+0,52
ABN AMRO HOLDIN	NL*	19,75	+0,51	INCHCAPE PLC	GB	2,11	
ALLIED IRISH BA	GB	15,52		INVESTOR -A-	SE	41,38	
ALPHA CREDIT BA	GR	70,88		INVESTOR -B-	SE	42,11	
ARGENTARIA R	ES*	21,9		KVAERNER -A-	NO	17,80	
B PINTO MAYOR R	PT*	17,6		LVMH / RM	FR*	230	
BANCO ESSI R	PT*	10,5		MYTILINEOS HOLD	GR	14,13	
BANK AUSTRIA AG	AT*	54,5	-0,40	NORSK HYDRO	NO	38,59	
BANK OF IRELAND	GB	19,10		OERLIKON-BUEHRL	CH	140,16	+3,57
BANK OF PIRAEUS	GR	28,10		ORKLA -A-	NO	13,84	
BANKINTER R	ES*	37,3		ORKLA -B-	NO	12,16	
BARCLAYS PLC	GB	28,63		SONAE INVESTIME	PT*	35,2	
BAYR.HYPO-U.VER	DE*	56,8	- 1,05	VEBA AG	DE*	50,6	-0,30
BCA FIDEURAM	IT *	5,63	+ 1,44	▶ DJ E STOXX CONG	P	236,62	- 0,53
BCA INTESA	IT *	5,67	+ 0,18			•	
BCA ROMA	IT *	1,49	+ 0,68				
BCO BILBAO VIZC	ES*	14,43		TÉLÉCOMMU	JNICA	TIONS	
BCO CENTRAL HIS	ES*	12,87		BRITISH TELECOM	GB	16,21	
BCO POPULAR ESP	ES*	58,1		CABLE & WIRELES	GB	11,90	+ 0,25
BCO SANTANDER	ES*	21,4		DEUTSCHE TELEKO	DE*	39,25	
BCP R	PT*	26,77		EUROPOLITAN HLD	SE	86,24	+ 1,29
BNP /RM	FR*	72,35		FRANCE TELECOM	FR*	78	
CCF /RM	FR*	90			GR	21,17	
CHRISTIANIA BK	NO	3,62		HELLENIC TELE (NL*		
COMIT	IT *	7,3	+ 1,53	KONINKLIJKE KPN	GR	36,9	+ 0,14
COMM.BANK OF GR	GR	168,44		CAMDEN NATIONAL PORTUGAL TELECO	PT*	42.0	
COMMERZBANK	DE*	29,6	-0,84			43,2	
DEN DANSKE BK	DK	102,24	-2,22	SWISSCOM N	CH	331,77	
DEN NORSKE BANK	NO	3,40		TELE DANMARK	DK	100,90	+ 2,04
DEUTSCHE BANK A	DE*	47,6	-0,29	TELECEL	PT*	147,15	
DEXIA CC	BE*	149,5		TELECOM ITALIA	IT *	9,69	+ 0,62
DEVIA FOR DAA	ED.	400 5		TELECOM ITALIA	IT *	4.9	-0.81

DEUTSCHE BANK A	DE*	47,6	-0,29
DEXIA CC	BE*	149,5	
DEXIA FCE RM	FR*	132,5	
DRESDNER BANK	DE*	36,7	-0,27
ERGO BANK	GR	86,75	
FIRST AUSTRIAN	AT*	575	
FOERENINGSSB A	SE	21,89	
FOKUS BK	NO	9,23	
HALIFAX	GB	12,96	
HSBC HOLDS	GB	33,37	+ 2,53
IONIAN BK REG.S	GR	60,39	
JYSKE BANK REG	DK	73,99	
KAPITAL HOLDING	DK	37	+ 1,85
KBC BANCASSURAN	BE*	61,45	
LLOYDS TSB	GB	15,28	
MERITA	FI∗	4,98	+ 1,01
NAT BANK GREECE	GR	66,90	
NATEXIS	FR*	50,2	
NATL WESTM BK	GB	23,12	
NORDBANKEN HOLD	SE	5,21	
ROLO BANCA 1473	IT *	23,1	
ROYAL BK SCOTL	GB	22,01	
S-E-BANKEN -A-	SE	11,09	
STE GENERAL-A-/	FR*	159	
SV HANDBK -A-	SE	33,04	
UBS REG	CH	298,72	+ 0,21
UNICREDITO ITAL	IT *	5,05	+0,40
UNIDANMARK -A-	DK	64,57	+ 0,63
XIOSBANK	GR	30,51	
▶ DJ E STOXX BANK	P	278,36	- 0,12
PRODUITS DI	E BAS	E	
ALUMINIUM GREEC	GR	65,49	
ARIO WIGGINS AP	GB	2,66	+ 2,30
ASSIDOMAEN AB	SE	19,54	
AVESTA	SE	3,96	
BEKAERT	BE*	459	
BILTON	GB	4,53	
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	4,53	- 0.89
BRITISH STEEL	GB	2,27	,
BUHRMANN NV	NL*	16,6	+ 0.30
BUNZL PLC	GB	3,77	+ 0,80
DUNZL FLC	GD	3,11	+ 0,00

PRODUITS DE	E BAS	SE	
ALUMINIUM GREEC	GR	65,49	
ARJO WIGGINS AP	GB	2,66	+ 2,3
ASSIDOMAEN AB	SE	19,54	
AVESTA	SE	3,96	
BEKAERT	BE*	459	
BILTON	GB	4,53	
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	47	- 0,8
BRITISH STEEL	GB	2,27	
BUHRMANN NV	NL*	16,6	+ 0,3
BUNZL PLC	GB	3,77	+ 0,8
CART.BURGO	IT *	6,39	+ 0,3
ELKEM ASA, OSLO	NO	14,92	
ELVAL	GR	12,33	
INPARSA	PT*	16	
JOHNSON MATTHEY	GB	7,65	- 0,5
MAYR-MELNHOF KA	AT *	41	-2,1
METSAE-SERLA A	FI∗	7,7	+ 2,6
MODO B FR	SE	22,96	
NORSKE SKOGIND-	NO	32,35	
OUTOKUMPU OY -A	Fl∗	10,9	+ 1,7
PECHINEY-A-	FR*	38,3	
PORTUCEL INDUST	PT*	5,94	
RAUTARUUKKI K	FI∗	7	+0,1
RIO TINTO	GB	14,61	
SIDENOR	GR	25,19	
SILVER & BARYTE	GR	29,57	
SMURFIT JEFFERS	GB	2,30	
SONAE INDUSTRIA	PT*	10,6	
SOPORCEL	PT*	9,51	
SSAB SW ST A FR	SE	11,98	
STORA ENSO -A-	FI∗	10,55	+ 2,9
STORA ENSO -R-	FI⋆	10,7	+1,4
SVENSKA CELLULO	SE	21,67	
THYSSEN	DE*	174	
TRELLEBORG B	SE	9,58	
UNION MINIERE	BE*	33	
UPM-KYMMENE COR	FI∗	27,4	- 1,9
USINOR	FR*	14,76	
VIOHALCO	GR	29,58	
VOEST-ALPINE ST	AT*	29,82	- 0,6
DJ E STOXX BASI P		179,15	- 0,4
CHIMIE			
	0.		

AGA -A-

AGA -B-

BASF AG BAYER AG BOC GROUP PLC

AIR LIQUIDE /RM

AKZO NOBEL

tribuer davantage de médicaments
à prix réduits.
• L'action Instituto Nazionale
della Assicurazioni c'ast inscrita

contre une eventuene OFA nos	uic.
 L'action Bayer s'est appré 	ciée
jeudi de 5,34 %, à 40,45 euros,	son
plus haut depuis huit mois. Le	titre
a fait l'objet de spéculations su	r un
rapprochement possible du gro	oupe
avec le néerlandais Akzo No	bel.
Les deux sociétés n'ont pas sou	ıhai-
té commenter ces rumeurs.	

DEGUSSA-HUELS	DEX	39,0	
DYNO INDUSTRIER	NO	17,02	
EMS-CHEM HOLD A	CH	4571,25	-0,81
HENKEL KGAA VZ	DE*	73,5	-0,68
ICI	GB	9,58	
KEMIRA	FI∗	5,95	+2,23
LAPORTE	GB	10,48	
PERSTORP -B-	SE	10,08	
SNIA	IT*	1,24	+0,81
SOLVAY	BE*	67	
TESSENDERLO CHE	BE*	46,51	
▶ DJ E STOXX CHEM	Р	346,9	- 0,56
,			
CONGLOMÉ	RATS		
AKER RGI -A-	NO	11,26	
CGIP /RM	FR*	47,9	
CGIP / KIVI	IT*	1,04	+ 0.97
	BE*	,	
D'IETEREN SA		440	
GAZ ET EAUX /RM	FR*	40,01	
GBL	BE*	176,1	
GENL ELECTR CO	GB	8,62	
GEVAERT	BE*	65,25	
HAGEMEYER NV	NL*	29,25	+ 0,52
INCHCAPE PLC	GB	2,11	
INVESTOR -A-	SE	41,38	
INVESTOR -B-	SE	42,11	
KVAERNER -A-	NO	17,80	
LVMH / RM	FR*	230	
MYTILINEOS HOLD	GR	14,13	
NORSK HYDRO	NO	38,59	
OERLIKON-BUEHRL	CH	140,16	+3,57
ORKLA -A-	NO	13,84	
ORKLA -B-	NO	12,16	
SONAE INVESTIME	PT*	35,2	
VEBA AG	DE*	50,6	-0,30
N DI E STOVY CONC	D	226.62	_ 0 E2

BRITISH TELECOM	GB	16,21	
CABLE & WIRELES	GB	11,90	+ 0,25
DEUTSCHE TELEKO	DE*	39,25	+ 1,29
EUROPOLITAN HLD	SE	86,24	
FRANCE TELECOM	FR*	78	
HELLENIC TELE (GR	21,17	
KONINKLIJKE KPN	NL*	36,9	+ 0,14
CAMDEN NATIONAL	GR		
PORTUGAL TELECO	PT*	43,2	
SWISSCOM N	CH	331,77	+ 2,3
TELE DANMARK	DK	100,90	+ 2,04
TELECEL	PT*	147,15	
TELECOM ITALIA	IT *	9,69	+ 0,62
TELECOM ITALIA	IT *	4,9	-0,8
TELEFONICA	ES*	42,66	
TIM	IT *	5,83	+ 0,69
VODAFONE GROUP	GB	17,85	- 0,08
▶ DJ E STOXX TCOM	P	663,37	+ 0,79

CONSTRUCTI	ON		
ACCIONA	ES*	50,2	
ACESA REG	ES*	12,27	
AKTOR SA	GR	16,64	
ASKO OY	FI*	14,5	+ 0,35
AUMAR R	ES*	20,6	
AUTOSTRADE	IT*	7,03	+ 1,59
BCA INTESA	IT *	5,67	+ 0,18
	GB	1,59	
BICC PLC			
BLUE CIRCLE IND	GB	5,55	
BOUYGUES /RM	FR*	224,1	
BPB	GB	4,52	
CARADON	GB	2,13	+2,16
CBR	BE*	88,25	
CHARTER	GB	6,44	+ 1,18
CIMPOR SGPS R	PT*	25,9	
COLAS /RM	FR *	175	
CRH PLC	GB	17,36	
CRISTALERIA ESP	ES*	47	
DRAGADOS CONSTR	ES*	31,2	
FOM CON CONTRAT	ES*	55,85	
GROUPE GTM	FR*	85	
HANSON PLC	GB	8,64	+4,34
HEIDELBERGER ZE	DE*	62,5	+0,97
HELL.TECHNODO.R	GR	11,54	
HERACLES GENL R	GR	24,65	
HOCHTIEF ESSEN	DE*	33	+0,30
HOLDERBANK FINA	CH	255,69	- 2.38
HOLDERBANK FINA	CH	1109,45	- 0,11
IMETAL /RM	FR *	118,5	
ITALCEMENTI	IT *	10,5	- 0,94
ITALCEMENTI RNC	IT*	4,57	- 1,51
LAFARGE /RM	FR*	95	
MICHANIKI REG.	GR	8,78	
PARTEK	FI∗	10	+ 1,01
PHILIPP HOLZMAN	DE*	136	+ 1,49
PILKINGTON PLC	GB	1,29	+3,61
RMC GROUP PLC	GB	13,24	
RUGBY GRP	GB	1,56	
SAINT GOBAIN /R	FR *	158,9	
SEMAPA	PT*	16,1	
SKANSKA -B-	SE	34,10	
SUPERFOS	DK	12,24	
TARMAC	GB	1,80	+3,45
TAYLOR WOODROW	GB	2,77	
TECHNIP /RM	FR*	108	
TITAN CEMENT RE	GR	70,57	
UNICEM	IT*	9,48	- 1,25
URALITA	ES*	8,58	
VALENCIANA CEM	ES*	9,29	
WIENERB BAUSTOF	AT*	170	- 0,47
WILLIAMS	GB	6,70	- 0,47
▶ DJ E STOXX CNST I		197,28	
CONSOMMA		CYCLI	
			₹0E
ACCOR /RM	FR*	231	
	D.E.	81,6	0.27
ADIDAS-SALOMON	DE*	01,0	- 0,37
ADIDAS-SALOMON ALITALIA	IT*	3,28	- 0,37

BENETTON GROUP IT *
BERKELEY GROUP GB

BRITISH AIRWAYS GB BRYANT GROUP PL GB

CHARGEURS RM FR ★

COURTAULDS TEXT GB
DT.LUFTHANSA N DE*

BEAZER GROUP

CLUB MED./RM

COATS VIYELLA

ELECTROLUX -B-EMI GROUP

COMPASS GRP

12,77

149,8

41,5

40,4 - 0,37 15,58

SE FR*

63,90 + 0,10 5,01 3,07

0,67 -2,17

- 1,35

8,07

10,46

2,29 22 18,65

7,06

315 294 273	~\	۸,	/	305,90 W	30	307,44	304,86 ,90
253		M	٠,		304,30		305,90
232		_ 'W			ന		က
212		V					
A 24 AVRIL		15	OCT.	16 AVRIL	L	M M	J V
24 AVNIL		13	001.	TO AVNIL		IVI IVI	5 V
FURO BIGNEY /BM	ED.	4.04		CARLEDERG AS A	DI	40.04	
EURO DISNEY /RM FINNAIR	FR*	1,21 4,8	+ 1,05	CARLSBERG AS -A CHR. HANSEN HLD	DK DK	40,81 95,05	
G WIMPEY PLC	GB	2,33		CULTOR -1-	FI *	17,53	- 0,34
GRANADA GROUP P	GB	20,98		DANISCO	DK	41,70	- 0,64
HERMES INTL	FR*	71,5		DANONE /RM	FR*	249,5	- 0,04
HPI	IT*	0,63	- 1,56	DELTA DAIRY	GR	15,72	
HUNTER DOUGLAS	NL*	31,6	+2,10	DIAGEO	GB	10,13	
KLM	NL*	26	-0,38	ELAIS OLEAGINOU	GR	20,46	
LADBROKE GRP	GB	4,40		ERID.BEGH.SAY /	FR*	138	
MOULINEX /RM	FR*	10,35		GREENCORE GROUP	GB	3,35	
NCL HLDG	NO	2,34		HEINEKEN	NL*	45,1	- 0,11
PATHE /RM	FR*	234,5		HELLENIC BOTTLI	GR	26,56	
PENTLAND GRP	GB	1,66		HELLENIC SUGAR	GR	8,29	
PERSIMMON PLC	GB	3,85	+0,78	HUHTAMAEKI I VZ	FI∗	32,5	+ 0,78
PREUSSAG AG	DE*	49,2	-90,19	KERRY GRP-A-	GB	12,35	
RANK GROUP	GB	3,97		MONTEDISON	IT *	0,93	
SAIRGROUP N	CH	205,80		NESTLE N	CH	1724,35	+ 0,04
SAS DANMARK A/S	DK	9,08		PARMALAT	IT*	1,43	- 0,69
SEB /RM	FR*	64,85		PERNOD RICARD /	FR*	56,7	
THE SWATCH GRP	CH	571,25	-0,22	RAISIO GRP V	FI*	8,5	+ 1,19
THE SWATCH GRP	CH	128,62	-0,36	RIEBER & SON -B	NO	5,99	
WILLIAM BAIRD	GB	1,51		TATE & LYLE	GB	6,09	
WILSON BOWDEN WOLFORD AG	GB AT *	10,52 44,3	+ 0.23	UNICER R UNIGATE PLC	PT *	22,37 6,14	
WW/WW UK UNITS	GB	0,81		UNILEVER	NL*	64,9	+ 0.62
▶ DJ E STOXX CYC G		163,02	- 0,68	UNILEVER	GB	8,72	
D) E STORR CTC d	<i>-</i> 1	100,02	0,00	▶ DJ E STOXX F & B		233.74	- 0,39
				y 5, 2 5 1 5 1 6 1 1 1 1 2 5	•		0,00
PHARMACIE							
ASTRA -A-	SE	19,82		BIENS D'ÉQU	IIÞEN	/ENT	
ASTRA -B-	SE	19,82		_			
ELAN CORP	GB	65,86		ABB AB -A-	SE	12,15	
GLAXO WELLCOME	GB	28,61		ABB AB -B-	SE	12,10	
HOECHST AG	DE*	41,3	- 0.72	ABB BADEN	CH	1290,30	+ 0,29
NOVARTIS N	CH	1488,62	-0,54	ADECCO CHESEREX	CH	467,73	+ 2,04
NOVO NORDISK B	DK	97,53		ALSTOM	FR*	28,4	
ORION A	FI∗	20		ALUSUISSE LON G	CH	1062,68	+ 1,07
ORION B	FI*	19,25	-0,26	ASSOC BR PORTS	GB SE	4,19	
RHONE POUL/RM	FR*	43,3		ATLAS COPCO -A-	SE	25,81	
ROCHE HOLDING	CH	16588,71	-0,37	ATLAS COPCO -B- ATTICA ENTR SA	GR	25,42 8,44	
ROCHE HOLDING G	CH	10941,69	-0,54	BAA	GB	9,79	
SANOFI /RM	FR *	156		BBA GROUP PLC	GB	7,15	
SCHERING AG	DE*	108,25	- 1,23	BERGESEN	NO	12,58	
SMITHKLINE BEEC	GB	12,77	-0,35	BONHEUR	NO	19,77	
ZENECA GROUP	GB	44,30		CMR	DE-	25.0	

http://www.lemonde.fr

10,19 5.39

15,41 + 0,19 30,8

5,39 15,95

CMG GB
COOKSON GROUP P GB

DAMSKIBS SVEND DK
DELTA PLC GB
DET SONDENFJ NO NO

ELECTROCOMPONEN GB EQUANT NV DE

DAMPSKIBS -A-DAMPSKIBS -B-

25,37 2,23

10358.79

2,30 + 2,67 6,53

▶ DJ E STOXX PHAR P 383,5 - 0,20

AKER MARITIME

BURMAH CASTROL GB CESPA ES *

BG BP AMOCO

La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises les cotations en direct les informations financières...

ELECTRAFINA	BE*	115		FINNLINES	FI∗	29	+ 1,75
ELF AQUITAINE /	FR*	129,3		FKI	GB	2,53	
ENI	IT*	5,77	+ 1,23	FLS IND.B	DK	20,45	+ 2,70
ENTERPRISE OIL	GB	5,37		FLUGHAFEN WIEN	AT*	39,82	- 0,18
F.OLSEN ENERGY	NO	6,71		GKN	GB	15,41	
LASMO	GB	2,08		GLYNWED INTL PL	GB	3,29	
OMV AG	AT*	83,5	-0,65	HALKOR	GR	9,24	
PETROFINA SA BR	BE*	513		HAYS	GB	10,63	
PETROLEUM GEO-S	NO	11,50		HEIDELBERGER DR	DE*	51,2	
PRIMAGAZ /RM	FR*	70,85		HELLAS CAN SA P	GR	21,88	
PROSAFE	NO	6,59		IFIL	IT*	3,67	- 0,2
REPSOL RUTCH CO	ES*	46,35		IMI PLC	GB	4,49	+ 2,39
ROYAL DUTCH CO	NL* NO	50	+ 0,91	ISS INTL SERV-B	DK	59,78	
SAGA PETROLEUM	NO IT *	10,01	 + 1 27	KOEBENHAVN LUFT	DK	98,88	
SAIPEM	GB	3,7	+ 1,37	KON.NEDLLOYD	NL*	22,45	- 0,8
SHELL TRANSP & SMEDVIG -A-	NO NO	6,35 9,83	+ 0,24	KONE B	FI∗	109	+ 2,83
TOTAL/RM	FR*	115,9		LAHMEYER	DE*	46,93	
► DJ E STOXX ENGY		271,81	+ 0,37	LEGRAND /RM	FR*	206	
) E STOAK ENGI			. 0,07	LEIF HOEGH	NO	11,32	
				LINDE AG	DE*	585	+ 0,1
SERVICES FI	NANC	IERS		MAN AG	DE*	28,2	- 0,8
			1.00	MANNESMANN AG	DE*	121,9	+ 1,3
3I	GB BE*	10,03	- 1,03	METALLGESELLSCH	DE*	18,3	+ 0,83
ALMANIJ ALPHA FINANCE	GR	64,95 33,88		METRA A	FI*	20	+ 5,20
AMVESCAP	GB	10,03		MORGAN CRUCIBLE	GB	3,70	+ 2,9
BAIL INVEST /RM	FR*	123,6		NFC	GB	2,17	
BPI-SGPS R	PT*	28,05		NKT HOLDING	DK	67,94	
BRITISH LAND CO	GB	8,28		OCEAN GROUP	GB	14,02	
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,79		PENINS.ORIENT.S	GB GB	13,99 3,62	
COBEPA	BE*	65,9		PREMIER FARNELL RAILTRACK	GB	19,50	••••
CORP FIN ALBA -	ES*	138,5		RANDSTAD HOLDIN	NL*	40,65	+ 0,3
CPR /RM	FR*	47		RATIN -A-	DK	150,67	- 0,4
CS GROUP N	CH	180,54	+ 0,87	RATIN -A-	DK	158,75	- 0,42
EURAFRANCE /RM	FR*	444,8		RATIN -B- RAUMA OY	FI*	12,55	+ 1,2
FONCIERE LYONNA	FR*	123		RENTOKIL INITIA	GB	5,48	
GECINA /RM	FR*	102		REXAM	GB	3,38	
HAMMERSON	GB	6,72		REXEL/RM	FR*	75	
KAPITAL HOLDING	DK	37	+ 1,85	RHI AG	AT*	26	- 0,38
LAND SECURITIES	GB GB	12,39		RIETER HLDG N	CH	537,57	+ 0,23
LIBERTY INT.HDG MEDIOBANCA	IT*	6,52 12,3	+ 0,82	SANDVIK -A-	SE	19,88	
MEDIOBANCA	II ×	6,39	+ 0,82	SANDVIK -B-	SE	20,05	
MEPC PLC	GB	7,02	+ 0,79	SAURER ARBON N	СН	486,44	- 0,6
METROVACESA	ES*	21,61		SCANIA AB -A-	SE	24,97	
MEDIOLANUM	NL*	6,39	+ 0,79	SCANIA AB -B-	SE	25,14	
PARIBAS	FR*	96,05		SCHINDLER HOLD	CH	1421,89	
PROVIDENT FIN	GB	15,47		SCHINDLER HOLD	CH	1508,57	
RODAMCO NV	NL*	22,3	+0,90	SCHNEIDER /RM	FR*	57,2	
SCHRODERS PLC	GB	22,30		SEAT-PAGINE GIA	IT *	1,16	+ 0,8
SEFIMEG N /RM	FR*	61,8		SECURICOR	GB	8,75	
SIMCO N /RM	FR*	80,9		SECURITAS -B-	SE	14,17	
SLOUGH ESTATES	GB	4,82		SGS GENEVA BR	CH	819,46	+ 0,69
UNIBAIL /RM	FR*	122,5		SHANKS & MCEWAN	GB	3,67	
UNIM	IT*	0,51		SIDEL /RM	FR*	72	
VALLEHERMOSO	ES*	9,85		BTR SIEBE	GB	4,46	
WOOLWICH PLC	GB	5,93	+0.02	SITA /RM	FR*	202,5	
▶ DJ E STOXX FINS I		256,09	+ 0,02	SKF -A-	SE	14,22	
				SKF -B-	SE	14,90	
		POIC	SON	SOPHUS BEREND -	DK	27,04	
AI IMENTAT	ION EI	1 (01 P.A.		STORK NV	NL*	20,1	+ 1,0
ALIMENTAT				CI 7ED ED 4 T C 4 4	011		
ALLIED DOMECQ	GB	7,41		SULZER FRAT.SA1	CH	624,26	+ 0,10
ALLIED DOMECQ ASSOCIATE BRIT	GB GB	7,41 6,66		SVEDALA	SE	624,26 17,08	+ 0,10
ALLIED DOMECQ ASSOCIATE BRIT BASS	GB GB GB	7,41 6,66 13,12		SVEDALA SVENDBORG -A-	SE DK	624,26 17,08 9820,67	+ 0,10
ALLIED DOMECQ ASSOCIATE BRIT BASS BBAG OE BRAU-BE	GB GB GB AT*	7,41 6,66 13,12 40,95		SVEDALA SVENDBORG -A- T.I.GROUP PLC	SE DK GB	624,26 17,08 9820,67 6,36	
ALLIED DOMECQ ASSOCIATE BRIT BASS BBAG OE BRAU-BE BONGRAIN /RM	GB GB GB AT* FR*	7,41 6,66 13,12 40,95 350	 - 0,10	SVEDALA SVENDBORG -A- T.I.GROUP PLC TOMRA SYSTEMS	SE DK GB NO	624,26 17,08 9820,67 6,36 38,23	
ALLIED DOMECQ ASSOCIATE BRIT BASS BBAG OE BRAU-BE	GB GB GB AT*	7,41 6,66 13,12 40,95		SVEDALA SVENDBORG -A- T.I.GROUP PLC	SE DK GB	624,26 17,08 9820,67 6,36	+ 0,10



ASSURANCE	S		
AGF /RM	FR*	49,35	
ALLEANZA ASS	IT*	10,95	-0,90
ALLIANZ AG	DE*	294	- 1,01
ALLIED ZURICH	GB	13,02	
ASPIS PRONIA GE	GR	15,41	
AXA /RM	FR*	126	
CGU	GB	15,41	
CNP ASSURANCES	FR*	23,99	
CORP.MAPFRE REG	ES*	18,13	
ERGO VERSICHERU	DE*	115,5	-0,43
ETHNIKI GEN INS	GR	48,35	
FONDIARIA ASS	IT*	5,19	-0,95
FORSIKRING CODA	DK	101,03	
FORTIS AMEV NV	NL*		
GENERALI ASS	IT*	37,5	+0,13
GENERALI HLD VI	AT*	196	-0,15
INA	IT *	2,56	- 1,16
IRISH LIFE	GB	9,02	
LEGAL & GENERAL	GB	11,78	
MUENCH RUECKVER	DE*	188	- 1,57
NORWICH UNION	GB	6,93	
POHJOLA GRP.B	FI∗	50,8	+0,40
PRUDENTIAL CORP	GB	12,74	
RAS	IT*	10	
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,22	
SAMPO -A-	FI∗	28	+ 1,27
SWISS RE N	CH	2100,41	-0,06
SEGUROS MUNDIAL	PT*	28,4	
SKANDIA INSURAN	SE	16,97	
STOREBRAND	NO	7,07	
SWISS LIFE BR	CH	601,81	-0,10
TOPDANMARK AS	DK	167,49	
TRYG-BALTICA	DK	23,83	
ZURICH ALLIED N	CH	613,03	+0,10
▶ DI E STOXX INSU	0	342,51	- 0,62

D) E STOXX INSU P	<u> </u>	342,51	- 0,62
MEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	8,50	
CANAL PLUS /RM	FR*	281,4	
CARLTON COMMUNI	GB	9,79	
ELSEVIER	NL*	13,8	
HAVAS ADVERTISI	FR *	183,6	
INDEPENDENT NEW	IR*	4,5	
LAGARDERE SCA N	FR*	32,1	
MEDIASET	IT ∗	8,31	+ 0,61
PEARSON	GB	19,90	
REED INTERNATIO	GB	8,55	
REUTERS GROUP	GB	14,67	- 1,61
SCHIBSTED	NO	12,10	
TELEWEST COMM.	GB	4,34	
TF1	FR*	180	
UNITED NEWS & M	GB	9,20	
WOLTERS KLUWER	NL*	170,2	+0,09
WPP GROUP	GB	7,86	
▶ DJ E STOXX MEDIA	A P	315,12	+ 0,05

AHOLD	NL*	37,5	+ 0.2
ASDA GROUP PLC	GB		+ 12,3
ATHENS MEDICAL	GR	20,03	
AUSTRIA TABAK A	AT*	60,39	+ 0,2
BEIERSDORF AG	DE*	68	- 0,
BIC /RM	FR*	45.06	
BRIT AMER TOBAC	GB	7,38	
CASINO GP /RM	FR*	88,5	
CFR UNITS -A-	CH	1485,50	- 0,4
CPT MODERNES /R	FR*	513	
DELHAIZE	BE*	86,4	
ESSILOR INTL/R	FR*	308	
ETS COLRUYT	BE*	657	
FYFFES	GB	2,18	
GIB	BE*	35,39	
GOODYS	GR	24,64	
IMPERIAL TOBACC	GB	9,02	
KESKO OY	FI∗	13,5	- 1,4
L'OREAL /RM	FR*	622,5	
MODELO CONTINEN	PT*	19,3	
PAPASTRATOS CIG	GR	15,05	
PROMODES /RM	FR*	637	
RECKITT & COLMA	GB	10,21	
SAFEWAY	GB	3,83	
SAINSBURY J. PL	GB	5,73	+ 3,
SEITA /RM	FR*	60	
SMITH & NEPHEW	GB	2,41	
STAGECOACH HLDG	GB	3,34	
TABACALERA REG	ES*	18,7	
TAMRO	FI∗	4,02	
TESCO PLC	GB	2,51	
TNT POST GROEP DJ E STOXX N CY G	NL*	25,95	+ 0,

▶ D) E STOXX N CY (u P	500,9	+ 0,04
COMMERCE	DISTE	RIBUTIO	N
ARCADIA GRP	GB	4,22	
BOOTS CO PLC	GB	13,29	
CARREFOUR /RM	FR *	752	
CASTO.DUBOIS /R	FR *	217,5	
CENTROS COMER P	ES*	19,49	
CONTINENTE	ES*	25,5	
DIXONS GROUP PL	GB	21,16	
GEHE AG	DE*	45	
GREAT UNIV STOR	GB	11,52	
GUILBERT /RM	FR *	132	
HENNES & MAURIT	SE	75,04	
JERONIMO MARTIN	PT*	32,14	
KARSTADT AG	DE*	380	-0,52
KINGFISHER	GB	12,92	
MARKS & SPENCER	GB	6,58	
METRO	DE*	64,9	-0,92
NEXT PLC	GB	12,27	
PINAULT PRINT./	FR *	145,9	
RINASCENTE	IT *	7,67	
STOCKMANN A	FI∗	19	
VALORA HLDG N	CH	218,90	+0,29
W.H SMITH GRP	GB	11,57	
WOLSELEY PLC	GB	7,17	
▶ DJ E STOXX RETL I	P	361,44	- 0,16

VALOKA HLL	JG N	CH	218,90	+ 0,28
W.H SMITH	GRP	GB	11,57	
WOLSELEY P	LC	GB	7,17	
▶ DJ E STO?	XX RETL P	,	361,44	- 0,16
HALITE	TECH	NOL	OCIE	
HAUTE	IECHI	NOL	JGIE	
ALCATEL /RN	Л	FR*	116,9	
ALTEC SA RE	G.	GR	14,48	
BAAN COMP	PANY	NL*	7,5	
BARCO		BE*	175	
BRITISH AER	ROSPA	GB	6,64	
CAP GEMINI	/RM	FR*	144,5	
COLOPLAST	В	DK	92,83	
COLT TELEC	OM NE	GB	17,33	
DASSAULT S	YST./	FR*	35,03	
FINMECCAN	IICA	IT *	0,96	- 1,03
FRESENIUS I	MED C	DE*	55,7	- 0,54
GAMBRO -A-	-	SE	9,13	
GETRONICS		NL*	36,25	- 0,41
GN GREAT N	NORDIC	DK	32,29	+ 2,13
INTRACOM	N	GR	61,85	
KON. PHILIP	S EL	NL*	75,1	+ 1,76
MERKANTIL	DATA	NO	8,39	
MISYS		GB	8,93	
NERA ASA		NO	1,89	
NETCOM AS	A	NO	27,80	
NOKIA		FI∗	72,3	- 0,69
NOKIA -K-		FI∗	157,5	
NYCOMED A	MERSHA	GB	7,81	
OCE		NL*	24,95	+ 1,01
OLIVETTI		IT*	2,95	+ 0,68
ROLLS ROYC	Œ	GB	4,16	
SAGEM		FR*	499	
SAP AG		DE*	256	+ 2,81
SAP VZ		DE*	295	+ 3,15
SEMA GROU		GB	10,18	
SIEMENS AC	i	DE*	64	- 0,47

SMITHS IND PLC	GB	14,40	
STMICROELEC SIC	FR*	98,4	
TANDBERG DATA A	NO	4,73	
THOMSON CSF /RM	FR *	28,21	
WILLIAM DEMANT	DK	64,17	
▶ DJ E STOXX TECH	P	395,19	+ 0,0
SERVICES CO) LI EC	TIEC	
SERVICES CO	JLLEC	Ше	
ANGLIAN WATER	GB	10,75	
BRITISH ENERGY	GB	8,08	
CENTRICA	GB	1,66	
EDISON	IT ★	8,99	-0,1
ELECTRABEL	BE*	331,6	
ELECTRIC PORTUG	PT*	17,59	
ENDESA	ES*	21,51	
EVN	AT *	123,5	- 1,1
GAS NATURAL SDG	ES*	80	
HAFSLUND -A-	NO	6,11	
HAFSLUND -B-	NO	3,59	
IBERDROLA	ES*	12,98	
ITALGAS	IT *	4,5	-0,4
NATIONAL GRID G	GB	6,61	
NATIONAL POWER	GB	7,24	
OESTERR ELEKTR	AT *	146	-0,2
POWERGEN	GB	10,76	
SCOT POWER	GB	7,98	
SEVERN TRENT	GB	12,65	
SUEZ LYON EAUX/	FR*	159,4	
SYDKRAFT -A-	SE	24,97	
SYDKRAFT -C-	SE	16,91	
THAMES WATER	GB	13,62	
TRACTEBEL	BE*	146	
UNION ELFENOS	ES*	13,63	
UNITED UTILITIE	GB	11	
VIAG	DE*	465	-0,2
VIVENDI/RM	FR*	218,6	
DJ E STOXX PO SU	IP P	303,47	- 0,2

EURO NOUVEAU MARCHÉ

16/04 10 h 30	Cours en €uros	% Var. veille
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	25	
ANTONOV	0,65	
C/TAC	12,3	+ 0,41
CARDIO CONTROL	9	+ 1,69
CSS	13,6	- 0,73
HITT NV	6,45	- 2,27
INNOCONCEPTS NV	19,5	
NEDGRAPHICS HOLD	17	
POLYDOC	2,1	- 6,67
PROLION HOLDING	84,5	- 0,35
RING ROSA	6,4	- 1,54
RING ROSA WT	0,83	
UCC HOLDING NV	13	
RRUXFUES		

BRUXELLES		
ENVIPCO HLD CT	2,05	
FARDEM BELGIUM ABC	24,05	
INTERNOC HLD	3,9	
INTL BRACHYTHER B	13,89	
LINK SOFTWARE B	11,5	
PAYTON PLANAR	2,5	
SYNERGIA	8,5	

FRANCFORT		
1 & 1 AG & CO.KGAA	134	+ 0,7
AIXTRON	218	- 2,6
AUGUSTA BETEILIGUN	62,5	- 0,7
BB BIOTECH ZT-D	31,5	- 0,3
BB MEDTECH ZT-D	18,1	+ 0,8
BERTRANDT AG	63,4	
BETA SYSTEMS SOFTW	15,45	+ 0,3
CE COMPUTER EQUIPM	179,83	+ 5,7
CE CONSUMER ELECTR	375	- 0,5
CENIT SYSTEMHAUS	223,85	
DRILLISCH	133	
EDEL MUSIC E 98	355	- 1,3
ELSA	59	- 1,6
EM.TV & MERCHANDI	912	- 1,9
EUROMICRON	25,8	
GRAPHISOFT NV	18	
HOEFT & WESSEL	159	
HUNZINGER INFORMAT	102,5	
INFOMATEC	249	-2,3
INTERSHOP COMMUNIC	236	- 0,8
KINOWELT MEDIEN	187	- 2,8
LHS GROUP	32,6	+ 7,7
LINTEC COMPUTER	142	
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	
MENSCH UND MASCHIN	39,2	+ 0,5
MOBILCOM	210,6	- 0,5
MUEHL PRODUCT & SE	17,68	
MUEHLBAUER HOLDING	68	
PFEIFFER VACU TECH	38,8	- 0,5
PLENUM	131,65	+ 1,6
PSI	71	- 1,3
QIAGEN NV	68	+ 0,7
REFUGIUM HOLDING A	31,5	
SACHSENRING AUTO	14	
SALTUS TECHNOLOGY	31,5	
SCM MICROSYSTEMS	65,5	+ 3,6
SER SYSTEME	386	- 0,5
SERO ENTSORGUNG	5,8	
SINGULUS TECHNOLOG	128,5	+ 0,0
SOFTM SOFTWARE BER	60,3	+ 0,5
TDS	85	
TECHNOTRANS	50	- 1,3
TELEGAC	40	
TELES AG	220,65	+ 0,2
TIPTEL	7,82	+ 1,5
TRANSTEC	53,5	
W.E.T. AUTOMOTIVE	48,3	+ 2,3

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne IT: Italie - PT: Portugal - IR: Irlande LU: Luxembourg - NL: Pays-Bas - AT: Autriche FI: Finlande - BE: Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

LE MONDE / SAMEDI 17 AVRIL 1999 / 29

73,80 1052,81 806,83 1043,63

459,17

179,93 234,44 371,27 537,88

537,88 1054,12 1308,63 685,48 183,67 766,16 808,14 741,23

+ 0,94 + 1,33

+ 0,47 + 2,11 + 0,17

-0.36

- 0,36 + 0,81 - 0,25 - 3,24 - 0,74 + 0,77 + 0,57 - 1,73 - 0,40

200,10 11,25 160,50 123 159,10

70 27,43 35,74 56,60 82 160,70 199,50 104,50 28 116,80 123,20

11,45 159 123 157 70 27,30 35 56,50 82,30

159,40 200 108 28,21 115,90 122,50 115 14,76 82

VALEURS FRANÇAISES

- L'action BNP s'échangeait à l'ouverture, vendredi 16 avril, en hausse de 1,17 %, à 73,2 euros, le titre SG, en progression de 0,62 %, à 160 euros, et celui de **Paribas** de 0,98 %, à 97 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 156,85 euros et l'action Paribas à 100,65 euros. L'OPE de SG valorise, elle, le titre Paribas à 100 euros.
- Le titre **Carrefour** perdait 0,93 %, à 745 euros, vendredi matin. Les investisseurs réagissaient à une actualité assez dense autour du groupe français. Son président a annoncé l'implantation de Carrefour dans cinq nouveaux pays, dont le Japon, et la saisie du tribunal de commerce contre Cora.
- L'action France Télécom ouvrait en baisse de 0,89 %, à 77,3 euros, vendredi, suite aux informations du *Financial* Times selon lesquelles Deutsche Telekom, associé à France Télécom en Italie, pourrait venir au secours de Telecom Italia dans sa défense contre l'OPA d'Olivetti.
- La valeur **Renault** chutait de 0,40 %, vendredi matin. Nissan, desormais lié au groupe français, prévoit une perte nette pour son groupe en 1998/1999 de 30 milliards
- Le titre **Bricorama** progressait de 1,43 %, à 37,5 euros, vendredi matin, après la publication d'un résultat net en 1998 en hausse de 21,8 %, à 67 millions de francs.

REGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 16 AVRIL Liquidation: 23 avril

Cours relevés à 10 h 15

GUILLEMOT #.

IGE + XAO....

GUYANOR ACTI

HF COMPANY.....

HIGH CO. HOLOGRAM IND..

France >	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	150	149,20	978,69	- 0,53	152
CR.LYONNAIS(TP)	143,10	143	938,02	- 0,06	1000
RENAULT (T.P.)	410	412,50	2705,82	+ 0,60	1000
SAINT GOBAIN(T.P	181,10				1000
THOMSON S.A (T.P	151	150	983,94	- 0,66	1000
ACCOR	231	233	1528,38	+ 0,86	100
AGF	49,35	49,10	322,07	-0,50	30
AIR FRANCE GPE N	17,18	17,21	112,89	+ 0,17	54
AIR LIQUIDE	149,80	152,20	998,37	+ 1,60	70
ALCATEL	116,90	120	787,15	+ 2,65	10
ALSTOM	28,40	28,90	189,57	+ 1,76	40
ALTRAN TECHNO. #	239,50	237,60	1558,55	- 0,79	10
ATOS CA	81	80,95	531	- 0,06	5
AXA	126	126,10	827,16	+ 0,07	9
BAIL INVESTIS	123,60	124	813,39	+ 0,32	100
BAZAR HOT. VILLE	105,20	106	695,31	+ 0,76	50
BERTRAND FAURE	53,10	53,50	350,94	+ 0,75	5

BIC	45,06	45,35	297,48	+ 0,64	25	GROUPE PARTOUCHE	63	63,40	415,88	+ 0.63	91
BIS	82,70	85	557,56	+ 2,78	20	GUILBERT	132	132,90	871,77	+ 0,68	10
B.N.P	72,35	73,50	482,13	+ 1,58	4	GUYENNE GASCOGNE	410,80	408,40	2678,93	- 0,58	100
BOLLORE	169	171	1121,69	+ 1,18	50	HACHETTE FILI.ME	223,90	218	1429,99	- 2,63	20
BONGRAIN	350	354,80	2327,34	+ 1,37	50	HAVAS ADVERTISIN	183,60	183,40	1203,03	- 0,10	8
BOUYGUES	224,10	225,50	1479,18	+ 0,62	50	IMETAL	118,50	120,90	793,05	+ 2,02	50
BOUYGUES OFFS	30,80	30,90	202,69	+ 0,32	10	IMMEUBLES DE FCE	15,24	15,40	101,02	+ 1,04	10
BULL#	6,25	6,10	40,01	- 2,40	10	INFOGRAMES ENTER	68,10	67,90	445,39	- 0,29	20
CANAL +	281,40	283,30	1858,33	+ 0,67	20	INGENICO	20,70	20,80	136,44	+ 0,48	10
CAP GEMINI	144,50	145,50	954,42	+ 0,69	40	INTERBAIL	22,10	22,10	144,97		100
CARBONE LORRAINE	46	46,40	304,36	+ 0,86	10	INTERTECHNIQUE	301	297	1948,19	- 1,32	100
CARREFOUR	752	752,50	4936,08	+ 0,06	15	ISIS	65,20	64	419,81	- 1,84	50
CASINO GUICHARD	88,50	88,80	582,49	+ 0,33	10	JEAN LEFEBVRE	87	87,50	573,96	+ 0,57	50
CASINO GUICH ADP	54,15	54,40	356,84	+ 0,46	10	KLEPIERRE	83,55	83,50	547,72	- 0,05	50
C.C.F	217,50 90	219 89,95	1436,55 590,03	+ 0,68 - 0,05	25 25	LABINAL LAFARGE	224,80 95	221,10 94,20	1450,32 617,91	- 1,64 - 0,84	100 25
CEGID (LY)	143,50	143,50	941,30		25	LAGARDERE	32,10	32,25	211,55	+ 0,46	40
CERUS	6,82	6,80	44,61	- 0,29	45	LAPEYRE	71	71,40	468,35	+ 0,56	10
CGIP	47,90	47,65	312,56	- 0,52	2	LEBON (CIE)	42	40,40	265,01	- 3,80	50
CHARGEURS	51	50,90	333,88	- 0,19	100	LEGRAND	206	204,80	1343,40	- 0,58	2
CHRISTIAN DALLOZ	46	45,60	299,12	- 0,86	10	LEGRAND ADP	116	116	760,91		2
CHRISTIAN DIOR	114,50	113	741,23	- 1,31	52	LEGRIS INDUST	40	39,60	259,76	- 1	20
CIC -ACTIONS A	79,80	79,95	524,44	+ 0,18	100	LOCINDUS	120	120,90	793,05	+ 0,75	150
CIMENTS FRANCAIS	54	53,90	353,56	- 0,18	4	L'OREAL	622,50	624,50	4096,45	+ 0,32	10
CLARINS	84,40	84,10	551,66	- 0,35	50	LVMH MOET HEN	230	229	1502,14	- 0,43	10
CLUB MEDITERRANE	88	87,60	574,62	- 0,45	25	MARINE WENDEL	160	156,20	1024,60	- 2,37	100
CNP ASSURANCES	23,99	23,98	157,30	- 0,04	25	METALEUROP	4,69	4,74	31,09	+ 1,06	25
COFLEXIP	65	67	439,49	+ 3,07	10	MICHELIN	45,25	45,26	296,89	+ 0,02	12
COLAS	175	177,30	1163,01	+ 1,31	40	MONTUPET SA	32,90	32,90	215,81		10
COMPTOIR ENTREP	2,11	2,09	13,71	- 0,94	10	MOULINEX	10,35	10,30	67,56	- 0,48	10
CPR	47	48	314,86	+ 2,12	50	NATEXIS	50,20	49,50	324,70	- 1,39	100
CRED.FON.FRANCE CFF.(FERRAILLES)	15,50 34,90	15,50 35	101,67 229,58	+ 0,28	100 50	NEOPOST NORBERT DENTRES	16,60 26,88	17,18 26,94	112,69 176,71	+ 3,49 + 0,22	4 10
CREDIT LYONNAIS	38,50	38,50	252,54		60	NORD-EST	26,80				50
CS SIGNAUX(CSEE)	53,25	52,95	347,33	- 0,56	100	NORDON (NY)	71				70
DAMART	65,40	65,80	431,62	+ 0,61	1	NRJ #	173	173,20	1136,12	+ 0,11	10
DANONE	249,50	248,50	1630,05	- 0,40	10	OLIPAR	7,83	7,83	51,36		60
DASSAULT-AVIATIO	141	144	944,58	+ 2,12	50	PARIBAS	96,05	97,10	636,93	+ 1,09	100
DASSAULT SYSTEME	35,03	35,03	229,78		5	PATHE	234,50	233	1528,38	- 0,63	
DE DIETRICH	50,70	49,60	325,35	- 2,16	25	PECHINEY ACT ORD	38,30	38,42	252,02	+ 0,31	100
DEVEAUX(LY)#	70	69,50	455,89	- 0,71	20	PERNOD-RICARD	56,70	57	373,90	+ 0,52	20
DEV.R.N-P.CAL LI	10,71				100	PEUGEOT	152,50	154,50	1013,45	+ 1,31	35
DEXIA FRANCE	132,50	134,20	880,29	+ 1,28	100	PINAULT-PRINT.RE	145,90	147	964,26	+ 0,75	20
DMC (DOLLFUS MI)	5,91	5,96	39,10	+ 0,84	75	PLASTIC OMN.(LY)	77	77	505,09		20
DYNACTION	26,88	27,55	180,72	+ 2,49	25	PRIMAGAZ	70,85	68,10	446,71	- 3,88	10
ECIA	106	106	695,31		25	PROMODES	637	626,50	4109,57	- 1,64	20
EIFFAGE	62,60	62	406,69	- 0,95	50	PUBLICIS #	156	155,50	1020,01	- 0,32	25
ELF AQUITAINE	129,30 36	132,70 36	870,45 236,14	+ 2,62	8 20	REMY COINTREAU RENAULT	15,10 37	15,49 36,89	101,61 241,98	+ 2,58 - 0,29	10 25
ERAMET	138	135,10	886,20	- 2,10	65	REXEL	75	75,30	493,94	+ 0,40	5
ESSILOR INTL	308	310,90	2039,37	+ 0,94	20	RHODIA	16.50	16,26	106,66	- 1.45	15
ESSILOR INTL.ADP	304	304,70	1998,70	+ 0,23	20	RHONE POULENC A	43.30	43,45	285,01	+ 0.34	3
ESSO	75	75	491,97		50	ROCHEFORTAISE CO	97.60	100	655,96	+ 2.45	10
EURAFRANCE	444,80	444,40	2915,07	- 0,08	200	ROCHETTE (LA)	2,49	2,57	16,86	+ 3,21	10
EURO DISNEY	1,21	1,21	7,94		5	ROYAL CANIN	50,90	51,40	337,16	+ 0,98	20
EUROPE 1	225				100	RUE IMPERIALE (L	1000	986,50	6471,02	- 1,35	200
EUROTUNNEL	1,54	1,52	9,97	- 1,29		SADE (NY)	37,49	37,49	245,92		100
FIMALAC SA	99,30	97,90	642,18	- 1,40	140	SAGEM SA	499	500	3279,79	+ 0,20	50
FINEXTEL	19	18,92	124,11	- 0,42	100	SAINT-GOBAIN	158,90	160,80	1054,78	+ 1,19	100
FIVES-LILLE	70	71	465,73	+ 1,42	50	SALVEPAR (NY)	73	73,50	482,13	+ 0,68	50
FRANCE TELECOM	78	77,75	510,01	- 0,32	25	SANOFI	156	153,50	1006,89	- 1,60	25
FROMAGERIES BEL GALERIES LAFAYET	674 1205	1205	7904,28		50 100	SAUPIQUET (NS) SCHNEIDER SA	45,80 57,20	45,80 57,20	300,43 375,21		50 50
GASCOGNE	74,65	76,15	499,51	 + 2	80	SCOR	48	48	314,86		
GAUMONT #	59,45	59,45	389,97	T Z	50	S.E.B	64.85	64,90	425,72	+ 0,07	20
GAZ ET EAUX	40.01	40,30	264,35	+ 0.72	5	SEFIMEG CA	61.80	61	400,13	- 1,29	100
GECINA	102	102,10	669,73	+ 0,09	100	SEITA	60	58,55	384,06	- 2,41	50
GEOPHYSIQUE	39,40	40,40	265,01	+ 2,53	10	SELECTIBANQUE	10,37	10,36	67,96	- 0,09	100
GRANDVISION	26	26	170,55		10	SFIM	36,40	36,75	241,06	+ 0,96	160
GROUPE ANDRE S.A	117,50				50	SGE	41,80	41,50	272,22	- 0,71	85
GR.ZANNIER (LY)	19,90	19,82	130,01	- 0,40	10	SIDEL	72	71,45	468,68	- 0,76	15
GROUPE GTM	85	86,75	569,04	+ 2,05	50	SILIC CA	154,50	155	1016,73	+ 0,32	100
GPE VALFOND ACT	43,65	44	288,62	+ 0,80	100	SIMCO	80,90	80,50	528,05	- 0,49	100

(Publicité)

FINANCES ET MARCHÉS

UNIDA ASSUR-FDAL UNION ASSUR-FDAL USINOR VALEO VALEO VALLOUREC VIA BANQUE VIVENDI WORMS (EX.SOMEAL ZODIAC EX.DT DIV	115 14,76 82 32,98 28,14 218,60 12,54 208,80	113 14,70 81,30 32,98 28,14 220,50 12,60 205,10	741,23 96,43 533,29 216,33 184,59 1446,39 82,65 1345,37	- 1,73 - 0,40 - 0,85 + 0,86 + 0,47 - 1,77	10 20 20 100 100 16 10
International >	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	125,50	125	819,95	- 0,39	
A.T.T. #	78,40	78,15	512,63	- 0,31	1
BARRICK GOLD #	16,40	16,40	107,58		
CROWN CORK ORD.#	28,62	31,02	203,48	+ 8,38	5
DE BEERS #	20,30	20,50	134,47	+ 0,98	
DU PONT NEMOURS	64,05	63,50	416,53	- 0,85	
ERICSSON #	24,04	23,61	154,87	- 1,78	2
FORD MOTOR #	58,50	58,95	386,69	+ 0,76	1
GENERAL ELECT. #	105,60	105,10	689,41	- 0,47	
GENERAL MOTORS #	82,55 6.84	81,65 6.74	535,59 44.21	- 1,09 - 1.46	1 50
HITACHI # I.B.M #	165,20	165,80	1087,58	+ 0,36	
ITO YOKADO #	63,50		,		 50
MATSUSHITA #	17,89	18,09	118,66	+ 1,11	50
MC DONALD'S #	40,92	41,50	272,22	+ 1,41	
MERCK AND CO #	72,15	72	472,29	- 0.20	
MITSUBISHI CORP	6,48	6,61	43,36	+ 2	50
MOBIL CORPORAT.#	88	90,20	591,67	+ 2.50	1
MORGAN J.P. #	126,40	125	819,95	- 1,10	2
NIPP. MEATPACKER	12.88				50
PHILIP MORRIS #	32,50	32,63	214,04	+ 0,40	
PROCTER GAMBLE	91	90	590,36	- 1,09	
SEGA ENTERPRISES	17,70	18	118,07	+ 1,69	50
SCHLUMBERGER #	54,80	56,90	373,24	+ 3,83	
SONY CORP. #	93	92,90	609,38	- 0.10	50

ABRÉVIATIONS

49,98

- 0,25

259,76 386,36 423,09

980,66 321,42 281,08 324,63 484,10 398,17 596,92 531,33

30,90 7,62

149,50

49 42,85 49,49 73,80 60,70 91 81 42 56,35 42,80

CLAYEUX (LY)......♦

CNIM CA#......

COFITEM-COFI.... ♦

CIE FIN.ST-H ♦

C.A.MORBIHAN....

C.A.DU NORD#

C.A. OISE CC ... C.A.PAS DE C ...

C.A. PARIS I....

C.A.ILLE & V... C.A.LOIRE/H...

SKIS ROSSIGNOL..

SOGEPARC (FIN) ...

SOCIETE GENERALE...... SOC.FONC.LYON.# SODEXHO ALLIANCE.....

SOMMER-ALLIBERT...... SOPHIA SPIR COMMUNIC. #

SUEZ LYON.DES EA.......
SYNTHELABO..... STRAFOR FACOM

TECHNIP...

THOMSON-CSF....

 $B = Bordeaux; \ Li = Lille; \ Ly = Lyon; \ M = Marseille; \ Ny = Nancy; \ Ns = Nantes.$ SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation ; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent. **DERNIÈRE COLONNE RM (1):**

Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

675,64 - 0,96

184,98 334,54 66,91 + 1,49 237,46 + 1,25

39,29 581,18 + 0,79 610,04 + 2,19

649,40 + 3,12

+ 0,69

47,56 240,08 119,97

28,20 51 10,20 36,20 5,99 88,60 93 99 7,25 36,60 18,29 14 154 2,09

HERMES INTL.

HYPARLO #(LY...... I.C.C.#...... IMMOB.BATIBA.... IMS(INT.META.....

INFO REALITE INT. COMPUTE♦

JET MULTIMED....

LATECOERE #.....

LECTRA SYST...... LEON BRUXELL.... LOUIS DREYFU.....

L.D.C. .

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 15 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 17 h 35 INFOTEL #... LEXIBOOK #.

				LEXIBOOK #	19,11	
	Cours	Cours	% Var.	JOLIEZ-REGOL	7,45	
Valeurs >	en €uros	en francs	veille	JOLIEZ-REGOL	0,30	
				LACIE GROUP	9,38	
ADLPARTNER #	21,40	140,37		MEDIDEP #	14	
AB SOFT	17,99	118,01	- 0,05	MILLE AMIS #♦	5,79	
ALPHAMEDIA	25	163,99	- 2,34	MONDIAL PECH	7,75	
ALPHA MOS	4,75	31,16	- 3,06	NATUREX	9,01	
ALTAMIR & CI	141,10	925,56	- 2,01	OLITEC	51	
APPLIGENE ON	2	13,12	+ 0,50	OMNICOM♦	184,50	
ASTRA	0,89	5,84	+ 3,48	OXIS INTL RG	1,61	
ATN	10,60	69,53	- 0,65	PERFECT TECH	20,30	
AVENIR TELEC	49,20	322,73	- 2,38	PHONE SYS.NE	8,23	
BELVEDERE	77,50	508,37	+ 5,29	PICOGIGA	10	
BIODOME #	17,60	115,45	- 2,16	PROSODIE	77,15	
BVRP EX DT S	42,75	280,42	- 0,46	PROLOGUE SOF	23,30	
CAC SYSTEMES	4,40	28,86	- 1,12	QUANTEL	3,98	
CEREP	8,99	58,97		R2I SANTE	39,99	
CHEMUNEX #	0,97	6,36	+ 2,10	RADOUX INTL	30,60	
COIL	47,50	311,58	- 3,06	RECIF #	12,90	
CRYO INTERAC	17	111,51		REPONSE #	16	
CYBER PRES.P	43,99	288,56	- 0,02	REGINA RUBEN	5,23	
CYRANO #	10,95	71,83	- 0,45	SAVEURS DE F	26,90	
DESK #	24,50	160,71	+ 2,08	SILICOMP #	12,34	
DESK BS 98	2,70	17,71		SERP RECYCLA	137,70	
DMS #	8,18	53,66	- 0,24	SOI TEC SILI	24,50	
DURAND ALLIZ	6,34	41,59	- 0,78	STACI #	22,50	
DURAN DUBOI	86	564,12		STELAX	0,75	
EFFIK #	20	131,19	+ 7,81	SYNELEC #	36	
ESKER	20,98	137,62	+ 0,86	LA TETE D.L	1,61	
EUROFINS SCI	41,90	274,85	+ 0,96	THERMATECH I	29	
EURO.CARGO S	11,43	74,98	+ 3,43	TITUS INTERA	96,15	
EUROPSTAT #	46	301,74		TITUS INTER♦	100,60	
FABMASTER #	9,60	62,97	+ 3,22	TRANSGENE #	33,40	
FI SYSTEM #	29,90	196,13	+ 3,10	TR SERVICES	11	
FLOREANE MED	8,05	52,80	- 8,52	VALORUM #♦	1,52	
GENERIX #	53	347,66		V CON TELEC	5,01	
GENESYS #	13	85,27	+ 1,56	WESTERN TELE	4,80	
GENSET	45,50	298,46	- 4,21			
GROUPE D #	19	124,63	- 2,26			
		,	,			



MONÉ.J D..

OBLIFUTUR C...
OBLIFUTUR D...
ORACTION......

REVENU-VERT.

SÉVÉA ..

SYNTHÉSIS

1759,92

95,45 84,89 191,10 183,82

18,23

3297,22 51,84 183,51 197,46 185,13 41,72

48,87	+ 0,81	I		_						C.A.PAS DE C	91	596,92		LEON BRUXELL	36,60	240,08 - 1,08
1,97	+ 20	II VARI I	. \			STRI				C.A.TOULOUSE ♦	81	531,33		LOUIS DREYFU	18,29	119,97
61,53	+ 9,57									CRCAM CCI NV♦	42	275,50		LVL MEDICAL♦	14	91,83
91,83		 								CRCAM TOUR.P♦	56,35	369,63		M6-METROPOLE	154	1010,17
37,98										CROMETAL	42,80	280,75		MEDASYS DIGI	2,09	13,71 + 2,95
50,84	-2,88									DAPTA-MALLIN				MANITOU #	129	846,18
59,10	+ 0,11		_							GROUPE J.C.D♦	57,65	378,16		MANUTAN	46	301,74 - 0,43
334,54	- 7,27			01/0		1 // 1				DAUPHIN OTA	74	485,41	+ 1,36	MARC ORIAN♦	100	655,96
1210,24			_	88.			<i> </i>			DECAN GROUPE	39,80	261,07		MARIONNAUD P	45,10	295,84 - 1,74
10,56	+ 0,62		V ////	<i>) (</i>	<i>A</i> ■ ▼) Ki	HH			DU PAREIL AU	54	354,22	+ 1,88	MECATHERM #	26,68	175,01
133,16	+ 9,72					-				EXPAND S.A	33	216,47	+ 1,53	MGI COUTIER	34,40	225,65 + 1,65
53,99										L ENTREPRISE ♦	95	623,16		MICHEL THIER	122	800,27 + 1,66
65,60	+ 0,10									ETAM DEVELOP	33,99	222,96	+ 1,46	NAF-NAF #	9,80	64,28
506,07	- 2,34									EUROPEENNE C	85	557,56	+ 3,40	PENAUILLE PO	238	1561,18
152,84	- 2,46	n	T	1		[/47/1		EUROP.EXTINC	42,69		+ 1,64	PHYTO-LIERAC	23	150,87 + 0,43
26,11		Bora.	IOUS	ies p	rere	extes sont b	ONS I	((7.7))		EXEL INDUSTR	43		- 4,44	POCHET	75	491,97
262,32	- 0,02	ac .		•				\mathbf{N}		FACTOREM♦	146	957,70		RADIALL #	55	360,78 - 4,26
		8						\smile		FACTOREM NV♦	126,70	831,10		RALLYE(CATHI	55	360,78 - 0,90
84,62	- 0,69									FAIVELEY #	20,25	132,83		REYNOLDS	34,50	226,31
104,95									_	FINACOR◆	4	26,24		RUBIS #	24	157,43
	+ 0,57									FINATIS(EX.L♦	70,15	460,15		SABATE SA #	125	819,95 + 1,62
176,45	- 0,73	SECO				ARKOPHARMA #	55,60	364,71		FININFO	162	1062,65		SEGUIN MOREA	62,10	407,35 - 0,64
80,95	- 0,08	SECOI	AD.			ASSUR.BQ.POP	97		+ 0,93	FLO (GROUPE)	34,10		- 0,87	SIDERGIE	99,90	655,30
						ASSYSTEM #	18,18			FOCAL (GROUP	42		- 1,17	SIPAREX (LY)	23,05	151,20 - 1,91
160,71	- 2	BAADA	TIÉ			BENETEAU CA#	153,80		- 1,41	FRAIKIN 2#	48,90	320,76		SOCAMEL-RESC♦	19,29	126,53
		MARC	.HE			BISC. GARDEI♦	5,69	37,32		GAUTIER FRAN	45,80		+ 1,77	SOPRA #	53,50	350,94 + 1,51
						BOIRON (LY)#	56,90			GEL 2000◆	1,75	11,48		SPORT ELEC S♦	4,05	26,57
236,14						BOISSET (LY)♦	29		••••	GENERALE LOC ♦	25	163,99		STALLERGENES♦	14,04	92,10
	+ 2,54	VENDREDI 16 /	AVRIL			BOIZEL CHANO♦	70,50			GEODIS #	67		- 1,47	STEF-TFE #	33,99	222,96 + 0,56
190,23	- 3,33					BONDUELLE	16,90		+ 0,59	G.E.P PASQUI◆	3,35	21,97		SUPERVOX (B)♦	2,25	14,76
630,70	- 2,78	Une sélection. Co	ours rel	evés à 10	0 h 15	BOURGEOIS (L♦	6,50	42,64		GFI INDUSTRI	31,30		+ 2,25	SYLEA	56,80	372,58 + 3,83
659,89						BRICE	44,40	291,24		GFI INFORMAT	111	728,11		TF1	183,70	1204,99 + 2,05
219,09	- 7,73		Cours	Cours	% Var.	BRICORAMA #	37,50			GO SPORT◆	66	432,93		TOUPARGEL (L♦	10,80	70,84
		Valeurs -	en €uros	en francs	veille	BRIOCHE PASQ	97			FINANCIERE G♦	7,52	49,33		TRANSICIEL #	114,50	751,07 + 4,75
9,97		ADA	64.00	405.70		BUT S.A	43,40		+ 2,60	GRAND MARNIE ♦	4683,50	30721,75		TRIGANO♦ UBI SOFT ENT	27,51	180,45
		ADA♦	64,90	425,72	+ 0.31	SOLERI	54,50		••••	GROUPE BOURB ♦	48	314,86			115	754,35 - 3,36
31,49	- 2,04	AIGLE #	79,25	519,85 406,69	-,-	CDA-CIE DES	29,50	193,51	- 2.34	GUERBET S.A	17	111,51 229,58		UNILOG	475	3115,80 - 1,45
		ALGECO #	62		 ± 1 14	CEGEDIM #	37			GUY DEGRENNE♦	35 47 50			VIEL ET CIE	21,50	141,03
		APRIL S.A.#(70,70	403,76	+ 1,14	CERG-FINANCE	91,55	600,53	+ 0,60	GUYOMARC H N♦	47,50	311,58		VILMOR.CLAUS♦	70,25	460,81

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 15 avril

				EN CAISSE D'EP
Émetteurs >		initaires*	Date	ÉCUR ACT FUT D DEA
,	€uros	francs★★	cours	ÉCUR. ACT. FUT.D PEA ÉCUR. CAPITALISATION
AGIPI				ÉCUR. EXPANSION C
AGIPI AMBITION (AXA)	25,34	166,22	15/04	ÉCUR. GÉOVALEURS C
AGIPI ACTIONS (AXA)		159,59	01/04	ÉCUR. INVESTIS. D PEA.
	,	.00,00	01,01	ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98
<u>13712</u>	3615 BNP			ÉC. MONÉT.D/10 30/11/9
				ÉCUR. TRÉSORERIE C
ANTIGONE TRÉSORIE		933192,57	15/04	ÉCUR. TRÉSORERIE D
NATIO COURT TERME	2280,82	14961,20	15/04	ÉCUR. TRIMESTRIEL D.
NATIO COURT TERME 2	61942,93	406318,99	15/04	ÉPARCOURT-SICAV D
NATIO EPARGNE	348,97	2289,09	15/04	GÉOPTIM C GÉOPTIM D
NATIO EP. CROISSANCE	677,69	4445,35	15/04	HORIZON C
NATIO EP. PATRIMOINE	27,59	180,98	15/04	PRÉVOYANCE ÉCUR. D.
NATIO EPARG. RETRAITE NATIO EPARGNE TRÉSOR	31,04 1856,18	203,61 12175,74	15/04 15/04	TREVOTANCE ECOR. D.:
NATIO EPARGNE TRESOR	216,74	1421,72	15/04	CO.
NATIO EURO OBLIG	175,20	1149,24	15/04	INDOCAM
NATIO EURO OPPORT	196,95	1291,91	15/04	Asset Management
NATIO EURO PERSPECT	347,14	2277,09	15/04	ATOUT AMÉRIQUE
NATIO IMMOBILIER	257,69	1690,34	15/04	ATOUT ASIE
NATIO INTER	182,74	1198,70	15/04	ATOUT CROISSANCE
NATIO MONÉTAIRE C	867,58	5690,95	15/04	ATOUT FONCIER
NATIO MONÉTAIRE D	798,58	5238,34	15/04	ATOUT FRANCE EUROP
NATIO OBLIG. LT	35,58	233,39	15/04	ATOUT FRANCE MOND
NATIO OBLIG. MT C	145,01	951,20	15/04	ATOUT FUTUR C
NATIO OBLIG. MT D.,	138,07	905,68	15/04	ATOUT FUTUR D
NATIO OPPORTUNITÉS	32,75	214,83	15/04	COEXIS
NATIO PLACEMENT C	12590,20	82586,30	15/04	DIÈZE
NATIO PLACEMENT D	11508,15	75488,52	15/04	EURODYN INDICIA EUROLAND
NATIO REVENUS	174,58	1145,17	15/04	INDOCAM CONVERT. C.
NATIO SÉCURITÉ	1767,48 285,16	11593,91	15/04	INDOCAM CONVERT. D
NATIO VALEURS	200,10	1870,53	15/04	INDOCAM EUR. NOUV.
a X				INDOCAM HOR, EUR, C
BANQUE P	OPULAIRE			INDOCAM HOR. EUR. D
ASSET MAN	AGEMENT			INDOCAM MULTI OBLIC
MONEDEN	14880,14	97607,32	15/04	INDOCAM ORIENT C
	www.cdc-as	setmanageme	nt.com	INDOCAM ORIENT D
7/4/07				INDOCAM UNIJAPON INDOCAM STR. 5-7 C
CDC Asset Manageme	nι			INDOCAM STR. 5-7 C
LIVRET B. INV.D PEA	173,65	1139,07	14/04	MONÉDYN
NORD SUD DÉVELOP. C	426,98	2800,81	14/04	MONÉ.J C
				•

_	NORD SUD DÉVELOP. D	363,29	2383,03	14/04	
	MULTI-PROMOTEURS CCBP				
	PATRIMOINE RETRAITE C	50,25	329,62		
	PATRIMOINE RETRAITE D	47,57	312,04	15/04	
	///S/)				
				initel:	
	CDC TRESOR	3616 CD0	C TRESOR (1,2	9 F/mn)	
	FONSICAV C	3165,12	20761,83	15/04	
	MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3155,96	20701,74	15/04	
			Sicav en	liane :	
ate	CAISSE D'EPARG	NE 08	36680900 (2,2	3 F/mn)	
urs	ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	60,88	399,35	15/04	
uis	ÉCUR. CAPITALISATION C	42,30	277,47	15/04	
	ÉCUR. EXPANSION C	13433,58	88118,51	15/04	
5/04	ÉCUR. GÉOVALEURS C	675,91	4433,68	15/04	
1/04	ÉCUR. INVESTIS. D PEA	48,52	318,27	15/04	
	ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	207,50	1361,11	15/04	
	ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,19	1227,89	15/04	
	ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,91	333,95	15/04	
5/04	ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,53	305,22	15/04	
5/04	ÉCUR. TRIMESTRIEL D	313,24	2054,72	15/04	
5/04	ÉPARCOURT-SICAV D GÉOPTIM C	29,42 2223,83	192,98	15/04 15/04	
5/04	GÉOPTIM C	1990,88	14587,37 13059,32	15/04	
5/04	HORIZON C	468.11	3070.60	15/04	
5/04	PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,06	105,35	15/04	
5/04 5/04	TREVOITANCE ECON. D	.0,00	. 50,00	. 57 0 4	

	CDC TRESOR	3010 CD	L IKESUK (1,29)	r/mn)	UNIVERS ACTIONS	31,04			
	FONSICAV C	3165.12	20761.83 1	5/04	MONÉ ASSOCIATIONS	183,51			
	MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C		20701,74 1		UNIVAR C	197,46			
		,	,		UNIVAR D	185,13			
	CAISSE D'EPARG	NE	Sicav en li		UNIVERS-OBLIGATIONS	41,72			
ate	V=	08	36680900 (2,23	F/mn)	Fonds communs de placements				
ours	ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	60,88	399,35 1	5/04	INDOCAM VAL. RESTR	2796,41			
	ÉCUR. CAPITALISATION C	42,30	277,47 1	5/04	MASTER ACTIONS	40,82			
	ÉCUR. EXPANSION C	13433,58	88118,51 1	5/04	MASTER OBLIGATIONS	29,39			
5/04	ÉCUR. GÉOVALEURS C	675,91		5/04	OPTALIS DYNAMIO. C	19,66			
1/04	ÉCUR. INVESTIS. D PEA	48,52		5/04	OPTALIS DYNAMIQ. D	19,47			
	ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	207,50		5/04	OPTALIS ÉQUILIB. C	18,73			
	ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,19		5/04	OPTALIS ÉQUILIB. D	18,26			
	ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,91		5/04	OPTALIS EXPANSION C	17,80			
5/04	ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,53		5/04	OPTALIS EXPANSION D	17,80			
5/04	ÉCUR. TRIMESTRIEL D	313,24		5/04	OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,10			
5/04	ÉPARCOURT-SICAV D	29,42		5/04	OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,34			
5/04	GÉOPTIM C	2223,83		5/04	PACTE SOL. LOGEM	79,99			
5/04	GÉOPTIM D	1990,88		5/04	PACTE VERT T. MONDE	81,93			
5/04	HORIZON C	468,11		5/04		,			
5/04	PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,06	105,35 1	5/04	CIC CIC BANQUES				
5/04	Œ				BANQUES				
5/04			CRÉDIT AGRIC	COLE	FRANCIC	30,58			
5/04	INDOCAM Asset Management	08	36685655 (2,23	F/mn)	FRANCIC PIERRE	26,83			
5/04	ATOUT AMÉRIQUE	42,29		5/04	EUROPE RÉGIONS	40,05			
5/04	ATOUT ASIE	16,05		5/04					
5/04	ATOUT ASIE	280.28		5/04	CIC	CIC PARIS			
5/04	ATOUT FONCIER	292.10		5/04	PARIS				
5/04 5/04	ATOUT FRANCE EUROPE	180,54		5/04	ASSOCIC	168,76			
5/04	ATOUT FRANCE BONDE	44,24		5/04	AURECIC	89,77			
5/04	ATOUT FUTUR C	175.86		5/04	CICAMONDE	29,29			
5/04	ATOUT FUTUR D	163,00		5/04	CONVERTICIC	76,02			
5/04	COEXIS	327,19		5/04	ECOCIC	307,03			
5/04	DIÈZE	418.93		5/04	EPARCIC	784,91			
5/04	EURODYN	540.49	3545.38 1		MENSUELCIC	1519,90			

44,24 175,86 163,09 327,19 418,93 540,49 109,09 2465,61 2257,03 1697,43 196,62 185,55 159,38 29,95 26,91 156,71 328,29 224,70 1558,98

INDOCAM MULTI OBLIG..

336 68 09 00 (2,23	3 F/mn)	Fonds communs de pla	cements			FINANCE			
399,35	15/04	INDOCAM VAL. RESTR	2796.41	18343.25	08/04	CAA FUDO DEA			
	15/04	MASTER ACTIONS	40,82	267,76	13/04	CM EURO PEA CM FRANCE ACTIONS			
	15/04	MASTER OBLIGATIONS	29,39	192,79	13/04	CM MID. ACT. FRANCE			
	15/04	OPTALIS DYNAMIQ. C	19,66	128,96	14/04	CM MONDE ACTIONS			
	15/04	OPTALIS DYNAMIQ. D	19,47	127,71	14/04	CM OBLIG. LONG TERME			
	15/04	OPTALIS ÉQUILIB. C	18,73	122,86	14/04	CM OPTION DYNAM			
	15/04	OPTALIS ÉQUILIB. D	18,26	119,78	14/04	CM OPTION ÉQUIL			
	15/04	OPTALIS EXPANSION C	17,80	116,76	14/04	CM OBLIG. COURT TERME			
	15/04	OPTALIS EXPANSION D	17,80	116,76	14/04	CM OBLIG. MOYEN TERME.			
	15/04	OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,10	112,17	14/04	CM OBLIG. MOTEN TERME.			
	15/04	OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,34	107,18	14/04				
	15/04	PACTE SOL. LOGEM	79,99	524,70	06/04	Fonds communs de pla			
	15/04	PACTE VERT T. MONDE	81,93	537,43	06/04	CM OPTION MODÉRATION.			
	15/04					LCF E. DE ROTHSCHILD BA	ı		
105,35	15/04	CCC	BANQUES						
		BANQUES	•			ASIE 2000			
CRÉDIT AGR	ICOLE	FRANCIC	30,58	200,59	15/04	SAINT-HONORÉ CAPITAL			
336685655 (2,23	3 F/mn)	FRANCIC PIERRE	26,83	175,99	15/04	ST-HONORÉ MAR. ÉMER			
277,40	. ,	EUROPE RÉGIONS	40,05	262,71	15/04	ST-HONORÉ PACIFIQUE			
	15/04	CIC				ST-HONORÉ VIE SANTÉ			
	15/04	CC	CIC PARIS			?	_		
	15/04	PARIS				Legal & LEGAL & GENE	K		
	15/04	ASSOCIC	168,76	1106,99	15/04	General			
	15/04	AURECIC	89,77	588,85	15/04	SÉCURITAUX			
	15/04	CICAMONDE	29,29	192,13	15/04	STRATÉGIE IND. EUROPE			
	15/04	CONVERTICIC	76,02	498,66	15/04	STRATÉGIE RENDEMENT			
	15/04	ECOCIC	307,03	2013,98	15/04	Z A DOCUMENT			
	15/04	EPARCIC	784,91	5148,67	15/04	LA POSTE			
3545,38	15/04	MENSUELCIC	1519,90	9969,89	15/04				
715,58	14/04	OBLICIC MONDIAL	676,19	4435,52	15/04	AMPLITUDE AMÉRIQUE C			
16173,34	15/04	OBLICIC RÉGIONS	193,77	1271,05	15/04	AMPLITUDE AMÉRIQUE D			
14805,15	15/04	RENTACIC	25,47	167,07	15/04	AMPLITUDE EUROPE C			
	14/04	SECURICIC	362,95	2380,80	15/04	AMPLITUDE EUROPE D			
1289,74	15/04	SECURICIC D	328,01	2151,60	15/04	AMPLITUDE MONDE C			
	15/04	CREDIT LYONNAIS				AMPLITUDE MONDE D			
	15/04	CL ASSET MANAGEMENT				AMPLITUDE PACIFIQUE C			
	14/04					AMPLITUDE PACIFIQUE D			
	14/04	EURCO SOLIDARITÉ	225,83		14/04	ÉLANCIEL FRANCE D PEA			
	15/04	LION 20000 C	2730,04	17907,89	15/04	ELANCIEL EURO D PEA			
	15/04	LION 20000 D	2490,10	16333,99	15/04	ÉMERGENCE E.POST.D PEA.			
	15/04	LION-ASSOCIATIONS C	1827,45	11987,29	15/04	GÉOBILYS C			
	14/04	LION-ASSOCIATIONS D	1648,59	10814,04	15/04	GÉOBILYS D			
12472,89	16/04	LION COURT TERME C	4245,49	27848,59	15/04	INTENSYS C			

11544,32	16/04	LION COURT TERME D	3629,86
626,11	15/04	LIONPLUS C	273,25
556,84	15/04	LIONPLUS D	250,30
1253,53	15/04	LION TRÉSOR	393,02
1205,78	15/04	OBLILION	382,50
119,58	14/04	SICAV 5000	154,75
21628,35	15/04	SLIVAFRANCE	264,36
340,05	15/04	SLIVAM	107,95
1203,75	16/04	SLIVARENTE	42,20
1295,25	16/04	SLIVINTER	160,12
1214,37	16/04	TRILION	792,07
273,67	15/04	Crédit - Mutuel	
		FINANCE	
18343,25	08/04	CM EURO PEA	20.05
267,76	13/04	CM FRANCE ACTIONS	32,20
192,79	13/04	CM MID. ACT. FRANCE	24,70
128,96	14/04	CM MONDE ACTIONS	332,36
127,71	14/04	CM OBLIG. LONG TERME	108,24
122,86	14/04	CM OPTION DYNAM	28,11
119,78	14/04	CM OPTION ÉQUIL	50,20
116,76	14/04	CM OBLIG. COURT TERME	151,95
116,76	14/04	CM OBLIG. MOYEN TERME.	317,86
112,17	14/04	CM OBLIG. QUATRE	169,42
107,18	14/04	Fonds communs de pla	,
524,70	06/04	CM OPTION MODÉRATION.	17,90
537,43	06/04		,00

4/04	CM OBLIG. QUATRE	169,42	1111,32	15/
06/04	Fonds communs de pla	cements		
06/04	CM OPTION MODÉRATION.	17,90	117,42	15/
	LCF E. DE ROTHSCHILD BA	NQUE		
	ASIE 2000	70,68	463,63	15/
5/04	SAINT-HONORÉ CAPITAL	3428,59	22490,08	15/
5/04	ST-HONORÉ MAR. ÉMER	57,02	374,03	15/
5/04	ST-HONORÉ PACIFIQUE	93,76	615,03	15/
0,01	ST-HONORÉ VIE SANTÉ	320,27	2100,83	15/
5/04	Legal & LEGAL & GENE			
5/04	SÉCURITAUX	291,49	1912,05	13/
5/04	STRATÉGIE IND. EUROPE	198,58	1302,60	14/
5/04	STRATÉGIE RENDEMENT	337,11	2211,30	14/
5/04 5/04 5/04	LA POSTE	08:	Sicav Info 36 68 50 10 (2,2	
5/04	AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,01	170,61	15/
5/04	AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,93	170,09	15/
5/04	AMPLITUDE EUROPE C	34,84	228,54	15/
5/04	AMPLITUDE EUROPE D	34,16	224,07	15/
E/04	AMBUITURE MONRE C	000.00	1 4 4 0 0 4	45/

220,02 201,54 17,69 17,55 41,35 106,09 29,48 111,37 104,22

126,70 20,25 4 70,15 162 162 34,10 45,80 1,75 25 67 3,35 31,30 111 66 7,52 4683,50 48 17 35 47,50	831,1 132,8 26,2 460,1 1062,6 223,6 275,5 320,7 300,4 11,4 163,9 439,4 205,3 728,1 432,9 49,3 30721,7 314,8 111,5 229,5 311,5	3 4 5 5 6 3 + 1,77 8 9 9 9 - 1,47 7 1 3 3 6 1 8	RALLYELC/ RALLYELC/ REYNOLD RUBIS # SABATE 5/ SEGUIN M SIDERGIE SIPAREX (I) SOPAM # SPORT ELI STALLERG STEF-TE SUPERVO) SYLEA TFI TOUPARG TRANSICII TRIGANO UBI SOFT UNILOG VIEL ET CI VILMOR.C	S	23,05 19,29 53,50 4,05 14,04 33,99 2,25 56,80 183,70 10,80 114,50 27,51 115 475 21,50	360,78 226,31 157,43 819,95 407,35 655,30 151,20 126,53 350,94 26,57 92,10 222,96 14,76 372,58 1204,99 70,84 751,07 180,45 754,35 3115,80 141,03 460,81	- 0,90 + 1,62 - 0,64 1,91 + 1,51 + 0,56 + 4,75 + 4,75 + 4,75 + 1,45
23810,32			'S D		17,14	112,43	15/04
1792,40 1641,86			YNAMISME YNAMISME		220,23 217,13	1444,61 1424,28	15/04 15/04
2578,04			QUILIBRE C		194,09	1273,15	15/04
2509,04			QUILIBRE D		191,07	1253,34	15/04
1015,09 1734,09			ÉRÉNITÉ C. ÉRÉNITÉ D		179,71 176,27	1178,82 1156,26	15/04 15/04
708,11	15/04		E C		23,70	155,46	15/04
276,81	15/04		E D		20,65	135,46	15/04
1050,32 5195,64			D DE D PEA		105,57 41,04	692,49 269,20	15/04 15/04
3133,04	14/04		ESTION D		2234,87	14659,79	15/04
			REMIÈRE SI		6512,28	42717,76	15/04
101 50	15/04		REMIÈRE 1		39026,54	255997,32	15/04
131,52 211,22			REMIÈRE 2- S TRIMESTR		8433,22 818,19	55318,30 5366,97	15/04 15/04
162,02			A C		171,27	1123,46	15/04
2180,14			A D		147,59	968,13	15/04
710,01 184,39	15/04 15/04		/S C E D		43062,66 366,79	282472,53 2405,98	15/04 15/04
329,29		5025110					
996,73		56			SG AS	SET MANAGE Serveur	
2085,02 1111,32		SSET MANN	TWENT .		08	36 68 36 62 (2,2	
1111,02	13/04		NÉTAIRE C .		6073,60	39840,20	14/04
117,42	15/04	ACTIMO	NÉTAIRE D.		4684,35	30727,32	14/04
,	10/01		E 1 D		164,30	1077,74	15/04
	. =		E 2 D E 3 D		164,37 162,51	1078,20 1066	15/04 15/04
463,63 22490,08			NÉTAIRE C .		65,13	427,22	14/04
374,03			NÉTAIRE D.		57,34	376,13	14/04
615,03	15/04		BLIG C LECTION FI		52,15 72,45	342,08 475,24	15/04 15/04
2100,83	15/04		DÉFENSIF C		182,81	1199,15	15/04
		SÉLECT	DYNAMIQUI	C	223,25	1464,42	15/04
		SÉLECT	ÉQUILIBRE 2	2	159,43	1045,79	15/04
1912,05	13/04	SOGEPE	PEA 3 A EUROPE		150,33 228,75	986,10 1500.50	15/04 15/04
1302,60	14/04		ICE OPPORT		391,49	2568,01	15/04
2211,30	14/04		ICE OPPORT		368,04	2414,18	15/04
Sicav Info	Poste :		RANCE C RANCE D		442,39 400	2901,89 2623,83	15/04 15/04
6 68 50 10 (2			LIG D		96,56	633,39	15/04
170,61	15/04	SOGÉPA	RGNE D		47,19	309,55	15/04
170,09		SOGINT	ER C		61,64	404,33	15/04
228,54 224,07							
1443,24							
1322,02	15/04						
116,04							
115,12 271,24	15/04 15/04						
695,90							
193,38			up.				
730,54		LÉGE					
683,64 126,01	15/04 15/04	★ Hors f	rais. ★★ A	titre indic	atif.		
120,01	10/04						

AUJOURD'HUI

MÉDECINE Le nombre de diabétiques dans le monde est en pleine expansion. De 110 millions en 1994, il atteindra 300 millions en 2025, l'Afrique et l'Asie rattrapant peu à

peu les Etats-Unis et l'Europe. ● ENVIRON 90 % DES CAS sont des diabètes de type 2, liés à des facteurs génétiques et de mode de vie, survenant après quarante ans, et

associant une déficience en insuline à une résistance à cette hormone hypoglycémiante. • LA GRAVITÉ de la maladie est surtout liée aux complications vasculaires et neuro-

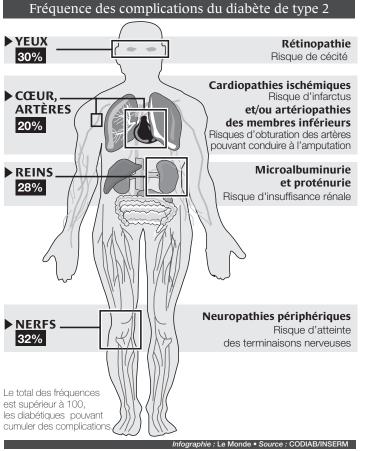
logiques, que l'on peut prévenir en maintenant un taux sanguin de glucose le plus proche possible de la normale (1,1 gramme par litre). ● LE TRAITEMENT repose sur l'hygiène de vie, les thérapeutiques hypoglycémiantes mais aussi sur la correction de l'hypertension artérielle et des anomalies des taux de graisses dans le sang.

L'irrésistible ascension planétaire du diabète

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le monde comptera 300 millions de diabétiques en 2025, soit un quasi-doublement en vingt-cinq ans. Le phénomène est universel et touche aussi les continents africain et asiatique, qui rattrapent les Etats-Unis et l'Europe

LES CHIFFRES de l'Institut international du diabète (IID), centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sont impressionnants: de 110 millions en 1994, le nombre de diabétiques dans le monde passera à 175 millions en 2000 et à 239 millions en 2010, le cap des 300 millions étant atteint en 2025. Le phénomène est universel. L'Europe, qui comptait plus de 18 millions de diabétiques en 1994, dépassera largement les 23 millions en l'an 2000 et frôlera les 28 millions en 2010. Aux Etats-Unis et, plus généralement, en Amérique du Nord, le taux de diabétiques, qui excède déjà actuellement 5 % de la population, aura connu un accroissement de 11 % en 2010. Dans le même intervalle. l'Afrique aura connu une augmentation de plus de 55 % du nombre de ses diabétiques. L'Asie, elle, comptera près de 46 % de hausse.

La fréquence du diabète suit ainsi le gradient de la puissance économique et la proximité du mode de vie occidental, les Etats-Unis servant de modèle. C'est que le plus fréquent des diabètes, celui de type 2 (classiquement appelé « non insulinodépendant »), est, à la différence du diabète de type 1 (ou « insulinodépendant »), très lié à des facteurs environnementaux et génétiques. Cette forme représente, selon les pays, de 80 % à 93 % de l'ensemble des diabètes, indique l'IID. En France métropolitaine, le type 2 représente 92 %



Le diabète de type 2, ou non insulinodépendant, de loin le plus fréquent, apparaît généralement après quarante ans et s'accompagne dans 60 % des cas d'une obésité. L'importance des complications est directement corrélée à l'ancienneté de la maladie. Après vingt-cing ans d'évolution, un diabétique sur

des cas, selon les données recensées en 1996 par deux chercheuses de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Cécile Delcourt et Laure Papoz.

ANTICIPER LE DÉPISTAGE

En France, la maladie a été reconnue comme une priorité de santé publique pour 1999 par la Conférence nationale de santé. Un engagement confirmé par le directeur général de la santé, Joël Ménard, lors du congrès « Diabète Paris 99 », organisé du 30 mars au 4 avril. Le diabète engendre, en effet, un coût humain et économique important. Les études disponibles sur la période 1970-1987 ont montré que « le taux de mortalité par diabète en tant que cause principale avait diminué de 18 à 11 pour 100 000 [décès], surtout chez les femmes, alors que le taux global de décès par diabète en cause principale ou associée (de l'ordre de 30 pour 100 000) avait légèrement augmenté, particulièrement chez les sujets de plus de soixante-quatorze ans », rappelaient Cécile Delcourt et Laure Papoz dans leur ouvrage Le Diabète et ses complications dans la population française (Les éditions Inserm, 1996).

«L'atteinte rétinienne liée au diabète, qui représente aux Etats-Unis la première cause des nouveaux cas de cécité entre vingt et soixante-quatre ans, touche 75 % des diabétiques de France après vingt ans d'évolution de la maladie », souligne le professeur JeanRaymond Attali, chef du service d'endocrinologie-diabétologienutrition de l'hôpital Jean Verdier, à Bondy (Seine-Saint-Denis). « Un diabétique sur cinq sera atteint par une complication neurologique et 8 % des dialysés sont diabétiques », poursuit l'ancien président de l'Association de langue française pour l'étude du diabète et des maladies métaboliques (Alfé-

« Chaque année en France, les complications diabétiques sont responsables de 5 000 amputations et de 15 % des angioplasties et pontages [traitement des occlusions artérielles et tout particulièrement des coronaires] », complète le professeur André Grimaldi (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris). Par ailleurs, insiste-t-il, « la prise en charge du diabète représente 8 % du budget santé de la France, alors que l'on dénombre entre 2 % et 2,5 % de diabétiques en métropole » (les chiffres dans les DOM-TOM sont analogues aux taux américains).

L'un des problèmes essentiels est celui du dépistage, notamment du diabète de type 2, qui en général survient vers la cinquantaine et évolue de manière insidieuse. Nombre de diabétiques s'ignorent et le diagnostic intervient souvent à un stade déjà évolué. Comme le rappelait dans son avis de mai 1998 le Haut-Comité de la santé publique, l'étude française Codiab a révélé que « si la plupart des diagnostics de diabète non insulinodépendants sont posés à l'occasion d'un dosage systématique de la glycémie, un quart des hommes et 18 % des femmes présentaient déjà des signes cardinaux du diabète ».

Le dépistage concerne au premier chef les sujets à risque de diabète de type 2 : enfants de diabétiques non insulinodépendants. sujets obèses (indice de masse corporel -rapport entre le poids en kilos et le carré de la taille en mètres - supérieur à 25), et femmes ayant donné naissance à des enfants de plus de 4 kilos ou ayant des antécédents obstétricaux évocateurs d'une hérédité diabétique. Récemment, l'Association américaine du diabète, l'OMS et, en France, l'Alfédiam ont successivement adopté de nouveaux critères diagnostiques.

NORMALISER LE SUIVI

La méthode de diagnostic a été simplifiée, avec une simple mesure du taux de glucose dans le sang à jeun (et non plus l'épreuve d'hyperglycémie provoquée), et la définition du diabète ajustée sur le seuil de 1,26 gramme par litre (ou 7 millimoles par litre), associé à l'apparition des complications rétiniennes, en lieu et place du 1,4 gramme par litre (7,7 mmol/l) antérieur. La valeur normale est un chiffre inférieur à 1,1 g/l; les glycémies comprises entre 1,1 g/l et 1,26 g/l, qualifiant une « hyperglycémie à jeun non diabétique », constituent un marqueur de risque de survenue d'un diabète de type 2. Cette plus grande rigueur est fondée sur une notion essentielle: plus on se rapproche de la normoglycémie, moins on risque de développer des complications diabétiques. Elle a été définitivement confirmée par une vaste étude de prévention britannique (UKPDS).

Parvenir à cette amélioration suppose le développement d'une politique de santé publique incluant l'éducation sanitaire, la promotion de l'activité physique, l'autonomisation et la responsabilisation des patients. Cela passe également par la coordination des règles de suivi du diabétique, pris en charge quasi systématiquement par le médecin généraliste. La Direction générale de la santé devrait d'ailleurs diffuser dans les prochains jours une circulaire sur l'organisation des soins en diabétologie, comme cela a été fait en mars 1998 pour la cancérologie.

adipeux. Le développement du diabète de type 2 chez un individu

Paul Benkimoun

Une maladie génétique révélée par les changements de mode de vie

L'INCIDENCE du diabète non insulinodépendant est en rapide augmentation partout dans le monde et, pourtant, il s'agit d'une maladie génétique. L'accroissement actuel du nombre de diabétiques est lié à la conjonction d'une sélection, au fil des millénaires, des gènes prédisposant au diabète et de la modification récente des modes de vie : activité physique faible, richesse calorique d'une alimentation déséquilibrée et obésité. La maladie diabétique ne se déclare chez les sujets prédisposés génétiquement qu'après de longues années d'une alimentation trop riche et de sédentarité.

La recherche des gènes en cause n'a encore porté ses fruits que dans certains sous-groupes particuliers très restreints de patients diabétiques chez lesquels l'altération du métabolisme glucidique résulte de l'anomalie d'un seul gène. Il s'agit des diabètes de type MODY (Maturity Onset Diabetes of the Young), diabètes familiaux à début précoce. Dans ces cas (environ 5 % des

diabètes), la maladie est liée à l'anomalie d'un gène majeur impliqué le plus souvent dans la libération de l'insuline par le pancréas. On en a dénombré quatre sortes jusqu'à présent. Mais, dans l'immense majorité des cas, le diabète serait le résultat de différentes combinaisons de défauts géné-

L'EXEMPLE CARICATURAL DES ÎLES NAURU

Des populations qui ont vécu isolées et ont concentré certains gènes par endogamie offrent des exemples caricaturaux de cette évolution collective vers le diabète. Le plus extraordinaire est celui des habitants des îles Nauru, atoll peuplé de Micronésiens dans l'océan Pacifique. Grâce à la découverte de gisements de phosphates sur ces îles, les habitants sont devenus phénoménalement riches... et diabétiques. Ils ont abandonné la pêche et l'agriculture pour le farniente et le grignotage d'une nourriture entièrement importée d'Australie, qui les a rendus

obèses. Leur diabète était si grave que la maladie s'est déclarée chez des sujets encore très jeunes et a été un sérieux frein à la reproduction, des troubles sexuels pouvant résulter de la maladie. En l'espace d'une quarantaine d'années, l'incidence du diabète a atteint des sommets inégalés ailleurs (jusqu'à 60 % de la population). La tendance s'est ensuite inversée, les suiets atteints pouvant moins bien se reproduire que les sujets sains. Le nombre de malades a ainsi baissé

de moitié en l'espace de deux générations. Pourquoi les habitants des îles Nauru ontils sélectionné les gènes du diabète de façon aussi « efficace »? Sans doute parce que leurs ancêtres sont arrivés sur ces îles après de longs voyages en canoë auxquels résistaient surtout ceux qui avaient le plus de graisse au départ! Il faut ajouter que le quart de la population est mort de faim sous l'occupation japonaise, entre 1942 et 1945.

Ce phénomène s'expliquerait par une dérive génétique dite d'« épargne » : dans

les conditions d'approvisionnement alimentaire fluctuantes et généralement insuffisantes qui ont prévalu au cours de l'essentiel de l'histoire de l'humanité, les individus qui, génétiquement, avaient une capacité d'« épargne » plus développée étaient les mieux à même de survivre car une plus grande proportion des calories qu'ils ingéraient lors des rares périodes d'abondance étaient transformées en graisses. Grâce à quoi ils surmontaient mieux le retour de la pénurie. Ces mêmes individus, qui ont reçu en héritage ces gènes du diabète autrefois protecteurs, sont confrontés aujourd'hui à la surabondance permanente et à la sédentarité et développent un diabète. Ce qui a apporté un avantage et permis à l'humanité de survivre – la moitié de la population mondiale est porteuse de ces gènes -, est aujourd'hui un sérieux handicap au maintien de sa santé.

Elisabeth Bursaux

Le traitement ne doit pas se limiter à la correction de l'hyperglycémie

En France, trop peu des malades sont soignés pour les pathologies associées

LES DERNIERS ACQUIS thérapeutiques sont éloquents : la prise en charge médicale d'un malade diabétique ne doit plus se limiter à la seule correction des chiffres de la concentration en sucre dans le sang. « Tout nous indique aujourd'hui qu'en corrigeant les chiffres de la glycémie, mais aussi, lorsque cela est nécessaire, ceux de la tension artérielle et des taux sanguins des lipides, on réduit de manière significative les diverses complications de la maladie diabétique ainsi que la mortalité due à cette affection », a expliqué au Monde le professeur Gérard Slama, chef du service de diabétologie de l'Hôtel-Dieu à Paris. Une étude danoise publiée dans The Lancet daté du 20 février a ainsi démontré qu'une prise en charge thérapeutique « multifactorielle » de malades souffrant d'un diabète de type 2 suivis durant trois ans permettait, comparée au traitement conventionnel, de ralentir de manière spectaculaire la survenue des atteintes rénales, rétiniennes et

C'est, en d'autres termes, dire qu'une prévention des complications est possible au prix d'un traitement médicamenteux relative-

ment agressif (association de médicaments antihypertenseurs et hypoglycémiants) visant à corriger les diverses anomalies biologiques associées à la trop grande concentration sanguine de sucre. Pour autant, de nombreux symptômes montrent que les patients souffrant d'un diabète de type 2 ne bénéficient pas d'une telle prise en charge, le traitement du diabète demeurant limité à la seule correction de l'hyperglycémie. « Les malades, les médecins et les pouvoirs publics de notre pays parlent beaucoup de prévention primaire ou secondaire, mais l'analyse des ordonnances des diabétiques de type 2 démontre que le décalage entre la connaissance médicale et la pratique quotidienne ne se réduit pas », souligne le professeur Philippe Passa (hôpital Saint-Louis, Paris) dans les colonnes de La Revue du praticien - Médecine générale datée du 5 avril.

Cette situation, après les tâtonnements de la recherche en diabétologie, met une nouvelle fois en lumière les failles de la formation médicale continue. Il s'agit là, compte tenu de la fréquence de la maladie diabétique et de la gravité

des complications qu'elle entraîne, d'un problème majeur de santé publique encore largement sousestimé. Trop souvent perçue comme une fatalité, alors qu'elle n'est, pour l'essentiel, que l'une des conséquences d'un mode de vie caractérisé par une sédentarisation associée à de trop grands apports caloriques, la maladie diabétique est loin d'être prise en compte à sa juste place. C'est ainsi que ceux qui en souffrent sont encore loin de pouvoir bénéficier de tous les apports médicamenteux que leur état justifierait. Au-delà des traitements antihypertenseurs et hypolipémiants, plusieurs exemples récents en témoignent.

LE VIAGRA REMBOURSÉ?

Le premier concerne le Viagra de la multinationale Pfizer. Cette firme a financé en 1996 une étude qui a permis de démontrer l'efficacité de cette molécule chez les hommes diabétiques souffrant de dysfonctions érectiles, pathologie fréquemment rencontrée lors de l'évolution de la maladie. Publiée le 3 février dans le Journal of American Medical Association, cette étude n'a, en France, été suivie

d'aucune demande des spécialistes de diabétologie ou des associations de malades pour obtenir la prise en charge de ce coûteux médicament lorsqu'il est prescrit à des hommes diabétiques.

« Compte tenu de la détérioration croissante des remboursements médicamenteux, nous sommes loin de penser au Viagra chez les diabétiques, confie le professeur Slama. Mes préoccupations concernent plus aujourd'hui le Xenical, de la multinationale pharmaceutique Roche, ce nouveau médicament qui aide à lutter contre l'obésité et qui, à ce titre, pourrait être utile à de nombreux diabétiques. Or, tout en tenant un discours très médicalisé, la firme a décidé de ne pas demander le remboursement de ce médicament et de fixer le prix mensuel du traitement à près de 600 francs, le rangeant de la sorte dans les médicaments de confort. De la même manière, on ne peut pas ne pas dénoncer la récente décision prise, en catimini, par les autorités sanitaires consistant à ne plus rembourser à tous les diabétiques les lecteurs automatiques de glycémie.»

Jean-Yves Nau

Une élévation du taux de sucre dans le sang

• Définitions. Le diabète est caractérisé par une élévation de la concentration de sucre (glucose) dans le sang. Cette concentration est sous la dépendance de plusieurs hormones, dont l'une, l'insuline, sécrétée par le pancréas, provoque une baisse du taux de sucre dans le sang. On distingue deux types de diabète: le type 1, qui apparaît généralement au cours de l'enfance, est dû à la destruction des cellules du pancréas qui fabriquent l'insuline; le type 2, ou diabète non insulinodépendant, de loin le plus fréquent, qui se manifeste après quarante ans et se caractérise par deux anomalies : une déficience en insuline et une résistance à l'insuline. Il s'accompagne d'une obésité dans 60 % des cas. • Physiopathologie. En condition normale, le glucose

absorbé dans l'alimentation rejoint le sang après avoir franchi la muqueuse intestinale. L'élévation de sa concentration stimule la libération de l'insuline par le pancréas que cet organe est seul à fabriquer. L'insuline libérée va activer les cellules de ses tissus cibles, permettant le captage du glucose et son métabolisme dans les muscles, le foie et le tissu

est dû à l'anomalie d'un ou de plusieurs gènes qui modifie(nt) soit la libération de l'insuline par le pancréas en réponse à une élévation de la concentration de glucose dans le sang, soit l'utilisation « normale » du glucose par les tissus. On parle alors de résistance à l'insuline, déjà présente avant le développement d'un diabète caractérisé. Sous l'influence d'un déséquilibre alimentaire et d'une obésité, un diabète vrai se déclare. Traitements. Pour le diabète de type 1, le recours à l'insuline est indispensable. Le traitement du diabète de type 2 comporte d'abord un régime alimentaire destiné à faire maigrir les obèses et à rééquilibrer l'alimentation de tous les malades, associé à la pratique de l'exercice physique. Si l'efficacité du régime est insuffisante, des antidiabétiques par voie orale lui sont associés: antisulfamides hypoglycémiants

(qui améliorent la libération de

thiazolidinediones (qui diminuent

l'insuline), biguanides et

la résistance à l'insuline), ou inhibiteurs de l'alpha-glucosidase

(qui réduisent l'absorption

intestinale du glucose).

A Moscou, l'équipe de France de tennis entend perpétuer l'esprit de la Fed Cup

La formule de l'épreuve, peu rentable, sera modifiée en 2000

L'équipe de France féminine, dirigée pour la première fois par Guy Forget, devait rencontrer, samedi 17 et dimanche 18 avril, la Russie à Moscou

pour le compte du premier tour du groupe mondial de la Fed Cup. Le nouveau capitaine devait retenir Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Amélie

Mauresmo, et Julie Halard-Decugis. Après cinq ans d'expérience, la Fed Cup vit la dernière saison de sa formule, calquée sur la Coupe Davis.

DIMANCHE 11 AVRIL, alors qu'elles partaient pour Moscou, où elles allaient disputer le premier tour de la Fed Cup, contre la Russie (les 17 et 18 avril), les joueuses de l'équipe de France ne cachaient pas leur joie de repartir pour une nouvelle aventure. Nathalie Tauziat et Alexandra Fusai ont de plus juré que leur saison démarrerait vraiment dans la première étape de cette compétition. Amélie Mauresmo, qui a eu du mal à se remettre de ses finales australienne et parisienne, a expliqué que la Fed Cup pourrait la « remettre dans le bain ». La nouvelle recrue de l'équipe depuis la demi-finale contre la Suisse, en juillet 1998, a également promis : « C'est la fête du tennis féminin. »

Aux côtés du capitaine Guy Forget, qui remplace Yannick Noah, les joueuses vivent une première. Deux semaines après avoir emmené les garçons de la Coupe Davis à la victoire lors du premier tour à Nîmes, contre les Pays-Bas (Le Monde du 6 avril), l'ancien joueur compte en faire de même avec les filles, et pourquoi pas aller plus loin, conquérir le titre que la France avait enlevé pour la première et seule fois de son histoire en 1997, face aux Pays-Bas. La France a aujourd'hui deux bonnes raisons de vouloir gagner la Fed Cup: pour la gloire, et pour la commodité.

La formule « Coupe Davis » de la Fed Cup vit en effet ses derniers mois. La Fédération internationale de tennis (ITF), qui avait instauré ce système de tournoi entre nations pour rendre la compétition plus rentable en 1995, a décidé de changer à nouveau de format. En 2000, le groupe mondial comprendra treize pays: le tenant du titre accueillera une finale à quatre sur son

sol en septembre et recevra les trois premiers de trois groupes de quatre pays lors d'une semaine Fed Cup disputée en avril, un plan édulcoré proche de la formule d'origine. De sa création en 1963 à 1994, la Fed Cup - alors Coupe de la fédération - se disputait sur une semaine dans une ville-hôte entre quatre équipes. En l'an 2000, les rencontres se joueront donc en deux simples et un double, seulement, sauf lors de la finale.

L'ITF réfléchit à cette nouvelle formule depuis le mois de mai 1998. Une première réunion avait eu lieu lors des Internationaux de France de Roland-Garros. Selon le service de communication de la Fédération internationale, les responsables de l'ITF avaient alerté les fédérations nationales sur le peu de retombées télévisées et économiques du système et avaient commencé à proposer de nouvelles idées pour la compétition. Si la Fed Cup est devenue un rendez-vous aux Etats-Unis. en Espagne ou en France, elle a séduit peu de pays, selon l'ITF. La fédération doit aussi pallier à la fin du contrat du principal sponsor de la Fed Cup, la banque tchèque Komercni Banka, à la fin de la saison

L'ARGUMENT EST MÉDIOCRE

L'ITF déplore la désaffection de nombreuses ioueuses de haut niveau. Elles sont nombreuses à excuser leur peu d'empressement à jouer en Fed Cup arguant d'un calendrier trop chargé quand la compétition prend trois semaines de leur temps. Mais l'argument est médiocre : la Fed Cup souffre des intérêts plus personnels des joueuses. Ainsi Martina Hingis (n° 1), qui a décliné l'invitation cette année. En 1998, si la Suissesse avait joué pour son pays, c'était pour ajouter un titre de Fed Cup à son curriculum vitae, en vain. L'Espagne avait fini par battre la Suisse en septembre à Zurich. Depuis, Martina et sa mère, Melanie Molitor, qui était capitaine, s'en sont al-

A Moscou, la Russie doit compter sans Anna Kournikova, qui est en délicatesse avec sa fédération... pour une question d'argent. Les Espagnoles Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez, longtemps héroïnes de la Fed Cup, préfèrent consacrer leurs forces à leur carrière qui touche à sa fin. Mary Pierce a depuis un an déclaré qu'elle préférait écumer le circuit : elle aurait bien voulu revenir une ou deux fois, mais Guy Forget l'a refusé. Mary Pierce veut seulement jouer quelques matches pour la France pour espérer participer aux Jeux olympiques de Sydney. Aux Etats-Unis, le charisme de la pionnière du tennis féminin, Billie Jean King, capitaine de l'équipe, n'a pu faire venir les deux grandes stars américaines du moment : les convictions religieuses des deux sœurs Williams leur proscrivent de représenter leur pays : Venus et Se-

rena sont témoins de Jéhovah. A Moscou, les joueuses francaises déplorent que la Fédération internationale ne les ait pas consultées et qu'elle n'ait pas laissé plus de temps à la nouvelle formule pour s'épanouir. Dommage, en effet, alors que le tennis féminin vit son âge d'or. Les joueurs de la Coupe Davis, eux, ont eu plus de chance. L'ITF, qui voulait introduire de nouvelles règles - suppression du let et de l'avantage -, a décidé un moratoire de trois ans il v a quelques jours, après les palpitants premiers tours de Coupe Davis. En ce week-end de Fed Cup, les joueuses n'auront, elles, pas la chance de convaincre leur fédération, pour laquelle l'affaire est

Bénédicte Mathieu

Ingrid Fèvre a franchi tous les obstacles avant de soulever des haltères

Elle est médaillée aux championnats d'Europe

PARLER d'elle-même la met en ioie. Elle court d'une phrase à l'autre, saute du passé au présent, vide ses poches de leur lot d'anecdotes. Mais ses mots ne sont pas ceux d'une jeune femme de vingtquatre ans. Elle parle de «force hysique », du plaisir de « charger les barres», de la fierté de « poser des étagères sans demander l'aide d'un homme ». Le tout en souriant, d'un ton léger, le regard enjoué. Etranges propos. Mais Ingrid Fèvre, petite brune aux yeux en amande, cultive par goût le singulier et l'inattendu. Elle est haltérophile. L'une des meilleures de France, septième l'an passé aux championnats du monde et médaille d'argent derrière la Bulgare Simova, jeudi 15 avril, aux championnats d'Europe organisés à La Corogne (Espagne), avec 190 kg (85 + 105), records de France à l'arraché, au jeté et au total.

UN SPORT D'HOMMES

Un sport d'hommes, découvert à l'adolescence, pour ne plus le quitter. «Je faisais un peu de tout, tennis, natation, rugby, athlétisme. Et mes entraîneurs me conseillaient de faire de la musculation, raconte-telle. J'ai aimé tout de suite. Cette impression de découvrir son corps, de se sentir de plus en plus fort. Ce n'est pas très ludique, mais je me suis laissée prendre au jeu de mettre toujours plus sur la barre. » Elle a quatorze ans le jour où lui vient cette passion. Et, assure-t-elle, pas vraiment l'allure d'une force de la nature. Six mois après ses débuts, elle décroche pourtant son premier titre de championne de France. Soixante kilos à l'arraché, dix de plus à l'épaulé-jeté. « Mais j'avais choisi une catégorie où j'étais sûre de gagner, avoue-t-elle en riant. J'étais la seule concurrente. » Le succès la grise, elle veut insis-

ter. Mais les obstacles sont de taille. Les parents, d'abord, effrayés de voir leur fille renoncer pour quelques kilos de fonte à ses formes, son dos, ses genoux et sa féminité. « Ils étaient comme tout le monde, marqués par l'image négative de l'haltérophilie, dit-elle, Mais j'ai passé un contrat avec eux. Quinze de moyenne à l'école, en seconde, contre le droit d'aller à l'entraînement. » Aujourd'hui, la mère se laisse parfois aller à regretter que sa fille n'ait pas choisi le patinage artistique, mais les verrous familiaux ont tous fini par céder. Et le temps a balayé les a priori. «J'ai perdu dix kilos depuis mes débuts, raconte-t-elle. J'ai pris du muscle, bien sûr, mais je me suis affinée.» On l'observe en coin elle le voit Et annonce fièrement ses chiffres: 1,63 m, 58 kilos en période de forme. « Vous me trouvez difforme? », interroge-t-elle, perfide. Pour être franc, pas vraiment.

L'entraînement n'a pas nui à son allure. Mais les critiques encombrent toujours son quotidien. Simplement, la jeune femme a ces-

sé d'en souffrir. Aux moqueries, elle oppose l'humour et la dérision. « Aujourd'hui, c'est moi et plus mon frère que mes parents viennent chercher pour déplacer un meuble ou soulever un sac de ciment, rigole-telle. Et puis, il faut voir l'aspect positif des choses. Quand je fais mes courses, je peux porter sans effort six litres de lait. L'exercice m'est même profitable: je m'entraîne sans le vouloir. » Un extra dont elle pourrait fort bien se passer.

A l'Insep, Ingrid Fèvre pousse deux fois par jour la porte de la salle d'haltérophilie, au sous-sol d'un bâtiment de brique et de verre posé à un jet de pierre du bois de Vincennes, dans la banlieue est de Paris. Quatre à cinq heures de travail quotidien, six jours par semaine, seule fille parmi un groupe de quinze garcons. Rude? « Je ne sais pas, répond-elle dans un sourire embarrassé. l'aime l'entraînement. Et puis, de toute façon, je suis incapable de m'arrê-

L'argent, elle n'en parle jamais. L'haltérophilie n'a jamais nourri son homme. Au moins en France. Alors, une femme! Ses seuls revenus, une aide à la préparation olympique, versée par sa fédération. « Mais ie ne me plains pas. corrige-t-elle. Je suis logée et nourrie à l'Insep, je bénéficie d'horaires aménagés pour terminer mes études de professorat de sport. Et mes primes me suffisent à acheter mes vitamines ou payer mon médecin. » Il y a plus important, ces Jeux de Sydney, les premiers de l'histoire pour l'haltérophilie féminine. Elle n'y pense pas encore. « On verra, dit-elle. Il faut d'abord gagner notre sélection. » Mais l'événement la travaille. Elle en attend une reconnaissance de sa discipline, un réveil du public et des médias. Rien de moins.

Alain Mercier

DÉPÊCHES

■ DOPAGE: Le juge Raffaele Guariniello, chargé de l'enquête sur le dopage dans le football italien, a ouvert une nouvelle information judiciaire pour importation et commercialisation non autorisées de produits. Les enquêteurs ont découvert un réseau américain d'achat et de vente de produits interdits en Italie, par le biais d'Internet. Par ailleurs, le Comité national olympique italien (CNOI) a proposé de classer l'affaire concernant les 24 joueurs de Parme qui, en juillet, présentaient des hématocrites anormalement élevés. – (AFP)

■ RUGBY: Le comité directeur du Racing Club de France a retenu, jeudi 15 avril, le dossier présenté par Eric Blanc, Franck Mesnel et Jacques Fouroux pour la reprise de la SAOS Rugby, au détriment du projet « Lentschener », l'actuel viceprésident de la section rugby du

Cinq matches en deux jours

Le premier tour de la Fed Cup sera disputé samedi 17 et dimanche 18 avril, avec deux simples le samedi, les deux suivants ont lieu dimanche et l'épreuve est close par le double. En raison de la situation en Yougoslavie, la rencontre Croatie - Etats-Unis, qui devait avoir lieu à Zagreb, a été déplacée à Raleigh (Etats-Unis). Pour les quatre quarts de finale, voici les équipes probables:

• Russie-France, à Moscou : en salle, synthétique Russie: Elena Likhovtseva,

C'EST sur terrain neutre, à

Tatiana Panova, Elena Makarova, Elena Dementieva, Capitaine Konstantin Bogorodetski. France: Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Amélie Mauresmo, Julie Halard-Decugis. Capitaine: Guy Forget.

• Italie-Espagne, à Reggio de Calabre : en salle, synthétique Italie: Silvia Farina, Tathiana Garbin, Rita Grande, Adriana Serra. Capitaine: Raffaela Reggi. Espagne: Magui Serna, Virginia Ruano, Maria Antonia Sanchez, Gala Leon. Capitaine: Miguel

• Croatie – Etats-Unis, à Raleigh : plein air, terre battue Croatie: Iva Majoli, Silvija Talaja, Jelena Kostanic, Ivana Abramovic. Capitaine: Vjeran Friscic. Etats-Unis: Lindsay Davenport, Monica Seles, Chanda Rubin, Lisa Raymond. Capitaine: Billie Jean King.

• Suisse-Slovaquie, à Zurich : en salle, synthétique Suisse: Emmanuelle Gagliardi, Caecila Charbonnier, Miroslava Vavrinec. Capitaine : Christine

Slovaquie: Henrieta Nagyova, Karina Habsudova, Katarina Studenikova, Janette Husarova. Capitaine : Peter

L'OM relaie Bordeaux en tête du championnat

Montpellier, en raison de la suspension pour un match du Stade-Vélodrome, que l'Olympique de Marseille a repris la tête du championnat de France de football à l'issue de la 29e journée avec un point d'avance sur Bordeaux. Motivé par la contre-performance des Girondins (0-0 face à Lorient), la veille, l'OM s'est imposé largement devant l'AS Nancy-Lorraine (4-0), jeudi 15 avril. Après une première demi-heure sans relief, l'OM a trouvé la bonne cadence. Le Brésilien Edson a ouvert le score (31e minute). Jocelyn Gourvennec, titularisé à la place de Robert Pires, a ruiné les dernières illusions des Lorrains (58e), désormais quinzièmes au classement, avant que Fabrizio Ravanelli (63e) et Florian Maurice (80e) soignent la différence de buts de l'OM. « Dommage que le championnat ne se soit pas terminé jeudi soir », a plaisanté l'entraîneur marseillais, Rolland Courbis, qui prépare maintenant la demi-finale retour de Coupe de l'UEFA à Bologne (Italie), mardi 20 avril.

29 ^e JOURNÉE			(LASSEME								
Bordeaux-Lorient		0-0			Points	`	o	4	९	Oiff.	chats	skiles
Marseille-Nancy		4-0	1	Marseille	64	29	19	7	3	+ 31	1	GNGGG
Montpellier-Lyon		1-3	2	Bordeaux	63	29	19	6	4	+ 36	V	NGGG N
Rennes-Lens		2-0	3	Lyon	56	29	16	8	5	+ 20	=	GGPG G
Auxerre-Monaco		0-3	4	Rennes	50	29	14	8	7	+ 7	=	GNGGG
Le Havre-Nantes		2-1	5	Monaco	49	29	14	7	8	+ 16	=	NNGP G
Bastia-Sochaux		1-1	6	Nantes	41	29	10	11	8	+6	=	NNPN P
Metz-Paris-SG		1-1	7	Lens	41	29	12	5	12	- 1	=	GGGP P
			8	Montpellier	37	29	10	7	12	+ 1	=	PPNG P
Strasbourg-Toulo	use	2-0	9	Paris-SG	33	29	8	9	12	-2	1	PNGP N
LES CARTONS	5		10	Strasbourg	33	29	7	12	10	- 5	3	NGPN G
\$	ď	<u>. </u>	11	Bastia	33	29	9	6	14	-6	=	NNPP N
Polit	م	unes		Auxerre	32	29	8	8	13	- 4	3	PPPN P
1 Auxerre	0	50		Le Havre	32	28	8	8	12	- 10	2	PNGG G
2 Nantes	1	36	14	Metz	31	29	7	10	12	- 11	=	NPPP N
3 Rennes	1	55		Nancy	31	29	8	7	14	- 13	3	PGNG P
16 Lens	6	55		Lorient	29	29	6	11	12	– 18	=	GNPG N
17 Paris-SG	6	59	17	Toulouse	26	29	5	11	13	- 22	=	NNPP P
18 Bastia	12	82	18	Sochaux	22	28	3	13	12	– 25	=	NNPP N
LES ATTAQUE		Mont	pell	ux 58 buts • : lier 45 buts. ux et Marseil						•	Monad	co et

Le championnat de France de football de D1

LES BUTEURS 1 Wiltord (Bordeaux) 19 buts • 2 Caveglia (Lyon) et Laslandes (Bordeaux) 15 buts

30º JOURNÉE : Samedi 24 avril : Sochaux-Bordeaux | Lens-Marseille | Monaco-Bastia Nantes-Metz, Lorient-Strasbourg, Nancy-Toulouse, Auxerre-Montpellier. Dimanche 25 avril Paris-SG-Le Havre, Lvon-Rennes

<u>Abonnez-vous en toute liberté</u>

Vous faites arrêter votre Vous ne payez rien abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une

nal Le Monde. Je pourrai suspendre moment mon service au journal Le Monde

Vous vous abonnez au *Monde*: vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos set échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de proposit

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sur de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de vement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. Le Monde s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli

SPÉCIAL VACANCES: 🧻 J'ai bien noté

que je pouvais faire suspendre ou suivre mon pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

□ **OUI**, je désire m'abonner au *Monde* pour ORGANISME CRÉANCIER Le Monde seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER Important: merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquie NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) Code Postal : Ville : J'autorise l'établissement tireur de mon Date et signature obligatoire DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER ompte à effectuer sur ce dernier les pré



Les « boutique hôtels »

Un concept fort pour des établissements situés au sommet de la hiérarchie hôtelière et qui suscitent des convoitises

LONDRES

de notre envoyée spéciale L'expression « boutique hôtel » fut utilisée au début des années 90, en Australie et aux Etats-Unis, pour désigner un petit établissement luxueux, ayant peu de chambres mais toutes différentes et décorées avec un goût sûr. «La crème de la crème », comme disent, en français, les Anglais qui préfèrent parler, eux, de « Townhouse Hotel » (« hôtel de ville »).

Cette nouvelle génération répond à un « besoin de personnalisation très fin de siècle », note Hen-Hempel, un boutique hôtel londonien qui suscite des réactions vives. Pour Craig Markham, directeur des relations publiques de quatre autres, situés eux aussi dans la capitale britannique et regroupés sous l'appellation Firmdale Hotels, les boutique hôtels « sont apparus sous l'impulsion d'une clientèle sophistiquée, qui fait la différence entre les grandes

Le Sloane est à vendre

Au Sloane, tout est à vendre, à l'exception du mannequin de l'entrée. Le lit dans lequel on dort, le mobilier : secrétaire, commode, bergère, lustre à pampilles, flacons en cristal, malles ou tapis. Ainsi en a décidé sa propriétaire, Sue Rogers, une Anglaise d'une cinquantaine d'années, architecte d'intérieur passionnée d'antiquités et de salles des ventes. Pour éviter à ses hôtes la panique des emplettes de dernière minute. Les hôtes-acheteurs les plus fervents sont Italiens et Américains. Tout ceci fait du Sloane un « boutique hôtel » particulièrement intime auquel cette idiosyncrasie très britannique donne une pointe de piquant.

chaînes impersonnelles et les petits hôtels exclusifs ». Le succès est patent: on ne compte pas le nombre d'établissements qui voudraient se parer de cette étiquette.

C'est un club très fermé. Qui a ses normes et ses obligations. Au premier chef, la taille, à l'échelle de la ville: une cinquantaine de chambres à Londres, Sydney et Paris, autour d'une centaine à New York. Autres critères : le décor, raffiné jusqu'au plus infime détail, peuplé d'antiquités et d'objets d'art, et le service, personnalisé à l'extrême.

DÉCORATEURS FRANÇAIS

Jeunesse dorée? Assurément. D'ailleurs, ils n'ont pas vingt ans. Les premiers sont apparus à peu simultanément dans les années 80. En 1981, à Londres, la styliste Anouska Hempel ouvre le Blakes. En 1984, à New York, Ian Schrager et son complice Steve Rubell, aujourd'hui décédé, lancent le Morgans puis, en 1988, le Royalton. En 1988 toujours, à Sydney, le Medusa entre en scène

Le Monde

A LA TELEVISION sionnément. ET A LA RADIO Le Monde des idées Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10 Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10 Le Grand Jury RTL-LCI Le dimanche à 18 h 30 Le Grand Débat FRANCE-CULTURE Les 3° et 4° lundis de chaque mois à 21 heures A la « une » du Monde RFI Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris) La « une » du Monde BFM Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40 l'essence même du boutique hôtel. 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

tandis qu'en 1989, à Paris, Grace Leo Andrieu inaugure le Montalembert. L'enfant est né. Le nom lui sera donné par la suite et bien malin qui dira précisément le jour.

Le schéma est à peu près identique - un propriétaire privé donne l'impulsion et le style, un designer la forme. Nigel Massey, auteur, avec Diane Coyne, du guide The European Connection, a raison de souligner que les boutique hôtels « sont créés par des gens qui ont réussi, voyagé, expérimenté et savent ce qu'ils veulent ». Ils façonnent des hôtels à leur ry Chebaane, directeur du image, pour une clientèle qui leur ressemble.

Curieusement, les décorateurs sont souvent français. Schrager fait appel à Andrée Putman pour le Morgans, à Philippe Stark pour le Royalton et le Paramount, Christian Liaigre intervient au Mercer. Exceptions: la styliste Anouska Hempel et le couple Tim et Kit Kemp, qui dirigent tout. On constate deux styles, reflets de deux cultures : l'un traditionnel, \(\bar{\xi} intime - « c'est comme rentrer, le soir, à la maison » - et donc discret, à Londres ; l'autre plus novateur, cultivant la mise en scène, l'effet de suprise, à Miami ou à Sydney, où le Delano et le Medusa adoptent l'Art déco.

LE CAS DU HEMPEL

Parmi les boutique hôtels les plus représentatifs, premiers à bénéficier d'une campagne de marketing sous ce vocable, citons les trois joyaux de David Naylor-Levland: le Dukes, à Saint-James's, ainsi que l'Egerton et le Franklin, à Knightsbridge. Mais aussi les bijoux de Tim et Kit Kemp: le Pelham à South Kensington, Durley House à Chelsea, le Dorset Square, à Marylebone et le Covent Garden, dans le quartier de même nom, et qui passe pour le plus réputé de ces quatre Firmdale Ho-

A New York, la liste est brève: The Inn at Irving Place (12 chambres), le Box Tree (13 chambres), Le Lowell (21 chambres, 44 suites), le Mercer (75 chambres) et, plus grand, le Mark, rallient tous les suffrages. A Paris, appartenant tous deux à Grace Leo Andrieu, l'élégant Lancaster, où, comme jadis Maria Callas, descend régulièrement une soprano universellement aimée, et le très sobre Montalembert. Sans oublier le Bristol et le Costes.

Cas à part, le Hempel. Alors qu'au Blakes, bonbonnière exotique, Anouska Hempel considère l'accumulation comme un art de vivre, au Hempel (35 chambres, 6 suites, 6 appartements), ouvert fin 1996, elle s'adonne à un jeu différent. Intellectuel. Dès l'entrée, décalée par rapport à la réception. où quarante-neuf orchidées blanches $(7 \times 7$, chiffre auspicieux) se dressent comme un manifeste d'esthétisme et une forme de spiritualité. Jusqu'au restaurant où une musique obsessionnelle, fusion de sons amérindiens, asiatiques et de bruits de la nature (inoubliable, le cri des baleines) hypnotise. Tout, ici, est style, rituel, dépouillement. Blanc, vide, Murs suspendus, matières naturelles, hommage au sens. On aime ou on rejette, pas-

Ainsi vont ceux que Christian Tyler, dans le Financial Times daté 3-4 avril, nomme les «baby grand », petits frères du Savoy ou du Crillon. Leur réussite fait lever des convoitises. Alors que l'appellation est déjà galvaudée par tous ceux qui voudraient profiter de son auréole, les poids lourds américains veulent désormais « faire du boutique hôtels à la chaîne ». Ce qui pourrait faire sourire si d'énormes intérêts n'étaient en jeu. Car la fuite en avant est manifeste, les Américains construisant au risque de la saturation. Starwood Hotels & Resorts, le numéro un mondial, qui possède notamment Sheraton et Westin, et qui a voulu faire passer pour un boutique hôtel son W, inauguré à l'automne à New York, pourra-t-il profiter de l'expérience d'Ian Schrager pour créer une « ligne » à leur nom? C'est possible mais, de l'avis de Grace Leo Andrieu et Craig Markham, c'est contraire à

Danielle Tramard







Le Hempel, à Londres, ou l'éloge du vide, une perfection qui peut faire peur. Ci-dessus, la réception : murs suspendus, flammes courant sur du gravier, jarres emplies d'eau; ci-contre, une chambre : bois naturel et lin; ci-dessous, le restaurant. A gauche, le Sloane, à Londres également.

De Londres à Sydney en passant par Paris

Les « boutique hôtels » mentionnés figurent dans la collection des Guides de Charme, éditions Rivages. Les auteurs sont très au fait de ce qui se passe dans leur ville. D'où l'intérêt de ces ouvrages, outre les photos, les informations et les commentaires. Hôtels et maisons d'hôtes de charme à Londres, d'Arnaud David et Isabelle Rebollo ; *Hôtels et* maisons d'hôtes de charme à New York, de Michelle Gastaut : Hôtels de charme à Paris, de Jean et Tatiana de Beaumont et Michelle Gastaut (216 p., 110 F, 16,8 €). Pour recevoir The European Connection 1999, de Diane Coyne et Nigel Massey, site Internet (www.massey.co.uk) ou tél.: 00-44-171-930-76-86.

● Londres, Blakes (to 00-44-171-370-6701), Covent Garden Hotel (tél.: 806-1000), Dorset Square Hotel (tél. : 723-7874), Dukes (tél.: 491-4840), Durley House (tél.: 235-5537), Egerton House Hotel (tél.: 589-2412), Franklin Hotel (tél.: 584-5533), The Halkin (tél.:

333-1058), The Hempel (tél.: 298-9000), The Leonard (tél.: 935-2010), The Milestone (tél.: 917-1000), The Pelham Hotel (tél.: 589-8288), Portobelle Hotel (tél.: 727-2777), Sloane Hotel (tél. : 581-5757), Twenty two Jermyn Street (tél.: 734-23-53).

• Miami. Delano (tél.: 00-1-305-672-2000).

• New York. The Inn at Irving Place (tél.: 00-1-212-533-4600), The Box Tree (tél.: 758-8320), The Lowell (tél.: 838-1400), The Mark (tél.: 744-4300), Mercer Hotel (tél.: 966-6060), Morgans (tél.: 686-0300), The Royalton (tél.: 869-4400).

• Paris. Le Bristol (tél. : 01-53-43-43-00), le Costes (tél.: 01-42-44-50-00), le Lancaster (tél.: 01-40-76-40-76), le Montalembert (tél.: 01-45-49-68-68).

• Sydney. Medusa (tél. : 00-61-2-9331-1000).

• Prix. Si ces petits établissements ont un charme fou, leurs prix sont élevés : pas de chambre à moins de 1 000 F



Les parures éphémères pour le corps, une mode qui s'installe

RÉALISÉS pour le défilé haute couture de Thierry Mugler au mois de janvier, les motifs africains sur les jambes interminables du mannequin Debra Show ont demandé quatre heures de travail à l'artiste new-yorkaise Melody Weir, spécialisée dans la peinture corporelle. Moins sophistiqués, les ornements éphémères du corps continuent leur ascension parmi les accessoires. En 1998. 600 000 tampons encreurs « Tatoo » de Bourjois ont marqué la peau des adolescentes, au point d'être considérés comme l'un des produits-phares de l'année par le magazine Capital.

Leader mondial de la beauté, L'Oréal continue cet été sa gamme ID avec des décalcomanies d'un jour ou - plus élaboré - le « mendhi kit » composé d'un pinceau fin et de pochoirs inspirés de l'art ancestral du henné. Bourjois lancera le mois prochain ses « Bijoux de peau », des pochoirs à messages dont une étiquette d'entretien pour le corps - ou à motifs abstraits, dans l'esprit des signes mauresques ou celtiques.

Lancée en janvier au salon Who's Next, une gamme de bijoux en plastique fin simule le henné, de la bague au tour de ventre. Salons de coiffure et instituts de beauté se convertissent aux arabesques de henné qui s'enroulent

autour du nombril, des chevilles et co-orientale reçoit d'ailleurs une des poignets, même si la plupart des adeptes ignorent la signification de ces calligraphies symboliques. Installée près de la Mosquée de Paris, dans le

Guide

• Henné. A l'institut Hélianthe, de 100 F (15,2 €) pour un motif autour du nombril à 2 000 F (305 €) pour le dessin de la moitié du corps, d'une tenue de dix jours. 37, avenue Victor-Hugo 75016 Paris, tél.: 01-45-02-17-02. La paire de pochoirs pour les mains, 20 F (3 €). Maison franco-orientale. 19, rue Daubenton 75005 Paris, tél.: 01-47-07-07-57. A La reine de Saba, épicerie et institut de cosmétiques orientaux, 10 F (1,5 €) le pochoir et le tube de henné et de 100 F à 300 F (15,2 à 45,7 €) pour un motif sur place. 65, rue Greneta 75002 Paris, tél.: 01-40-41-90-95.

5e arrondissement, la Maison fran-• Trompe-l'œil. Une gamme de bijoux en plastique imitant le henné, de 10 F (1,5 €)

la bague à 40 F (6,1 €)

le tour de ventre.

3D, 7, rue Tiquetonne 75002 Paris, tél.: 01-40-26-42-50. • Grigri. Pochette de deux planches pochoirs, 49 F (7,5 €); « Liner parfait » pour remplir

53.8 F (8.2 €), Bouriois. • Emotions. Le kit larmes. un boîtier avec six larmes factices et une colle cosmétique.

les motifs, existe en sept teintes,

Lancôme, 100 F (15,2 €). Paillettes. « Body lights », un crayon-gel pour dessiner sur le corps, argent et bronze, 90 F (13,7 €), Estée Lauder, à partir de mai.

clientèle nouvelle qui vient chercher des pochoirs pour la paume des mains.

Après le corps, les gadgets d'un jour s'affichent maintenant sur le visage. Yves Rocher propose « Croqueuse de diamants », des perles autocollantes, et Bourjois offre quelques strass colorés avec ses poudres bonne mine. La marque avait déjà relancé le rite de la mouche cet hiver. Un retour discret de ce grain de beauté d'apparat, taillé en croissant, en lune ou en étoile, qui ponctuait les teints d'albâtre et annonçait les humeurs des courtisanes, de « l'assassine » au coin de l'œil à « la galante » sur la joue.

Lancôme s'inspire des beautés romantiques. Pour accompagner les fondus de blanc et de pastels de la ligne Candide, le maquilleur maison Fred Farrugia a créé « Larmes cristal », des gouttes de cristal Swarovski que l'on fait rouler au coin de l'œil ou au creux de la gorge.

Anne-Laure Quilleriet

Pluie et vent dans le sud

SAMEDI, une dépression se décale du Golfe de Gascogne vers la Méditerranée. La perturbation qui lui est associée donne des pluies parfois soutenues et du vent sur le sud. Plus au nord, ciel partagé entre éclaircies et nuages donnant quelques averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les averses alterneront avec les éclaircies. Ces dernières resteront timides et les nuages l'emportent souvent sur le soleil, en particulier dans les pays de Loire. Un petit vent de nord souffle sur la pointe bretonne. Il fera de 8 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ar**dennes.** – Des éclaircies alterneront avec des passages nuageux qui donneront, çà et là, quelques averses. Il fera de 10 à 12 degrés.

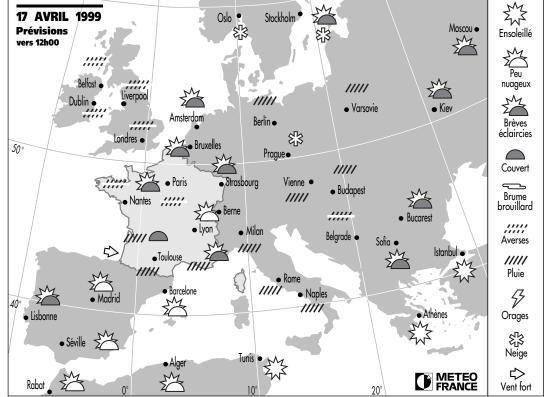
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -Nuages et soleil se partageront cette journée. Les nuages les plus menaçants donneront, çà et là, quelques averses dans l'après-midi. Il fera de 10 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Journée pluvieuse et ventée, plus calme en Poitou-Charentes. Les pluies seront parfois accompagnées de grésil ou d'un petit coup de tonnerre. Le vent de nord-ouest atteindra 90 à 110 km/h sur le littoral basque le matin, puis faiblira un peu. Il neigera au dessus de 700 m sur les

Pyrénées en soirée. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, l'Auvergne et le sud de Rhône-Alpes, les nuages donneront un peu de pluie et de la neige au-dessus de 500 m le matin, puis 800 à 1000 m dans le journée. Le soleil sera plus généreux au nord de Rhône-

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les pluies s'intensifient sur le Languedoc-Roussillon à la mi-journée, puis sur la région PA-CA et la Corse dans l'après-midi. Il neigera sur les Alpes du sud au dessus de 500 m, puis 1000 m en

PAPEETE



AUJOURD'HUI

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ LIBYE. La compagnie aérienne Alitalia reprendra à partir du samedi 1er mai ses vols à destination de Tripoli, au départ de Rome et de Milan.

■ FRANCE. A l'hôtel Martinez de Cannes vient d'être achevée la troisième et dernière phase des travaux de rénovation. Un effort particulier a été fait pour les personnes à mobilité réduite. L'établissement, membre du groupe des hôtels Concorde, dispose désormais de 393 chambres, dont 24 appartements. Réservations au 04-92-98-73-10.

■ MAROC. Près de 600 000 Français se sont rendus au Maroc en 1998, année au cours de laquelle ce pays a reçu, au total, deux millions de visiteurs. Un score qui explique l'importante campagne de promotion que ce pays d'Afrique du Nord a décidé de mener en France tout au long de

an ii icia ac	10 4 15 46	Sico.	oon cc.
Ville par ville,	les minim . S : ensole	E 17 AVRIL 1 na/maxima de t eillé; N : nuageu neige.	empérature
FRANCE méti	opole	NANCY	0/12 N
AJACCIO	8/15 P	NANTES	3/11 P
BIARRITZ	7/11 P	NICE	7/15 P
BORDEAUX	5/10 P	PARIS	3/12 N
BOURGES	2/12 P	PAU	3/9 P
BREST	4/10 P	PERPIGNAN	6/14 P
CAEN	4/11 N	RENNES	2/11 P
CHERBOURG	3/10 P	ST-ETIENNE	2/10 N

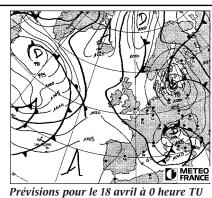
EUROPE AMSTERDAM ATHENES BARCELONE BELFAST BELGRADE BERLIN BERNE BRUXELLES ST-ETIENNE BUCAREST STRASBOURG TOULOUSE BUDAPEST COPENHAGUE 3/13 N TOURS 2/11 P DUBLIN FRANCFORT GENEVE FRANCE out 24/30 N FORT-DE-FR. 24/29 HELSINKI

25/31 S 23/29 S 23/29 S LISBONNE LIVERPOOL LONDRES LUXEMBOURG MADRID 4/12 S 15/25 S 9/17 N MILAN 2/7 P 12/16 P MOSCOU MUNICH 3/11 P 3/11 N NAPLES OSLO PALMA DE M. PRAGUE ROME SEVILLE 9/15 P 2/9 N SOFIA ST-PETERSB. STOCKHOLM TENERIFE

VENISE VIENNE AMÉRIQUES 15/25 P BRASILIA BUENOS AIR. CARACAS 24/29 N CHICAGO 3/8 C LIMA LOS ANGELES 15/24 N 13/21 C 2/10 C 11/16 C 10/17 S MEXICO 1/7 * 8/19 N **NEW YORK** SAN FRANCIS. 10/17 N 9/16 S 12/21 S SANTIAGO/CH TORONTO WASHINGTON 12/17 C **AFRIQUE** ALGER 10/20 N 18/23 C 23/31 N 12/18 N DAKAR

LE CAIRE MARRAKECH NAIROBI 9/22 S 16/27 C **PRETORIA** 16/30 9 RABAT **ASIE-OCÉANIE** BANGKOK BOMBAY 23/33 5 **DJAKARTA** 26/30 F DUBAI HANOI 25/31 (HONGKONG JERUSALEM NEW DEHLI PEKIN 16/25 N SEOUL SINGAPOUR 26/31 F SYDNEY

11/19 N 12/22 S 22/27 C 13/27 S 22/39 S



SPORTS D'HIVER

CLERMONT-F DIJON

GRENOBLE

MARSEILLE

LILLE LIMOGES

Conseils aux automobilistes

LES DÉPARTS des vacanciers pour la période des congés scolaires de la zone C (académies d'Ile-de-France et de Bordeaux) correspondent à la fin des congés de la zone B (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg) alors que la zone A (académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et toulouse) achève sa première semaine. Dans l'ensemble, peu de perturbations majeures sont attendues sur les routes, même si les trafics seront plus importants que d'habitude.

• En Île-de-France, ce premier départ ne devrait provoquer, selon les prévisions de la Sécurité routière, qu'un léger surplus d'encombrements vendredi 16 avril, sous réserve d'une dégradation des conditions météo. Samedi, la surcharge de circulation ne devrait pas entraîner de diffi-

• En province, des départs vers la Normandie et la façade atlantique ainsi que vers les stations de montagne sont attendus, alors que s'effectuent des retours du sud vers le nord-est sur l'A 31. Les vacances des touristes belges et de Länders allemands prennent fin en même temps que celles de la zone B.

Le tunnel du Mont-Blanc est fermé à la circulation pour tous les véhicules depuis le mercredi 24 mars. La circulation est déviée par le tunnel du Fréjus pour une durée indéterminée. La prévention routière conseille:

- aux usagers de l'autoroute A 6 circulant dans le sens Paris-Lyon, de suivre la direction de Lyon, puis le contournement de Lyon (A 46), puis de suivre la direction de Chambéry (A 43) et enfin la direction de Turin par le tunnel du Fréjus (A 43 et N 6);

- aux usagers de l'autoroute A 39 dans le sens Dôle-Bourg-en-Bresse, de prendre l'A 40, puis l'autoroute A 42 en direction de Lyon, puis le contournement de Lyon, de suivre la direction de Chambéry (A 43) et enfin la direction de Turin par le tunnel du Fréjus (A 43 et N 6);

- aux usagers de l'A 40 à proximité de Genève de prendre l'A 41 jusqu'à Chambéry, puis la direction de Turin par le tunnel du Fréjus (A 43 et

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 15 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet: www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

L'Alpe-d'Huez: 177-350; Alpedu-Grand-Serre: n.c.; Auris-en-Oisans: 50-120; Autrans: n.c.; Chamrousse: 130-150; Le Colletd'Allevard: 30-130; Les Deux-Alpes: 80-400; Lans-en-Vercors: 80-100; Méaudre: n.c.; Saint-Pierre-de-Chartreuse: n.c.; Les Sept-Laux: n.c.; Villard-de-Lans:

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz: n.c.; Les Carrozd'Arâches: 35-570; Chamonix: 60-320; Chatel: 85-250; La Clusaz: 30-300; Combloux: 65-250; Les Contamines-Montjoie: 10-230; Flaine: 130-670: Les Gets: 50-180

Le Grand-Bornand: n.c.; Les n.c.; Isola 2000: 55-148; Montge-Houches: 30-140; Megève: 65-250; Morillon: 0-570; Morzine-Avoriaz: 20-265; Praz-de-Lys-Sommand: 30-90; Praz-sur-Arly: 40-140; Saint-Gervais: 55-230; Samoëns: 10-550; Thollon-les-Mé-

Les Aillons: 10-225; Les Arcs: 95-338; Arêches-Beaufort: 20-300; Aussois: 40-50: Bonneval-sur-Arc: 90-180; Bessans: 15-25; Le Corbier: 80-100; Courchevel: 133-295; La Tania: n.c.; Crest-Voland-Cohennoz: 90-205; Flumet: n.c.; Les Karellis: n.c.; Les Menuires: 80-230; Saint-Martin-Belleville: 40-230; Méribel: 60-240; La Norma: 20-90; Notre-Dame-de-Bellecombe: 80-180; La Plagne: 155-350 : La Rosière 1 850 : 150-320 : Saint-François-Longchamp: 80-170; Saint-Sorlin-d'Arves: 55-150; Les Saisies: 60-225; Tignes: 144-300 ; La Toussuire : 80-120 ; Val-Cenis: 30-180; Val-Fréjus: 15-80; Vald'Isère: 100-230; Valloire: 40-225; Valmeinier: 40-205; Valmorel: 75-215; Val-Thorens: 100-250.

ALPES DU SUD Auron · 30-70 · Beuil-les-Launes

PHILATÉLIE

nèvre : n.c.; Orcières-Merlette : 50-130; Les Orres: 50-110; Pra-Loup: 20-110; Puy-Saint-Vincent: 20-110; Risoul 1850: 20-65; Le Sauze-Super-Sauze: 15-150; Serre-Chevalier: 30-90; Superdévoluy: 50-140; Valberg: n.c.; Val d'Allos/Le Seignus: 40-80; Val d'Allos/La Foux: 50-70; Vars: 15-

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes: 5-80; Font-Romeu: 45-65; Gourette: 40-170; Luchon-Superbagnères: n.c.; Luz-Ardiden: 70-130; La Mongie: 55-135; Piau-Engaly: 25-50; Saint-Lary-Soulan: 50-90.

AUVERGNE

Besse/Superbesse: 15-85: Le Mont-Dore: 30-140; Superlioran:

Métabief: 10-95; Mijoux-Lelex-

la-Faucille: 45-180.

Le Bonhomme: n.c.; La Bresse-Hohneck: n.c.; Gérardmer: 30-70; Saint-Maurice-sur-Moselle: Ventron: n.c

(1958), Etretat, d'après Delacroix (1987), Tancarville (1959), Saint-

Wandrille (1949), Jumièges (1954).

Le timbre, au format horizontal

36 × 26 mm, dessiné et gravé par Eve Luquet, est imprimé en taille-

douce en feuilles de quarante. Sa

vente anticipée aura lieu à Dieppe

les 17 et 18 avril, au bureau de

poste temporaire « premier jour »

★ Souvenirs philatéliques : carte

postale et enveloppe (16 F pièce),

encart (40 F), auprès de M. Man-

nessier, immeuble Vasco-de-Gama,

P. J.

ouvert à l'hôtel de ville.

■ NEIGE ET EAU. La station de La Clusaz, dans la chaîne des Aravis, en Haute-Savoie, doit fermer ses 132 kilomètres de pistes et ses nombreuses remontées mécaniques le dimanche 25 avril et mettre fin ainsi à une saison particulièrement faste. Mais avant de donner rendez-vous aux skieurs pour l'an 2000, les responsables de l'animation de la station organisent une compétition de glisse sur neige et sur eau. Le « Defy Foly de Water Slide » se veut « l'épreuve la plus insolite et la plus drôle de fin de saison ». Au programme, une prise d'élan maximum sur une pente enneigée pour tenter de traverser le lac des Confins. Spectacle à voir, ou auquel participer, le dimanche 25 avril. Renseignements au 04-50-32-65-04.

■ PRIX EN BAISSE. L'Alpe d'Huez, station iséroise de l'Oisans, propose jusqu'au 24 avril des formules « tout compris ». Elles incluent six jours de forfait et sept nuits d'hébergement en hôtel demi-pension ou chambre petit déjeuner, à partir de 3 014 francs (459,5 euros) par personne en hôtel 2 étoiles demi-pension et à partir de 1009 francs (153,8 euros) par personne en appartement. Option matériel de ski complet standard à 420 francs (64 euros) par personne pour 6 ou 7 jours. Réservations au

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 99091

SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 Ш IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, on est sûr qu'il y aura des restes. - II. Pour ne pas oublier ceux qui sont partis. Vient d'arriver. - ÎII. Chasse les rongeurs. Point de départ matinal. -IV. Travaille en usine. Manuel un peu touche-à-tout. – V. Fait des ronds. Punaises d'eau. - VI. Personnel. Mit dans l'ensemble. Recueille les abandonnés de tout poil. - VII. Ont besoin de piles pour faire le pont. Garnît le bâtiment. - VIII. Difficile à atteindre. Dévoué et fidèle. - IX. Pour

pêcher avant la mise en boîtes. Langue renversée. – X. Marque la licence. Gros porteur d'or noir.

VERTICALEMENT

1. Suit de près celui ou celle qui le précède. - 2. Restés comme deux ronds de flan. - 3. Couche plus ou moins épaisse. Mauvaises habitudes prises souvent par plaisir. - 4. Le feu au pavillon. Maman levraut. - 5. Changer cordes et enveloppe. Font pleurer dans les chaumières. - 6. Ouvertures en façade. Bouts de lacet. -

7. Romains. Pour placer ses économies avant de bâtir. Donne le départ des coups. - 8. Beau plateau de compétences. – 9. Fait un essai. Chaleur du Nil. - 10. Au départ de la mosaïque. - 11. Point de départ. Demi-pain. Belle mais vache. – 12. Moment de liberté et d'inspiration.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 99090

HORIZONTALEMENT

I. Retraitement. – II. Egoutier. Sar. – III. Celte. Xi. PSA. – IV. Ore. Témoin. - V. Mirbeau. Sols. -VI. Méat. Ment. Li. - VII. Sala. Pat. - VIII. Notion. Barri. -IX. Dièse. Libido. - X. Essences.

VERTICALEMENT

1. Recommandé. - 2. Egérie. Ois. – 3. Tolérantes. – 4. Rut. Bt. Ise. - 5. Atèle. SOEN. - 6. Aman. -7. Textuel. Le. - 8. Erié. Nabis. -9. MST. AB. - 10. Espoo. Pris. 11. Nasillarde. – 12. Transition.

12, rue M. Gunsbourg

94852 lvry cedex

Survol de Dieppe



LA POSTE mettra en vente générale, lundi 19 avril, un timbre à 3 F représentant les falaises et la plage de Dieppe (Seine-Maritime) survolées par des cerfs-volants.

La Seine-Maritime est déjà présente dans le monde de la philatélie par des timbres sur Rouen (1941, 1945, 1976, etc.), Le Havre

avenue Claude-Debussy, 76370 Neuville-lès-Dieppe.

DÉPÊCHES **■ EXPOSITIONS.** Ken Cargo et l'Amicale philatélique de Colombes proposent jusqu'au samedi 17 avril « Correspond'Er-

fe Mande est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037 Imprimerie du Monde

00

PRINTED IN FRANCE

Le Monde Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

rances », une exposition d'art postal inspirée par le timbre et le courrier (Espace des 4-Chemins, 145, boulevard Charles-

de-Gaulle 92700 Colombes). ■ La Galerie (9, rue Guénégaud 75006 Paris) présente jusqu'au 15 mai « Magazine littéraire - Trente ans de couvertures », une exposition des œuvres réalisées pour ce mensuel par Raymond Moretti, auteur, par ailleurs, de seize timbres-poste.

Vivre à Strasbourg



Vendredi 23 avril, La Poste et Le Monde organisent l'opération « Vivre à Strasbourg », au Palais des fêtes, 5, rue Sellénick. A cette occasion, Le Monde des philatélistes propose, de 14 heures à 15 h 15, un débat, animé par Pierre Jullien, sur la pratique et l'avenir de la philatélie en Alsace (entrée gratuite).

Participeront à ce débat: Robert Erhart, président de l'association philatélique Posta; Paul Frick, président du groupement régional Alsace-Belfort ; Eugène Lacaque, concepteur de timbresposte; Louis Jung, président de la société philatélique Union, Jean-Pierre Bournique, président de la SPAL, et Antoine Di Maggio, directeur du Service national des timbres-poste. Les collectionneurs pourront expédier du courrier au bureau de poste temporaire ouvert sur place et doté d'un cachet spécial.

CULTURE

PRINTEMPS DE BOURGES Trois des plus brillants représentants de la scène belge – DAAU, Zita Swoon et Deus – animent, vendredi 16 avril, la soirée « Anver's Burning ».

Héritières d'Arno, puis de la vague électronique de Front 242, ces formations d'outre-Quiévrain ont peu de points communs, si ce n'est l'absorption de mille influences qui contri-

buent à bâtir une identité singulière, et le désir de goûter à l'art sans exclusive, sans hiérarchie. ● FONDÉ par trois étudiants en art - Stef Kamil Carlens, Rudy Trouvé et Tom Barman

-, Deus a bouleversé une scène flamande déjà prospère. L'alchimie de blues et de pop expérimentale pratiquée par le groupe a connu un succès fulgurant en Angleterre, avant d'inspirer de nombreuses autres formations anversoises.

EN CONCERT le 17 avril, le groupe lyonnais High Tone est issu du système de sélection du festival berruyer.

Deus, pygmalion d'un rock belge en effervescence

Le groupe anversois, né dans l'ambiance houblonnée des cafés-concerts, a influencé toute une génération de musiciens flamands avec son alchimie de blues et de pop expérimentale. Il anime, vendredi 16 avril, la soirée « Anver's Burning », aux côtés de ses compatriotes DAAU et Zita Swoon

de notre envoyé spécial « Putain, putain, c'est vachement bien/On est quand même tous des Européens », braillait Arno, à la

tête de son groupe TC Matic, à l'orée des années 80. Il y avait de la provocation, du sarcasme dans la voix du « Tom Waits d'Ostende », mais aussi une vérité qui explique aujourd'hui encore la vitalité des héritiers de ce Flamand francophile, parrain du rock belge. Trois des plus brillants d'entre eux - DAAU, Deus, Zita Swoon - animent à Bourges, vendredi 16 avril, la soirée « Anver's burning ». Mais beaucoup d'autres groupes de Flandres mériteraient en ce moment d'être célébrés : Ozark Henry, Soulwax, Dead Man Ray, Arid, Das Pop, Neeka... Peu de vrais points communs musicaux entre ces artistes, mais une caractéris-

identité singulière. Depuis quinze ans, le Bruxellois Kenny Gates observe, à la tête de PIAS – un des principaux distributeurs et labels discographiques belges -, les particularismes de cette scène musicale. « Notre culture rock est ancienne, expliquet-il. La Belgique a toujours été ouverte. Petit pays du cœur de l'Europe, nous avons absorbé ce qui venait de France, d'Allemagne, d'Angleterre - et donc des Etats-

tique en partage: l'absorption de

mille influences pour bâtir une

BREL ET NEW WAVE

Si beaucoup de musiciens wallons ont naturellement été attirés par la francophonie, ceux de Flandres se sont rapprochés de la culture anglo-saxonne. « Nous avons été un des premiers pays européens à être câblés, précise Kenny Gates, à consommer des films américains, à recevoir MTV. » Le succès d'une radio comme Studio Brussels n'a pas été étranger aux connaissances pointues du public

Des personnalités décisives ont fait fructifier ces prédispositions. TC Matic puis Arno en solo, à la croisée du blues, de Brel et de la new wave ; une vague électronique annonciatrice de la techno avec Telex, puis Front 242. Un creux ensuite, avant qu'Anvers n'entre en effervescence au début des an-Muziek doos (« la boîte à mu-

désireuse de goûter à l'art, sans hiérarchie. «Je n'ai jamais fait de différence entre une pièce de théâtre, la peinture, un orchestre de chambre et un groupe comme le nôtre », explique Stef Kamil Carlens, ancien membre de Deus, aujourd'hui leader de Zita Swoon. Le rock tient un rôle fédérateur. Pas n'importe quel rock. Dans les bars d'Anvers, on a un faible pour l'avant-garde, celle du blues de Captain Beefheart, des audaces de Zappa, celle des guitares de la Knitting Factory new-yorkaise...

Des talents mettent leurs passions en commun. Trois étudiants en art – peinture pour Stef Kamil Carlens et Rudy Trouvé, cinéma pour Tom Barman – fondent Deus et bouleversent la scène nationale. Un détour par l'Angleterre sera nécessaire. « La Belgique n'était alors pas prête à accepter notre originalité, se souvient Filip Eckmans, le manager du groupe. En Angleterre, la presse s'est emballée. Nous avons signé un contrat avec le label Island. A notre retour, les portes se sont ouvertes et les maisons de disques belges se sont mises à signer des artistes locaux. » La musique produite par Deus – adaptation libertaire du blues et de la pop expérimentale – n'avait alors pas d'équivalent. Deux premiers albums - Worst Case Scenario et In a Bar, Under the Sea - témoignent d'une alchimie explosive. Puisant son énergie dans la confrontation, le groupe était condamné à l'écla-

Rudy Trouvé préféra s'isoler pour se consacrer à la peinture et à des expériences musicales encore plus extrêmes. Il a créé un label,



Tom Barman, fondateur de Deus avec Stef Kamil Carlens et Rudy Trouvé.

Heaven Hotel, et une poignée de groupes à géométrie variable, flirtant avec le rock hardcore comme avec le free jazz. Stef Kamil Carlens, figure la plus extatique de Deus, a été gagné à son tour par la boulimie. Après avoir essayé de tout mener de front, il a opté pour

un autre laboratoire sonore. D'abord baptisé Moondog Jr., il s'est transformé en Zita Swoon pour un premier album censé recréer la bande musicale d'un film de Murnau (Sunrise), puis un second, l'excellent I Paint Pictures on a Wedding Dress, resserrant en

chansons son agitation excentrique.

Tom Barman continue avec d'autres l'aventure Deus. The Ideal Crash, leur nouvel album, d'orientation plus pop, connaît en Belgique un grand succès. « Nous avons su inventer un univers qui ne

se limite pas à la musique. Je consacre beaucoup de temps à la vidéo; Rudy peint; Stef crée des vêtements, des décors de scène, monte prochainement une pièce de

« IT'S COOL TO BE YOURSELF »

A la suite de Deus, la scène anversoise a prospéré. On v estime à une cinquantaine le nombre de groupes en activité. Parmi eux. DAAU (pour Die Anarchistische Abendunterhaltung, soit « le divertissement nocturne anarchiste»), auteur d'un mélange inoui de post-rock, de dub et de musique tzigane. Mais pour Stef, l'ambiance n'est plus ce qu'elle était : « Les aspects les plus romantiques de cette bohème ont disparu. Peut-être à cause du poids que l'extrême droite fait peser sur la ville. Dans les années 90, elle a atteint ici 33 % des voix. »

Mais la réussite de Tom, Stef et Rudy a décomplexé la scène musicale bien au-delà d'Anvers. Gand, plus jeune et universitaire, fournit son lot de postulants (Soulwax, Das Pop...). Originaire de Courtrai, Piet Goddaer, bidouilleur en chef d'Ozark Henry, reconnaît sa dette envers Deus et explique ainsi la singularité belge: «Le pays est si petit que tu ne te sens pas obligé de faire partie d'un mouvement. Tu crées d'abord pour toi-même, sans te préoccuper d'un succès grand public, qui n'est de toute façon jamais colossal. » Ou, pour reprendre l'expression que Stef Kamil Carlens dit emprunter à Captain Beefheart: « It's cool to be yourself. »

Stéphane Davet

Pierpoljak, rasta blanc et français

de notre envoyé spécial

Comme la veille les festou-noz électriques d'Armens et de Matmatah, le reggae a fédéré plus de 4 000 jeunes gens sous un chapiteau qui, vu l'ambiance, portait mal son nom d'« Igloo ». La France est particulièrement sensible en ce moment aux ingrédients de l'alchimie jamaïcaine: contretemps tropicaux, mélodies sensuelles, conscience sociale. Une vraie fornées 90. Dans l'ambiance houblon- mule magique. Comme du rap qui née de cafés-concert - comme le aurait le sens de la danse et de la fête. Dans un nuage de gania, on sique») -, une jeunesse surgissait, est venu applaudir les héros de

Kingston - The Gladiators, Ras Michael- et célébrer des rastas blancs qui « toastent » dans la langue de Brassens.

Lentement mais sûrement, la carrière de Pierpoljak se transforme en phénomène. Sa tournée fait le plein, son deuxième album, Kingston Karma, s'approche du Disque d'or. Ce grand gaillard s'est entouré la tête d'une écharpe aux couleurs jamaïcaines. Sous ce couvre-chef, une gueule carrée assombrie par une barbe de quinze jours. Une ample chemise de hockeveur ne cache pas les tatouages souvenirs de son parcours de mauvais garçon.

Avant de connaître la révélation mystique du reggae, le rude boy de Colombes n'a pas évité les pièges de la rue. Sauvé par sa passion de la musique, il a assimilé la culture musicale jamaïcaine et vécu ses fantasmes. Au point de reproduire en français l'accent insulaire, d'enregistrer son album à Kingston et de jouer en concert avec un batteur de légende, Lee Roy Hoursemouth Wallace, ancien complice

de Bob Marley. La performance de Pierpoljak n'est pas que mimétisme. S'il a retenu les éléments les plus enthousiasmants du reggae des années 70 – savant équilibre entre vitamine mélodique (quelle section de cuivres!), groove sudatoire et spiritualité –, il réussit aussi à imposer sa marque. « Ambianceur » tournoyant, le chanteur jongle avec naïveté et malice. Cultivateur explique aux Berruyers l'horticulture appliquée au chanvre. Assis au côté de Lee Roy, Pierpoljak libère A l'intérieur des canons caribéens pour une introspection touchante.

Sous la sérénité et la communion perce aussi une vieille haine du bourgeois et de l'autorité publique (Police). Alors que Bourges lui fait un triomphe, Pierpoljak chante sa dette à La Music (« Seule la musique aurait pu m'arracher à ma cellule, elle l'a fait/Seule la musique aurait pu m'arracher au banditisme, elle l'a fait »). Histoire de rédemption. Une histoire vraie.

INSTANTANÉ **BONNES NOUVELLES DES PAPYS**

Il n'v a pas de honte à afficher son âge dans un festival de jeunes. A Bourges, les papys sont là aussi. Ils seraient même assez bons danseurs, guitaristes hors pair et charmeurs de femmes, toujours. La première escouade d'anciens partie à l'assaut du public le 15 avril vient de Cuba et porte le poids des ans dès l'énoncé de son nom : Vieja Trova Santiaguera, les vieux de la trova de Santiago de Cuba, cinq messieurs en costume noir, futés affûtés, qui jouent de la contrebasse, de la clave, des maracas, des guitares. Ils se marrent, miment la vieillesse tremblotante, bougent la ceinture et chante El Paralitico de Miguel Matamoros, où il est précisé qu'il « vaut mieux avoir une ambulance dans les parages, au cas où », avant d'accélérer la cadence.

Sur la scène de la Maison de la culture de Bourges, ils font, disentils, en sorte de rafraîchir l'atmosphère, à la façon d'un verre de rhum local pris avec un café fu-

mant en pleine chaleur. Danser à 80 ans aussi. Les as de la Vieja Trova jouent d'enfer. A l'instar de leur compatriote de La Havane, Compay Segundo, les voilà emportés par le succès de cette anti-salsa, qui se danse sexy, langoureuse, mais sans énervement aucun. D'autres et excellentes formations. tels l'Orquesta Aragon ou le Septeto Habanero, qui datent de l'époque du dictateur Baptista, ont été reconstruites à Cuba après la chute du mur de Berlin et la fin de l'aide soviétique. La Vieja Trova a été formée en 1993 par exploration des bars de Santiago.

Deux étages plus bas, à la Soute, Model Ford, du nom d'une v ture qu'il a beaucoup chérie dans sa jeunesse, 75 ans (environ), joue du blues du Mississippi. Les jeunes amateurs de techno-punk du label Fat Possum, reconnaissants, l'ont déterré du fond du Delta. On tombe la veste, on danse le rock. T a un jean éculé, une casquette, une chemise de flanelle, « Oh, baby, oh baby » - quitare, batterie. En haut, la salle reprend « Como vo. como yo ». La musique n'a pas d'âge.

Véronique Mortaigne

NOUVEL ALBUM "POULINA **SORTIE LE 26/04/99**

High Tone, quatre chômeurs, un étudiant et le dub de notre envoyé spécial Ils appellent ça la crypte. Le froid v est vif. C'est un bunker exigu au désordre indescriptible : matériels en tous genres, instruments, objets non identifiés et bouteilles de Coca-Cola... Nous sommes à Lyon, sur la colline de la Croix-Rousse, quartier « alternatif » où se retrouvent nombre de groupes au carrefour du rock, du reggae, de la musique électronique. « On est fiers de ce quartier. On y habite. Nous, c'est les pentes » – en référence aux rues qui descendent vers le centre-

avec d'autres groupes. High Tone fait du « dub ethnique », version instrumentale d'un reggae à la rythmique lourde, enrichie par des claviers et les effets sonores d'un DJ. A vérifier samedi

ville. « Nous », c'est High Tone, lo-

cataire – 180 francs par mois et par

musicien - de la crypte partagée

17 avril, au Printemps de Bourges, dans la section « Découvertes ». Ils sont cinq, ont vingt-trois ans environ, et sont à l'aube de la reconnaissance. Dominique Peter (batterie) et Fabrice Oresta (basse) ne font pas la fine bouche devant une invitation prestigieuse. « On est dans une branche aléatoire, mais ça fait plaisir de participer à une institution, même un peu trop "cadrée". L'évolution de la programmation vers des sons underground est excitante. On connaît à peu près tous les groupes programmés. »

« IL FAUT Y CROIRE »

Pour être de la partie, High Tone a envoyé une cassette à l'antenne Rhône-Alpes du Printemps. « On était plus de 280 dans ce cas. Ils en ont retenu six. On s'est retrouvés en "compétition-tremplin" au Brise-Glace à Annecy. C'était tendu, avec des rivalités. On avait une demi-

heure pour convaincre. Il en est resté deux. » Cap au nord et High Tone. Le groupe aura également une demi-heure, à la Soute de Bourges. entre deux autres formations, pour convaincre cette fois les professionnels, producteurs, programmateurs qui viennent faire leur « marché » à Bourges. « C'est plus de la promotion que du spectacle, mais c'est super important. » Le soutien du réseau Printemps ne se limite pas à ce tremplin. Dominique et Fabrice couvrent d'éloges Eric Belkhirat, responsable bénévole de l'antenne Rhône-Alpes, qui leur a déniché 30 000 francs d'aides di-

High Tone vit une période étrange, entre confidentialité et notoriété. Les professionnels les suivent de près, ils sont en tournée - vingt dates en trois mois -, remplissent des salles de 200 à 700 places, ont joué devant

5 000 personnes dans un festival de la vallée de la Saône, sont apparus aux Transmusicales de Rennes, ont sorti deux maxis, apparaissent sur des compilations de dub, publient leur premier album en novembre. Ils disent « garder les pieds sur

C'est la moindre des choses pour un groupe qui a deux ans d'existence, répète dans une cabine de 15 m², s'autogère et joue une musique sans mélodie ni chanteur, travaillant « le rythme et la texture du son ». En attendant leurs cartes d'intermittents du spectacle, ils sont quatre chômeurs et un étudiant: «Il y a des passages un peu contractés avec nos familles. Mais il faut y croire. Si on avait un boulot dans la journée, on n'aurait pas envie de se foutre le soir du son dans la gueule.»

Michel Guerrin

Belphégor s'invite aux dix ans de l'Auditorium du Louvre

Le film, modèle du genre cinéroman, sera présenté en quatre épisodes, samedi 17 avril

l'existence de Belphégor, insaisissable fantôme capé et masqué de noir qui a transi, sous le signe du crime et du mystère, les nuits de quelques générations de téléspectateurs? L'affaire a beau avoir été élucidée depuis et l'aimable visage de Juliette Gréco découvert sous le rictus impavide du masque, Belphégor n'en persiste pas moins à hanter l'imagination, de la même façon qu'il se coulait nuitamment dans les allées du Louvre pour y commettre ses forfaits.

Figure de l'épouvante, Belphégor semble traverser siècles, sociétés et cultures aussi aisément que les murs. Son histoire est plus longue qu'on ne croit. Elle réunit les rites cananéens et la série télé, la littérature et le cinéma. Cette histoire populaire n'a jamais cessé d'être produite et véhiculée par les crovances et les arts. A l'origine était une divinité moabite mentionnée à diverses reprises dans la Bible sous le nom hébraïque de *Baal Peor*, dont le culte idolâtre est assimilé à celui de la nudité et de la débauche.

A l'autre bout de la chaîne, on trouve le célèbre feuilleton réalisé par Claude Barma en 1964, dont le

EST-IL POSSIBLE d'ignorer succès ne se dément pas. Entre ces deux points, le maillon essentiel aura été le film de 1926, qui sera présenté samedi 17 avril, en quatre épisodes consécutifs, à l'Auditorium du Louvre. A la lisière de la littérature populaire et du cinéma, il se rattache au genre du cinéroman, créé en France pour lutter - déjà contre l'invasion des serials américains sur les écrans. La spécificité du cinéroman consiste à adapter au cinéma le principe du roman-feuilleton, chaque segment cinématographique se doublant de la publication du texte correspondant dans la presse, l'édition complète du roman couronnant généralement le tout. Le cinéroman correspond à un mode de production spécifique destinée à fidéliser le public.

HÉROS MASQUÉ

Le genre est inauguré en 1917 par La Nouvelle Aurore, qui réunit l'écrivain Gaston Leroux et l'acteur-réalisateur René Navarre qui deviendra, lors de sa création en 1919, le directeur artistique de la Société des cinéromans. Son contrat est draconien: il doit superviser quatre films par an, comportant chacun douze épisodes livrés à un rythme



L'adaptation de 1926 a été écrite par Arthur Bernède, aussi scénariste de « Judex » de Louis Feuillade.

hebdomadaire. Une « écurie » de à l'étudiant Bellegarde (interprété romanciers reconnus est constituée, dont Gaston Leroux et Arthur Bernède sont les chevilles ouvrières. Quelques grands quotidiens se chargent de la publication des textes, tels Le Matin et Le Petit Parisien.

C'est dans ce contexte qu'apparaît Belphégor en 1926, écrit par Arthur Bernède, réalisé par Henri Desfontaines, et publié par Le Petit Parisien. Le fantôme de la salle des dieux barbares du Louvre y est l'exact prototype de celui qu'on découvrira quarante ans plus tard dans l'adaptation de Claude Barma. Ce dernier, en donnant le beau rôle

par Yves Rénier), fait disparaître le principal protagoniste masculin du film, le détective Chantecoq. Figure récurrente des romans de Bernède, Chantecog, par son art consommé de la métamorphose, est un élément fondamental de la problématique qui hante le Belphégor de 1926 : la réalité masquée.

Ce n'est pas une nouveauté: le héros masqué (Protéa, Fantomas, Irma Vep, Judex...) connaît une véritable floraison dans les aventures feuilletonesques de l'époque. Mais Arthur Bernède n'est pas pour rien le scénariste de Judex (Louis Feuillade, 1917), qui marque un tournant dans le genre en consacrant la vedette à un justicier masqué, au détriment des criminels encagoulés, amoraux et triomphants de Fantomas ou des Vampires. L'intérêt de Belphégor est précisément de figurer cette confrontation du bien et du mal comme une sorte de compétition dans l'art du travestissement. Production conventionnelle et quasiment archaïque au regard d'une époque considérée comme l'âge d'or du cinéma muet, ce film n'en conserve pas moins son

TRADITION OCCULTE

Son goût des passages secrets, son culte du complot et du camouflage, maintiennent un lien avec une tradition occulte qui évoque l'inclination de la cinéphilie moderne pour les mystères initiatiques et l'apologie de la contreculture. La postérité du genre auquel il appartient s'étend de Fritz Lang (Le Docteur Mabuse) à Olivier Assayas (Irma Vep), en passant par Mario Bava (Danger Diabolik) ou Lambert Hillyer (Batman). On y constate la pérennité d'une fantaisie qui, sous le masque de la dérobade, réconcilie le spectateur médusé avec le mystère du monde.

Jacques Mandelbaum

★ Samedi 17 avril, de 16 à 24 heures. Auditorium du Louvre (accès par la Pyramide, le passage Richelieu ou la galerie du Carrousel): 01-40-20-51-86. Pour l'occasion, l'accès au musée sera gratuit à partir de 18 heures. Le film sera également programmé, en deux épisodes et sans musique, par la Cinémathèque française les samedi 24 à 16 h 30 et dimanche

La musique, chevalier servant des chefs-d'œuvre du muet

L'AUDITORIUM du Louvre est depuis dix ans un des rares lieux qui programme régulièrement des films muets en France, célébrant les retrouvailles de ce cinéma avec la musique. Trois types de rapprochements sont ici favorisés : la restitution de la partition originelle, qu'il s'agisse d'une composition originale (Hans Eisler pour *Opus III*, de Walter Ruttman) ou d'une compilation musicale (Louis F. Gottschalk et William F. Peters pour Les Deux Orphelines, de Griffith); la commande d'une création contemporaine dans des registres variés (jazz avec Mike Westbrook pour Moulin-Rouge, d'Ewald André Dupont ; musique tonale contemporaine avec Jean-François Zigel pour Nana, de Jean Renoir); l'improvisation au piano, comme ce sera le cas avec Belphégor. Le succès de cette programmation tient à la redécouverte du patrimoine cinématographique qui a lieu depuis une quinzaine d'années, entraînant un réel mouvement de curiosité.

La programmation est due à Christian Belaygue, pionnier du rapprochement entre l'œuvre de restauration des films et leur découverte par le grand public, la musique servant de passerelle entre les deux univers. Il organise ainsi dès 1983 une projection d'Intolérance, de Griffith, au Théâtre des Amandiers de Nanterre, accompagnée d'une création d'Antoine Duhamel et Pierre Jansen. Le spectacle sera vu par quelque 25 000 spectateurs. Nommé conseiller cinématographique au Festival d'Avignon, il y programme de grandes rétrospectives de cinéma muet en concert jusqu'en 1991, date à laquelle il prend la direction de Cinémémoire, qui se voulait l'équivalent français des grandes manifestations internationales du patrimoine cinématographique que sont Pordenone et Bologne. Les difficultés rencontrées dans l'organisation de ce festival jusqu'à son interruption pure et simple en 1997 témoignent que tout ne va pas de soi dans le royaume du cinéma muet en concert.

ACCOMPAGNER LE FILM SANS LE TRAHIR

On reproche à ces manifestations d'être trop onéreuses (la prestation d'un musicien s'élève à 3 000 francs, la commande d'une création peut aller de 30 000 à 50 000 francs). Un grief esthétique s'ajoute : la musique dénaturerait l'art du muet, ainsi que le ferait le vernis sur la peinture. A cela, Christian Belaygue répond par la nécessité de restituer la dimension de spectacle vivant, qui est aux origines du cinéma. Il ajoute qu'il serait sans doute impossible d'intéresser le grand public à ces œuvres sans le recours à la

Zigel, fondateur de l'ensemble Phoenix, l'un des compositeurs les plus sollicités en la matière. Dénonçant le « goût voluptueux pour l'austérité » affiché par ses contempteurs, une bonne musique doit selon lui accompagner le film sans le trahir ni se substituer à lui. Pas de recette en la matière - le danger moderne du contrepoint n'étant pas moins grand que celui du pléonasme – mais juste cette impression : si le film exprime un sentiment, la musique en serait le mouvement.

musique. Opinion partagée par Jean-François

Jean-François Zigel a ainsi composé les principaux motifs (selon les thèmes et les personnages) qui serviront de fil rouge à l'improvisation musicale qui accompagnera les quatre épisodes de Belphégor. Définissant comme « néo-straussien » le climat harmonique général, il dit avoir cherché « ce petit côté salonard qui correspond à un serial de l'époque ». Luimême, Raoul Duflot-Verez et Bruno Fontaine se succéderont au piano pour les trois premiers épisodes, tandis que Jean-Philippe Le Trévou accompagnera le dernier volet du film grâce à une reconstitution numérique de l'orgue de cinéma du Gaumont Palace.

La région Languedoc-Roussillon s'apprête à rétablir ses subventions culturelles

MONTPELLIER de notre correspondant

Le Théâtre des Treize-Vents, le Centre chorégraphique national et l'Orchestre philharmonique de Montpellier devraient bientôt percevoir les subventions dont ils ont été privés par le conseil régional le 19 mars. Ce jour-là, le Front national et la gauche s'étaient opposés au versement de cet argent. Les premiers pour sanctionner des

artistes dont ils jugeaient l'attitude

insultante à l'égard du FN, les

seconds, car l'octroi d'une partie de ces subventions était subordonnée à la signature d'une convention imposant aux artistes le respect « des principes de neutralité républicaine, en s'abstenant notamment de porter atteinte à l'institution régionale ». Ce projet de convention avait été perçu comme une concession faite à l'extrême droite par Jacques Blanc, président de la région, qui s'était engagé à lutter contre la « dictature culturelle de la

Embarrassé par cette situation, qui avait conduit Catherine Trautmann à menacer de ne pas signer le volet culturel du prochain contrat de plan Etat-région, Jacques Blanc vient d'adresser aux élus une nouvelle mouture de son texte. il n'est plus fait mention de la «laïcité» imposée aux acteurs culturels. Un préambule précise que la région respectera « la liberté totale des acteurs culturels dans leurs actes de création comme dans leur vie citoyenne ». Il ajoute qu'il ne saurait « être question d'allégeance, ni Jacques Blanc, le Front national même d'approbation ». Pour Jean-Claude Fall, directeur du Théâtre des Treize-Vents, cette version, désormais acceptable, est « un camouflet infligé au Front national, la victoire de tous ceux qui se sont battus contre toute forme d'inféoda-

Cette convention semble recueillir l'assentiment de l'ensemble des partis politiques. Alors que socialistes et communistes considèrent qu'« il v a un recul » de la part de

estime, lui, que, si « la lettre a changé, l'esprit reste le même », tandis que le président du groupe FN-MN, Henri Escortels, trouve dans le nouveau texte « l'essentiel » de ce qu'il souhaitait.

SEMBLANT D'UNANIMITÉ

Le 21 avril, l'assemblée plénière devrait donc l'adopter, ce qui devrait permettre aux élus de voter les subventions culturelles lors d'une commission permanente prévue en mai. Seul le Front national, favorable à la convention mais toujours hostile aux trois associations concernées, devrait s'y opposer.

Ce semblant d'unanimité s'explique par les nouveaux rapports de forces en place à la région. Jacques Blanc essaie de se distancier de l'extrême droite en expérimentant une majorité à géométrie variable reposant désormais sur un soutien occasionnel de la gauche et une division de l'extrême droite. La gauche, elle, ne peut que crier victoire et entériner une convention « technique » qu'elle appelait de ses

vœux. Désireux de se démarquer du FN, les mégrétistes ne peuvent rompre une alliance qui pourrait leur offrir une porte de sortie en cas de besoin après les européennes. Le FN ne semble plus faire du vote des subventions culturelles un motif de rupture, la région lui offrant une base logistique dont il peut aujourd'hui difficilement se passer.

Jacques Monin

Zebda boude l'inauguration du Zénith de Toulouse

de notre correspondant régional Toulouse l'affiche en lettres géantes : c'est le

plus grand Zénith de France! Le maire (UDF). Dominique Baudis, ne cache pas sa satisfaction devant cet oiseau d'aluminium et de briques posé sur la ville par les architectes André et Serge Grezy: « Au seuil de l'an 2000, Toulouse dispose d'équipements dignes d'une grande métropole européenne. » Pour 187 millions de francs, la quatrième ville de France s'est offert, avec l'aide du département, de la région et de l'Etat, la deuxième salle de concerts et de spectacles de France - 9 000 places - après Paris-Bercy.

Rien n'a été laissé au hasard pour que cette réalisation vienne couronner cette politique d'infrastructures culturelles, atout économique prioritaire. Qualité sonore maximale (grâce à un plafond de pyramides mobiles en laine de roche absorbant ou diffusant le son selon les types de musique), scène de 30 mètres sur 20, salle modulable, polyvalence possible entre la musique, le théâtre, le trial, le snow board, le patinage, le tennis ou les conventions d'entreprises, parking de 3 000 places (le plus grand de la ville), rues piétonnières jusqu'au métro, loges d'artistes avec iardin intérieur... Pierre Bachelet, Muriel Robin, Mylène Farmer, Eddy Mitchell, Francis Cabrel, Sting, Notre-Dame de Paris sont déjà au programme et on espère Claude Nougaro pour fêter l'an 2000.

PAS DE CADEAU À LA MUNICIPALITÉ

Samedi 17 avril, lors de la soirée inaugurale, la fête ne sera cependant pas complète. Zebda, le groupe musical le plus populaire dans une ville où un habitant sur quatre est étudiant, manque à l'appel. La municipalité a proposé aux sept enfants des quartiers nord de la cité de tenir le haut de l'affiche. Mais Magyd, Hakim, Mustapha, Rémi, Vincent, Joël et Pascal ont décidé de boycotter l'événement. Pas question pour eux de faire cadeau de leur présence à une municipalité avec laquelle ils entretiennent une relation conflictuelle.

Le contentieux remonte aux années 80, quand le groupe de copains n'était pas encore Zebda et se dépensait sans compter dans l'animation socioculturelle des quartiers du malvivre. « Jamais la mairie ne nous a aidés, pas le moindre local, pas la moindre subvention, raconte Magyd. Ils ont refusé un projet de cafémusique qui se voulait une vitrine pluriculturelle. Tout ca parce au'on avait une réflexion critique sur la politique de la ville. Maintenant au'on est connus, ils nous font les yeux doux. » Zebda n'a pas deux casquettes. A travers la notoriété du groupe musical, c'est toujours les militants qui parlent. La divergence reste politique. « Cette municipalité est une caricature de démocratie qui a peur de la jeunesse. »

On n'entendra donc pas Zebda à l'ouverture du Zénith (le groupe s'y produira plus tard, « en louant la salle comme ailleurs en France »). D'autres artistes de la scène toulousaine seront là pour l'inauguration samedi (mais pas les Fabulous Trobadors) et le premier spectacle, mardi 20 avril, sera donné par la troupe du Lido de Paris. Des femmes de plumes et de strass plutôt que la rage des rappeurs. On ne saurait mieux signifier l'incompatibilité de deux mondes culturels.

Jean-Paul Besset

L'architecture et son double à Weimar

Une exposition en 23 « stations » à travers la « capitale européenne de la culture »

ZEITREISEN ZU FUSS IN WEI-MAR (« Voyage dans le temps, à pied, dans Weimar »). 23 stations dans les rues et sur les places de la ville, pour faire le lien entre la maison de Goethe et le camp de Buchenwald. Jusqu'au 8 octobre. WEGE NACH WEIMAR (« Chemins vers Weimar »). Landesverwaltungsamt (Gauforum). Jusqu'au 23 mai. Tél.: 00-49-36-43-24-00. Internet: www.weimar1999.de/

WEIMAR

de notre envoyé spécial

Voyage dans le temps, à pied et à Weimar (« Zeitreisen zu Fuss in Weimar »), tel est le thème de la nouvelle manifestation qui a été inaugurée le 28 mars dans la « capitale européenne de la culture » pour 1999. Cette exposition, éclatée en 23 « stations » à travers la ville, est signée Marie-Louise von Plessen, une spécialiste émérite des histoires compliquées, qui s'était déjà attelée aux rapports de la France et de l'Allemagne lors de l'exposition « Marianne et Germania », présen- 🕏 tée à Berlin puis à Paris en 1997. Le voyage à Weimar est une affaire singulièrement plus corsée : l'Allemagne face à l'Allemagne, Germania und Germania. Elle aura été aidée dans son entreprise par l'exposition « Chemins vers Weimar » (« Wege nach Weimar »), fresque passionnante, dessinée par Hans Wilderotter – mais exclusivement réservée aux germanistes, comme l'est malheureusement l'essentiel de cette année européenne.

S'interrogeant sur les tentatives de séduction de l'art par la politique, et réciproquement, il dresse un tableau des attitudes allemandes de 1918 à 1959, qui vont, pour faire court, de l'union libre et acceptée au viol en passant par le rapt. Cette exposition a lieu dans la salle des fêtes du Gauforum, monumental ensemble nazi dont la partie centrale a été réinterprétée par d'assez piètres architectes de la RDA. Le Gauforum est aussi l'une des 23 stations de Marie-Louise von Plessen. Entre l'une et l'autre de ces manifestations se révèlent le poids des lieux et l'éloquence trouble de l'architecture, mise à toutes les sauces par l'histoire de Weimar.

MANIPULATIONS

L'avantage de la littérature sur l'architecture, c'est que même travestis, récupérés, martyrisés, comme l'ont été Herder ou Nietzsche, les textes finissent généralement par retrouver leur vérité. Or de telles manipulations sur les bâtiments, sur les sites urbains, les monuments, les lieux de vie et parfois de mort, conduisent à falsifier peu ou prou l'histoire. A Weimar, le moindre souvenir de l'âge d'or de Goethe et de Schiller, scotchés l'un à l'autre sur la place du Théâtre, impavides et consentants dans leurs vêtements de bronze, a été retapé, redoré, astiqué, jusqu'à effacer le passage du temps. Etait-ce à ce point nécessaire ? Les deux expositions, les « Chemins »



A l'Hôtel de l'Eléphant, les tenanciers de l'établissement ont placé la silhouette peinte en bleu du couple Schiller-Goethe sur le balcon préféré de Hitler.

et les « Stations » expriment une position commune: dans un tel contexte, seule l'explication de texte appliquée à la pierre ou au béton permet, quel qu'en soit le maquillage, d'en faire les témoins des guerres ou de la barbarie, comme ils peuvent l'être des grands moments de civilisation.

Sans doute les organisateurs de cette année européenne auraient pu aller plus loin, et tirer plus spectaculairement parti de ce patrimoine nommé à demi-mots. Mais,

préféré de Hitler: il en reste d'explicites photographies. Vaillamment, les tenanciers de l'établissement ont placé sur le balcon préféré du dictateur la silhouette peinte en bleu du couple Schiller-Goethe, charmant acte de résistance qui prolonge l'exposition du Gauforum. Et voilà pourquoi l'architecture est muette.

Pas toujours. Le Musée du Bauhaus, à Weimar, l'école source du Mouvement moderne, a arrangé ses collections dans un délicieux ouverture visible. L'étage habitable présente sur la gauche des fenêtres rondes, disposées de façon aléatoire tandis qu'il va en s'ouvrant vers la droite. Les proportions, l'esprit, tout, jusqu'au vocabulaire, rappelle la maison que Rem Koolhaas a construit près de Bordeaux (Le Monde 18 février 1998), prix de l'Equerre d'argent 1998. Plagiat? Evidemment pas, Koolhaas a bien assez de mots à lui pour parler tout seul. Réminiscence, alors? Coïncidence? Ou encore renaissance de l'esprit universel de Weimar?

UN PONT ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

Le dessin de Keler n'a pas été abusivement publié. C'est sa vertu de lancer ainsi sans formalité, sans crier gare, un pont entre le passé de la ville, qui abrita quelques années un Bauhaus qui cherchait à universaliser une pensée d'invention, et un présent de l'architecture universel à force de communication. A supposer même que nous forcions un peu le trait sur la ressemblance entre Keler et Koolhaas, ce dessin a ainsi le mérite de réconcilier Weimar avec son passé, plus justement, plus simplement, que les tonnes de peinture fraîche dont on a habillé la ville de Goethe.

Un grand homme, ce Goethe, si grand que, conformément au programme de la capitale culturelle, la réplique exacte de sa maison de campagne, à quelques dizaines de mètres de l'original, a été inaugurée le 12 mars. Une réalisation fumeuse, supposée encourager la plèbe à distinguer le vrai du faux. Mais dont les arguments philosophiques tiennent mal le coup auprès de cette affirmation de bon sens d'un vélocipédiste : « Les Weimariens voient double, et auelauesuns voient même leur Eléphant

Frédéric Edelmann

La Picardie voyage en Thüringe

La Thüringe, région qui se trouvait jusqu'en 1989 en République démocratique allemande (RDA), est jumelée depuis 1994 avec la Picardie. La première est renommée pour la magnificence de son architecture gothique. Amiens, capitale de la seconde, tout aussi réputée pour sa générosité gothique, s'est entendue avec Weimar, capitale européenne de la culture. Outre Goethe, Schiller, Bach, Nietzsche ou Herder, l'histoire de cette « Athènes de Germanie » a été marquée par le néo-classicisme, le Bauhaus et l'architecture national-socialiste, puis communiste.

La Picardie s'y est installée avec son orchestre, son Centre gothique, son Ecole supérieure d'art et de design. Elle se distingue de Weimar et de la Thüringe par une culture marquée par la première guerre mondiale. En témoigne le remarquable musée de Péronne. Mais entre les deux régions, se créent des liens forts et originaux. La collaboration du Centre gothique avec le musée du Bauhaus a créé en particulier d'étranges résonances architectoniques.

et c'est bien le casse-tête de Weimar, il semble impossible de célébrer la culture dans la plus belle acception de ce terme sans traîner avec soi l'inévitable commémoration des horreurs du siècle. La ville semble s'être ainsi partagée entre ceux qui sont décidés à faire parler les pierres, et ceux qui craignent encore la chaleur des cendres de Buchenwald, ou le béton trop frais du mur qui passait à 60 kilomètres de là.

L'Hôtel de l'Eléphant, sur la place du Marché, toujours le plus chic de Weimar, était aussi l'hôtel

immeuble néoclassique au centre de la ville. En face du théâtre et du fameux hommage de bronze aux affinités spatio-temporelles de Goethe et de Schiller, il y a, exposé au fonds à gauche de la salle principale, un dessin d'architecture signé de Peter Keler (Kiel, 1898-Weimar, 1982), célèbre pour un berceau de bois cubiste et coloré et qui signe ici, en 1923, un projet de maison tournante (drehbares Haus). En élévation, la maison se présente comme un long élément rectangulaire, maintenu en équilibre entre deux volumes énigmatiques, sans

William Forsythe affine ses recherches cérébrales et précieuses

WORKWITHINWORK, QUAR-TETTE, de William Forsythe. Par le Ballett Frankfurt. Luciano Berio, Thom Willems (musiques). MC 93, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. Mº Pablo-Picasso. Le vendredi 16, à 20 h 30, et dimanche 18, à 15 h 30. Tél.: 01-41-60-72-72. De 90 F à 170 F (13,7 à 25,9 €).

Leçon d'incertitude que celle donnée par William Forsythe, présent à la fois au Palais-Garnier avec le Ballet de l'Opéra (la dernière représentation a eu lieu le 14 avril) et à la Maison de la culture de Bobigny avec le Ballett Frankfurt, sa propre compagnie. Le chorégraphe est en pleine évolution. Donc imprévisible, contradictoire. A l'image des deux programmes présentés, où la perfection côtoie la déception.

Pour les danseurs de l'Opéra, Forsythe a créé *Pas/Parts*, un ballet tout en pointes si évidemment complexe qu'on y sent trop sa décision de vouloir « donner à manger aux danseurs », pour reprendre l'expression célèbre de Noureev. Volonté ou volontarisme? Nourrir ou « gaver »? C'est superbe, mais le s'ennuie un peu. Un comble avec Forsythe!

A l'inverse, dans Woundwork 1, on est surpris par la nouveauté. Création mondiale, imaginée pour les étoiles Isabelle Guérin/Laurent Hilaire et Carole Arbo/Manuel Legris sur une musique de Thom Willems, les corps dessinent stricto sensu dans l'espace la manière de faire des nœuds (nœud de chaise simple, nœud en huit, demi-clé, un tour mort et deux demi-clés, etc.) et de les défaire. Tout est vrille, reprise, répétition, glissement, serrage. Pas de deux, Pas de quatre. Transitions invisibles, camouflage de danseurs entre chiens et loups. Variations de beige, de rosé, de turquoise clair. Plus le chorégraphe appuie sa danse sur des géométries. plus il s'approche des raffinements du baroque: jambes précises, claquantes, bras ondulatoires, presque précieux.

Un Américain plonge dans l'archaïsme de la danse classique en train de se fixer. Juste avant que Louis XIV, le roi-danseur, ne crée l'Académie nationale de musique et de danse, ancêtre de l'Opéra de

sens s'étrangle, s'étouffe... On Paris. Hommage en forme de méditation. A Bobigny, Workwithinwork, ballet écrit sur une série d'études pour deux violons de Luciano Berio (interprétées live par Verena Sommer et Maxim Franke), s'inscrit dans la lignée de Woundwork 1. Ainsi que Quartette, sur une musique de Thom Willems (qui copie drôlement Berio).

BEAUX ESPRITS ET VENTRES CREUX Bien que le Ballett Frankfurt soit une compagnie d'une rare intensité - les garçons chez Forsythe à eux seuls valent un sérieux coup d'œil -, on n'a eu d'yeux que pour Dana Caspersen. Tandis que les autres danseuses ont conservé le déhanché, la fluidité heurtée, marques de fabrique du chorégraphe, elle ne bouge plus les hanches, exécute les mouvements à fond, réussisant des tensions encore jamais observées. Elle va sur la musique avec ce petit temps d'avance qui lui donne l'air de mordre. Quand elle tient la pose dans le genre statue, prolongeant les silences de la musique, elle n'y apporte aucune afféterie, aucune grâce excessive que d'autres interprètes n'hésitent pas à ajouter au

mouvement. Incursion chez les précieux ridicules ? Dana Caspersen en apôtre du naturel ? Bizarre!

On ne sait plus où file Forsythe. Il est en recherche. Il le dit. C'est pourquoi il a choisi de quitter l'Opéra de Francfort pour aller s'installer au Theater am Turm (Le Monde du 20 janvier). Il a apparemment abandonné les grandes compositions où images, comédie, scénographie faisaient jaillir la danse, la détourant au cutter. On aimait ces pièces polyphoniques. Dans Workwithinwork et Quartette ne restent que les corps, des shorts multicolores, des maillots ajustés, des sculptures de lumières. Des compositions en miroir. Des êtres qui s'approchent, et qui s'oublient aussitôt que désenlacés. Nouer, dénouer. Une danse qui s'éclate en points laser comme dans une rave sophistiquée. Le travail du chorégraphe reflète moins qu'avant le foisonnement du monde qu'une recherche douloureuse, mais consolante, de la beauté. Du ballet pour beaux esprits qui laisse le ventre creux.

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

Amalia Rodrigues

fado, genre portugais né au Brésil, qui a conquis ses galons universels grâce au charisme de celle qui fut considérée comme l'ambassadrice du Portugal, ou plus exactement de l'âme portugaise. Amalia, fille des quartiers pauvres, a chanté les poètes, des classiques et de modernes érudits, en se basant sur les mélodies extrêmement populaires du fado de Lisbonne. Le cinéma fit beaucoup pour sa gloire et celle de sa musique. En France, elle fut lancée par *Les* Amants du Tage, d'Henri Verneuil, en 1954, dans lequel elle chante le fameux Barco Negro. Ce film est présenté à la Cinémathèque de la danse le 17 avril à 16 h 30, suivi de Sangue toureiro d'Augusto Fraga (1958) et de la projection d'un montage inédit de ses plus beaux

Sans doute la plus grande voix du

concerts, en présence de l'artiste à 21 heures. Le 18, seront présentés deux films réalisés en 1947 : Capas negras d'Armando de Miranda et Fado, historia duma Cantadera de

Perdigao Queiroga. Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16°. Mº Trocadéro. Les 17 et 18 avril, séances à 16 heures, 19 heures et 21 heures. Tél.: 01-53-65-74-70.

Saxophoniste, fils de Francis Bebey, une des figures essentielles de la musique camerounaise. Toots Bebey a choisi avec Pact de mêler la transe électronique aux rythmes de l'Afrique. Une tentative d'ethno-house plutôt réussie, surtout quand une performance scénique lui permet vraiment de décoller. Cithéa, 114, rue Oberkampf Paris 11^e. M^o Parmentier. Les 16 et 17 avril, à 22 h 30. Tél.: 01-47-00-00-32. Entrée libre.

(Publicité)



GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chute de la Maison Usher de Roger Corman, avec Vincent Price, Mark Damon, Myrna Fahey. Américain, 1960, copie neuve (1 h 25). Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34). Le Crime était presque parfait

d'Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland. Américain, 1954 (1 h 45)

Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Scarface de Brian De Palma, avec Al Pacino, Ste-

ven Bauer, Michelle Pfeiffer. Américain, 1983, copie neuve (2 h 45). Grand Action, 5e (01-43-29-44-40); Publicis Champs-Elysées, dolby, 8°.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Les Bronzes de la Couronne

La collection de bronzes rassemblés par Louis XIV exposés pour la première fois. De Jean Bologne au Bernin. Musée du Louvre, hall Napoléon, en-

trée par la pyramide, Paris 1^{er}. M° Louvre. Tél.: 01-40-20-51-51. De 9 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Du 16 avril au 12 juillet. 30 F. L'Essence de l'architecture

(déduction métaphysique)

Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre. Tél.: 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45 : nocturne mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Du 16 avril au 12 juillet. 26 F et 45 F

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

A quoi rêvons-nous (la nuit)?

Quatre-vingt-neuf récits de rêves écrits par presque autant de rêveurs rencontrés lors d'ateliers en 1998 mise en scène d'Olivier Besson, avec

Claire Allouchery, Didier Barrer, Olivier Resson. Yvan Duruz, Sabine Jamet, Orazio Masaro et Nathalie Vincent. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis Basilique. Le 16, à 21 heures. Tél.: 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 6 mai.

Riverdance-the Show Spectacle de danse celtique

Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris 17^e. M° Porte Maillot. Les 16 et 17 avril, à 20 h 30 ; le 18, à 15 heures. Tél.: 01-40-68-00-05. De 200 F à 480 F.

La Dame blanche

de Boïeldieu, Jaël Azzaretti, Raphaëlle Farman (Anna), Gregory Kunde (Brown), Steven Cole (Dickson), Sandra Zeltzer (Jenny), Christian Tréquier (Gaveston), Karine Ohanyan (Marguerite), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre Pasdeloup, Claire Gibault (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Bernard Pisani (chorégraphie). Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Fa-

vart, Paris 2º. Mº Richelieu-Drouot. Le 16. à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F. Jusqu'au 18 avril.

Orchestre philharmonique de Radio-France

Svetlanov: Symphonie nº 1. Tchaïkovski: Concerto pour piano et orchestre no 1. Vladimir Ovchinnikov (piano), Evguenni Svetlanov (direc-

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8º. Mº Ternes. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Jean-Pierre Como Quintet Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M° Châtelet. Les 16 et 17, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

James Carter Espace Lumière, 6, avenue De-Lattrede-Tassigny, 93 Epinay-sur-Seine. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-49-22-10-10. De 100 F

David Murray Octet, Arthur Blythe,

à 120 F. Jacques Demierre, Urs Leimgruber,

Michel Doneda

Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir,

93 Montreuil. Mº Robespierre. Le 16, à 20 h 30. Tél.: 01-42-87-25-91. De 40 F à

Soirée new bled vibration avec Larbi Dida (sons du Maghreb,

groove, hip-hop). Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 16, de

23 h 30 à l'aube. Tél. : 01-44-92-77-66. Algérie mon amour!

teurs algériens. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association Bled Connexion, qui soutient les artistes algériens.

Cabaret Sauvage, 211, avenue Jean-Jaurès, Parc de la Villette, Paris 19e. Me Porte de la Villette. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Soirée cap-verdienne avec l'enfant chéri de Sao-Vicente. New Morning, 7-9, rue des Petites-

Ecuries, Paris 10°. Mº Château-d'Eau. Le 16, à 21 heures. Tél.: 01-45-23-51-41. Manu Lann Huel, Didier Squiban,

Ronan Le Bars

Musique de Bretagne.

Tito Paris

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e Mº Passy. Le 17, à 17 h 30. Tél.: 01-42-30-15-16. 30 F.

RÉSERVATIONS

Laurent de Wilde

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 28 et 29 avril et le 1er mai, à 22 heures. Tél.: 01-40-26-46-60. 120 F. Orchestre National de Barbès

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 1er mai, à 20 h 30 : le 2 à 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 130 F. Tambours sur la digue

d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil. Cartoucherie-Théâtre du Soleil. Pa-

ris 12º. A partir du 12 mai. Tél. : 01-43-74-24-08. 90 F et 150

DERNIERS JOURS

18 avril:

Le Voyage à La Haye

de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de François Berreur Au bois lacté d'après Dylan Thomas, mise en scène

de Xavier Marchand. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél.: 01-48-13-70-00. 50 F.

KIOSQUE

Une enquête japonaise sur l'Etat militaire nord-coréen

L'hebdomadaire nippon « Aera » fait le point sur le programme nucléaire de Pyongyang et sur la situation économique catastrophique d'un pays en proie à la famine

LES GESTICULATIONS bellicistes de la Corée du Nord (envoi d'un missile au-dessus du Japon, intrusions dans ses eaux territoriales) préoccupent les Japonais. Mais une déstabilisation du régime nord-coréen les inquiète tout autant par le risque d'un exode de réfugiés. Il y a 300 000 ressortissants nord-coréens au Japon dont les familles, qui se trouvent en République populaire démocratique de Corée (RPDC), pourraient demander asile dans l'archipel. Dans un numéro spécial intitulé Un Etat militaire. La véritable image de la Corée du Nord, l'hebdomadaire Aera fait le point sur les dangers que présente le dernier régime stalinien de la planète à travers les déclarations de dix réfugiés qui occupaient des fonctions importantes dans leur pays et les contributions d'experts chinois et japonais.

Dans une interview, Kim Dokhong, secrétaire de Hwang Jangyop, le plus haut dignitaire du régime à avoir fait défection en 1997, qui s'est réfugié comme celui-ci en Corée du Sud, déclare qu'un scientifique spécialiste de l'atome, le docteur So, formé par les Soviétiques, est chargé depuis les années 80 du programme nucléaire à fins militaires mené par le régime. Selon M. Kim, une unité spéciale de l'armée, appelée « section 131 ». est par ailleurs chargée de la construction des installations souterraines telles que le site de Kum-



changri où, selon les États-Unis, la Corée du Nord aurait repris son programme nucléaire en dépit de l'accord de 1994. Des installations

souterraines enfouies à une centaine de mètres de profondeur auraient en outre été construites à une trentaine de kilomètres au nord de Pyongyang afin de servir de quartier général en cas de conflit. Ce site serait relié au palais présidentiel par une voie également souterraine.

Selon un ancien journaliste nord-coréen, aujourd'hui expert des questions nord-coréennes en Corée du Sud, la famine ne renversera pas le régime, mais on ne peut escompter un redressement de l'économie, celle-ci étant étouffée par l'armée : les seules entreprises qui fonctionnent encore à 60 % de leur capacité (pour les autres c'est 20 % à 30 %) sont les arsenaux militaires qui mobilisent les rares ressources en énergie.

Dans un article sur le rapport des forces dans la péninsule, le spécialiste japonais des questions militaires, Shunji Taoka, écrit enfin que les experts américains ne pensent pas que la RPDC possède l'arme atomique et que, de toute façon, elle n'aurait pas la capacité technologique d'équiper ses missiles d'une ogive nucléaire. Selon un ancien officier de l'armée nord-coréenne, la RPDC disposerait d'une centaine de missiles capables d'atteindre le Japon.

POIGNANT TÉMOIGNAGE

Aera consacre enfin un article à un film vidéo tourné secrètement en RPDC par un réfugié, An Chol, qui y est revenu en octobre 1998 avec une caméra dissimulée dans un sac. Ce film tourné dans deux villes du centre du pays est un poignant témoignage sur la situation des enfants errant autour des marchés noirs désormais omniprésents dans le pays ravagé par la famine. Sans domicile, hirsutes, recouverts d'une couverture en guise de manteau, ils ramassent par terre des grains de maïs ou de riz, boivent de l'eau stagnante, fouillent les ordures. Pour prévenir les vols, les marchands couvrent leurs maigres étalages de filets. Ce reportage a donné lieu à un livre qui vient d'être publié en japonais sous le titre La Corée du Nord entrevue par une caméra cachée. Les cris des Kot*chebis* (les enfants vagabonds).

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

SUR LA TOILE

RUSSIE

Philip Stephens ■ Le temps s'améliore sur le Kosovo. Alors que les nuages se dissipent, il devrait en aller de même sur les doutes qui se sont peu à peu installés à propos du but de cette guerre contre Slobodan Milosevic. L'OTAN va gagner. Mais la défaite militaire de M. Milosevic ne sera pas suffisante. Comme Tony Blair l'a fait remarquer, il s'agit d'une guerre d'un nouveau genre, qui porte sur des valeurs plus que sur un territoire. Je me demande si ceux qui la mènent ont la volonté de parvenir à une paix aussi ambitieuse... Une victoire militaire ne saurait suffire, pas plus qu'un traité redessinant les frontières. Les « va-

■ L'Association de l'industrie phono-

graphique allemande a annoncé la

mise en place prochaine d'un nouveau

système permettant de repérer les sites

pirates diffusant de la musique sur In-

ternet sans acquitter de droits et de

bloquer leur fonctionnement. L'asso-

ciation estime que la circulation illicite

de fichiers musicaux sur Internet lui a

fait perdre près de 20 millions de marks

(environ 10 millions d'euros). – (AFP.)

■ Selon le quotidien russe Vremia, In-

ternet est aujourd'hui utilisé en Russie par plus d'un million et demi de per-

sonnes. Le chiffre d'affaires des presta-

taires Internet russes a été d'environ

160 millions de dollars en 1998. – *(AFP.)*

■ Le journal en ligne du Printemps de

Bourges est disponible sur le site

IBM et Sony ont annoncé la création

prochaine d'un service d'archives vidéo

numérisées à destination des chaînes

de télévision. Leur premier client sera

CNN, qui pourra ainsi revendre plus fa-

cilement ses reportages à d'autres

chaînes et les rendre accessibles via In-

www.reseau-printemps.com.

■ ARCHIVES VIDÉO

ternet. – *(AP.)*

leurs » pour lesquelles cette guerre a été engagée doivent être préservées dans la recherche de la paix. La moralité ne doit pas être abandonnée à la Realpolitik.

THE GUARDIAN

■ Cela devait arriver. A partir du moment où l'OTAN s'était engagée dans cette guerre non déclarée contre la Serbie, son coût humain devait finir par devenir apparent. La plupart des observateurs pensaient que ce moment viendrait avec les premières pertes humaines au sein des forces alliées. La vue d'un soldat britannique ou américain, mort, sur une civière marquerait un tournant, le moment où le soutien public serait soumis à dure épreuve. En fait, c'est le bombardement d'un convoi de réfugiés par l'OTAN qui, en tuant des dizaines de civils innocents, a fait naître les plus graves interrogations sur cette guerre... Le carnage de Diakovica a déstabilisé même les plus fervents défenseurs de l'OTAN...

Nous devons cependant nous rappeler ce qu'est l'alternative à cette horrible guerre. Ce serait de continuer à rechercher une solution diplomatique sans le recours à la force, permettant ainsi au président Milosevic de parler fort de la paix tout en donnant par ailleurs des ordres pour continuer son œuvre d'épuration ethnique de l'autre. La bonne méthode, c'est de continuer à faire pression sur lui avec les interventions de l'OTAN tout en explorant toutes les chances de solution diplomatique et en préparant les étapes suivantes. Ce que le car-

nage de mercredi met en évidence, c'est l'inadéquation des seules frappes aériennes. L'intervention au sol devient de plus en plus ur-

THE WASHINGTON POST

■ Bill Clinton a exprimé une nouvelle fois sa détermination à poursuivre les bombardements jusqu'à ce que M. Milosevic parte. Cette détermination est justifiée: face aux atrocités serbes, les alliés ne doivent lui accorder aucune concession. Toutes les forces serbes doivent évacuer le Kosovo et tous les réfugiés doivent pouvoir revenir sur leur terre sous protection internationale. L'OTAN doit faire preuve à la fois de patience et de rapidité, cela n'est pas une combi-

www.algore2000.com

Les mésaventures sur Internet d'Al Gore, candidat à la présidence, et sa contre-attaque

DEPUIS plus de dix ans, Al Gore soigne son image de spécialiste des nouvelles technologies, et s'enorgueillit d'avoir travaillé au développement des « autoroutes de l'information », comme sénateur puis comme vice-président des Etats-Unis. Désormais candidat à l'élection présidentielle de 2000, il ne manque pas une occasion de rappeler ses états de services. Pourtant, sa campagne de séduction en direction des internautes a connu des débuts difficiles. Le 9 mars, lors d'une interview sur CNN, il a déclaré de but en blanc : « Lorsque j'étais membre du congrès, j'ai pris l'initiative de créer l'Internet. » Cette étrange vantardise a aussitôt déclenché une tempête de sarcasmes sur le réseau, et lui a valu le surnom de « Père de l'Internet ».

On attendait donc avec impatience l'ouverture de son site de campagne, le 7 avril. De prime abord, il s'agit d'un site sans fantaisie, au contenu très général. Seule originalité, une rubrique réservée aux enfants, qui sont invités à répondre à des questions telles que :



« Quel genre d'animaux domestiques la famille Gore possède-telle? » Mais, le jour de l'inauguration, un journaliste d'Associated Press remarque que, pour participer au jeu, l'enfant doit donner son nom, son adresse électronique et son code postal. Or, quelques mois plus tôt, Al Gore avait soutenu le vote d'une loi de protection de l'enfance interdisant aux sites Web commerciaux de demander des renseignements personnels aux mineurs. La loi n'entrera en vigueur qu'en 2001, mais l'effet a été déplorable, et il a fallu supprimer le

questionnaire en catastrophe. Malgré ce départ chaotique, l'équipe d'Al Gore n'a pas renoncé à établir un climat de complicité et d'intimité avec les internautes, et utilise des ruses inédites. Ainsi, elle a caché un message dans le codesource (version en langage de programmation) du site, que seuls les férus d'informatique vont consulter: « Merci d'être venu vérifier notre code-source! Le fait que vous jetiez un coup d'œil en coulisses signifie que vous pouvez nous apporter une aide décisive... Dans l'esprit du mouvement pour les logiciels libres, nous avons créé le "Projet Code Source Bénévole Gore 2000", qui fera de cette campagne la plus ouverte et la plus interactive... » Al Gore espère recruter bénévolement des informaticiens pour enrichir et améliorer son site, et créer ainsi une communauté virtuelle de sympathisants. La tactique semble payante, car sur les forums de discussion consacrés aux logiciels libres on s'agite déjà.

Yves Eudes

EN VUE

- Cinq cents obus de la seconde guerre mondiale en parfait état de fonctionnement ont été découverts, jeudi 15 avril, par un promeneur qui grattait le sol dans la forêt de Meudon.
- A l'occasion du 50e anniversaire de l'OTAN, la Maison Blanche supprimera, « afin d'ajuster le ton des célébrations à la situation actuelle », le vol d'une escadrille au-dessus de Washington et l'habit pour les dîners officiels
- Les Allemands suspendent leurs vols de drones – les drones les plus efficaces des forces de l'OTAN, au dire du ministère de la défense –, après avoir perdu dans le ciel du Kosovo trois de ces appareils à 1 million d'euros.
- Les vente de souvenirs seront interdites en Chine, le 1^{er} octobre, pour la célébration du cinquantième anniversaire de la révolution communiste.
- Yao Zhenxiang, dissident chinois, libérable le 25 avril, autorisé le 7 à se rendre au chevet de sa mère, remis en prison le 14 pendant l'agonie de la vieille dame, relâché, une heure plus tard, à l'annonce de son décès, devra prolonger sa peine pour compenser ses jours passés en liberté.
- « C'était son travail à l'époque. Nous ne reprochons pas, que je sache, au premier ministre Evgueni Primakov d'avoir été à la tête du service de renseignements extérieurs! », s'est étonné Sergueï Iltchenko, porte-parole de la municipalité de Saint-Pétersbourg, en annonçant la nomination, comme adjoint du service culturel de la ville, de Pavel Kochelev, ancien du KGB, qui, autrefois chargé de la lutte contre « les déviations idéologiques », envoyait les artistes dissidents au Goulag.
- L'Etat accorde une indemnisation au docteur Raffaële Borriello, médecin à Saint-Jean-de-Maurienne, innocenté par la justice, accusé d'avoir braqué une agence locale de la Banque de Savoie sur la foi de témoins formels, emprisonné en 1997 avant Noël, libéré, l'année suivante, à Pâques.
- Des Américains craignant pour leur denture viennent de déposer une plainte collective contre les fabricants de brosses à
- Originaires d'Amérique, ils ont envahi la Camargue : le ragondin, gros castor, perfore les digues; la jussie, plante ornementale, recouvre le d'eau; la tortue de Floride, échappée des aquariums, chasse la cistude d'Europe, reine des

Christian Colombani

(Cette rubrique s'interrompt jusqu'au lundi 3 mai.)

Souvenirs d'ancien combattant par Alain Rollat

LE FANATISME des droits de l'homme, mon cher Usbek, ne vaut pas celui des droits de Dieu. Te souviens-tu de la prise de Jérusalem? Je ne relis jamais sans nostalgie le charmant récit de l'aimable Raymond d'Agiles: « On vit des choses admirables. On voyait dans les rues de la ville des monceaux de têtes, de mains, de pieds. Les hommes et les chevaliers marchaient de tous côtés à travers les cadavres. Dans le temple, on allait à cheval dans le sang jusqu'aux genoux du cavalier. Juste jugement de Dieu qui voulut que ce lieu même reçût le sang de ceux dont les blasphèmes l'avaient si longtemps souillé... Spectacle céleste!... » Ce brave chanoine du Puy ne reconnaîtrait plus les siens.

Les Otaniens font aujourd'hui croisade comme s'ils faisaient pénitence. Ils se flagellent à la vue du moindre carnage. Le concile de Latran s'est trop attendri. Je savais bien que l'excommunication des arquebusiers par Innocent III finirait par avoir des effets émollients. En faisant de la guerre de religion un art humanitaire, les croisés des temps modernes ont ouvert la boîte de Pandore. Non seulement les Otaniens s'interdisent l'arquebuse, mais ils prétendent faire la guerre aux militaires en s'interdisant la mort des civils! Leur armement est si moderne qu'à force de pratiquer la destruction à distance avec des machines à calculer ils ont fini par faire croire à leurs soldats qu'ils n'étaient que des ingénieurs. Résultat : la plus petite « bavure » provoque des nausées parmi la troupe. Récemment, un malheureux pilote d'aéronef a même été obligé de présenter ses excuses au public pour avoir bombardé par erreur quelques tracteurs de son propre camp. Je crains que les Otaniens n'aient tendance à oublier que le respect des lois de la guerre exige, entre les belligérants, un partage équitable des horreurs. Je

le crains d'autant plus qu'en se convertissant à la religion de la télévision les Otaniens se sont astreints à une règle de transparence qui joue contre eux les jours de propagande.

Ie n'en dirai pas autant, mon cher Usbek, de leurs adversaires. Les Serbiens font la guerre comme nous l'aimons. La fin, chez eux, justifie encore les moyens primitifs. Ils ont cependant mis au point un nouveau procédé pour miner en douceur le moral des Otaniens. Chaque fois qu'un peu de sang innocent est versé, ils le récupèrent et le font dégouliner à la télévision. Ils s'attaquent ainsi lâchement au point faible des Otaniens, l'estomac, ramolli par l'abus du Coca-Cola light. Il faut donc rendre justice aux Serbiens : ils ont déjà gagné la bataille des images anthropophagiques.

> (Cette chronique s'interrompt jusqu'au lundi 3 mai.)

<u> </u>	nements - 24, avenue du Général-l	•			
OUĬ, je souhaite recevoir <i>Le Monde</i> ☐ M. ☐ Mme Prénom :		oar prélèvement automatique. :			
Code postal : Localité Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropo		901MQ			
Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : <i>LE MOND</i>			
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER Nom Prénom				
Je resterai libre de suspendre provisoire ment ou d'interrompre mon abonnement	Code postal Ville				
à tout moment. Date :	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (voire banque, CCP ou Caisse d'épargne)				
Signature :	N°rue	e			
IMPORTANT: merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisa tion. Il v en a un dans votre chéquier.	0.1.5.11	TION DU COMPTE A DÉBITER rt N°de compte Clé R II			

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FTC}/min) "Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA-Tél.: 800-428-30-03 **VENDREDI 16 AVRIL**

FILMS

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES 18.30 Nulle part ailleurs. Invités: Diego Pelaes, Antoine Chao Waldemar Bastos. 19.00 Tracks. **20.15** C'est la vie. Schizophrénie : délires et souffrances. TSR 20.55 Thalassa. es Pirates des Kerguelen. France 3 **22.00** Faut pas rêver.

Cambodge : Les petites ombres. France : Les jouets du Queyras. Niger : Les plongeurs du désert. France 3 22.30 Bouillon de culture

Télévision et Internet liberté ou tyrannie ? Invités : Michel Béra ; Sophie Fontanel; Jean-Noël Jeanneney Ignacio Ramonet ; Dominique Wolton Jean-Pierre Arbon. France France 2 23.10 Sans aucun doute. La 150e. TF 1

23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Hitler-Staline, liaisons dangereuses [3/3]: L'affrontement. France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 Palettes, Wassili Kandinsky. Figures de l'invisible : «Jaune, Rouge, Bleu», 1925. 20.35 Mémoires d'immigrés. l'héritage maghrébin. [3/3]. Les enfants.

21.05 Epopée en Amérique, une histoire populaire du Québec. [4/13]. TV 5 21.35 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire, [3/4].

TELEVISION

22.25 A l'Est de la guerre

La réalisatrice autrichienne Ruth

Beckermann s'est installée dans

l'exposition sur les crimes commis

par la Wehrmacht à l'Est, entre

1941 et 1944. Elle a filmé ceux qui

venaient regarder les photos, in-

terrogeant les plus âgés, dont la

plupart ont combattu dans l'armée

de Hitler. On lit la mauvaise foi

comme la bonne, on devine qui

ment, on voit qui est encore nazi

comme au premier jour.

21.45 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [1/3]. 22.25 Grand format. Histoire A l'est de la guerre Arte **23.30** La Croisade des enfants. **Odyssée 23.55** Pays d'octobre. [1/4]. **0.55** La Case de l'Oncle Doc. Les Servants du peuple.

SPORTS EN DIRECT

20.00 Handball. Championnat de France. Toulouse - Montpellier. **Eurosport** 21.30 Boxe. Championnat de France. Mi-moyens: Jacob-Hétinof. AB Sports

20 45 Shijima Ballet Chorégraphie d'Ushio Amagatsu. Musique. Y. Yoshikawa et Yas-kas. Par la compagnie Sankai Juku. **Mezzo**

21.00 Elvin Jones. Stuttgart, 1991 Muzzik de jazz de Montreux 1983. Muzzik 22.30 Orfeo. 22.00 Gil Evans au Festival Par la compagnie Trisha Brown.

Bruxelles, 1998. Avec le Concerto
Vocale et le Collegium Vocale de Gand,
dir. René Jacobs. Paris Premièr Paris Première 22.45 Carmina Burana, de Carl Orff. Berlin, 1989. Avec Kathleen Battle, soprano; Frank Lopardo, ténor; Thomas Allen, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur Shin-yu Kai, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**

23.05 Beethoven et Chopin 23.50 Matthias le peintre, d'Hindemith. Dir. Serge Baudo. Mezz

TÉLÉFILMS 20.45 Chantage mortel. Heinrich Breloer [2/2]. 20.50 Chasse à l'homme. Michaël Katleman. O. Arte

M 6 20.55 Au bénéfice du doute. France 2 20.55 Les Surprises du chef. André Flédérick. TMC 22.15 Mort d'un conquérant. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.30 Libre court. Entre les vagues. Négar Djavadi. France 3

SÉRIES

19.00 Mozart. Marcel Bluwal [6/6]. 22.30 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Duane Barry. O. 22.55 Seinfeld. Une histoire M 6

Canal Jimmy à la gomme (v.o.). 0.25 Friends. The One Where Everyone Finds Out (v.o.). Canal Jimmy 0.50 Star Trek, Deep Space Nine. Melora (v.o.). Canal Jimmy Melora (v.o.). Canal Jimm 1.35 Star Trek, la nouvelle génération.

> de Gol (v.o.). Canal Jimmy

PROGRAMMES

16.25 L'Equipée sauvage ■ ■ ■ Laslo Benedek (Etats-Unis, 195 **TÉLÉVISION** Laslo Benedek (Etats-U N., 80 min) O. Ciné Classics

17.50 Gwendalina ■ Alberto Lattuada (France - Italie, 1956, N., 100 min) O. Cinétoile 18.45 Justice est faite ■ André Cayatte (France, 1950, N., 105 min) O. Ciné Classics

21.00 La Prisonnière espagnole ■ □
David Mamet (Etats-Unis, 1997,
105 min) O. Canal Canal + 21.00 Mary Reilly ■ Stephen Frears (Etats-Unis, 1995, 120 min) **Q**. Cinéstar 2

21.00 Intervista ■ ■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, 105 min) O. Ciné Cinéma 2 21.00 Un homme parmi les loups ■ ■

Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 3 21.20 Underground ■ ■

Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, 165 min) O. Cinéstar 1 21.35 Sur les ailes de la danse ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile

21.45 Cocoon ■ ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 120 min) O. RTBF 1 22.15 Demain est un autre jour ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

22.45 Sailor et Lula ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) **O.** Ciné Cinéma 3

Mario Mattoli (Italie, 1942, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics 0.15 Une étoile est née ■ ■ ■

23.40 Ce soir rien de nouveau ■

George Cukor (Etats-Unis, 1954, v.o., 165 min) O. Fr France 2



0.20 A chacun son dû ■ ■ Elio Petri. Avec Gian Maria Volonte (Italie, 1967, v.o., 90 min) O. Art 0.45 Banana split ■ ■ Busby Berkeley (Etats-Unis, 1943, v.o., 105 min) O. Canal +

TF 1

18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil.

20.00 Journal, Météo. 20.48 Trafic infos. 20.50 Les Enfants de la télé. 23.10 Sans aucun doute. La 150e. 1.00 Rallye. Rallye de Tunisie

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois. 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.25 Oui est qui? 20.00 Journal, Météo

1.10 TF 1 nuit, Météo.

20.55 Au bénéfice du doute. 22.30 Bouillon de culture.

23.45 Journal, Météo. **0.10 Ciné-club.** Cycle Stars en miroir.

0.15 Une étoile est née ■ ■ ■ Film. George Cukor (v.o.). ◇.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Cosby. ○. 20.35 Tout le sport. **20.55 Thalassa.** Les Pirates des Kerguelen.

22.00 Faut pas rêver. 23.10 Météo, Soir 3. 23.35 Les Dossiers de l'Histoire.

Hitler-Staline, liaisons dangereuses [3/3]: L'affrontement. **0.30 Libre court.** Entre les vagues. Négar Djavadi. O.

0.55 La Case de l'Oncle Doc. 1.50 Nocturnales. Jazz à volonté.

CANAL +

► En clair iusqu'à 21.00

18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 La Prisonnière espagnole ■ ■ Film. David Mamet. O.

22.45 Batman et Robin ■ 0.45 Banana split ■ ■

PROGRAMMES

ARTE

19.00 Tracks.

19.45 Météo, Arte info. **20.15 Palettes.** Wassili Kandinsky. Figures de l'invisible : *Jaune, Rouge, Bleu,* 1925.

20.45 Chantage mortel.Téléfilm. Heinrich Breloer [2/2]. • 22.20 Contre l'oubli.

22.25 Grand format. A l'est de la guerre. **0.20** A chacun son dû ■ ■ Film. Elio Petri (v.o.). ○.

1.50 Le Dessous des cartes. Le retour de l'Inca.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O. 19.50 et 0.20 Rallye. Rallye de Tunisie. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 La Route de votre week-end 20.10 Notre belle famille. O. 20.40 Politiquement rock. 20.45 Question de métier.

20.50 Chasse à l'homme.

22.30 X-Files, l'intégrale.
Duane Barry [1 et 2/2] O. 0.25 La nuit de la glisse.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Françoise Morvan 21.00 Black And Blue.

A la vitrine du libraire. **22.10 Fiction.** Nouvelles de Nikolaï Gogol. 23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Kazushi Ono : Œuvres de Dvorak, Vieuxtemps, Schumann, Stravinsky.

22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dufour, 23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées.

Œuvres de Rodrigo. 20.40 Sergiu Cilibidache, chef d'orchestre. Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Brahms, Wagner.

23.00 Didon et Enée. Opéra de Purcell. dir. William Christie.

GUIDE TÉLÉVISION

ARTE

12.10 et 17.10 Le Monde des idées.

23.20 Pompei, découverte d'un monde perdu. Forum Planète

France 2

MAGAZINES 13.45 Les Documents de Savoir plus.

13.55 Pendant la pub. Invité : Michel Drucker. TMC 14.05 Faits divers. Sans mobiles apparents. RTBF 1

14.15 Bouillon de culture. TV 5 liberté ou tyrannie ? 14.40 et 23.40 Place au livre

Jean Vautrin, Christian Millau. LCI 16.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Noël Jeanneney, Mona Ozouf, Christian Delporte. **Histoire**

16.35 Courts particuliers. Invitée : Catherine Breillat. Paris Première 17.30 Envoyé spécial, les années 90.

18.15 Des racines et des ailes. Première tempête. Femmes de mer. Les nouveaux chiens de guerre. TV 5 19.00 T.V. +. Canal +

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 17 avril 1949. Irlande 1949, entre guerre civile homme politique irlandais et prix Nobel de la paix 1998. Arte

20.20 Le Club. Jean Yanne. Ciné Classics **20.45** La Semaine d'Histoire. Histoire **21.05** Thalassa. L'Odyssée du vaisseau spatial. TV 5

21.15 Carte blanche à... Forum Planète Henri Trovat. 21.40 Metropolis. Une promenade At travers le Berlin de Vladimir Nabokov. L'Etat, l'art et la politique. Cyber-News. L'agenda culturel. Arte

22.15 Envoyé spécial. Céline Dion. La noblesse russe. Les Français dans la guerre. TV 5

22.45 T'as pas une idée ? Invité : Alain Decaux. **Canal Jimmy** 23.10 Tout le monde en parle.

Philippe Douste-Blazy, Marie Laforêt, Karl Lagerfeld, Satya Oblet,

France 2

Elie Semoun, Bruno Solo, Tasha, Karl Zero. **DOCUMENTAIRES**

17.50 Trois peintres. [1/3]. Bruegel. Odyssée 19.00 Vatikan. Jean XXIII Odyssée

0.20 A chacun son dû

Un pharmacien d'une bourgade proche de Palerme est assassiné avec un ami médecin. Un professeur recherche la vérité. L'intrigue. à la fois policière et politique, met en cause la Mafia et la bourgeoisie. Elio Petri s'est surtout attaché au portrait d'un intellectuel de gauche qui, faute d'avoir su affronter les problèmes de la société sicilienne, se retrouve victime d'une machination. En v.o.

19.40 Les Grandes Batailles du passé.

20.25 Histoire de l'eau. [2/4].

20.35 Dancing in the Street. [8/10]. No Fun.

14/161: Les ours

20.45 L'Aventure humaine.

du Mont Athos.

22.40 Dans les coulisses de...

23.00 Mémoires d'immigrés,

23.55 Un autre futur, l'Espagne

rouge et noire. [3/4].

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Tournoi messieurs

14.00 Rugby. Championnat de France. Top 16. 1^{re} journée retour. **Canal** +

Fed Cup. Suisse - Slovaquie.

de Barcelone, Demi-finales, Eurosport

Fed Cup. Russie - France. France 2

15.45 Cyclisme. Tour d'Aragon. AB Sports

17.30 Volley-ball. Championnat de France. Demi-finale. Match aller. **Eurosport**

18.45 Football. Championnat de France D2.

19.30 Basket-ball. Championnat de France

20.30 Arts martiaux. 14e Festival des Arts

20.35 Football. Coupe de la Ligue.

ASVEL - Le Mans.

22.45 Golf. PGA américaine.

MCI Classic. 3e tour.

4.00 Superbike. Championnat

Island (Australie).

20.45 Basket-ball. Pro A: Demi-finale.

féminin. Finale. Bourges -Valenciennes-Orchies. AB Sports

Martiaux de Bercy. Paris Première

Demi-finale: Lens - Sochaux. France 3

nde. Grand Prix de Phillip

Eurosport

AB Sports

Eurosport

23.00 Les Descendants.

0.05 Music Planet.

14.25 Tennis.

15.05 Tennis.

Backstreet Boys

L'Infirmerie du lycée.

l'héritage maghrébin. [3/3]. Les enfants.

21.15 Inde, naissance d'une nation.

21.35 Planète Terre. L'Ouest américain

7/8]: Une terre d'espoir [1/2].

22.30 Rome et Pompei. Forum Planète

20.30 Henri Troyat.

20.35 Planète animal

21.00 Divas.

21.50 Blue jeans.

22.05 Les Moines

19.50 La Croisade des enfants. Odyssée

Galilée, le messager des étoiles. Arte

Odyssée

Planète

Muzzik

Odyssée

Planète

Histoire

Arte

Canal Jimmy

TMC

TMC

Forum Planète

FRANCE 3

MUSIOUE

20.59 Soirée Divas.

TÉLÉFILMS

17.20 L'Affaire Seznec.

18.10 Entre femme et loup.

Ben Bolt [1 et 2/3].

22.25 Bargensac, drôle de père. Charlotte Brandstrom.

22.40 Un amour de vache. Tomi Streiff.

19.45 La Vie à cinq. [1/2]. La fin d'une époque.

20.15 100 % kascher. (v.o.).

20.15 Ellen. Joe's Kept Secret.

20.50 Columbo.

ie vous aime.

0.55 La Case de l'oncle Doc

Ils sont une bonne dizaine, représentant quatre générations, hommes et femmes qui ont voué leur vie à l'école laïque. Tous les intervenants des Servants du peuple. un documentaire de William Guérin, ont été ou sont encore instituteurs ou professeurs dans les Deux-Sèvres. Un bel hommage à la laïcité et aux « valeurs républicaines »: ouverture aux autres, solidarité et lutte contre l'exclusion.

18.00 Paolo Conte. Montréal 88. Muzzik

20.30 Thésée. Opéra de Lully. Par l'ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie. Mezzo

22.05 Biörk Live, Cambridge 88. Canal +

18.40 Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. Ciné Cinémas

20.30 Molière pour rire et pour pleurer. Marcel Camus [3/3]. **Festival**

20.25 Working. Medieval Christmas (v.o.). **Série Club**

20.35 Evamag. Il était une fois... O. Canal +

21.00 Comment devenir une rock star?

Le sens du devoir (v.o.). La vérité et ses conséquences (v.o.). **Série Club**

Meurtre au champagne.

20.50 Charmed. Menace du futur.

21.20 A la une. Tel est pris... **O**.

21.45 South Park. Joyeux Noël Charlie Manson. **O**.

Un ange dans la nuit.

22.40 C-16. Meurtre en exclusivité.

The Wedding Party.

Celui qui a du ius (v.o.).

21.45 The Sentinel.

21.55 The Practice.

1.00 L'Hôtel en folie.

1.10 Friends.

20.55 Spin City. Un maire à Miami. O.

23.10 The Return of Maria Callas. Londres 1973.

Avec Kathleen Battle, soprano; Frank Lopardo, ténor; Thomas Allen, baryton. Par l'Orchestre

philharmonique de Berlin et le Chœur Shin-yu Kai, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**

18.30 Carmina Burana, de Carl Orff.

Muzzik

Muzzik

Festival

13ème Rue

Festival

Arte

Arte

RTL 9

TF 1

M 6

Canal +

Canal Jimmy

France 2

M 6

SAMEDI 17 AVRIL =

FILMS

13.20 Un homme parmi les loups ■ ■

(Etats-Unis, 1924, N., v.o., muet, 60 min) O. Ciné Classics

14.45 Chercheuses d'or 1935 ■ ■ Busby Berkeley (1935, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

17.55 Le Comédien ■ ■

Sacha Guitry (France, 1947, N., 95 min) O. Cinétoile 23.00 L'Invincible Armada ■ ■

Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N v.o., 105 min) O. Ci 23.00 No Smoking ■ ■



Brando, Natalie Wood (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics

Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min) O. Cir

1.25 Underground ■ ■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, v.o., 155 min) O. Cinéstar 1

1.25 Les Granges brûlées ■ ■ Jean Chapot. Avec Alain Delon, Simone Signoret (France, 1973, 95 min) Q. Ciné Cinéma 2

1.50 Ce soir rien de nouveau ■ ■

Mario Mattoli (Italie, 1942, N v.o., 100 min) O. Cir Ciné Classics 1.55 Dick Tracy ■ ■

Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.o., 110 min) O. Canal 3.00 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 125 min) O. Ciné Cinéma 2

TÉLÉVISION

16.40 Dingue de toi. O. 17.10 Xéna la guerrière. O. 18.05 Sous le soleil. O.

19.05 Beverly Hills. O. 19.50 Bloc modes. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Columbo.

Meurtre au champagne. O. 22.35 Hollywood Night.

Cap sur le danger. Téléfilm. Serge Rodnunsky. O. 0.15 Rallye. Rallye de Tunisie 0.25 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.00 Chaudemanche, père et fils. Téléfilm. Joël Seria. O. 18.50 Friends. O.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Le monde est petit. 19.50 et 20.45 Tirage du Loto. 19.55 Politiquement correct. 20.00 Journal, Météo.

20.55 Samedi soir chez Estelle. 23.10 Tout le monde en parle. 0.45 Iournal, Météo. 1.10 Friends. Celui qui a du jus. O. 1.30 Bouillon de culture.

liberté ou tyrannie

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.

15.40 Couleur pays. 18.10 Expression directe. 18.20 Questions pour un champion.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.08 Football. Coupe de la Ligue. Lens - Sochaux. 20.30 Coup d'envoi

22.40 Dans les coulisses de... L'Infirmerie du lycée. 23.35 Météo, L'Euro, Soir 3. 0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie?

0.35 Saturnales. Journal des spectacles. **0.45** Le Chemin parcouru. **1.40** *Thésée* (extraits). Opéra de Lully. CANAL +

16.05 Basket NBA. Boston - Miami. 17.05 Arliss. O.

17.30 Ned et Stacey. O. ► En clair jusqu'à 20.35 17.55 Décode pas Bunny. 18.30 Toonsylvania. O. 19.00 T.V. +.

20.00 Daria. O. 20.25 Le Journal du cinéma. 20.35 Samedi comédie. 20.36 Evamag. Il était une fois... O. 20.55 Spin City. Un maire à Miami. O. 21.20 A la une. Tel est pris... O. 21.45 South Park. Joyeux Noël Charlie Manson. O.

19.59 Jean-Luc et Faipassa. O.

22.05 Biörk Live in Cambridge. 23.00 Lés Fantômes du passé ■

1.05 Pour une nuit ■ Film. Mike Figgis (v.o.). O. 2.45 La Planète des singes ■ ■ Film. Franklin J. Schaffner (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 Sur les chemins du monde. Histoire de la Terre [5/8]. 16.55 Exploration planète. [16/17]. 17.25 La Tribu des Korowai.

18.30 Va savoir. 19.00 Histoire parallèle.

19.45 Météo, Arte info. 20.05 Le Dessous des cartes. **20.15 100 % kascher.** [3/6]. **O**.

20.45 L'Aventure humaine. Galilée, le messager des ét 21.40 Metropolis. 22.40 Un amour de vache.

0.05 Music Planet. Backstreet Boys. 1.05 Les Grandes Familles ■ ■ Film. Denys de La Patellière. ○

2.35 Court-circuit. Eclats de lumière. Kim Jin-Han. O.

M 6 15.15 Roar, la légende de Conor. O.

16.10 Mission impossible, 20 ans après, O. 17.05 Mission casse-cou. [1 et 2/2] ○.

19.05 Turbo. 19.40 Warning. 19.45 Rallye. Rallye de Tunisie. 19.50 Mieux vaut prévenir. 19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.05 La Route de votre week-end 20.40 Ciné 6. 20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Charmed. Menace du futur. O. 21.45 The Sentinel.

Un ange dans la nuit. O. 22.40 C-16. Meurtre en exclusivité. O. 23.35 Le Venin de la discorde.

1.50 Boulevard des clips

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur. Opéra. 20.00 Fiction. Comédie-Française. Don Juan et Faust, de Christian Dietrich Grabbe. 22.35 Opus. Jean-Claude Risset.

0.05 Le Gai Savoir, Jean-Michel Geneste.

FRANCE-MUSIQUE 19.07 A l'Opéra.

19.30 La Dame blanche.
Opéra de Boïeldieu. Par le Chœur
Desoff, Manners Chamber Singers et l'Orchestre de l'Opéra de New York, dir. Eve Queler.

23.07 Présentez la facture. RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Ravel, Fauré, Poulenc. 20.00 Les Soirées.

Œuvres de Mendelssohn Bruch, Saint-Saëns, Brahms 22.00 Da Capo. Clara Haskil, piano. Œuvres de Scarlatti, Mozart, Beethoven, Brahms, R. Schumann, Hindemith

, compositeur

SIGNIFICATION DES SYMBOLES Les codes du CSA

O Tous publics
O Accord parer

Accord parental souhaitable

Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

Interdit aux moins de 16 ans O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

On peut voirA ne pas manquer ■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

20.45 Galilée le messager des étoiles

Troisième titre de la série « L'aventure humaine » à être adapté d'un ouvrage de la très fertile collection « Découvertes » chez Gallimard, il scelle la rencontre de Jean-Pierre Maury, auteur du livre, et de Jean-Claude Lubtchansky, réalisateur du film, autour de Galilée, qui, parce

qu'il avait la tête dans les étoiles,

remit à l'humanité les pieds sur

FRANCE 3

22.40 Dans les coulisses de l'infirmerie du lycée

L'infirmerie du lycée Ravel, à Paris. La réalisatrice, Caroline Veslot, y a installé ses caméras. Postée dans le couloir, elle filme les allées et venues des élèves et, parfois, les accompagne de l'autre côté de la porte. Bien que réalisé un peu maladroitement, ce film met en lumière l'importance du rôle des infirmières en milieu scolaire, notamment auprès des adolescents.

CINÉ CLASSICS 23.00 L'Invincible Armada ■ ■

Reconstitution historique soignée, ce film de William K. Howard obtint la médaille d'honneur 1937 du

Comité cinématographique international de la Société des nations. Mais la petite histoire a retenu que, dans la partie purement romanesque de l'intrigue, Vivien Leigh et Laurence Olivier, mariés chacun de son côté, étaient en plein roman d'amour. A l'écran, leur passion

Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 100 min) O. Ciné Cinéma 2 13.45 La Croisière du Navigator

14.20 Poil de Carotte ■ ■ Julien Duvivier (France, 1932, N., 90 min) ○. Cinétoile

16.20 Demain est un autre jour ■ ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

William K. Howard (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics 23.00 Assurance sur la mort ■ ■



0.30 L'Equipée sauvage ■ ■ ■ Laslo Benedek. Avec Marlon

0.45 To be or not to be ■ ■ Canal + Canal Jimmy 1.05 Les Grandes Familles ■ Canal +

Denys de La Patellière (France, 1958, N., 90 min) O.



Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. Cinéstar 2 2.45 La Planète des singes ■ ■

0

Le Monde

Philippe Séguin rompt avec Jacques Chirac en se démettant de la présidence du RPR

Le député des Vosges renonce à « défendre la politique du président de la République »

C'EST par une lettre communiquée à l'Agence France-Presse, vendredi 16 avril, à 10 h 30, que Philippe Séguin a annoncé sa rupture avec Jacques Chirac. Quittant la présidence du RPR et, à la fois, renoncant à conduire la liste formée avec Alain Madelin et Démocratie libérale pour les élections européennes du 13 juin, M. Séguin a précisé : « Ma démission de mes fonctions et le retrait de ma candidature à ces élections prennent effet immédiatement. » Nicolas Sarkozy, secrétaire général, est chargé de l'intérim à la tête du RPR.

Dans la lettre manuscrite qu'il a communiquée à l'AFP, M. Séguin écrit: «Lorsque le président de l'Association des amis de Jacques Chirac peut, sans être démenti, proclamer que voter pour la liste Séguin-Madelin ou pour la liste Pasqua-Villiers marque une même volonté d'adhérer à la majorité présidentielle, lorsque le même fait publiquement la promotion de la liste fédéraliste, avant que le chef de l'Etat, quelques heures plus tard, ne recoive son animateur, il est clair que je n'ai plus rien à faire à la présidence du Rassemblement pour la

République ni, a fortiori, à la tête d'une liste européenne censée défendre la politique du président de la République. »

M. Séguin ajoute : « Je dis mes regrets aux adhérents et militants du Rassemblement. Vingt et un mois durant, avec l'aide et le soutien d'un grand nombre d'entre eux, au mépris de ma vie personnelle, de mes propres engagements et de ma réputation, je me suis efforcé d'assumer les conséquences des errements du passé, de maintenir l'unité du mouvement en dépit des tendances centrifuges qui l'affectaient, d'y colmater jour après jour des brèches béantes, comme à Paris, de m'en tenir à une ligne d'opposition malgré les tentations d'une cohabitation émolliente, de lutter contre de nouvelles stratégies suicidaires inspirées aux entourages par des sondages de popularité trompeurs. Je constate que je suis aujourd'hui privé des moyens nécessaires pour conduire mon action et que j'évolue dans un contexte où la loyauté, la clarté et la transparence ne sont pas des vertus cardinales. J'en tire donc les conséquences. »

Dans un entretien à l'hebdoma-

daire Valeurs actuelles (daté 17 avril), Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, affirme qu'au soir des élections européennes, il faudrait additionner les voix « des électeurs issus de notre famille », c'est-à-dire de la majorité présidentielle. Tout en jugeant que la liste RPR-DL est celle qui « colle au plus près aux idées européennes du président », M. Pons réaffirme que « d'autres listes font partie de la majorité présidentielle, à commencer par celle conduite par François Bayrou, qui en est une composante essentielle ». Evoquant la liste de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers, le député RPR de Paris souligne que « la composante "souverainiste" qu'ils incarnent » trouve ses voix « évidemment chez des électeurs issus de la majorité présidentielle ». « Et je ne vois pas au nom de quoi nous n'additionnerions pas [les voix] des électeurs issus de notre famille ». aioute-t-il. Dans le même entretien, M. Pons ajoute: «La multiplicité de listes aux élections européennes prouve bien que la stratégie qui était celle de L'Alliance

a échoué. Il faudra bien, après le 13 juin, envisager un autre mode d'action, qui, cette fois, fasse passer les idées avent les questions de structures ». M. Chirac a reçu, jeudi 15 avril, pendant trois quarts d'heure, celui que M. Séguin appelle l'« animateur » de la « liste fédéraliste », François Bayrou, président de l'UDF. Le chef de l'Etat s'était déjà entretenu à trois reprises avec M. Bayrou après que celui-ci eut annoncé, le 9 février, la formation d'une liste de l'UDF aux élections européennes et sa décision d'en prendre la tête. L'UDF est formellement membre de L'Alliance pour la France, constituée en mai 1998 avec le RPR et DL. M. Séguin avait tenté, en vain, d'obtenir qu'une liste unique de L'Alliance soit constituée pour les élections du 13 juin.

Le programme de M. Séguin comportait, avant sa démission, une visite en Corrèze, samedi 17 avril, où il devait être reçu par Bernadette Chirac, Vendredi, en fin de matinée, l'Elysée a publié un communiqué par lequel il se déclare « surpris » par la décision de

L'extradition du général Pinochet pourrait prendre deux ans

LONDRES

de notre correspondant En un jour, Graham Parkinson est devenu l'inconnu le plus célèbre du Royaume-Uni. La veille du jeudi 15 avril, il n'était encore qu'un modeste magistrat de tribunal de première instance installé depuis deux ans dans sa fonction. Le feu vert donné par le ministre de l'intérieur, Jack Straw, à la poursuite de l'instruction du dossier d'extradition vers l'Espagne de l'ancien dictateur chilien, Augusto Pinochet, a précipité sous les feux de la rampe ce sexagénaire, doté d'une réputation de sérieux et de fermeté, désigné par simple ordre d'ancienneté pour mener les débats du tribunal de Bow Street, à Londres.

Si les avocats du sénateur à vie chilien ne font pas appel, le juge Parkinson doit, le 30 avril, fixer la date de la première audience du procès qui décidera du sort du général putschiste. «Le processus entre enfin dans une phase purement judiciaire. Jusqu'à présent, tout s'est passé comme si Pinochet était coupable. L'heure est venue d'apporter les preuves. On revient à la pierre de touche du droit anglais basé sur le principe selon lequel tout accusé doit être considéré comme

pas été prouvée », comme l'indique au Monde Joe Jacobs, professeur de droit à la London School of Economics.

Ceux qui s'attendent à voir Me Graham Parkinson se transformer en avocat-prophète des droits de l'homme en seront pour leurs frais. Chargé des audiences d'extradition, « Your Honour » est d'abord un arbitre entre la Couronne, agissant au nom du juge espagnol Baltasar Garzon, et le prévenu. Au menu des débats : les cas de torture perpétrés au Chili entre 1988 et 1990, le seul chef d'accusation retenu par les lords-juges dans leur arrêt du 24 mars.

« PORTÉE UNIVERSELLE »

« La torture et la conspiration en vue de commettre des tortures sont des crimes d'extradition » : les murs de Bow Street Magistrate Court, le tribunal de Covent Garden spécialisé dans les « cas difficiles », résonneront encore longtemps de cette courte déclaration de Jack Straw, pour qui rien dans le droit international n'empêche l'Espagne de juger l'ancien caudillo. A l'appui de sa décision, le ministre cite la convention européenne sur l'extradition et l'arrêt de la Chambre des lords rejetant l'immunité dans innocent tant que sa culpabilité n'a les cas de torture. S'il précise que renvoi vers le Chili et le transfert à

les trente-trois nouveaux cas contre le général invoqués par la justice espagnole n'ont pas été pris en compte dans cet aval, le « premier flic d'Angleterre » reconnaît le sérieux de ces derniers élé-

En revanche, ni les quatre-vingttrois ans ni l'état de santé de l'ancien chef de l'Etat chilien ne justifient une libération anticipée de sa luxueuse résidence de Wentworth, près de Londres, conclut le document de six pages circonstanciées. Dès lors, pourquoi cette deuxième réponse positive à la requête d'extradition?

D'abord, ce ministre, fidèle lieutenant de Tony Blair, ne pouvait guère se déjuger sans porter atteinte à la crédibilité du gouvernement. Ensuite, ce « dur » en matière de défense de la loi et de l'ordre a sans doute voulu donner des gages à l'aile gauche travailliste, échaudée par sa politique d'immigration restrictive. Enfin, Jack Straw a invoqué une politique étrangère qui se veut « éthique », tentant de mêler morale et intérêts commerciaux.

Graham Parkinson va examiner les preuves apportées par le juge espagnol et l'argumentaire de sa ense avant de trancher entre

Madrid. Selon Joe Jacobs, le message de la décision du 15 avril basée sur les deux fondements de la Common Law que sont le « raisonnable » et l'« équitable » est clair : «La justice anglaise doit déterminer si les preuves de son délit confirment les accusations et si ce qui est reproché à Pinochet est d'ordre criminel dans ce pays. La portée du geste de Straw est universelle, car les tyrans à la retraite savent désormais au'ils est risaué pour eux de voyager à l'étranger.»

L'affaire Pinochet met une nouvelle fois à l'épreuve une justice britannique déjà sur la sellette pour sa lenteur, son coût et ses préjugés de classe. M. Pinochet a eu les moyens de s'attacher les services des meilleurs plaideurs. Ses avocats chercheront à tirer profit de la moindre faille dans le dossier d'accusation pour tenter de casser le procès, avec une assiduité encouragée par leurs honoraires faramineux - jusqu'à 5 000 francs l'heure. « Le système judiciaire anglais n'a pas été conçu pour les riches comme Pinochet qui ont appris à s'en jouer », regrette Joe Jacobs, pour qui la procédure en Grande-Bretagne pourrait prendre entre un et deux ans.

Marc Roche

Au Chili, « la guerre pour la vérité n'est pas terminée »

de notre envoyée spéciale En pleine nuit, la fête a éclaté. Chants et danses folkloriques ont fusé, jeudi 15 avril, au centre de la capitale chilienne, dans les locaux de l'Association des familles de détenus disparus, quand la radio a annoncé la décision du ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, de donner suite à la requête d'extradition du général Augusto Pinochet présentée par la justice espagnole. « Nous avons gagné une bataille, mais la guerre pour la vérité et la justice n'est pas terminée », a déclaré Sola Sierra, le président de l'association, qui réclame, sans succès depuis vingt-cinq ans, des informations sur le sort des 1 198 détenus disparus et des 2 100 victimes

A NOS ABONNÉS UN SEUL NUMÉRO 0/803/022/021* exclusivement réservé pour : **FAIRE SUIVRE OU SUSPENDRE** VOTRE ABONNEMENT

*0,99 F TTC/mn.

politiques exécutées par le régime militaire de 1973 à 1990.

Quelques heures plus tard, des manifestations en faveur du général Pinochet ont eu lieu devant les ambassades d'Espagne et de Grande-Bretagne, sans atteindre toutefois le degré de violence qu'avait provoqué, il y a tout juste six mois, l'arrestation à Londres du sénateur à vie. « Nous nous habituons à vivre sans Pinochet », constatait avec un certain soulagement un marchand de journaux.

En fait, la décision de Jack Straw n'a pas causé de surprise. C'était le scénario attendu avec pessimisme à l'état-major des forces armées comme à la Fondation Pinochet et même au palais présidentiel de La Moneda. Cela explique que le président Eduardo Frei n'ait pas annulé un voyage de cinq jours en Europe. Et c'est de Berlin, neuf heures après la décision britannique, que le chef de l'Etat chilien a fait une déclaration officielle. Il a insisté sur le « droit primordial du Chili » à juger M. Pinochet, tout en réaffirmant que « le sénateur à vie devra comparaître devant la justice chilienne » s'il revient dans son

Dans le même sens, à Santiago, un communiqué du ministère des affaires étrangères soulignait qu'il « serait plus sensé que les autorités de Grande-Bretagne et d'Espagne

reconnaissent le droit primordial de la démocratie chilienne à régler son propre passé ». Le ministre des affaires étrangères, José Miguel Insulza, a précisé que le gouvernement chilien n'envisageait « aucune mesure politique pour protester contre la décision de Jack Straw ».

« UN VOLCAN EN ÉRUPTION »

Les commandants en chef des forces armées, quant à eux, ne se sont pas exprimés. « Sans que cela soit dit publiquement, ce verdict est le meilleur scénario pour tout le monde au Chili. » Ce commentaire du quotidien La Tercera reflète le sentiment de beaucoup de responsables politiques à quelques mois de l'élection présidentielle. L'ombre du vieux général imprégnera certainement toute la campagne électorale, mais de nombreux analystes s'accordent à penser que le climat sera moins lourd que si M. Pinochet rentrait au Chili, où l'attendent plus d'une vingtaine de plaintes en justice pour graves violations des droits de

Mercredi, le mouvement de la jeunesse de la Démocratie chrétienne (DC, au pouvoir) a présenté une nouvelle plainte concernant le sort de quatorze militants disparus durant la dictature. «La détention de Pinochet va au-delà de sa situation personnelle et exprime une critique de l'opinion mondiale mettant en évidence les limites de la transition chilienne vers la démocratie. C'est le problème que nous devons résoudre », a déclaré Ricardo Lagos, le candidat du Parti socialiste donné favori dans la course à la présidence.

Une des questions qui se posent désormais à Santiago est de savoir si la justice chilienne est en mesure de satisfaire les revendications de vérité et de justice qui ont été exprimées par des milliers de personnes pour la première fois depuis 1973, lors des émouvantes obsèques, le 12 avril, du cardinal Raoul Silva, grand défenseur des droits de l'homme pendant la dic-

De façon inattendue, mardi, le général Izurieta a accepté la démission du général Fernando Torres Silva, représentant légal de l'armée auprès de la Cour suprême de justice pour toutes les causes pénales impliquant des militaires. Homme de confiance du général Pinochet, surnommé le « procureur de fer », Fernando Torres Silva est mis en cause dans plusieurs cas de torture et a été entendu par le juge Guzman le 12 avril. « La justice chilienne est un volcan en éruption », estimet-on au palais de justice de Santia-

Christine Legrand

La faute des autres

par Pierre Georges

LE PROCUREUR Kenneth Starr veut pas imaginer que s'il s'est vient de plaider devant une commission parlementaire américaine l'abolition de la loi de 1978 créant des procureurs spéciaux. Donc des procureurs Starr! « Cette loi, a-t-il dit, ne doit nas être reconduite. La politisation des enquêtes et la perte de confiance qui en résulte dans l'opinion sont inévitables. »

C'est plutôt amusant un procureur spécial saisi par la repentance et qui, dans l'évidence de l'échec, revient sur l'inanité, sinon sur la nocivité de sa fonction. Encore que M. Starr ne mette pas cet échec sur le compte de ses propres errements ou la politisation des enquêtes sur celui de ses engagements personnels! Ce repentantlà n'est pas du genre flagellant. S'il a échoué, et il a échoué, c'est évidemment de la faute des autres, des méchants autres et notamment de la « véritable guerre » menée par la Maison Blanche et « des attaques partisanes qui ont évidemment donné à l'enquête une coloration politique ».

argumentaire. Etonnant Comme celui d'un pompier pyromane qui en viendrait à dénoncer véhémentement la loi organisant les secours. Car, sauf à avoir rêvé, c'est bien ce procureur spécial, tout à fait spécial même dans ses méthodes, ses convictions et ses obsessions, qui a fabriqué le plus énorme, le plus désolant feuilleton politico-judiciaire de la décennie, cette lamentable affaire de sexe promue affaire d'Etat.

Les Torquemada de l'œil-debœuf n'ont pas de remords, tout juste des regrets. Ils mettent au compte des turpitudes des autres, leurs turpitudes propres. Et s'ils enragent, ce n'est point d'avoir fauté, mais d'avoir échoué. Ainsi pense et dit Kenneth Starr, qui n'imagine pas un instant ou ne ainsi fourvoyé, et tout un pays avec lui, ce n'est pas parce qu'il était médiocre et de médiocre pensée, mais parce que la loi, elle, est mauvaise.

Oublions Kenneth Starr ou plutôt laissons-le aux oubliettes de l'actualité à ruminer l'amer sentiment d'avoir eu toujours raison contre le tort universel. Ainsi naissent les belles vocations au martyre de l'incompris, dans un monde peuplé d'immoralistes, de présidents menteurs et de stagiaires amoureuses.

Oublions-le vite. Car voici qu'à l'instant, et ceci n'a rien à voir avec cela, l'actualité totalement emballée ces temps-ci nous amène une information-surprise, brutale: Philippe Séguin démissionne. De la présidence du RPR. Comme de sa candidature, en tant que tête de liste RPR-DL aux élections européennes. Philippe Séguin démissionne à la façon du personnage. Avec fracas. Badaboum! « Ma démission de mes fonctions et le retrait de ma candidature à ces élections prennent effet immédiatement. »

Il est trop tôt, évidemment, pour bien mesurer les effets sur l'introuvable Alliance, ou, par ricochet, sur le président de la République de cet éclat majeur. Mais, au risque d'un humour noir périlleux, on imagine assez volontiers l'ampleur des dommages collatéraux sur la vie politique française. La lettre de Philippe Séguin en tout cas pourrait se résumer ainsi « Un président du RPR, cela démissionne ou cela ferme sa gueule ». Et, en termes d'actualité, cela nous rappelle vraiment quel-

(Cette chronique reprendra le lundi 3 mai, dans l'édition datée

Sortie dans l'espace des cosmonautes de la station Mir

VIKTOR AFANASSIEV, commandant de bord de la station russe Mir, et le cosmonaute français Jean-Pierre Haigneré, qui y séjourne depuis le 22 février, ont effectué, vendredi 16 avril, une sortie dans l'espace qui devait durer plus de cinq heures. Durant cette mission, qui débuta à 6 h 37 (heure de Paris), les deux hommes devaient récupérer des expériences scientifiques fixées à l'extérieur de la station, et en installer d'autres. Ils devaient également procéder à une simulation de travaux en vue d'une éventuelle nouvelle tentative de réparation du module Spektr, inutilisable depuis la collision avec un vaisseau automatique de

DÉPÊCHES

■ ISRAËL: le rabbin Arieh Déri, chef du parti Shass, a été condamné, jeudi 15 avril, à quatre ans de prison ferme pour corruption, fraude abus de confiance M. Déri, 40 ans, un allié clé du premier mi de droite Benyamin Nétanyahou, a également été condamné à 62 500 dollars d'amende, après un procès qui a duré cinq ans. Avec dix députés au Parlement, le Shass, qui regroupe des juifs orientaux, est le troisième parti israélien par ordre d'importance. – (AFP.)

■ JUSTICE: Serge Malausséna, neveu et unique ayant-droit d'Antonin Artaud, a été débouté d'une action contre Gallimard, mercredi 14 avril, par le tribunal de grande instance de Paris. Il demandait l'interdiction de la publication (survenue en 1986) par Gallimard du livre Antonin Artaud, dessins et portraits, de Paule Thévenin et Jacques Derrida.

Tirage du Monde daté vendredi 16 avril 1999 : 545 677 exemplaires.

